TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 643 — MARDI 6 JUILLET 1982

SUICIDE OU ACCIDENT ?

M. Guzman président de la République Dominicaine, est mort

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Lybie, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La visite de M. Sandro Pertini à Paris

Un dialogue dans le cadre de la Communauté

Après la visite à Paris, le 19 novembre 1981, du président du conseil, M. Giovanni Spadolini, puis le voyage à Rome, le 19 février, de M. François Mitterrand, la venue du président Sandro Pertini a tous les caractères de la « visite d'Etat », plus symbolique, moins destinée à des négociations politiques. Mais la personnalité du chef de l'Etat italien, arrivant en France neuf ans après son prédécesseur Giovanni Leone, donne à la circonstance une chaleur et une sincérité qui ne sont pas d'un mince intérêt pour valoriser les nécessaires enjeux diplomatiques.

Dans une déclaration à « La Stampa », de Turin, M. François Mitterrand a rappelé les principes qui le guident : la pratique des rencontres régulières avec l'Italie rapproche deux pays qui ont parmi leurs *intérêts communs* « tout ce qui concerne l'évolution du bassin méditerranéen ». Le retour à l'esprit du traité de Rome, la recherche d'un meilleur équilibre à l'intérieur de la Communauté européenne, l'expression d'une volonté politique de l'Europe, passent par le renforcement des relations bilatérales.

Et le président de la République a insisté sur la composante personnelle de ces relations : « Le climat qui caractérise mes rapports avec l'ensemble des dirigeants italiens (...) est bien entendu *plus amical encore* quand il s'agit d'un homme auquel je suis attaché par de très anciens liens personnels, fondés sur la confiance, l'amitié et les engagements partagés. »

Ces propos, quoique de circonstance, laissent transparaître les perspectives d'une profonde évolution de la politique française vis-à-vis de l'Italie, par rapport à la *période écoulée non seulement* depuis dix ans, mais depuis un siècle. Deux illusions l'ont en effet constamment inspirée : l'une incite à lire les réalités italiennes selon les grilles d'explication politiques ou historiques, sociologiques ou humaines, propres à la France ; l'autre, plus sentimentale que réaliste, consiste à miser sur les vertus du pur dialogue, sur l'efficacité du *tête-à-tête* pour fonder une opération diplomatique à long terme.

En définissant le bilatéralisme franco-italien comme une expression de la volonté politique de l'Europe, M. François Mitterrand prend en compte ce que ses prédécesseurs ont obstinément ignoré : à savoir le rigoureux refus de la politique italienne devant *toute combinaison* qui ferait immanquablement de l'Italie le « brillant second ». Elle a payé assez cher un tel rôle pour n'en plus vouloir.

L'insistance mise sur la Communauté fait d'autre part comprendre un enjeu auquel tient l'Italie : celui des apports des cultures allemande et anglo-saxonne à sa propre formation. L'accent d'exclusivité mis sur la latinité, dans l'ordre culturel notamment, est mal accepté derrière un consentement de façade.

Si le sens de la nation retrouve sa force dans l'Italie d'aujourd'hui, son président de la République condamne vigoureusement le nationalisme comme source de la dictature. En se référant à la Communauté européenne, M. François Mitterrand a déplacé le terrain du dialogue franco-italien, trop sourdement miné jusqu'alors précisément par le nationalisme.

Les intérêts nationalistes entravent la véritable unité de l'Europe

nous déclare le président de la République italienne

Le président de la République italienne, M. Sandro Pertini, devrait être accueilli à Paris en visite officielle, ce lundi 5 juillet, en début d'après-midi, par M. François Mitterrand. Les deux chefs d'Etat devaient avoir une conversation en tête à tête dans l'après-midi, avant un dîner de gala à l'Elysée. M. Pertini sera reçu, le 6 juillet, à l'Hôtel de Ville et à l'hôtel de Lassay. Le second entretien politique à l'Elysée, ce même jour, sera élargi aux ministres des relations extérieures.

Dans l'interview qu'il nous a accordée, M. Pertini souhaite qu'« une véritable solidarité » se développe entre la France et l'Italie, et affirme d'autre part que « les intérêts nationalistes entravent la véritable unité de l'Europe ».

« J'attendais de me rendre en France, *dit le président de la République italienne*. M. Giscard d'Estaing m'avait invité, et M. François Mitterrand a renouvelé la proposition. Mais mon voyage officiel à Paris, s'il constitue une visite d'Etat, diffère de sa visite à Rome en février, du fait que je n'ai pas les mêmes pouvoirs que lui.

» La France est une République présidentielle, l'Italie une République parlementaire. Je dois être prudent dans mes paroles et mes actes, car c'est au gouvernement de gérer les affaires. C'est donc le ministre des affaires étrangères, Emilio Colombo, qui conduira les conversations politiques durant ma visite.

» Ceci posé, j'espère vivement que la rencontre permettra d'éclaircir d'éventuels malentendus ou équivoques entre nos deux pays.

— Quelle est votre vision des relations entre la France et l'Italie ? Ont-elles une spécificité ?

— Comme tous les pays frères, parce qu'ils ont la même origine, elles se disputent parfois. Les problèmes sont là : la question du vin, des produits alimentaires ; mais les liens entre nous doivent se resserrer toujours plus. L'Italie a besoin de la France, mais celle-ci a tout autant besoin de l'Italie. Une véritable solidarité de caractère politique et économique doit continuer à se développer entre nous.

» Au surplus, étant données leurs *traditions latines*, les deux pays peuvent contribuer à renforcer l'unité de l'Europe.

— Pourquoi cet accent sur la latinité en Europe ?

— A cet égard, je songe aux nations porteuses du même héritage *et dont* l'absence *fait que* l'Europe n'est pas encore unie. Pourquoi exclure de l'Europe l'Espagne et le Portugal ?

Propos recueillis par
JACQUES NOBÉCOURT
et PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 6.)

Accalmie précaire à Beyrouth

Jérusalem semble avoir accordé un nouveau délai aux Palestiniens

Après avoir parachevé l'encerclement de Beyrouth, en bloquant *les points de passage reliant les deux secteurs de la ville*, le gouvernement de Jérusalem a, dimanche 4 juillet, rejeté les propositions formulées en *six points* par M. Yasser Arafat, et agréées par le gouvernement libanais, en vue d'un règlement. Ce « plan » prévoit essentiellement le maintien d'une présence restreinte de l'O.L.P. au Liban tant sur le plan militaire que politique. Cependant, M. Begin semble avoir accordé un nouveau délai aux Palestiniens.

Les dirigeants et les éditorialistes israéliens se sont abstenus de commenter la déclaration de M. Arafat au « Monde » (nos éditions datées 4-5 juillet), admettant implicitement la reconnaissance réciproque d'Israël et de l'O.L.P. et félicitant les trois personnalités juives, MM. Mendès France, Goldmann et Klutznick, pour l'avoir suggérée publiquement.

D'autre part, il est question de traduire en justice pour « trahison » l'ancien député israélien Ouri Avnery. Celui-ci avait été reçu par M. Arafat à Beyrouth pendant quatre heures samedi et lui avait confirmé son accord pour un règlement pacifique du conflit israélo-palestinien. A Tel-Aviv, près de cent mille personnes ont manifesté en faveur de la paix.

Le temps devenu enjeu...

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Presque étouffée, Beyrouth s'est mise, le dimanche 4 juillet, à respirer... L'assaillant a fermé l'ultime porte entrouverte, le siège devient blocus et la ville, recroquevillée dans son piège, se repaît d'heures tranquilles. Le paradoxe est un art beyrouthin. A quoi bon se morfondre du pire quand s'annoncent les lueurs du mieux : Israël n'avait pas plus tôt resserré son étau que la ville se voyait signifier un bel et bon sursis. Quatre blindés, du *côté du musée, venaient d'interdire* toute entrée à l'ouest, et lep remier ministre libanais, sur le ton de la bonne nouvelle, annonçait qu'une page était enfin tournée, que « *le spectre est levé* »...

Curieux *mélange* des genres. Promise hier au blitz, Beyrouth à demi *graciée se voit désormais condamnée* à la diète. Il en sourit de bon cœur ce milicien du dimanche tapi dans son coin d'ombre : « *Inch Allah*, lance-t-il, *c'est ramadan...* »

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 4.)

—POINT—

Drôle de grève dans les airs

Les passagers d'Air Inter ont durement ressenti les conséquences de la grève déclenchée en cette fin de semaine par les hôtesses et les stewards. Sans préavis puisqu'il s'agit d'une compagnie privée et que les tribunaux — un procès est en cours — n'ont pas encore tranché la question de savoir si, dans ce cas aussi, ne devrait pas s'appliquer les dispositions régissant les sociétés nationales.

L'usager moyen, de toute façon, ne fait pas la différence. L'avion, et surtout sur les lignes intérieures, est devenu enfin un moyen de transport plus largement accessible. Plus de cent mille personnes avaient prévu de l'utiliser pour partir en vacances en ce début d'été. De nombreux parents avaient décidé d'envoyer par ce moyen leurs enfants « non accompagnés » chez des parents ou des amis de province. Ils ont dû, souvent, y renoncer.

Minces malheurs, dira-t-on, en ces temps difficiles. Mais cette grève et celle, analogue, qui va se développer les jours prochains à Air France, conduisent à poser une nouvelle fois plusieurs questions de circonstance et de fond.

Le motif de leur arrêt de travail s'explique essentiellement, disent les responsables syndicaux des hôtesses et stewards, par l'injustice qu'il y aurait à ne pas faire bénéficier cette catégorie de personnel de la disposition générale prévoyant une réduction à trente-neuf heures de la durée hebdomadaire du travail. Il ne peut y avoir d'automatisme absolu dans l'application d'une telle mesure, rétorque la direction, et pour le personnel navigant, cet automatisme aurait même été formellement exclu.

Ce différend d'interprétation ne se retrouvera pas seulement dans le transport aérien, on peut le penser.

Personne ne déniera au syndicat des hôtesses et stewards le droit et même le devoir de défendre les intérêts de ses mandants. Il n'y a aucune raison de principe, c'est exact, pour que ceux-ci ne bénéficient pas eux aussi d'une réduction de leur charge et d'une amélioration de leurs conditions de travail. Mais comment nier que, dans ce cas, et à partir des chiffres de salaires et d'horaires que nul ne conteste, il est nécessaire d'apprécier les situations professionnelles relativement au sort des autres Français. La solidarité devrait être d'abord de ne pas regarder midi uniquement à sa porte.

(Lire page 42.)

Page 3

Le vingtième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie

SUCCÈS ET ÉCHECS D'UNE RÉVOLUTION

par PAUL BALTA

Tous gaullistes !

par ANDRÉ FONTAINE

Si, du lointain Walhalla où il connaît enfin cette paix à laquelle, de son vivant, il n'aspirait guère, le général de Gaulle pouvait contempler notre pauvre monde, il aurait beaucoup de raisons de s'affliger : le déclin de la France et de l'Europe, le martyre de ce Liban pour lequel il éprouvait tant d'affection, un désordre économique et politique qui prend les proportions d'une *chienlit* planétaire. Mais son amour-propre y trouverait en contrepartie plus d'un sujet de satisfaction.

Non seulement, en effet, le pouvoir socialiste, en déclarant la guerre à Jacques Chirac, avec un sens consommé de la fausse manœuvre, a obligé son vieil ami Valéry à se ranger à ses côtés et rendu ainsi à l'opposition le signalé service d'arbitrer la querelle entre les Orléans giscardiens et les Bourbons gaullistes en faveur de ces derniers. Mais le président de la République montre chaque jour un peu plus que, en se coulant dans les institutions léguées par le général, il a également repris à son compte l'essentiel de sa philosophie des relations internationales : l'indépendance, basée sur la dissuasion nucléaire. La puissance économique, une action diplomatique propre, visant à desserrer l'emprise des blocs (ce que l'on appelait hier « l'Europe de l'Atlantique à l'Oural » et aujourd'hui « sortir de Yalta »), une politique d'alliance avec les Etats-Unis, qui exclut la soumission, la recherche, en relation étroite avec les pays du tiers-monde, d'un nouvel ordre international un peu plus juste et un peu moins absurde... on aurait plus vite fait d'énumérer ce qui a changé que de dire *ce qui continue*.

Mais il n'y a pas que les socialistes qui sont devenus gaullistes : dans un colloque, organisé à Bonn il y a une dizaine de jours par la Fritz Ebert Stiftung, autrement allemand, un participant n'a pas leur régime, que des installations hésité à parler, à propos des Etats-Unis, de « gaullisme californien », voulant évidemment dire par-là que lorsque l'intérêt national est en jeu, le petit groupe, en grande majorité originaire de Californie, qui préside actuellement aux destinées des Etats-Unis, se soucie peu de l'avis et moins encore de l'intérêt des autres, fussent-ils leurs alliés.

Derniers exemples en date : le refus des dirigeants américains, malgré ce qu'avait pu laisser croire aux Français éblouis le sommet de Versailles, de soutenir le franc — « *Ce n'est qu'une monnaie marginale* », se serait entendu dire notre ambassadeur — contre le dollar redevenu roi ; la tranquillité avec laquelle Ronald Reagan a annoncé, un beau matin, sans avoir consulté, ni même prévenu un seul des intéressés, qu'il interdisait désormais — de quel droit ? — non seulement, comme c'était déjà le cas, aux firmes américaines, mais à leurs filiales étrangères et aux sociétés étrangères produisant sous licence américaine, de vendre à l'U.R.S.S. des matériels pouvant servir à la fabrication du fameux gazoduc sibérien.

(Lire la suite page 6.)

La France en demi-finale de la Coupe du monde de football

Pour la deuxième fois seulement dans l'histoire de la Coupe du monde de football, créée en 1930, l'équipe de France jouera, le 8 juillet, à Séville, contre la R.F.A. ou l'Angleterre, les demi-finales de cette compétition quadriennale. Comme en 1958, à ce stade de l'épreuve, elle s'est qualifiée aux dépens de l'équipe d'Irlande du Nord, qu'elle a battue, dimanche 4 juillet, à Madrid, par 4 buts à 1.

En obtenant un match nul avec l'U.R.S.S. (0-0), la Pologne, qui possédait une meilleure différence de buts, a également accédé aux demi-finales, qu'elle disputera contre le Brésil ou l'Italie.

(Lire page 12 les articles de nos envoyés spéciaux PIERRE GEORGES et GERARD ALBOUY.)

AU JOUR LE JOUR

AFFICHES

Deux sortes d'affiches couvrent les murs de Paris. Les premières, bleu et blanc, s'insurgent contre des menaces émanant sans doute d'un groupe de terroristes internationaux ou de régionalistes extrémistes : « Ils veulent tuer Paris... Pour sauver l'existence de Paris, capitale de la France, écrivez personnellement à votre maire. »

Les secondes, rouge et blanc, font directement allusion aux projets du gouvernement de découper la capitale en vingt communes : « Non à la vivisection ! »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

JAZZ A NEW-YORK

L'univers des jeunes lions

Est-il donc si difficile de se tenir à bonne distance de la vie du jazz ? Quand on ne crie pas à sa résurrection, tous les cinq ans environ, on ne manque pas d'annoncer sa mort prochaine. C'est pour répondre à ces augures systématiques que le Kool Jazz Festival *a rassemblé sur la* scène du Carnegie Hall les nouveaux talents du jazz les jeunes lions. Lui seul peut se le permettre d'ailleurs, qui, après s'être tenu à Newport, après s'être nommé Newport in New-York, *continue d'être la plus grande* manifestation du monde, sous le nom maintenant de son sponsor

De Chico Freeman à Winston Marsalis, nouvelles coqueluches de la scène, étaient-ils tous là, les jeunes loups *du jazz ? Même pas. Aux* dix-sept musiciens réunis sur le plateau, âge moyen vingt-sept ans, on saurait bien ajouter quelques lionceaux à la réputation bien établie.

Qu'ont-ils exactement en commun ? Une technique, une précision et un savoir-faire parfaitement accomplis. Signe des temps, on ne monte plus sur scène qu'à condition de dominer l'instrument — et souvent plusieurs instruments — avec une maîtrise sans précédent.

FRANCIS MARMANDE.

(Lire la suite page 15.)

Page 17

Le débat sur l'audiovisuel

LES TROMPETTES DE LA RENOMMÉE

par DIDIER MOTCHANE

Le Monde

idées

LOI ÉLECTORALE

Socialistes, communistes et radicaux de gauche approuvent certaines dispositions de la réforme du mode de scrutin pour les élections municipales. Odon Vallet et Milou Rikir estiment que seule la proportionnelle intégrale n'éliminerait pas les minorités. Deux porte-parole du Mouvement des démocrates, rappellent qu'on ne doit pas oublier les « lois scélérates » mises en place sous le précédent septennat et qui écartent les « petits » du jeu de la démocratie. Pour Michel Giraud (R.P.R.), le gouvernement n'entend pas favoriser la démocratie locale.

MANIPULATIONS

par MICHEL GIRAUD (*)

LE projet de loi électorale pour les municipales relance un débat aussi ancien que la République elle-même : quel est le mode de scrutin le mieux adapté à l'expression de la volonté populaire ?

Sans doute, le choix d'un système électoral ne relève-t-il pas en France de la Constitution, sauf lorsqu'il *s'agit d'élire le président de la* République. Mais la forme de la consultation contribue à définir la nature d'un régime politique. Les lois qui établissent le droit de suffrage, disait Montesquieu, sont fondamentales dans *une démocratie.*

Les changements politiques s'accompagnent généralement d'une réforme du système électoral. La monarchie constitutionnelle est morte de l'étroitesse du vote censitaire. Le scrutin uninominal d'arrondissement à deux tours, en vigueur sous le Second Empire, fut longtemps discrédité en raison des excès de *« la géographie électorale active »*, doux euphémisme pour désigner le charcutage électoral des circonscriptions. Sauf de 1919 à 1924, la IIIe République a maintenu le système du scrutin majoritaire, soit le scrutin de liste départemental vigoureusement défendu par Gambetta, soit le scrutin d'arrondissement uninominal. Pour rénover les mœurs politiques, la IVe fut proportionnaliste. En 1958, la Ve République voulut rompre avec les habitudes *d'un régime décrié en instaurant* le scrutin majoritaire uninominal à deux tours et en définissant de nouvelles circonscriptions dans le cadre départemental. Cette instabilité des systèmes électoraux traduit l'impossibilité de trouver la formule parfaite.

Avant son élection, le président de la République avait annoncé ses intentions : *« La représentation proportionnelle sera instituée pour les élections à l'Assemblée nationale, aux assemblées régionales et aux conseils municipaux de 9 000 habitants et plus. »*

A cet égard, François Mitterrand s'inscrivait dans la plus stricte orthodoxie socialiste. La représentation proportionnelle, qui prétend assurer à chaque parti une représentation rigoureusement proportionnelle à son influence, a séduit d'abord les mathématiciens. Appliquée pour la première fois en 1889 par la Belgique, elle fut imposée par les mouvements socialistes en Allemagne, aux Pays-Bas, en Italie, en Tchécoslovaquie, en Suisse. En France, les socialistes s'en firent les promoteurs en 1911. Briand fut renversé, en 1912, pour avoir qualifié les arrondissements de *« mares stagnantes »*. En 1926, Léon Blum déposa une proposition de loi en faveur de l'adoption du système électoral inventé par le socialiste autrichien Adler, synthèse assez complexe du scrutin uninominal et de la représentation proportionnelle. Ce système, appelé ensuite Weill-Raynal, restera longtemps ins*crit au programme des socialistes.*

Les caractéristiques respectives du scrutin majoritaire et de la représentation proportionnelle ont donné lieu à une abondante littérature. Retenons seulement que le scrutin majoritaire, hérité des traditions ecclésiales, a le mérite de la simplicité : est élu le candidat qui a obtenu le plus grand nombre de voix. Il est plus efficace, parce qu'il autorise la formation de majorités parlementaires mieux affirmées et, donc, plus aptes à gouverner. Il est plus personnalisé, parce qu'il crée un lien direct entre les électeurs et l'élu ; mieux enraciné, parce qu'il permet de repré*senter les communautés locales.* En revanche, la représentation proportionnelle peut apparaître moins brutale, plus équitable dans la mesure où elle implique une représentation mathématique des opinions. Malheureusement, elle conduit à choisir moins les personnes que les programmes et les doctrines.

L'adoption de l'un ou l'autre système n'est pas sans répercussion sur les formes mêmes de la vie politique. Selon les analyses classiques de Maurice Duverger, la représentation proportionnelle tend à un système de partis multiples, rigides et indépendants ; le scrutin majoritaire à deux *tours, à un système de partis multiples,* souples et indépendants ; le scrutin majoritaire à un tour, de type anglo-saxon, au dualisme des partis.

Un « scrutin de rentiers »

Dans la pratique électorale, les vertus supposées de la représentation proportionnelle s'estompent sin*gulièrement. Tout d'abord, certaines* « forces de frottement » empêchent l'exactitude de la représentation. L'idée d'une assemblée qui serait un microcosme de l'opinion ou la photographie parfaitement fidèle des *forces politiques en présence n'est* qu'une vue de l'esprit, en particulier parce qu'on doit procéder à un découpage électoral et qu'il faut répartir les restes. Les divers systèmes de représentation proportionnelle (à la plus forte moyenne, au plus fort reste) entraînent des résultats fort différents, et ils ne sont pas politiquement neutres. En outre, ils renforcent le pouvoir des partis, maîtres de constituer les listes, et provoquent ainsi une certaine sclérose. Parce qu'elle consacre les permanents politiques et conforte les situations acquises, la représentation proportionnelle, disait Edouard Herriot, est *« un scrutin de rentiers »*. De surcroît, elle est un facteur d'instabilité dans la mesure où elle favorise l'autonomie des différents partis les uns à l'égard des autres, et se révèle impuissante à dégager une volonté nationale transcendant les opinions et les aspirations particulières : *la* IVe République en offrit naguère la calamiteuse illustration.

Après avoir joui d'une grande faveur entre les deux guerres, la représentation proportionnelle suscita une certaine méfiance après 1945 dans la mesure où elle favorisa les progrès et parfois le succès des mouvements extrémistes. Dans l'Allemagne de Weimar, elle permit la progression du parti communiste, puis la victoire du nazisme. La représentation proportionnelle facilita les gains électoraux des partis fascistes en Belgique, aux Pays-Bas, dans les pays scandinaves, alors qu'en France, où ces courants étaient puissants, leur émergence électorale fut entravée par le système majoritaire. Ce n'est pas un hasard si le P.C.F. demeure favorable à la représentation proportionnelle intégrale.

Tous les correctifs apportés à la représentation proportionnelle en ont accentué les vices fondamentaux. Le système mixte que la France adopta en 1919 sous l'influence du Comité républicain de la représentation proportionnelle était fort complexe. Il contribua à l'instabilité gouvernementale, car il poussait à la coalition éphémère de listes sans affinités réelles et sans programmes communs. Pour remédier aux inconvénients de la représentation proportionnelle adoptée en 1946, sous la IVe République, on permit des apparentements entre listes distinctes pour les élections de 1951. Destiné à *éliminer gaullistes et communistes,* ce mode de scrutin, complexe et injuste, donna aux électeurs l'impression qu'on voulait truquer les résultats. Il ne fut certainement pas sans effets sur la naissance d'un courant *antiparlementaire qui concourut au* discrédit et à la chute finale de la IVe République.

Fruit d'un laborieux compromis *entre les partis de la majorité,* le mode de scrutin que s'apprête à proposer le gouvernement offre quelques ressemblances avec ces mons*tres avortés de notre législation* électorale. Combinaison plus ou moins bâtarde du scrutin majoritaire *et de la représentation proportionnelle,* il en cumule les inconvénients. Il restaure, au sein des conseils municipaux, le régime des partis dont la loi du 27 juin 1964 avait voulu restreindre les excès. Il laisse trop de place, entre les deux tours, à des marchandages dont les petites listes risquent de faire les frais. A qui fera-t-on croire qu'un mode de scrutin aussi compliqué favorise la démocratie locale ?

Mais le combie est atteint avec l'indigne projet concernant Paris. Il est insensé de vouloir casser la capitale qui constitue le premier argument du rayonnement international de la France. Il est stupide d'évoquer l'idée de communauté urbaine.

Ou bien cette communauté se contenterait des compétences obligatoires prévues par la loi : alors les équipements sanitaires, culturels, *sportifs, socio-éducatifs, les espaces* verts lui échapperaient. Imagine-t-on l'Opéra et la Bastille ou le Musée des sciences de La Villette relevant d'un arrondissement ? Le douzième entretiendrait-il le bois de Vincennes ? Le quinzième serait-il l'interlocuteur du Bureau international pour organiser l'Exposition universelle de 1989 ? La coopération exemplaire menée par la Ville de Paris et la région d'Ile-de-France en matière de transports ou de santé volerait-elle en vingt éclats ? Absurde.

Ou bien les vingt communes décideraient de déléguer très largement *leurs compétences à la Communauté* urbaine, voire — pourquoi pas ? — de fusionner pour reconstituer l'unité de la ville.

L'opération partisane révélerait alors son vrai visage. Je ne veux pas croire que les plus hautes instances de l'Etat, reniant leurs engagements solennels, bafouant la volonté populaire, acceptent de briser Paris pour assouvir une rancune personnelle contre un maire qui incarne aussi un espoir pour la France.

Qui peut nier que les manipulations de la loi électorale sont éminemment dangereuses pour la démocratie, surtout lorsqu'elles *ne répondent qu'à des arrière-pensées* politiques ? A modifier les révélateurs de l'opinion, on change insidieusement de République.

(*) Sénateur et maire du Perreux (Val-de-Marne), président du conseil régional d'Ile-de-France.

La démocratie équitable

par LOUIS FEUVRIER ET BERNARD NICOLAIEFF (*)

L'ÉLECTION de M. Mitterrand à la présidence de la République *a symbolisé la fin de ce que* M. Michel Jobert appelait la *« démocratie molle » (1).*

Entre 1974 et 1981 M. Giscard d'Estaing a imposé un ensemble de verrous visant à empêcher les « va-nu-pieds de la politique », petits partis, *minorités, de contester,* fût-ce par l'expression ou par la candidature, les grands de la politique et leurs clivages si pratiques.

Citons, pour l'exactitude des propos, la loi organique du 18 juin 1976 alourdissant les conditions de candidature à l'élection présidentielle, la loi du 19 juillet 1976 interdisant les candidatures directes au deuxième tour des cantonales et relevant le pourcentage nécessaire pour figurer au deuxième tour des *législatives, la loi du 7 juillet 1977* relative aux élections européennes et la loi du 11 octobre 1979 restreignant l'affichage.

Ces *« lois scélérates »*, comme les qualifiait l'opposition d'alors, ont interdit aux isolés ou aux petits partis de jouer à armes égales le jeu de la démocratie, le risque financier d'une *candidature étant désormais* trop élevé et l'espoir d'être seulement distingué par l'électeur s'avérant illusoire.

Aujourd'hui, l'inspiration est différente puisque le président de la République a multiplié, pendant sa campagne, les éloges de la diversité et appelé au gouvernement des personnalités non issues de la stricte majorité parlementaire.

Au lendemain d'élections décevantes pour le pouvoir et après un an de changement, tout indique que les Français attendent des modifications concrètes et judicieuses dans leur vie quotidienne. Cette aspiration comprend peut-être également le souci d'équité et de participation dans la vie civique. En mai 1981, les Français en ont eu assez d'être méprisés. Ils souhaiteraient désormais être respectés et, en tant que citoyens, pas*ser de la démocratie molle à la dé*mocratie équitable.

Selon certains, le scrutin proportionnel, réputé plus « juste » que le scrutin majoritaire, permettrait une représentation exacte des courants d'opinion et serait donc la panacée.

Un tel raisonnement est vicié dans le mesure où nulle distinction n'est établie entre les types d'élections. Dans des consultations locales ou régionales, le mode de scrutin n'est qu'une technique électorale, et le système proportionnel peut être envisagé pour ouvrir le jeu politique. Telle devrait être la signification d'un nouveau régime électoral pour les *municipales de 1983.*

Lors de la désignation des membres de l'Assemblée nationale, au contraire, le scrutin majoritaire est la condition et de la stabilité des institutions, et de l'alternance, comme on l'a vu en juin 1981. Quoi de plus inéquitable que de confier — c'est le risque de la proportionnelle — à des groupes charnières, voire à quelques individus, le sort d'un gouvernement qui reste, on l'oublie trop, responsable devant l'Assemblée ?

A se pencher avec trop de zèle sur les défauts d'un mode de scrutin législatif, qui est sans doute, lui aussi, « le pire des systèmes à part tous les autres », on oublie un peu vite que l'inéquité électorale vient davantage des verrous mis en place sous M. Giscard d'Estaing et décrits plus *haut.*

L'injustice la plus flagrante est dans le monopole des candidatures par les grands partis, dans l'accentuation — par des artifices de procédure et non voulue par les auteurs de *la Constitution — des effets bipolarisants* du scrutin majoritaire.

La gouvernement veut rendre plus démocratique la représentation politique et élargir les bases du soutien populaire ? Eh bien ! qu'il dépose d'abord devant le Parlement un projet de loi abrogeant l'ensemble des dispositions adoptées sous le précédent septennat tendant à réduire l'exercice du droit de candidature aux élections municipales, législatives, européennes, présidentielles.

Voici le premier pas vers l'équité, qui devrait être rapidement suivi d'un second destiné à ouvrir le droit à la parole. La stabilité des institutions et l'existence dans ce but d'une majorité parlementaire forte n'impliquent, en aucune façon, une mainmise des grands partis sur l'expression politique.

Or que voit-on ? Les temps *d'émissions réservées aux formations* politiques sont calculés en fonction de l'ampleur de leur représentation parlementaire, l'occupation des antennes s'ajoutant à la présence privilégiée dans l'information des grands « leaders », comme on dit.

Il faut rompre le cercle vicieux qui consiste, pour les petites formations, à s'entendre dire : vous n'avez pas la parole, parce que vous n'avez pas de représentation parlementaire.

Une analyse attentive de la vie politique montrerait sans doute une majorité de Français se retrouvant autour de deux notions, fondamentales *pour l'avenir de nos institutions et de* notre démocratie : la stabilité et l'équité.

La stabilité, les Français la plébiscitent depuis vingt-cinq ans, mais 1981 ayant en quelque sorte banalisé l'alternance qui est une forme supérieure de la stabilité.

La recherche de l'équité et d'une vie démocratique plus riche est sans doute l'une des clés de la victoire de *M. Mitterrand, qui s'est déployé au-delà* des frontières naturelles de la gauche.

Il ne fallait pas que la stabilité à tout prix interdise la recherche de l'équité. Cette hypothèque est désormais levée. Il serait dommage, dramatique, qu'une fausse analyse de l'équité électorale mette en cause la stabilité institutionnelle, ce grand acquis de la Ve République.

Et ceux qui souhaitent représenter tous ces électeurs ni socialistes ni communistes, et cependant majoritaires et légitimistes, doivent comprendre que leur réussite dans les prochains mois ne résultera pas d'un coup de baguette de la fée « proportionnelle ».

Seule la lucide et constante volonté d'agir ensemble, dans le respect de l'originalité de chacun, pourra révéler le courant démocrate *de soutien au président* de la République, que tant de Français attendent avec une certaine impatience.

(*) Membres du bureau exécutif du Mouvement des démocrates.

(1) *Le Monde* du 20 décembre 1979.

Les minorités et la proportionnelle

par ODON VALLET (*)

LE mode de scrutin retenu pour les élections municipales et régionales aura de grandes conséquences sur l'expression des minorités : extrême gauche, régionalistes et surtout écologistes.

Première donnée : la date du scrutin. L'introduction du suffrage universel aux élections régionales sera certes ressentie très positivement par des *minorités qui* y verront une occasion nouvelle de se faire connaître. Mais cette mesure n'aurait eu son plein effet qu'au cas d'une coïncidence de date avec les élections municipales de mars 1983. En effet, reporter à plus tard les élections régionales impose à des petits partis un effort financier et militant pour une campagne électorale supplémentaire, effort excédant souvent leurs moyens.

Deuxième donnée : le pourcentage des suffrages exprimés nécessaire pour avoir un élu. La solution la plus libérale a été adoptée pour le conseil régional de Corse : aucun seuil n'est fixé. Le pourcentage minimum de voix est donc déterminé seulement par le nombre de conseillers régionaux. Étendu à toute la France, il varierait de 0,7 % (Ile-de-France) à 3,5 % (Limousin).

Si le gouvernement craignait un trop grand émiettement des forces politiques dans les conseils régionaux et, *a fortiori*, dans les conseils municipaux, il pourrait retenir un *seuil plus élevé. En juillet 1981*, les écologistes avaient proposé 3 % comme seuil de remboursement des frais de propagande : ce pourcentage pourrait s'appliquer aussi au seuil de représentation.

La barre des 5 % étant fréquemment retenue par le code électoral (notamment pour les frais de propagande), le gouvernement pourrait à nouveau le proposer. Mais il éliminerait pratiquement toute l'extrême gauche, le P.S.U. et la plupart des régionalistes. Les écologistes seraient sans doute exclus dans dix-neuf régions sur vingt-deux, n'ayant de chances qu'en Alsace et, peut-être, en Ile-de-France et en Rhône-Alpes.

Des effets pervers pour la gauche

Pour les municipales, tout dépend du scrutin de référence. En 1977, la barre des 5 % n'aurait pas été trop gênante puisque dans les trente et une ville de plus de trente mille habitants (sur deux cent vingt et une villes) où ils étaient présents, les écologistes avaient obtenu en moyenne 9,5 % des voix (1). Mais, selon les résultats de l'élection présidentielle de 1981, la barre des 5 % exclurait les écologistes de toutes les villes de plus de cent mille habitants (y compris Paris), à l'exception de Besançon, Caen, Grenoble, Mulhouse et Strasbourg.

Troisième donnée : le mode de scrutin proprement dit. C'est ici que les surprises sont les plus grandes. Il semble en effet que soient mis à l'étude des types de scrutin incitant ou obligeant les listes à se regrouper entre les deux tours. de tels systèmes amèneraient le P.S.U. à faire liste commune avec le P.S. et embarrasseraient fort les régionalistes. Mais ils auraient surtout comme conséquence principale de rejeter à droite les écologistes et, par là même, de mettre en difficulté plusieurs municipalités de gauche.

En effet, le mode de scrutin à l'étude pour les municipales avantagerait, au premier tour comme au deuxième, la liste arrivée en tête en lui attribuant la moitié des sièges. Les écologistes, ne pouvant déjà espérer qu'un très petit nombre d'élus, seraient donc presque obligés de rejoindre cette liste dès le premier tour entre les deux tours.

Or les écologistes, bien que se situant plutôt à gauche (2), votent en *majorité dans des villes, des départements* ou des régions de droite. Ainsi, en 1977, les listes de coalition des écologistes avec les modérés ont obtenu un score nettement meilleur (12,4 % contre 5,7 %) que les listes *de coalition avec le P.S.U. ou l'extrême* gauche (3). Malgré un récent glissement vers les circonscriptions de gauche, Brice Lalonde a encore réalisé en avril 1981 un score supérieur à sa moyenne nationale dans *dix-huit départements sur quarante* où les candidats de droite à l'élection présidentielle dépassaient la barre des 50 % contre sept départements sur trente-deux où les candidats de gauche étaient majoritaires.

On mesure ainsi les effets pervers pour *la gauche d'un type de scrutin* favorisant ou rendant obligatoires les regroupements de listes. La représentation fidèle de l'électorat, la clarté et la simplicité du scrutin, tout comme l'homogénéité des équipes municipales, ne gagneraient pas à un système fondé sur la contrainte. Il ne faudrait pas que, en cherchant à combiner les avantages des scrutins majoritaire et proportionnel, on en additionnât les inconvénients.

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

(1) Dans ce scrutin, les listes écologistes attiraient souvent un électorat assez vaste regroupant extrême gauche et régionalistes, alors que, en 1981, la candidature de Brice Lalonde à l'élection présidentielles représentait plus spécifiquement l'écologie.

(2) Selon une étude C.I.I.-Honeywell-Bull, au deuxième tour de l'élection présidentielle de 1981, les électeurs écologistes se seraient reportés à 46 % sur François Mitterrand, à 24 % sur Valéry Giscard d'Estaing, tandis que 30 % préféraient s'abstenir.

(3) Voir Élisabeth Dupoirier et Jérôme Jaffré, *le vote écologiste*, Association française de science politique, septembre 1980.

Ne devenez pas gaullistes

par MILOU RIKIR (*)

QUELLE est la logique du P.S. dans le débat qui l'oppose actuellement au P.C.F. dans la réforme de *la législation électorale municipale ?* Il affirme, à la suite du candidat François Mitterrand, que le scrutin majoritaire actuellement applicable dans certaines catégories de communes ne permet pas une représen*tation des courants minoritaires.* Dès lors, en toute logique, il prône l'instauration du scrutin proportionnel. Mais attention, dit-il, la proportionnelle ne peut être intégrale : il faut s'assurer que, dans chaque commune, il y aura une majorité stable. Dès lors, faisant fi des principes essentiels de la représentation proportionnelle, le P.S. ne s'encombre plus de principes : on adaptera les choses. Un seuil minimal de 10 % ? Un boni aux listes ayant atteint plus de 50 % des votes valables ? Un deuxième tour ?

Où est la proportionnelle dans tout cela ? N'importe quel démocrate est en droit de se le demander. Et, par démocrate, j'entends celui qui choisit de privilégier l'intérêt des gens à l'intérêt partisan. Dans cette perspective, je me situe carrément *dans le camp de ceux qui, le 10 mai* 1981, se sont prononcés en faveur de M. François Mitterrand. Quel peut être aujourd'hui le souhait de ces démocrates ? Voter pour Mitterrand, cela signifiait voter contre le maintien des inégalités. De toutes les inégalités, même électorales.

Comment dès lors comprendre les volontés du P.S. sinon comme celles d'un parti devenu *majoritaire* et qui veut le rester quel qu'en soit le prix. Même s'il faut pour cela travestir la loi électorale et se la rendre favorable ?

Je suis socialiste et compte *le rester.* Mais il me faut bien admettre que de telles pratiques n'engagent pas les non-socialistes à le devenir. Le premier principe, pour un socialiste, c'est de penser à celui qui ne l'est pas. Le premier principe, pour un socialiste, c'est de faire en sorte que tous, sous le régime socialiste, aient leur chance et qu'en tout cas soit respecté le principe absolu de l'alternance. Sinon, c'est le soviétisme ou le nazisme.

Alors, je ne comprends pas. Pourquoi faut-il des règles aussi absurdes que celles des 10 % ou des 5 % (déjà en vigueur en Allemagne fédérale ou en France lors des élections européennes) ? Pourquoi, sinon pour nier l'existence de certaines minorités, gênantes ou non.

La volonté populaire

Je me suis toujours posé la question de savoir et de comprendre comment des démocrates pouvaient en venir au point de chercher toutes les combines pour nier l'existence de minorités. A force de chercher, je ne trouve toujours aucune justification. Sinon partisane. Je suis de gauche et j'aimerais forcément que la gauche fût majoritaire non seulement dans chaque commune française, mais partout en Europe occidentale et dans le monde. Mais pas au prix de la négation des autres.

Pour en revenir à la France, faites fi du gaullisme et de son scrutin majoritaire. Et rétablissez la proportionnelle intégrale. Certes, elle comporte ses inconvénients. Mais quel *système électoral n'en amène pas ?* La proportionnelle intégrale a du moins l'avantage de respecter intégralement la volonté populaire. Et le peuple, c'est la base. En tout cas, pour un socialiste, et surtout si les *choix de ce peuple ne correspondent* pas à nos choix personnels.

Monsieur le président de la République, messieurs et mesdames les députés socialistes, ne devenez pas gaullistes et montrez *aux* Français que vous voulez protéger autre chose que vos propres intérêts.

(*) Secrétaire parlementaire au Sénat belge.

RECTIFICATIF. — Le numéro de téléphone de la Mission pour le collège international de la philosophie que nous avons indiqué au bas de l'article de Danièle et Alain Guillerm (*le Monde* du 2 juillet, page 2) est erroné. Il faut appeler le 634-35-35, poste 634.

Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DE LA GUERRE AU LIBAN

Les deux envoyés spéciaux du gouvernement français, MM. Gutmann et Bruno Delaye, arrivés dimanche à Damas venant de Beyrouth, devaient passer la journée de ce lundi 5 juillet à Amman et revenir dans la soirée dans la capitale syrienne pour s'entretenir avec M. Khaddam, le chef de la diplomatie de Damas. En l'absence de celui-ci, qui était en visite dimanche à Abou-Dhabi, les émissaires français ont été reçus par MM. Al Charek, ministre d'Etat aux affaires étrangères, et Kaddour, vice-ministre des affaires étrangères.

Les conversations ont bien entendu porté sur le Liban, mais M. Gutmann a souligné qu'elles marquaient le premier contact officiel franco-syrien après l'attentat de la rue Marbeuf et la crise entre les deux pays qui a suivi. « Les gouvernements des deux pays, a-t-il dit, ont le désir et la capacité d'engager un dialogue politique sur certains problèmes concrets. »

● A BEYROUTH-OUEST, après de violents duels qui ont opposé pendant une partie de la nuit de dimanche à lundi l'armée israélienne aux « forces communes » palestino-progressistes dans la banlieue Sud, les unités de Jérusalem s'efforçaient, selon l'agence palestinienne Wafa, d'atteindre l'aéroport international. Le piège s'est désormais totalement refermé sur les Palestiniens, mais aussi sur les Libanais, musulmans et chrétiens restés à l'Ouest en dépit de la menace d'un assaut.

Jusqu'à maintenant deux points de passages avaient été maintenus ouverts, M. Béchir Gemayel se refusant à prendre une trop lourde responsabilité vis-à-vis de ses compatriotes musulmans, alors qu'il est le seul candidat en lice pour l'élection présidentielle. Les blindés israéliens qui ont bloqué samedi ces points de passage agissent apparemment avec l'autorisation des milices phalangistes qui ne se sont pas opposés à leur entrée dans le *secteur chrétien*.

● A TEL-AVIV, un porte-parole militaire israélien a annoncé dimanche que des militaires seraient affectés à la sécurité des villages druzes dans la région du Chouf, où la tension entre cette communauté et les phalangistes est très vive. Selon le correspondant militaire de la radio israélienne, de « nombreux » soldats syriens de la Force arabe de dissuasion d'origine druze ont déserté pour aller aider leurs frères druzes libanais menacés par les milices kataëb.

● A MOSCOU, la « Pravda » a affirmé lundi que le « Grand Israël » usait des mêmes méthodes que la « Grande Allemagne » et tentait de résoudre le « problème palestinien » de la même manière que les nazis ont résolu le « problème juif ». Pour l'organe du parti communiste soviétique, Israël vise à l'extermination totale des Palestiniens et fait preuve d'une particulière « cruauté », « brûlant au napalm des innocents » ou, au mieux, « les envoyant dans des camps de concentration ». Cette assimilation du sionisme au nazisme par la presse soviétique n'est pas nouvelle.

En affirmant que les événements au Liban avait déjà fait quinze mille morts et plus de cinquante mille blessés, la « Pravada » avait évoqué dimanche l'« ombre du IIIe Reich ». Quelques jours plus tôt, l'organe des jeunesses communistes « Komsomolskaya Pravda » se demandait comment « les survivants des camps nazis pouvaient donner l'ordre d'exterminer d'autres peuples ». — (A.F.P.-A.P.)

Près de cent mille personnes ont manifesté à Tel-Aviv en faveur de la paix

Jérusalem. — Sans l'avouer expressément, le gouvernement de M. Begin, *sur l'insistance des* Etats-Unis, a accordé un nouveau délai aux négociateurs qui, à Beyrouth, tentent d'éviter un assaut israélien sur le réduit palestinien. *« L'option militaire reste envisagée, il s'agit de la dernière chance pour une solution diplomatique. »* C'est ce que l'on disait, le lundi 5 juillet, dans les milieux proches du gouvernement après la réunion la veille du conseil des ministres, à laquelle ont assisté pour la première fois les principaux chefs de file du parti travailliste, dont M. Begin recherche de plus en plus le soutien pour maintenir l'idée d'un *« consensus national »*. De nouveau on parle de *« plusieurs jours »* et même d'une *« semaine »*.

De notre correspondant

Le directeur général du ministère des affaires étrangères, M. David Kimche, s'est rendu à Beyrouth, le 3 juillet, où il a rencontré l'émissaire américain, M. Philip Habib, et vraisemblablement différents dirigeants libanais. Dans son rapport au cabinet, il aurait indiqué qu'il y avait des signes encourageants qui permettent de penser que les pourparlers en cours pourront aboutir. Le président du parti travailliste, M. Shimon Pérès, en quittant le conseil des ministres, s'est montré résolument optimiste et a déclaré : *« Il y a de bonnes chances de parvenir à un accord. »*

Cependant, le gouvernement a annoncé qu'il rejetait toutes les propositions faites par l'O.L.P. Le cabinet de M. Begin refuse pour l'instant un retrait, même symbolique, de l'armée israélienne autour de Beyrouth et continue d'exiger le départ de *« tous les terroristes »*. Dimanche soir, M. Begin a déclaré sur un ton ferme : *« Nous n'accepterons pas qu'un seul terroriste puisse rester au Liban. »* Il paraît évident que le gouvernement a décidé de resserrer l'étau autour de Beyrouth-Ouest.

D'autre part, le camp de la paix en Israël paraît s'être soudain renforcé. Près de cent mille personnes ont manifesté contre la guerre le 3 juillet dans les rues de Tel-Aviv, là où une semaine plus tôt vingt mille personnes s'étaient déjà rassemblées dans le même but. Cent mille, le chiffre est considérable eu égard au nombre de la population juive en Israël (trois millions quatre cent mille). Le mouvement La paix maintenant a retrouvé l'audience qu'il avait après sa création dans les années 1978-979, lorsqu'il accusait le gouvernement de M. Begin de ne pas jouer le jeu de la paix avec l'Egypte et dénonçait la politique d'implantation dans les territoires occupés.

A cette époque, au même endroit, le mouvement avait réuni au moins une fois une foule aussi nombreuse. Mais aujourd'hui, l'événement est sans doute plus surprenant, car jamais pareille manifestation n'avait eu lieu en Israël en « temps de guerre ».

« Plus de guerre »

« Sharon démissoin ! », *« Plus de guerre ! »*, *« Laissez une chance à la paix ! »*, tels étaient les principaux slogans des manifestants qui se pressaient samedi sur la vaste esplanade de la place des Rois-d'Israël. Parmi eux se trouvaient beaucoup de réservistes en permission ou récemment libérés, qui ont revendiqué le droit de contester la politique gouvernementale, précisément parce qu'ils en subissent les *« conséquences »* en risquant leur vie. Ils ont affirmé qu'ils n'acceptaient de se battre *« que pour la défense du pays »*.

Dans l'assistance chacun se rappelait que c'était un groupe d'officiers de réserve qui avait été à l'origine de la fondation du mouvement en avril 1978, un mois après la première invasion du Sud-Liban.

Pendant la réunion du conseil des ministres, M. Begin a affirmé que le gouvernement, *« fort de la confiance de la nation et de la Knesset »*, ne tiendrait compte *« d'aucune manifestation »*. Des membres du cabinet ont évoqué l'éventualité de poursuites contre les soldats et officiers qui, alors qu'ils sont encore en service, dénoncent l'action de l'armé. Le seul fait d'avoir provoqué immédiatement une discussion au sein du gouvernement est considéré par les dirigeants de La paix maintenant comme un premier succès.

Plusieurs observateurs israéliens notent cependant que les promoteurs du mouvement doivent connaître leurs limites, car, au cours des deux dernières années La paix maintenant avait presque disparu, et auparavant il n'avait jamais semblé être en mesure d'influencer réellement l'attitude du gouvernement pas plus que celle de l'opposition travailliste. Là est le problème : les protestations des militants de La paix maintenant paraissent ne pas pouvoir avoir de prolongements sur la scène parlementaire, car *l'opposition y est* actuellement profondément divisée et une grande partie d'entre elle soutient plus ou moins le gouvernement.

La paix maintenant ne peut pour l'instant qu'encourager les « colombes » travaillistes, troubler les hésitants et diminuer l'assurance dont faisaient preuve jusqu'à présent M. Begin et le ministre de la défense, M. Sharon. Par ailleurs les contestataires peuvent continuer d'aggraver les doutes et les questions qui se posent dans l'opinion publique israélienne à propos d'une guerre dont les résultats politiques ne sont pas tous évidents, tant s'en faut.

Une guerre qui coûte cher

Une guerre qui a déjà duré *plus d'un mois*, qui a coûté jusqu'à maintenant 2,5 milliards de dollars (selon le président de la commission parlementaire des finances), soit environ 12 % du Produit national brut, et qui oblige l'état-major à envisager la prolongation des périodes de réserve et du temps de service des appelés.

D'autre part, les Israéliens s'inquiètent vivement des difficultés que rencontre l'armée à l'arrière du front. Les poches de résistance existent toujours au Sud-Liban. Le 27 juin, un sous-officier a été tué lors d'une attaque à la roquette contre un camion militaire près de Damour ; le 3 juillet, huit soldats ont été blessés par l'explosion de deux mines, l'une non loin de Tyr, l'autre aux abords de Saïda. A proximité de cette ville, un accrochage a eu lieu quand une patrouille a découvert plusieurs fedayin qui se cachaient dans une maison.

Selon un communiqué du porte-parole de l'armée, un dirigeant du Fath, Azmi Zaïr, se trouvait parmi eux. *Il aurait été responsable*, les années précédentes, de plusieurs opérations de commando en Israël. Il a été tué dans la fusillade. Enfin les troupes israéliennes, dans les régions du Chouf et du Metn, ont de plus en plus de mal à éviter des incidents violents entre Libanais druzes et chrétiens. L'état-major a été obligé à plusieurs reprises, la semaine dernière, de rappeler à l'ordre les miliciens phalangistes qui, dans ce secteur, se livrent à des règlements de compte.

Pour augmenter le malaise, les protestations de La paix maintenant ont été ces derniers jours aggravées par les récentes prises de position hostiles au gouvernement de Begin dans la diaspora. Alors que le premier ministre et le ministre des affaires étrangères, M. Shamir, au retour de leurs voyages, l'un à Washington, l'autre à Paris, s'étaient déclarés certains de l'appui « unanime » des communautés juives aux Etats-Unis et en France, la publication dans le *New York Times* d'un texte rédigé par de nombreuses personnalités juives américaines et surtout l'appel lancé par MM. Mendès-France, Goldmann et Klutznick (*le Monde* du 3 juillet) ont achevé de semer la confusion, notamment dans les rangs de la majorité.

Ce dernier appel a été largement repris dans la presse israélienne, de même que les réactions de M. Yasser Arafat (*le Monde* daté 4-5 juillet). Mais il n'y a pas eu de commentaire, ni dans les éditoriaux ni dans les propos des personnalités politiques de Jérusalem, ce qui semble être un signe d'embarras.

Certains Israéliens ont toutefois révélé que si l'attitude de *M. Mendès France n'était pas* surprenante, et encore moins celle de M. Goldmann, vieil adversaire de M. Begin, qu'il n'a jamais cessé de critiquer comme ses prédécesseurs travaillistes au gouvernement, celle de M. Klutznick était plus *« inattendue »* et aussi *« inquiétante »*, car on sait que M. Klutznick tient une place importante dans les milieux politiques juifs américains.

Mais l'attention du public israélien a été surtout retenue par la polémique qui s'est engagée à propos de la rencontre, le 3 juillet, entre MM. Arafat et Uri Avneri, ancien député à la Knesset et dirigeant du parti Shelli. Cet entretien a déclenché un tollé général, même dans les rangs de l'opposition. Le mot « trahison » a été souvent prononcé dimanche — l'ouverture d'une procédure judiciaire est réclamée par le Likoud, — même si plusieurs journaux ont pris la défense de M. Avneri en faisant remarquer qu'il n'avait fait que son devoir de journaliste, puisqu'il s'agissait de recueillir une interview pour l'hebdomadaire *Haolam Haze*, qu'il dirige.

Un « tournant historique »

Cependant, M. Avneri lui-même, qui dans le passé a eu plusieurs fois des entretiens avec les représentants de l'O.L.P., n'a pas laissé de doute sur le véritable objectif de son initiative. Il a souligné que son entrevue avec le président de l'O.L.P. représentait un *« tournant historique »*, car elle montrait la volonté de l'O.L.P. de faire un jour la paix avec Israël.

M. Avneri n'a pas voulu dévoiler le contenu exact de la conversation, dont il réserve la primeur à ses lecteurs, mais il a déclaré : *« L'ironie — et c'est l'un des éléments positifs de cette guerre au Liban — réside dans le fait que l'O.L.P. est maintenant vraiment indépendante pour la première fois, les principaux ennemis de contact entre l'O.L.P. et Israël étant les Syriens et les Libyens, soutenus par l'Union soviétique. Maintenant cette influence n'existe plus. »* M. Avneri a ajouté que M. Arafat lui avait fait comprendre qu'il espérait que les *« forces de paix »* en Israël tireraient la *conclusion de cet entretien que* l'O.L.P. était prête à un accord. Toutefois, M. Avneri a précisé qu'il n'était porteur d'aucun message de la part de M. Arafat pour les dirigeants israéliens.

Alors que depuis le début de la guerre au Liban la situation était relativement calme en Cisjordanie et à Gaza, des incidents violents se sont produits au cours de la journée du dimanche 4 juillet dans plusieurs localités, notamment à Ramallah et à Naplouse. Dans cette dernière ville, deux *jeunes manifestants ont été tués* lors d'une fusillade déclenchée par les forces de l'ordre israéliennes. Une fois de plus, l'armée prétend que les soldats n'ont fait que *« tirer en l'air »*. A Jérusalem-Est et dans les principales villes de Cisjordanie, une grève partielle, décidée par le Mouvement national, a été suivie.

FRANCIS CORNU.

● *Mme Jane Fonda et son mari, M. Tom Hayden*, sont arrivés vendredi 2 juillet en Israël *« pour se rendre compte par eux-mêmes des perspectives de paix dans la région »*. M. Hayden, candidat au Sénat américain, craint que la désignation de M. Georges Shultz comme nouveau secrétaire d'Etat ne soit le signe des *« intentions du président de placer les intérêts saoudiens, les intérêts de la monarchie antidémocratique et de ses alliés, au-dessus de ceux du démocratique Israël »*. — *(Reuter.)*

● *L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe*, réunie à Dublin, a condamné *« l'invasion massive »* du Liban par Israël et demandé le retrait de toutes les forces au Liban, à l'exception de celles des Nations unies. Dans sa résolution adoptée à une majorité écrasante, elle invite les gouvernements membres du Conseil de l'Europe à consentir *« un effort humanitaire exceptionnel »* en faveur des réfugiés libanais et palestiniens. — *(A.F.P.)*

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES

Les États-Unis s'associent à une résolution demandant à Israël de desserrer l'étau autour de Beyrouth-Ouest

Washington. — Les Etats-Unis se sont joints aux quatorze autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU, dimanche soir 4 juillet, pour demander à Israël de desserrer l'étau autour de Beyrouth-Ouest. Ils *ont néanmoins obtenu* que l'Etat hébreu ne soit pas cité nommément dans cette résolution, votée à l'unanimité. Le Conseil s'était réuni dans l'après-midi, à la demande du délégué jordanien, qui dénonçait un *« génocide »* au Liban.

De notre correspondant

Se référant aux conventions de Genève et de La Haye, le Conseil de sécurité *« appelle au respect du droit des populations civiles, sans aucune discrimination, et désavoue tous les actes de violences commis contre elles »*. Il se déclare *« alarmé par les souffrances continues des populations libanaise et palestinienne au Liban-Sud et à Beyrouth-Ouest »* et réclame le rétablissement de *« facilités vitales comme l'eau, l'électricité, l'alimentation et les fournitures de médicaments, particulièrement à Beyrouth »*.

C'est la sixième fois en un mois que le Conseil de sécurité se prononce sur les événements du Liban. Des résolutions assez vagues réclamant un arrêt des violences avaient été adoptées, unanimement, les 5 et 19 juin. Les Etats-Unis acceptèrent également de s'associer au texte du 6 juin qui demandait le retrait des troupes israéliennes. Mais ils opposèrent deux fois leur veto, le 8 juin et le 26 juin, lorsque le Conseil voulut réaffirmer explicitement cette exigence.

« Tous les efforts de mon gouvernement, a déclaré dimanche *soir le délégué américain*, M. Charles Lichenstein, *visent à mettre fin à ce conflit et à assister le gouvernement du Liban à rétablir sa propre souveraineté et le contrôle entier de son territoire »*.

« Désarmer » l'O.L.P.

En vérité, les *souhaits des* Etats-Unis sont plus complexes et plus contradictoires. On a commencé ici par se réjouir de l'offensive israélienne, qui apparaissait comme un moyen radical de désamorcer l'O.L.P. ; puis l'embarras et l'inquiétude sont allés croissants.

Washington a offert, dès les premiers jours, ses bons offices pour régler le conflit. Ce rôle de médiation lui permettait de justifier son silence. Jusqu'à présent, rien ne doit être dit *« pour ne pas entraver une solution pacifique »*. M. Philip Habib n'a, officiellement, aucun plan pour le Liban : il ne fait que transmettre à Israël et à l'O.L.P. — à travers des intermédiaires — des propositions susceptibles de les intéresser.

L'administration Reagan constate que cette façade n'est guère *convaincante*. *Ceux qui* ne la traitent pas de complice d'Israël s'étonnent de sa passivité devant les initiatives de M. Begin. Ayant pris ce risque, elle est condamnée à réussir sa médiation et à *« désarmer »* l'O.L.P. au Liban pour ne pas perdre sur tous les tableaux.

Les Israéliens ont été clairement avertis par Washington qu'ils seraient lâchés en cas de grande offensive sur Beyrouth-Ouest. Cela voudrait dire une condamnation publique, peut-être même des sanctions. L'administration Reagan serait prête, en revanche, à fermer les yeux si, après un nouvel échec des négociations, l'armée israélienne se contentait d'initiatives plus restreintes, comme des bombardements ou la prise d'un camp palestinien.

Washington et Jérusalem ne sont pas d'accord sur l'avenir de *l'O.L.P. On estime ici que cette* organisation doit exister : c'est le seul moyen d'empêcher les Palestiniens de basculer dans l'extrémisme, et de parer une nouvelle vague d'intégrisme musulman. Certains membres de l'administration Reagan, et non des moindres, songent même à associer indirectement l'O.L.P. aux futures négociations sur l'autonomie palestinienne entre l'Egypte et Israël. Ils estiment, en effet, que les principaux intéressés — les Palestiniens — doivent être intégrés de manière crédible dans ce processus. D'où la nécessité de faire appel sinon à des membres de l'O.L.P., du moins à des sympathisants de cette organisation.

Les Etats-Unis ne *désespèrent* pas de convertir M. Begin à leurs vues. Ils comptent pour cela sur deux éléments : d'une part, les pressions économiques et les me*naces de non-fourniture de maté*riel militaire ; d'autre part, le débat de fond sur l'avenir de l'Etat hébreu qui — croit-on ici — ne manquera pas de s'ouvrir à Jérusalem dès le rapatriement des troupes du Liban.

ROBERT SOLÉ.

Les pays arabes ne renoncent pas à l'espoir de voir l'U.R.S.S. jouer un rôle actif

L'apparente passivité de l'U.R.S.S. face aux événements du Liban, critiquée par plusieurs dirigeants palestiniens, ne semble guère avoir fait perdre au monde arabe l'espoir de voir le Kremlin jouer un rôle actif dans la solution du conflit. Paradoxalement, en effet, la diplomatie soviétique pourrait bien s'imposer, en dépit de son extrême réserve, comme le seul recours de poids face à l'alliance américano-israélienne.

Une délégation du comité ministériel restreint de la Ligue arabe a, en tout cas, quitté Koweït pour Moscou, dimanche 4 juillet. Formée par les ministres koweïtien et marocain des affaires étrangères, Cheikh Sabah Ahmad al Sabat et M. Mohamed Boucetta, elle comprend aussi M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P. Le comité restreint, qui a terminé ses *travaux vendredi à Taëf*, en Arabie Saoudite, a également décidé l'envoi de délégations dans les autres pays membres du Conseil de sécurité (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis et Chine) pour obtenir leur appui à la cause arabe dans l'affaire du Liban. M. Farouk Kaddoumi était attendu lundi soir à Paris.

Parallèlement, le roi Fahd d'Arabie Saoudite s'est entretenu dimanche soir, à Taëf, avec le président Hafez el Assad de Syrie, en présence du prince héritier Abdallah Ben Abdelaziz, du prince Sultan, ministre de la défense et de l'aviation, et du prince Saoud el Fayçal, ministre des affaires étrangères.

D'autre part, M. Abdo Yamani, *ministre saoudien de l'information*, a déclaré samedi que la visite de M. Béchir Gemayel a eu lieu, *« après d'intenses consultations, avec le président Sarkis et le premier ministre démissionnaire, M. Wazzan... et ne peut être interprétée comme si l'Arabie Saoudite favorisait une partie contre l'autre »*. Il a également souligné la nécessité *« de préserver l'intégrité territoriale du Liban »*.

Pour sa part, la presse syrienne a violemment dénoncé, dimanche, certains pays arabes *« plus dangereux que le sionisme raciste lui-même et qui s'emploient à rechercher les moyens d'éloigner les Palestiniens du Liban et non les envahisseurs israéliens »*. Elle souligne aussi que *« ceux qui œuvrent secrètement au désarmement de la résistance palestinienne... ne savent pas qu'ils sont en train de détruire la première ligne de défense de leurs pays »*.

Kadhafi : « Suicidez-vous »

La Lybie a également fait es déclarations sévères. Elle a notamment condamné les travaux du comité restreint de la ligue arabe, qui a *« démontré son incapacité à entreprendre toute action concertée »*. Quant au colonel Kadhafi, il a adressé un message aux dirigeants de l'O.L.P., déclarant notamment : *« Je vous conseille de vous suicider plutôt que d'accepter l'humiliation, car votre suicide glorifiera la cause palestinienne pour les générations à venir et votre sang sera le carburant de la révolution devenue inévitable de l'océan Atlantique au Golfe... Il est honteux, même inadmissible, quel qu'en soit le prix, que l'on accorde à l'ennemi le privilège de négocier notre droit à l'existence, à Beyrouth ou ailleurs sur l'ensemble du territoire libanais, car l'ennemi pourrait ainsi s'arroger le droit de vous pourchasser jusqu'au bout du monde. »*

Répondant dimanche à un message qui lui a adressé le président Reagan, le chef de l'Etat égyptien, *M.* Hosni Moubarak, souligne, selon l'agence Mena, *« la nécessité de lever le siège devant Beyrouth et d'œuvrer en faveur d'un règlement rapide du problème palestinien »*.

Le roi Hassan II du Maroc a également lancé dimanche, à l'occasion de la fête nationale américaine, un pathétique appel à M. Reagan pour qu'il œuvre en faveur de la paix au Proche-Orient conformément aux *« vertus pronées par des Américains tels que George Washington et Abraham Lincoln »*.

Enfin, à la suite d'une suggestion faite vendredi par M. Yasser Arafat, le Koweït a donné dimanche son accord à la convocation d'une conférence des ministres des affaires étrangères des pays de l'Organisation de la conférence islamique, qui prepareraient un sommet chargé d'examiner la situation engendrée par la situation au Liban.

A la suite de ces différentes réactions, la *Pravda* laisse entendre dimanche que l'attitude de certains pays arabes envers Israël *« et ses protecteurs américains est en train d'évoluer »*. *« Leurs yeux commencent à se dessiler »*, écrit l'organe du P.C. soviétique.

ASIE

Vietnam

Affrété par Médecins du monde

LE « GOELO » A RECUEILLI DEUX CENT SOIXANTE RÉFUGIÉS

Le *Goelo*, navire affrété par Médecins du monde (1), est arrivé au début juillet dans le port de Puerto-Princesa, au sud-est des Philippines, avec à son bord 260 réfugiés vietnamiens recueillis en haute mer. Ils seront hébergés dans des camps avant de recevoir asile en France. Ce chiffre s'ajoute à celui des 398 « boat people » déjà sauvés par l'aviso français *Balny Balny*. Mais il n'a pas obtenu (*le Monde* des 18, 20-21 juin et 1er juillet). La plupart des réfugiés recueillis par le *Goelo* étaient dans une situation sanitaire déplorable

A l'origine, le *Goelo* devait opérer de concert avec le « Balny ». Mais il n'a pas obtenu à temps l'autorisation des autorités de Singapour de débarquer les réfugiés. Le *Goelo* a donc entrepris sa mission au moment où la seconde rotation du « Balny ». Singapour n'a jamais acceptés de recevoir — même temporairement — plus de quelques centaine de réfugiés indochinois à la fois. Pour poursuivre sa mission, à un moment où, avec la mousson, la mer devient de plus en plus mauvaise, Médecins du monde a besoin de recevoir un soutien d'urgence. Sinon, le *Goelo* devrait interrompre ses activités dès le mois d'août.

(1) Médecins du monde, 17, rue du Fer-à-Moulin, 75005 Paris.

L'ÉVOLUTION DE LA GUERRE AU LIBAN

Le temps devenu enjeu...

(Suite de la première page.)

Le blocus n'a pas semé la panique escomptée : pas le moindre bouchon sur la corniche Mazraa pour fuir la disette. Au musée, pourtant, l'assaillant laissait grande ouverte la voie qui mène au salut, murant seulement celle qui conduit droit vers la nasse. Les seuls vrais mécontents étaient encore à l'est, empêchés de retourner en secteur assiégé faire un état des lieux ou voir quelques parents.

Huit jours de guerre psychologique et voilà qu'on se pressait pour entrer dans les quartiers maudits. Quatre blindés, au beau milieu de l'après-midi, ont vite fait taire trop d'insolence.

Beyrouth-Ouest est donc désormais bouclée. Son ravitaillement est refoulé aux « frontières » et, de l'Est, on lui a fermé les robinets de l'eau et de l'électricité. Mais la ville n'en a point sourcillé : nulle cohue dans les supermarchés et des queues ordinaires aux portes des boulangeries. Le lait et les légumes vont vite manquer, mais les Beyrouthins ne paraissent pas croire ainsi leur sort à jamais scellé.

Autour des immeubles de standing, les générateurs ronronnent et l'on se presse autour de la télé pour le match du Mundial, rageant seulement des parasites qui inondent l'écran : on capte encore mal Israël, canal obligé depuis qu'une escouade de Syriens a eu la fâcheuse idée d'occuper les locaux du relais satellite nécessaire à Télé-Liban. Dans les ruelles populeuses de Basta, l'agitation n'est que coutume. Les provisions sont faites et rien ne saurait, dans ces touffeurs humides, déranger les joueurs de tric-trac attablés aux balcons.

Indifférence ? La ville ne semble pas y croire ou s'être déjà résignée, fataliste et sûre « *d'en avoir vu d'autres* ». La menace est pourtant bien réelle. Car si les nouvelles du jour, venues de Jérusalem ou des antichambres beyrouthines, éloignent le spectre d'un assaut, tout indique en revanche qu'Israël entend bien renforcer sa pression. Les duels d'artillerie ont d'ailleurs repris dans la banlieue sud et les blindés israéliens avancent lentement du côté de Hay-El-Selloum, à l'est de l'aéroport.

Mais c'est surtout le blocus imposé désormais à l'ouest de la capitale qui risque de compromettre les progrès enregistrés ces derniers jours pour conjurer le pire. Le premier ministre, M. Chafic Wazzan, refuse lui-même de se rendre à Baabda — lieu de toutes les tractations — « *tant que la libre circulation entre l'Est et l'Ouest ne sera pas rétablie* ». L'affaire, confiée aux bons soins de M. Philip Habib, l'émissaire américain au Proche-Orient, paraît bien mal engagée.

Elle a, en tout cas, vite refroidi les plus optimistes qui, dimanche à l'aube, pensaient déjà que « *l'essentiel était acquis* ». Au cours de la nuit, en effet, M. Yasser Arafat avait enfin signé et resigné, et remis à M. Saeb Salam, le vieux leader sunnite, un document qui établissait clairement le principe de son départ de Beyrouth avec les dirigeants de l'O.L.P. et ses combattants.

Les propositions de M. Arafat

Un accord en bonne et due forme. Mais, très vite, les officiels libanais invitaient tout le monde à plus de réserve et de prudence. Il ne s'agissait, à les entendre, que d'un « *aide mémoire de formulation vague* » dont le contenu avait été oralement transmis à M. Habib. Le premier ministre lui-même parlait seulement d'un « *ensemble de remarques* », mais ajoutait, plus encourageant, que « *la situation était devenue bien meilleure* ». « *Nous avons à présent*, assurait-il, *des principes clairs de règlement dont l'exécution nous mettra sur la voie du salut.* »

Les propositions palestiniennes tiendraient en fait en six points essentiels :

1) Désengagement des forces en présence et mise en place d'une force internationale en « *tampon* ». Ce rôle pourrait être dévolu, selon l'O.L.P., à la FINUL, qui comprend un contingent français fort de mille cinq cents hommes ;

2) Départ pour Damas des leaders et combattants palestiniens à bord d'avions ;

3) Déploiement de l'armée libanaise à Beyrouth-Ouest pour ramasser les armes, aidée en cela par la force internationale ;

4) Maintien de deux brigades armées palestiniennes sous commandement libanais, stationnées loin des frontières d'Israël et dont le départ s'opérerait en même temps que celui des troupes syriennes et israéliennes ;

5) Maintien à Beyrouth d'une permanence politique de l'O.L.P., ainsi que de ses bureaux d'information et d'aide sociale ;

6) Garanties de sécurité pour les civils palestiniens demeurant au Liban.

« *Nous sommes ainsi tout près d'une solution* », affirmait dimanche, M. Saeb Salam en feuilletant la copie du manuscrit posé sur son bureau. « *L'essentiel est d'abord que tous soient d'accord pour le recours à une force internationale, et je crois que M. Habib se montre très réceptif à ces propositions. Mais tout doit être graduel et il nous faut du temps...* »

C'est justement ce facteur temps qui semble désormais au cœur de la bataille. « *Chaque jour qui passe est un point pour Arafat* », explique l'un des rares diplomates restés à Beyrouth-Ouest. « *Il a attendu trois semaines avant de lâcher une signature qui rend maintenant plus difficile l'assaut final. Comment le justifierait-on alors que le principe du départ palestinien est donné pour acquis ?* » Le temps « gagné » a, il est vrai, vu germer et se développer une opposition à la guerre en Israël même, et fait aussi mûrir, ailleurs, l'idée qu'il y aurait grand péril à achever politiquement une résistance palestinienne battue sur le terrain militaire.

C'est là l'essentiel du message qu'est venu apporter à Beyrouth M. Francis Gutmann, envoyé spécial du chef de l'Etat français, qui a quitté dimanche Beyrouth pour Damas « *plutôt confiant sur les progrès à court terme* ». Après avoir jugé « *inadmissible l'agression israélienne alors qu'il n'y avait ni urgence ni légitime défense* », M. Gutmann a expliqué qu'il « *serait aujourd'hui très dangereux d'ajouter un moins politique au moins militaire subi par l'O.L.P.* » « *Le contraire*, a-t-il ajouté, *serait même beaucoup plus raisonnable.* »

L'émissaire français qui a rencontré M. Arafat lors de sa visite à Beyrouth-Ouest a néanmoins démenti que Paris s'apprêtait à accorder une « *pleine reconnaissance* » à la centrale palestinienne, comme le bruit en courait à Beyrouth. « *L'O.L.P.*, a-t-il conclu, *est sûrement l'organisation la plus représentative mais nul ne peut prétendre en la matière au monopole total.* »

Dimanche après-midi, la capitale assiégée accueillait comme un nouveau répit les conclusions du conseil des ministres israéliens et les déclarations de M. Shimon Pérès. Dans les états-majors palestiniens on mettait le refus des propositions faites le matin même par M. Yasser Arafat au compte de l' « *arrogance naturelle de Begin et de Sharon* ». Mais on affirmait en même temps que la négociation pourrait désormais durer des semaines.

Illusion ? L'armée israélienne ausi a bien compris que le temps devenait enjeu.

DOMINIQUE POUCHIN.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LES FORCES BRITANNIQUES AUX MALOUINES détiennent encore 535 militaires argentins, en majorité des officiers, parmi lesquels le général Mario Menendez, gouverneur de l'archipel après l'invasion argentine du 2 avril, a annoncé le samedi 3 juillet un porte-parole de la Croix-rouge. — *(A.F.P.)*

Maroc

● ATTAQUE DU FRONT POLISARIO CONTRE SMARA. Rompant la trêve observée depuis six mois, le Front Polisario a attaqué samedi matin 3 juillet la ville de Smara, capitale religieuse du Sahara occidental, a annoncé l'agence marocaine MAP. Elle précise que les assaillants ont subi de lourdes pertes en hommes et en matériel, tandis que les Marocains ne déplorent que sept morts et vingt blessés. Pour sa part, le Polisario affirme avoir fait cent cinquante morts et blessés marocains et détruit trente véhicules. — *(Corresp.)*

Pologne

○ UN HELICOPTERE POLONAIS TRANSPORTANT TROIS FUGITIFS, un couple et un enfant, s'est posé dimanche matin, 4 juillet, en Autriche, près de Langenzersdorf, à 20 kilomètres au nord de Vienne. Pour atteindre le territoire autrichien, l'appareil, un hélicoptère agricole provenant de Nysa, près de Wroclaw, a dû survoler la Tchécoslovaquie. — *(A.F.P.)*

Portugal

● LES QUATRE MILITANTS DU PARTI REVOLUTIONNAIRE DU PROLETARIAT en prison depuis 1978 ont interrompu leur grève de la faim le samedi 3 juillet. Les deux leaders de cette organisation d'extrême gauche, Mme do Carmo et M. Carlos Antunes, ont considéré en effet que la plupart de leurs revendications avaient été satisfaites. — *(Corresp.)*

Sri-Lanka

● ARRESTATION DU PIRATE DE L'AIR qui avait détourné un avion d'Alitalia. — M. Sepala Ekanayaka, qui avait détourné la semaine dernière un appareil italien entre New-Delhi et Bangkok, a été arrêté samedi 3 juillet par la police de Colombo. Selon la police, il sera inculpé d'extorsion de fonds, et le gouvernement étudie une demande d'extradition adressée par l'Italie. — *(A.P., Reuter)*.

Suisse

● LA FEMME ET LE FILS DE VICTOR KORTCHNOI, vice-champion du monde d'échecs, sont arrivés à l'aéroport de Zurich dimanche matin après une brève escale à Vienne. Accueillis par de nombreux amis, ils n'ont rencontré Victor Kortchnoi que dans la soirée, celui-ci était retenu en Alsace par un tournoi. — *(A.F.P., A.P.)*

AMÉRIQUES

Mexique

CANDIDAT DU PARTI GOUVERNEMENTAL

M. Miguel de la Madrid est proclamé vainqueur de l'élection présidentielle

M. Miguel de la Madrid, candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (P.R.I.) au pouvoir, a été proclamé vainqueur de l'élection présidentielle du dimanche 4 juillet par le ministère mexicain de l'intérieur, ce lundi 5 juillet. Selon les premières informations, il semble que la participation électorale ait été beaucoup plus importante que prévu et certains partis d'opposition ont fait état de plusieurs cas de fraude et de manipulation. La retransmission des matches de la Coupe du monde de foobal avait été suspendue pour limiter les abstentions.

Un économiste diplômé de Harvard

Solide, sérieux, discret, apparemment hostile à tout excès et à toute emphase, jeune encore — *il n'a que quarante-sept ans*, — M. Miguel de la Madrid, qui succédera selon toute vraisemblance, le 1er décembre 1982, à M. Lopez Portillo, a d'abord la réputation d'un expert en matière économique et financière. Il a fait des études à Harvard. Sa première originalité est donc d'être le premier président mexicain diplômé d'une grande université américaine.

C'est un signe des temps. Bien que le Mexique, fidèle à la ligne « révolutionnaire » imprimée au début de ce siècle, continue de manifester un nationalisme chatouilleux à l'égard du trop puissant voisin du nord, les relations profondes entre les Etats-Unis et le Mexique sont de plus en plus solides.

Le Mexique est devenu l'un des premiers partenaires économiques et commerciaux des Etats-Unis et il est aussi — record peu enviable — le pays en voie de développement le plus endetté, battant le Brésil sur ce terrain. C'est une réalité dont M. de la Madrid devra tenir compte. Le plan économique en vingt-huit points qu'il a défini pendant sa campagne *électorale à Leon, le 25 mai, illustre* ce souci.

« *La stratégie de développement que préconise*, a-t-il précisé à cette occasion, *marquera un changement de style et de direction. Elle sera basée sur le réalisme avec des objectifs sociaux.* » Il a souligné la nécessité d'un contrôle renforcé sur les emprunts extérieurs du pays, beaucoup trop lourds à son avis, et il modifiera sans doute les objectifs d'une « expansion à tout prix », caractéristique du sexennat de M. Lopez Portillo, au profit d'une plus grande maîtrise de l'inflation et d'une réduction progressive des déficits budgétaires.

L'emploi, priorité fondamentale

Lutte contre l'inflation et en faveur de l'emploi, décentralisation et guerre à la corruption, ce fléau endémique de la vie publique mexicaine : tels étaient les principaux objectifs que M. Miguel de la Madrid avait, d'autre part, définis au cours d'un entretien qu'il nous avait accordé *pendant sa campagne électorale dans* le Tamaulipas, à la frontière avec les Etats-Unis. « *La priorité fondamentale, c'est l'emploi*, affirmait-il avec force. *Le Mexique est un pays de très forte natalité et chaque année un million de Mexicains arrivent sur le marché du travail. Au cours des six dernières années, nous avons créé près de cinq millions d'emplois. Il faut continuer et même accroître cet effort indispensable. L'autre grand combat concerne la lutte contre l'inflation. Le défi des prochaines années, c'est le retour à une activité économique normale avec un taux d'inflation en régression continue et des créations d'emplois satisfaisants.* »

« *Il nous faut*, ajoutait-il, *modérer la croissance de la demande en adoptant un ensemble de mesures fiscales, monétaires, tout en adaptant les dépenses publiques à des sources saines de financement. Il faut jouer à la fois sur la demande et sur l'offre...* »

Il est significatif que M. de la Madrid soit très discret sur l'utilisation des richesses pétrolières du Mexique. L'une des causes — mais pas la seule — de la crise actuelle (marquée en février dernier par une spectaculaire dévaluation du peso mexicain) est sans doute un optimisme excessif des dirigeants confrontés depuis six ans à un boom pétrolier sans précédent (la production a atteint 2,4 millions de barils/jour). Pemex, la société nationale des pétroles mexicains, a procédé à des investissements très lourds, et l'économie de la nation est d'une manière générale devenue trop dépendante de l'or noir. Il faut s'attendre dans ce domaine-clé à un effort sérieux de rationalisation et de plus grande prudence.

Une campagne électorale qui a conduit M. de la Madrid dans les bourgades les plus reculées et les plus abandonnées de la fédération mexicaine lui a permis de prendre conscience des énormes disparités sociales et régionales. « *Nous avons*, dit-il, *une économie mixte. Des secteurs modernes, très développés, à la pointe de la technologie et d'autres, parfois à quelques kilomètres seulement, qui relèvent d'une société primitive et traditionnelle.* »

M. de la Madrid pense que le développement du Mexique s'est concentré « *dans la partie centrale du pays* ». « *Les trois grands pôles de développement sont l'aire métropolitaine de Mexico, les régions de Monterrey et de Guadalajara. Dans ces trois zones se trouve l'essentiel de l'activité économique, financière et industrielle. Ceci était jusqu'à présent justifié. Mais cette centralisation excessive a contribué à la création d'une société déséquilibrée, inégale. Nous ne pourrons pas continuer à nous développer au rythme actuel si nous n'engageons pas résolument un processus de décentralisation et de régionalisation. Dans tous les domaines.* »

Le Mexique des présidents Echeverria et Lopez Portillo a joué un rôle nouveau, important et positif en politique étrangère. Les relations avec Cuba ont été maintenues malgré la « guerre froide » entre Washington et La Havane. Le Mexique a pris fait et cause pour les sandinistes contre la dictature Somoza, et il continue de préconiser une solution politique, et non militaire, pour les conflits en Amérique centrale, conflits qui le touchent directement et dangereusement. Rien n'indique, et M. de la Madrid nous l'a confirmé avec force, qu'il y aura des changements significatifs dans la politique étrangère mexicaine pendant son sexennat (1), bien que le *contentieux traditionnel avec les* Etats-Unis (commerce, droits de pêche, statut des travailleurs illégaux) et la nécessité de tenir compte d'une plus grande dépendance mexicaine à l'égard de Washington devraient, dans ce domaine aussi, contraindre M. de la Madrid à davantage de « réalisme ».

MARCEL NIEDERGANG.

(1) M. Bernard Sepulveda, jeune et brillant diplomate, nommé ambassadeur du Mexique aux Etats-Unis en mars dernier, sera très probablement *le premier ministre des relations extérieurs du gouvernement de* M. Miguel de la Madrid.

El Salvador

SUICIDE OU ACCIDENT ?

Le président Antonio Guzman est mort

M. Antonio Guzman, président de la République Dominicaine, est mort dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 juillet à Saint-Domingue. Il était âgé de soixante et onze ans. Il devait transmettre ses pouvoirs le 16 août prochain à M. Jorge Blanco, élu à la présidence le 16 mai. M. Guzman avait été lui-même élu le 27 juillet 1978. Il était membre, comme son successeur, du Parti révolutionnaire dominicain (P.R.D.), une formation liée à l'Internationale socialiste.

Les premières informations faisaient état d'un « suicide » de M. Guzman. C'est la thèse de l'accident qui était retenue officiellement ce lundi 5 juillet à Saint-Domingue. Après s'être entretenu avec son gendre, M. Jose Maria Hernandez, ministre de la présidence, vers minuit, le président aurait quitté son bureau pour se rendre dans la salle de bains. Un seul coup de feu a été *entendu*. Transporté dans un hôpital militaire de la capitale, M. Guzman est mort à l'aube.

Le vice-président, M. Jacobo Majluta, a aussitôt prêté serment comme président provisoire et il a rencontré les chefs des forces armées. La passation des pouvoirs devrait avoir lieu comme prévu le 16 août.

Un démocrate sincère

Riche propriétaire terrien de la région de Santiago, au nord du pays, M. Antonio Guzman était un *démocrate sincère qui avait* été ministre de l'agriculture dans le gouvernement Juan Bosch, en 1963. Le renversement de Juan Bosch par les militaires avait marqué ce modéré hostile à tous les extrémismes et qui était devenu le leader du Parti révolutionnaire dominicain (P.R.D.) alors que M. Juan Bosch devait lui même quitter cette formation qu'il jugeait trop prudente dans ses orientations de politique étrangère.

M. Guzman avait opté pour de bonnes relations avec les Etats-Unis, dont l'intervention militaire en République Dominicaine, en 1965, avait pourtant suscité une radicalisation des formations politiques de ce pays.

Membre d'une commission de médiation chargé de préparer les élections de 1966, après la « guerre civile » de 1965, M. Guzman, candidat à la présidence, avait été battu par le Dr Joaquin Balaguer, ancien ministre du dictateur Trujillo. M. Balaguer l'emportait de nouveau en 1966. Membre du Parti révolutionnaire depuis 1961, *M. Guzman l'emportait enfin* à l'élection présidentielle de 1978 grâce, en partie, à une intervention des Etats-Unis et de l'Internationale socialiste qui mettaient en garde les militaires contre toute tentation d'intervention dans le processus électoral.

M. Guzman déjouait une nouvelle tentative de coup d'Etat en 1979 et libéralisait la vie politique (suppression de la censure de presse et de l'emprisonnement pour délit d'opinion). Mais l'aide économique des Etats-Unis n'a pas suffi à atténuer les effets d'une sévère récession économique.

Le cyclone David, qui fit mille deux cents morts en septembre 1979, a aggravé une situation déjà préoccupante en raison de la chute des cours du sucre sur le marché international (les exportations de sucre représentent près de la moitié des ressources en devises de la République Dominicaine).

● *Le leader de l'opposition salvadorienne reçu par M. Mitterrand.* — Le président de la République a accordé une audience, mercredi 30 juin, à M. Guillermo Ungo, président du Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.), qui regroupe l'opposition de gauche au Salvador.

République Dominicaine

La guérilla paralyse les transports dans l'est du pays

San-Salvador *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*. — Un peu plus de trois mois après les élections législatives du 28 mars, les guérilleros ont accru leurs opérations ces derniers jours. La situation est surtout critique dans l'est du pays, où la circulation des autobus reliant villes et villages était pratiquement interrompue par la campagne de destruction systématique du matériel de transport entreprise par le Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.). Une centaine d'autocars, de camions et de voitures particulières ont été détruits.

La radio du F.M.L.N. a d'autre part accusé, dimanche 4 juillet, les troupes honduriennes d'avoir franchi la frontière pour donner la chasse aux guérilleros dans le nord du département de Morazan, à environ 120 km à l'est de la capitale. 2 000 soldats honduriens participeraient, selon *Radio-Venceremos*, à une tentative d'encerclement, conjointement avec l'armée salvadorienne, des guérilleros implantés dans cette région. A ce sujet, Mgr Arturo Rivera y Damas, archevêque de San-Salvados, a lancé une mise en garde contre le risque grandissant d'une internationalisation du conflit. Il a également révélé que le pape Jean-Paul II lui avait fait part de son désir de se rendre au Salvador.

Un haut responsable salvadorien a indiqué à l'A.F.P. que le gouvernement du président Magana cherchait à entrer en contact avec la guérilla pour parvenir à une solution négociée. Malgré les démentis du général Garcia, ministre de l'intérieur, et du major d'Aubuisson, président de l'Assemblée nationale, il semble que des tentatives aient eu lieu, sans succès, par l'intermédiaire de Panama et de Cuba.

Swissair exprime sa reconnaissance à tous les hommes d'affaires qui l'ont réélue première compagnie du monde en 1981*, bien qu'elle n'ait toujours que deux classes à leur proposer: la première classe et la classe économique.

Ainsi, les hommes d'affaires qui partagent leur temps entre ciel et terre doivent avoir réalisé que Swissair ne pouvait encore créer quelque chose qu'elle a depuis toujours: la classe pour hommes d'affaires.

Que peut-on faire de plus pour satisfaire un homme d'affaires que de lui proposer de choisir sa place préférée dès la réservation? Que peut-on faire de plus pour qu'il soit parfaitement à l'aise que de supprimer un fauteuil par rangée dans les avions gros-porteurs? Ou de mettre à sa disposition un casier qu'il puisse fermer pour ses bagages à main afin de laisser à ses jambes tout l'espace désiré?

Que peut-on faire de plus élégant à bord de nos long-courriers que de proposer, sur un menu joliment imprimé, deux menus au choix et de les servir dans de la porcelaine? Et, depuis le 1er juin, accompagner le tout de vins de qualité gracieusement offerts.

Chez nous, cette classe pour hommes d'affaires s'appelle simplement «classe économique». Le résultat réjouissant du dernier sondage prouve une fois encore que l'on ne saurait comparer la classe économique de Swissair à d'autres classes économiques. Par contre, nous savons qu'elle sert d'exemple à d'autres compagnies pour leurs nouvelles classes intermédiaires. Mais notre expérience, elle, ne s'imite pas.

swissair

* Résultat d'un sondage neutre parmi les membres de l'IAPA (International Airline Passengers Association).

DIPLOMATIE

Tous gaullistes !

(Suite de la première page.)

Décision d'autant plus choquante que washington continue de vendre aux Soviétiques des quantités énormes de céréales, plus nécessaires sans doute à leur survie, et à celle de leur régime, que des installations qu'ils parviendront en tout état de cause à acquérir, soit qu'ils les produisent eux-mêmes, soit qu'ils se les procurent auprès des Japonais, grands experts en la matière, et pour qui l'argent n'est pas spécialement odorant.

Une ambition

Poser le postulat de la priorité absolue de l'intérêt national ne suffit pas, bien entendu, à assurer la cohérence, et moins encore l'efficacité, d'une politique. La démission d'Alexander Haig ne s'explique pas seulement par un amour-propre qui s'accommodait mal des ingérences constantes de l'entourage du président — uniformément composé, à ses yeux, d'incapables — dans des affaires qui auraient dû relever exclusivement, *selon lui*, de sa compétence. Son antipathie pour Jane Kirpatrick, le représentant des Etats-Unis à l'ONU sur les Malouines, était patent, tout comme ses désaccords avec Kaspar Weinberger, le secrétaire à la défense, sur le Liban.

Il reste qu'au stade de la conception, l'ambition de l'actuelle équipe américaine est claire et qu'elle reflète une détermination dont les Etats-Unis n'avaient plus, depuis bien longtemps, donné l'exemple. Une anecdote soviétique, rapportée par l'un des participants américains au colloque déjà mentionné, en résume la philosophie.

Ivan, un matin au réveil, annonce à sa tendre épouse qu'il va profiter de son jour de congé pour aller acheter de la viande. Elle lui souhaite bon courage et bonne chance et lui dit : « *A ce soir* ». Quand il arrive devant la boucherie, il y a, ce qui ne saurait surprendre, une queue interminable. Il y prend sagement place, attend toute la journée et finit par entrer dans le magasin. Il demande du bœuf : il n'y en a pas. Alors, du veau : il n'y en a pas davantage. Eh bien ! n'importe quoi, du mouton, du porc, du poulet. Mais il n'y a plus un gramme de viande. Ivan explose : faire la queue toute la journée pour s'entendre dire qu'il n'y a rien, c'est ça le socialisme ? Un policier s'approche : « *Si tu avais dit ça du temps de Staline, camarade, tu aurais été fusillé. Aujourd'hui le régime s'est libéralisé. Je me contente de te coller une amende* ». Ivan rentre chez lui. « *Tu as de la viande ?* » lui demande sa femme. « *Non, ils n'en ont plus. Mais ils n'ont plus, non plus, de munitions...* (1) ».

« *Ils sont dans les cordes ; encore un petit effort et nous les aurons* », aurait dit, de son côté, Ronald Reagan, au moment du sommet de Versailles, à l'un de ses interlocuteurs parisiens. Visiblement, c'est dans cet esprit que les Américains abordent les deux négociations sur les armements nucléaires stratégiques et les euromissiles, maintenant engagées avec les Soviétiques. La pagaille économique qui existe à l'Est, la relève qui se fait toujours attendre au sommet, l'incapacité où le Kremlin se trouve de sortir de la double impasse polonaise et afghane, le coût énorme du soutien donné à Cuba, à l'Ethiopie, à l'Angola, au Vietnam, la totale passivité de l'U.R.S.S. devant l'intervention d'Israël au Liban, tout, et jusqu'aux médiocres performances des armes soviétiques aux mains des Irakiens et des Syriens, achève de convaincre les « gaullistes californiens » qu'il faut exercer sur l'adversaire, pour l'amener à résipiscence, le maximum de pression. Des alliés, ils attendent qu'ils les aident à exercer cette pression, en soutenant leur politique dans tous les domaines.

Cet appel à la solidarité n'est certes pas nouveau. Chacun à sa manière, tous les présidents qui ont défilé à la Maison Blanche depuis que les Etats-Unis ont accédé, avec Franklin Roosevelt, à l'empire d'une moitié du monde, ont fait clairement comprendre à leurs partenaires qu'ils attendaient d'eux un soutien sans faille. Quand celui-ci hésitait trop à se manifester, ils ont rarement hésité à taper sur la table ou à pratiquer en coulisse diverses formes d'intimidation et de chantage. Dulles a parlé de « *révision déchirante* » des alliances américaines si la France continuait à s'opposer au réarmement de l'Allemagne. Eisenhower a forcé la Grande-Bretagne à interrompre l'opération de Suez en vendant de la livre. Kennedy et Johnson se sont violemment heurtés à de Gaulle. Kissinger, lorsqu'il était le secrétaire d'Etat de Nixon, a mis le holà, par un seul discours, à une tentative des Européens, furieux d'avoir été tenus à l'écart de la partie diplomatique engagée à propos de la guerre d'Octobre, pour parler « *d'une seule voix* », comme le suggérait Michel Jobert, au grand protecteur.

La nouveauté réside plutôt dans l'attitude des Européens, qui en sont clairement, même si certains hésitent encore à trop le dire publiquement, au stade du « ras le bol ». Et ce serait là, pour de Gaulle, un autre sujet de satisfaction : pour la première fois, les Dix, Britanniques compris, éprouvent le sentiment d'une solidarité européenne plus forte que celle qui les lie aux Etats-Unis. Il paraît qu'on en a entendu des vertes et des pas mûres, à ce propos, entre les murs du dernier conseil européen.

Crise de confiance

La politique vis-à-vis de l'U.R.S.S. n'est, bien entendu, pas seule en cause, même si la plupart des dirigeants européens se trouvent d'accord pour estimer que les Etats-Unis ont du sujet une approche par trop primaire. Les Soviétiques ont montré, dans le passé, une telle capacité d'adaptation à la pénurie que rien ne prouve qu'une aggravation de leur condition économique, surtout si elle était provoquée par un renouveau de la course aux armements, entraînerait nécessairement un assouplissement de leur ligne assouplissement diplomatique. On pourrait tout aussi bien s'attendre au contraire. Non, ce qui est au centre du malaise actuel, c'est une crise de confiance.

Crise de confiance, d'abord, dans une protection militaire dont la plausibilité a sérieusement décru depuis que l'U.R.S.S. est en mesure de dissuader le premier emploi par les Etats-Unis de l'arme nucléaire. Mais aussi dans les hommes. Helmut Schmidt ne cachait pas, il y a quelques années, le peu d'estime qu'il éprouvait pour Jimmy Carter. Il en a autant au service de Ronald Reagan, qui domine si peu ses dossiers que, lorsqu'il intervient dans les sommets internationaux, il récite des textes préparés par ses experts et que son exceptionnelle mémoire d'ancien acteur lui permet d'apprendre par cœur.

Il n'est pas jusqu'à Mrs. Thatcher, la plus proche cependant du président des Etats-Unis par ses convictions, qui ne lui a, à Versailles, dit ses quatre vérités. L'entourage du président — ses Californiens — est fait d'hommes qui n'ont aucune formation particulière en politique étrangère, et c'est vrai notamment de son conseiller pour les affaires de sécurité, William Clark. Les erreurs nombreuses qu'ils ont commises dans leur politique économique ne militent pas, de toute façon, en faveur de la pertinence de leur politique extérieure. Or, des taux d'intérêt à la crise libanaise, en passant par la guerre de l'acier, c'est dans tous les domaines que l'Europe se heurte à la volonté américaine.

Il n'y a là rien de très surprenant. Jacques Ruffié note, à juste titre, dans son *Traité du vivant* (2), paru pour le centenaire de la mort de Darwin, que celui-ci a exercé sur la pensée philosophique et sociale du dix-neuvième siècle une influence qui se poursuit encore de nos jours et qui a paru légitimer aussi bien le « *libéralisme sans frein* » dont se réclament les Etats-Unis qu'un marxisme à ses yeux désormais « *sans espoir* ». « *Nous vivons toujours*, note-t-il, *sur le même principe de la lutte acharnée et de la sélection qui doit ne laisser subsister que les meilleurs.* » C'est la philosophie des nouveaux Américains ; elle ne s'infléchira pas sous l'effet d'un raisonnement ou d'une prédication, mais sous celui des obstacles qu'ils rencontreront. Autant dire que le moment serait singulièrement opportun pour les Européens de passer de la récrimination plus ou moins publique à l'affirmation d'une volonté commune, distincte par définition de celle des Etats-Unis, même si, ce faisant, ils donnaient une satisfaction ultime au général de Gaulle. Et sans doute est-ce un signe des temps que celui qui, aujourd'hui en France, se réclame de son héritage, n'hésite pas à rompre avec un vieux tabou gaulliste pour proclamer la nécessité et l'urgence d'une défense européenne.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Il existe une autre version de cette histoire. En sortant de la boucherie, Ivan décide d'aller tuer Brejnev. Mais quand il arrive au Kremlin, il y a la queue...

(2) Un volume aux Editions Fayard, voir le compte rendu de Jean Bernard dans *le Monde* du 27 mai.

Nominations d'ambassadeurs

M. JACQUES DE LA FERRIÈRE A PRAGUE

Le Journal officiel du mardi 6 juillet publiera la nomination de M. Jacques Gaultier de La Ferrière comme ambassadeur à Prague, en remplacement de M. Pol Le Gourriérec.

[Né en 1923, M. de La Ferrière est breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer et a servi outre-mer avant d'entrer au Quai d'Orsay. Il a été successivement en poste à Sfax, à Karachi, à San-Francisco, à l'administration centrale (information et presse, puis affaires culturelles et techniques), à Budapest et à Tel-Aviv. Premier conseiller à la délégation permanente à l'OTAN (1975), il est ensuite à l'administration centrale (pactes et désarmement) (1979). Il était depuis 1979 secrétaire général adjoint de la défense nationale.]

M. Louis Legendre à Reykjavik

Le même *J. O.* publiera la nomination de M. Louis Legendre comme ambassadeur à Reykjavik (Islande) en remplacement de M. François Desbans.

[M. Louis Legendre, né en 1923 et ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, a commencé sa carrière à la résidence générale au Maroc. Il a été en poste à Copenhague, à Tel-Aviv, à Rangoon, à Berlin, au service des pactes de l'administration centrale, à l'Institut des hautes études de la défense nationale et à Djakarta. Il était sous-directeur du protocole depuis 1976.]

M. Patrick O'Cornesse à Accra

Le même *J. O.* publiera la nominatino de M. Patrick O'Cornesse comme ambassadeur à Accra (*Ghana*) en remplacement de M. Jean Zebrowski.

[Né en 1920, ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Patrick O'Cornesse est entré aux affaires étrangères en 1960. Il a été à Lomé, en poste à Vienne et à l'administration centrale (coopération économique).]

LA FIN DE LA RÉUNION DE L'U.D.E. A PARIS

Les partis de droite européens veulent renforcer leurs liens avec les formations homologues d'Amérique du Nord et du Pacifique

La cinquième conférence annuelle des chefs de partis de l'Union démocratique européenne, qui regroupe des formations *démocrates-chrétiennes, conservatrices et libérales,* s'est achevée samedi 3 juillet en début d'après-midi à l'hôtel de Ville de Paris. MM. Alois Mock (parti populiste autrichien), réélu président de l'U.D.E. à l'unanimité, et M. Jacques Chirac, président du R.P.R., *ont tenu à cette occasion une conférence de presse.*

Cette réunion a été suivie, jusqu'au dimanche soir, d'une « conférence inter-partis » qui a permis aux dirigeants de l'U.D.E. de s'entretenir avec les représentants de l'Union démocratique *du Pacifique, ainsi que ceux de plusieurs grands partis nord-*américains.

Avant de se séparer, les participants à la cinquième conférence de l'Union démocratique européenne avaient assuré M. Chirac *de leur entier soutien dans la contre-offensive qu'il* mène contre le projet gouvernemental de démantèlement politique de la capitale.

La première journée de la réunion de l'UDE avait principalement été consacrée à l'examen de la situation internationale, en particulier sous l'angle militaire, *avec un important discours de* M. Chirac (*le Monde* des 3 et 4-5 juillet. Le maire de Paris est revenu samedi sur un certain nombre d'idées qu'il avait émises à cette occasion, en particulier la création d'une industrie proprement européenne d'armements. Ces suggestions seront examinées ultérieurement par un comité spécial de l'UDE. M. Chirac a également, en réponse à une question, « *condamné sans réserve la signature du contrat de gaz sibérien, qui est une erreur économique et une faute politique* ». Il a insisté sur « *la totale contradiction* » qui existe chez de nombreux Européens « *entre le fait de demander aux Etats-Unis l'essentiel des efforts financiers destiné à assurer notre défense, et celui de continuer, d'autre part, nos petites affaires avec l'Est, au mieux de nos intérêts mercantiles mais au mépris de leurs conséquences politiques* ».

La dominante de la seconde journée, samedi, a été nettement plus économique. Le premier ministre norvégien, M. Kare Willoch, a présenté un long rapport sur le spolitiques économiques et la lutte contre le chômage. Ce dernier point a particulièrement retenu l'attention des délégués, qui ont estimé que la crise du monde occidental pouvait être combattue non par une intervention croissante de l'Etat, mais par « *la libéralisation des forces du marché* » et « *la concurrence, qui doit remplacer les restrictions et la bureaucratie* ». M. Parkinson, président du parti conservateur britannique, a déclaré à ce sujet: « *La France nous offre un éloquent contre-exemple de politique économique, et l'échec de la stratégie socialiste est en train de nous donner un excellent argument que nous utiliserons le moment venu pour notre propre campagne électorale.* » Il avait pris soin, il est vrai, de remercier au préalable le gouvernement français pour son soutien dans l'affaire des Malouines...

L'enjeu pour le R.P.R.

La conférence de l'U.D.E. a également adopté un rapport de Mme Nicole Chouraqui, membre du secrétariat national du R.P.R., sur les syndicats. Ce texte insiste sur l'utilité, pour les organisations ouvrières, de garder toute leur indépendance vis-à-vis des partis politiques. Il préconise en outre « *la participation des salariés à la connaissance et au fonctionnement de l'entreprise* », pour « *ouvrir la voie à une économie de gestion concertée* ». Le R.P.R., en la matière, était manifestement ravi de trouver chez ses partenaires ouest-allemands et autrichiens, les uns avec la gestion et les autres avec la « Sozialpartnerschaft », un répondant — au moins approximatif — à la vieille idée gaulliste de participation.

D'une manière plus générale, M. Chirac *et ses amis tenaient* beaucoup au succès de cette rencontre. Non pas seulement en raison de l'actualité la plus récente, en particulier la préparation d'une législation d'exception contre la capitale, mais aussi pour faire la démonstration que les gaullistes avaient cessé, sur le plan international, d'être idéologiquement isolés.

Les socialistes d'un côté, sans parler des différents partis communistes, mais aussi, de l'autre, les *démocrates-chrétiens* et les libéraux, avaient déjà leurs Internationales respectives. Un peu inclassable en raison de son caractère spécifiquement français (tout comme pour l'Irlande, le Fianna Fail et le Fine Gael) le R.P.R. se voit ainsi, à l'occasion d'une réunion dont il a été le maître d'œuvre, confirmé comme membre à part entière du club des grandes formations de droite. Non seulement d'Europe, mais aussi du monde, si les projets de réunions en commun avec l'Union démocratique du Pacifique et d'Amérique se concrétisent. Avec, cependant, un risque : celui que son image s'en trouve, en *France, davantage tirée vers le* conservatisme.

BERNARD BRIGOULEIX.

Un entretien avec M. Pertini

(Suite de la première page.)

» L'Espagne est sortie depuis peu de quarante ans de fascisme. Si *elle appartenait* à la Communauté européenne, nous pourrions l'aider à consolider sa démocratie. Nous y avons tout intérêt. Moi qui suis un vieux républicain, je suis devenu l'ami personnel du jeune roi Juan Carlos, qui a eu le mérite de conduire le passage de la dictature à la démocratie. Comment laisser ce pays en dehors de la Communauté ? Si une dictature se établissait en Espagne, nous en ferions aussi les frais.

— Comment voyez-vous l'Europe de cette fin de siècle ?

— J'ai toujours été partisan d'une *véritable* unité de l'Europe. Mais en réalité, l'Europe qui a été réalisée au sein de la Communauté *économique* n'est pas vraiment unie. Il existe encore de forts contrastes de caractère nationaliste.

» On parle de l'Europe unie. Mais soyons clair : lorsque, par exemple, lAfghanistan a été envahi, le premier responsable français est allé à Varsovie rencontrer M. Brejnev ; le premier responsable allemand *s'est rendu* à Moscou, non pour parler de l'Afghanistan, mais en pure visite de courtoisie. Franchement, je ne me suis pas associé à ces démarches, j'ai très fermement pris la défense du peuple afghan.

» Les intérêts nationalistes entravent la véritable unité de l'Europe. Le Parlement européen est une Chambre vide, dont les débats ne résonnent ni en Europe ni dans le monde.

» Or, pour moi, le véritable amour de la patrie présuppose l'amour de la patrie des autres. Par exemple, je me suis tout de *suite opposé à l'action d'Israël* au Liban : ce pays doit avoir son indépendance et sa sécurité. Israël, qui, après des siècles, a obtenu une terre et une patrie, doit respecter celles des autres.

» Je suis fier d'être citoyen italien, mais je me sens aussi citoyen du monde.

L'Italie, cible du terrorisme

» Le nationalisme se referme sur lui-même, sur ses égoïsmes. Il a été le père naturel du fascisme et du nazisme. C'est pourquoi je rejette le nationalisme porteur de guerres. Une véritable Europe unie, au-dessus des nationalismes, avec un Parlement qui fonctionnerait véritablement, et ferait sentir sa volonté sur les divers gouvernements européens, pourrait, avec son potentiel culturel, technique et humain, peser sur les deux superpuissances et opérer une médiation.

» Les deux Grands maintiennent l'Europe divisée, et leur affrontement s'est toujours déroulé en fonction du théâtre européen.

— Estimez-vous que la Méditerranée soit particulièrement visée par le terrorisme ?

— Il a frappé la France, l'Allemagne, mais temporairement. Voici deux ans, j'avais affirmé, et fus alors contredit au Parlement par des députés de gauche, que *les « sanctuaires »*, les centres du terrorisme italien, sont à l'étranger. On découvre aujourd'hui qu'il existe des liaisons entre les groupes terroristes. Les armes qu'ils utilisent sont toutes étrangères et non pas italiennes.

» Le terrorisme s'est développé en Italie parce que ce pays forme un pont de l'Europe vers l'Afrique et le Proche-Orient. Que ce pont saute, et c'est la paix de tout le bassin méditerranéen et même du monde qui est en cause. *Voilà pourquoi l'Italie a été le point* de mire des terroristes.

» Ils étaient convaincus de pouvoir exploiter le mécontentement réel. Incontestablement, il y a un mécontentement diffus (chômage, salaires, insuffisance du logement, du système sanitaire). Si la manœuvre avait réussi, nous aurions eu une tragédie politique, mais le peuple a été en fait une barrière contre le terrorisme.

» Après la découverte du corps d'Aldo Moro, quatre cent mille personnes se sont retrouvées sur la place Saint-Jean. De là l'échec du terrorisme, qui n'a pas eu prise sur le peuple italien.

— Indépendamment de tout parti, que représente pour vous l'idée socialiste ?

— Le socialisme est fondé sur la liberté et la justice sociale. Pas de vrai socialisme sans liberté ni de vraie liberté sans justice sociale. Si, à moi qui suis socialiste depuis l'âge de dix-huit ans, on proposait les réformes sociales les plus radicales au prix de la liberté, je les refuserais car je ne pourrais renoncer à celle-ci.

» L'idée socialiste est peut-être davantage que par le passé liée à celle de liberté. Que cela plaise ou non à certains gouvernements, la liberté fait son chemin, même dans des pays d'Amérique latine.

» Autre exemple : le cas du P.C. italien ; s'il y a un désaccord que je crois sincère entre lui et l'Union soviétique, c'est sur l'idée de liberté (à propos de la Pologne ou de l'Afghanistan).

— Ce voyage représente aussi des retrouvailles personnelles avec Paris ?

— Oui. J'aime y venir. L'Orient a été le berceau des religions, la Grèce celui de la philosophie, Rome celui du droit, mais le phare de la liberté s'est allumé à Paris, et cela pour tous les hommes. Paris et la France ont été très généreux pour tous les exilés, pour tous les persécutés par le fascisme. Leur hospitalité a été vraiment affectueuse. Et cela, je ne puis l'oublier.

Propos recueillis par
JACQUES NOBÉCOURT
et **PHILIPPE PONS.**

Saint-Just au Quirinal

Un jour où Rome avait été irrité par Paris — cela arrive souvent, — M. Sandro Pertini, qui était alors président de la Chambre, lança cette boutade à l'ambassadeur de France : « Si votre président s'est choisi Louis XIV pour modèle, alors moi je prendrai Saint-Just. » Apocryphe ou non, le trait porte bien, à cette différence près que M. Pertini est difficilement imaginable en pourvoyeur de la guillotine.

Un Saint-Just ou un compagnon de Garibaldi, qui aurait suspendu sa chemise rouge auprès de l'emblème national, dans le cabinet de travail qui fut celui des rois, de plain-pied avec le parc, au bout du long bâtiment du Quirinal. Un révolutionnaire, un résistant, et peut-être le dernier homme d'Etat de l'Europe actuelle qui puisse invoquer vingt ans de combats et de prison pour ses idées.

Lorsqu'il fut élu président de la République, le 8 juillet 1978, par 832 voix sur 995 votants, un peu par surprise, beaucoup par nécessité, Sandro Pertini fut le premier à ne pas se méprendre sur la portée de sa désignation. Et d'une solution tactique, il fit la restauration d'un principe en utilisant au mieux les pouvoirs limités du chef de l'Etat.

Avocat, né en 1896 dans la banlieue de Gênes, militant du parti socialiste dès sa démobilisation en 1918, il s'engagea dans la lutte contre Mussolini à partir de 1922. Condamné pour un libelle antifasciste en 1925, puis une seconde fois pour avoir fait évader en Corse son maître à penser, Filippo Turati, grand doctrinaire du socialisme italien, il fut contraint d'émigrer en France. Il lava des taxis à Levallois-Perret, fit le maçon à Nice. Ne supportant pas l'exil, il rentra en Italie en 1927, y fut capturé et condamné à quinze ans de détention. Sept ans de prison, puis la relégation dans les îles jusqu'à la libération, en août 1943.

Arrêté de nouveau par les Allemands à Rome à la fin d'octobre 1943, condamné à mort, il s'évade de la prison et gagne le nord, où il dirigera des maquis et assumera la charge de secrétaire général du parti socialiste reconstitué.

Sa longue carrière politique dans l'après-guerre demeurera celle d'un journaliste, directeur de l'Avanti à deux reprises, sénateur et député de Gênes depuis 1953, président de la Chambre de 1968 à 1976. Cette relative mise à l'écart des postes de responsabilité dans le parti tient sans doute à ce que Sandro Pertini ne fut jamais un chef de courant, et que son allégeance socialiste, sa conviction idéologique, tenaient plus de la foi que du calcul et des ambitions.

L'âge venu, M. Pertini devint progressivement un symbole, dans la mesure même où son destin se dessinait sans qu'il voulût en forcer le trait. Il incarnait la place de la Résistance dans l'histoire italienne. Sa vivacité, sa spontanéité, ne lui faisaient pas que des amis. Du moins fut-ce finalement l'intégrité de toute son existence qui justifia son élection au Quirinal.

Très soucieux, derrière son humour, des égards dus à sa vie et à sa charge, très conscient de la portée politique des mots qui paraissent lui échapper et font parfois de gros remous, M. Sandro Pertini s'est révélé un scrupuleux gardien de la Constitution. Sachant très bien qu'il faudrait du temps pour rectifier les déviations nées de l'usage, il a su imposer un esprit — celui d'une laïcité sans calcul — et la restauration du Parlement contre les partis. C'est en ce sens qu'en désignant M. Giovanni Spadolini à la tête du gouvernement, voilà un an, M. Sandro Pertini a marqué une date cruciale dans l'histoire de l'Italie républicaine.

J. N.

EUROPE

Grèce

M. Papandréou attend de son gouvernement remanié une plus grande efficacité économique

De notre correspondant

Athènes. — *Sans procéder* à des changements radicaux, M. Papandréou vient de remodeler son équipe gouvernementale afin de la rendre plus homogène et plus efficace, en premier lieu sur le plan économique. Ce remaniement, qui a quelque peu tardé, n'a finalement pas eu l'ampleur que certains espéraient ou redoutaient.

Pragmatique, M. André Papandréou sait que les prochaines élections municipales seront au rendez-vous que son parti ne saurait manquer. Or les Grecs sont actuellement beaucoup plus préoccupés par les problèmes socio-économiques que par les jeux de la politique. C'est donc sur le plan économique que la bataille doit être livrée, si les nouveaux dirigeants veulent préserver en temps voulu un crédit déjà passablement entamé.

L'inflation, la récession, le chômage, les conflits sociaux, entretiennent une morosité que les adversaires de M. Papandréou tentent d'exploiter. Et, à droite, certains milieux ont l'espoir de voir une *« guerre des casseroles »* sonner le glas de l'expérience socialiste en cours.

Après le remaniement, le tout est de savoir dans quelle mesure la nouvelle formation gouvernementale répondra à l'attente du premier ministre. Au cours de ses *huit premiers mois de mandat,* M. Papandréou a enregistré un certain nombre de défaillances et de faux-pas, montrant qu'une partie du personnel socialiste, fort brillant dans l'opposition, ne l'était plus suffisamment dans la gestion des affaires publiques. Il se pose donc un problème de cadres compétents et responsables, car le premier ministre ne peut répondre à lui seul à toutes les exigences du pouvoir. On observe à cet égard que M. Papandréou coiffe le Conseil de politique économique, mais aussi le Conseil gouvernemental de politique étrangère et de défense nationale.

D'autre part, de trop fréquents conflits d'autorité et de compétence au sein des différents ministères contraignent le premier ministre à jouer un rôle d'arbitre, mais aussi à prendre des décisions ne relevant pas directement de ses attributions normales. Enfin, les instances supérieures du parti socialiste panhellénique (PASOK) ayant toujours tendance à s'immiscer dans les affaires gouvernementales, la tâche de M. Papandréou est particulièrement ardue. Son prestige et son autorité devraient cependant lui permettre de surmonter encore bien des obstacles.

MARC MARCEAU.

Voici la composition du second gouvernement de M. Andréas Papandréou, après le remaniement du samedi 3 juillet. Nous ne publions ci-dessous que la liste des ministres, auxquels s'ajoutent vingt-sept secrétaires d'Etat.

Premier ministre et défense nationale : M. Andréas Papandréou.

Affaires étrangères : M. Yannis Haralambopoulos.

Economie nationale : MM. Gerassimos Arsenis (1) et Ioannis Pottakis, ministre adjoint (2).

Présidence du conseil : M. Agamamnon Koutsgiorgas.

Intérieur : M. Georges Gennimatas.

Travaux publics : M. Akis Tsohatzopoulos.

Justice : M. Georges-Alexandre Mangakis (1).

Education et cultes : M. Apostolos Kaklamanis (2).

Finances : M. Dimitris Koulourianos (1).

Agriculture : M. Constantin Simitis.

Culture et sciences : Mme Mélina Mercouri.

Cadre de vie : M. Anastase Tritsis.

Energie et ressources naturelles : M. Evangelos Kouloumbis (1).

Recherche et technologie : M. Georges Lianis (1).

Commerce : M. Georges Moraitis (2).

Travail : M. Evangelos Yannopoulos.

Santé : M. Paraskevas Avgerinos (1).

Sécurité sociale : M. Elefterios Verivakis (1).

Transports : M. Nicolaos Akritidis (2).

Ordre public : M. Ioannis Skoularikis.

Marine marchande : M. Georges Katsifaras (2).

Grèce du Nord : M. Vassilis Inzes.

(1) Nouveau ministre.
(2) Membre du précédent gouvernement ayant changé d'attributions.

Allemagne fédérale

Selon « Der Spiegel », une quarantaine de personnalités politiques auraient reçu des subsides d'un groupe industriel

De notre correspondant

Bonn. — Une nouvelle « affaire » vient-elle d'éclater en République fédérale ? C'est ce qu'affirme l'hebdomadaire *Der Spiegel* : une quarantaine de personnalités politiques auraient touché des subsides du très important groupe industriel et financier Flick ; une enquête a été ouverte. Parmi les politiciens mis en cause se trouvent aussi bien le président du S.P.D., M. Willy Brandt, que le président de la C.D.U., M. Helmut Kohl, et même l'ancien président de la République, M. Walter Scheel.

Les révélations du *Spiegel* sont toutefois accueillies avec beaucoup de prudence ou même de scepticisme. Que le groupe Flick ait « soigné » certains partis et hommes politiques n'est guère douteux. Depuis plusieurs mois déjà, une enquête est en cours afin d'établir si l'actuel ministre de l'économie, le comte Lambsdorf, et M. Matthöfer, qui détenait à l'époque le portefeuille des finances, ainsi que d'autres politiciens libéraux et sociaux-démocrates, ont profité des largesses du groupe industriel. Il y a quelques années, ce groupe avait bénéficié d'une importante exonération fiscale lors de la vente des actions de Daimler-Benz qu'il détenait.

Cette enquête, si l'on en croit le *Spiegel*, a permis de découvrir une liste de subventions sur laquelle figureraient des noms très connus. M. Willy Brandt a catégoriquement démenti avoir jamais touché un sou du groupe Flick, de même que l'ancien président Scheel.

L'affaire n'est pas éclaircie pour autant. En effet, certains des bénéficiares mentionnés sur la « liste Flick » reconnaissent qu'ils ont touché des subsides du groupe. Le président de la C.D.U., M. Kohl, précise que cette somme a été déclarée régulièrement au fisc avant d'être remise à l'organisation du parti chrétien-démocrate. Le chef de la C.D.U. dans le Land de Hesse, M. Dregger, se souvient lui aussi d'avoir, il y a quelques années, bénéficié d'une telle subvention électorale. La liste intéressant les enquêteurs ne paraît donc pas totalement inexacte. Une hypothèse provisoire est que certains employés du groupe Flick aurait pu puiser eux-mêmes dans la caisse noire et justifier ces « prélèvements » en les attribuant à des partis politiques.

JEAN WETZ.

AFRIQUE

LE VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

Succès et échecs d'une révolution

Le vingtième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, ce lundi 5 juillet, ne donnera donc lieu à aucune festivité, le président Chadli Bendjedid ayant voulu ainsi manifester la solidarité du pays avec les peuples libanais et palestinien. La portée de ce geste est soulignée par le soin apporté depuis un an aux préparatifs et par la valeur que l'équipe dirigeante accordait à la célébration de ce « moment-symbole ».

Dans une lettre adressée à « El Djeich », la revue de l'armée, le chef de l'Etat souligne la nécessité pour l'Algérie, afin de « défendre et appuyer toutes les causes justes de par le monde », de disposer d'une « armée (...) capable de réagir avec succès à toute velléité d'agression extérieure ». En outre, il a envoyé dimanche trois émissaires porteurs de messages adressés à une vingtaine de chefs d'Etat africains, favorables pour la plupart à la République arabe sahraouie démocratique, pour les inciter à participer au sommet de l'O.U.A. prévu à Tripoli début août.

par PAUL BALTA

Depuis vingt ans, peu de pays au monde ont suscité autant de débats, voire de controverses, que l'Algérie. Sa guerre de libération lui a valu d'être admirée dans le tiers-monde et même d'en devenir un des chefs de file, mais nombre de pays occidentaux ont longtemps éprouvé de la méfiance à son égard. En outre, ce qu'on a appelé *« l'expérience algérienne de développement »* est un *« modèle »* pour les uns, un *« anti-modèle »* pour les autres. La réalité, est à la fois plus complexe et plus nuancée.

Le visage qu'offre l'Algérie d'aujourd'hui est très différent de celui qu'elle avait en 1962. Bouleversée par une guerre de près de huit ans, héritière d'une économie extravertie conçue par rapport à la métropole et en fonction d'un million de colons européens, l'Algérie de 1962 est une société inégalitaire, forte de dix millions de musulmans. C'est aussi une société massivement rurale, dont le revenu annuel par habitant n'excède pas 2 000 francs (20 000 francs de l'époque). Une société analphabète de culture arabo-berbère dans laquelle 10 % seulement d'enfants d'âge scolaire vont à l'école. Une société qui, une fois partis les « pieds-noirs », se retrouve pratiquement sans cadres techniques et administratifs, mais avec une équipe dirigeante forgée de et par la lutte armée (*le Monde* du 3 juillet).

En 1982, l'Algéie, malgré les erreurs commises et les zones d'ombre qui y subsistent, a opéré sa mue. Elle est passée à l'ère de l'industrialisatino. Sa population a doublé et compte 65 % de moins de vingt-cinq ans qui n'ont pas connu la guerre, les plus jeunes étant scolarisés dans une proportion oscillant entre 75 % et 95 % selon les régions. C'est une Algérie arabisée mais dans laquelle les Berbères réclament le droit de préserver et de pratiquer leur culture, tandis que vingt fois plus d'enfants apprennent le français qu'au temps de l'Algérie française. Paradoxe : bien que le gouvernement refuse d'admettre le bilinguisme et la francophonie, l'Algérie est le deuxième pays francophone du monde, avant le Zaïre, qui est plus peuplé, il est vrai, mais moins alphabétisé.

Le pouvoir politique s'est considérablement renouvelé. A l'exception de M. Rabah Bitat, président de l'Assemblée populaire nationale, les « chefs historiques » sont morts, à la retraite ou réfugiés à l'étranger, comme MM. Hocine Aït Ahmed et Mohamed Boudiaf. Certains des plus proches collaborateurs de Boumediène, comme M. Abdelaziz Bouteflika, chef de la diplomatie algérienne de 1963 à 1979, et M. Belaïd Abdesselam, père de la nationalisation des hydrocarbures en 1971 et de la mise en place des *« industries industrialisantes »* ont été écartés du pouvoir il y a deux ans...

Trois hommes, trois styles

Trois hommes — trois styles différents — ont présidé aux destinées de ce pays : « MM. Ben Bella, Boumediène, M. Benjedid. Le premier a été le plus romantique, le second le plus idéologue, le troisième le plus pragmatique.

M. Ben Bella a lié son nom à l'autogestion — celle des grands domaines agricoles abandonnés par les colons — mais ce fut un des « mythes » tenaces de l'Algérie indépendante, l'expérience ne pouvant pas réussir parce que, selon le mot de son successeur, l'environnement socio-économique n'était pas propice. De l'indépendance au 19 juin 1965, date à laquelle il a été renversé et détenu jusqu'en octobre 1980, il n'avait pas réussi à empêcher l'anarchie.

Organisateur de l'A.L.N. (Armée de libération nationale) qui devint l'A.P.N. (Armée populaire nationale) à l'indépendance, Boumediène sera le véritable artisan de l'Algérie actuelle. Il a la passion de l'Etat qu'il veut d'autant plus structuré et puissant que le colonisateur français n'a cessé d'en nier l'existence. Il a un côté « jacobin » et centralisateur, et croit, comme de Gaulle, que le nationalisme est le ressort des peuples de la deuxième moitié du vingtième siècle. On a dit qu'il a voulu faire de l'Algérie *« la Prusse du Maghreb »* et le fédérateur de la région. Mais a-t-il été le seul Algérien à caresser ce rêve ?

« L'Algérie, aimait-il à nous dire, *est le plus cartésien des pays arabes. »* Ce qui est sûr, c'est qu'elle est un des rares Etats du tiers-monde à avoir, dès le 1er novembre 1954, systématiquement défini son action dans des proclamations. Boumediène a poursuivi la tradition en poussant aussi loin que possible la *« théorisation »* de l'expérience algérienne. Ainsi ont vu notamment le jour sur le plan intérieur les chartes de la commune, de la réforme agraire, de la gestion socialiste des entreprises, etc. couronnées par la Charte nationale de 1976. Sur le plan extérieur, il lancera et exposera en avril 1974 à l'ONU l'idée du nouvel ordre international. Fondé sur le droit à la nationalisation et sur la foi dans le transfert des technologies, ce texte est en quelque sorte une charte suggérant ce que devraient être les rapports entre pays industrialisés et pays en développement sur les plans économique, culturel, juridique etc., etc.

Au niveau théorique, Boumediène, aidé par une petite équipe volontariste, croit qu'il est possible de passer rapidement à marche forcée du sous-développement au stade industrialisé. Il pense aussi que les investissements massifs sont un moyen d'y parvenir, alors que c'est une condition nécessaire mais non suffisante. Sachant que les possibilités agricoles sont limitées (pour 90 % la superficie du pays est formée de déserts), l'industrialisation proclamée *« priorité des priorités »* est censée être la « locomotive » qui entraînera l'agriculture.

Cette stratégie, accompagnée par un effort colossal de scolarisation et de formation, a partiellement réussi mais avec de nombreuses bavures, et en engendrant une série de nouvelles contradictions. Beaucoup d'usines trop grandes et difficiles à gérer ne fonctionnent qu'à 30 ou 50 % de leur capacité. Malgré les proclamations, l'agriculture a non seulement été négligée — et il sera très difficile de remonter la pente avec des paysans dont la moyenne d'âge est de cinquante ans, — mais encore sacrifiée au profit de l'industrie (*le Monde* daté 4-5 juillet). En outre, pour favoriser cette dernière, le pouvoir a ignoré, jusqu'à une période récente, divers secteurs sociaux, comme l'habitat, ainsi que la menace démographique qui grignote les acquis. La jeunesse, avec ses problèmes et ses exigences, constitue la grande inconnue de demain.

De plus, l'objectif de l'indépendance économique que le pouvoir s'était fixé est loin d'être atteint. Certes, les richesses naturelles du pays et l'ensemble de l'appareil économique sont aux mains de l'Etat, qui a nationalisé tous les intérêts étrangers. Il n'en demeure pas moins que l'Algérie est plus que jamais dépendante des ventes de pétrole et de gaz, qui représentent la quasi-totalité des exportations — contrairement à ce qui était prévu — et dont les bénéfices financent les importations de biens d'équipement, les produits de consommation courante et le déficit alimentaire sans cesse croissant.

Les dirigeants constatent aussi que le transfert de technologie est loin d'être une panacée. En effet, dans bien des cas le pouvoir s'est aperçu qu'il eût mieux valu aller moins vite et tenter d'assimiler la modernité à partir du fonds culturel de la société algérienne. Dans d'autres, — et ce n'est qu'un corollaire, — le pouvoir prend conscience qu'avec la technologie il importe un modèle culturel qui n'est pas forcément compatible avec le socialisme et l'islam. Comment dès lors concilier authenticité et modernité ?

Un certain autoritarisme

Autre problème : l'élévation du niveau de vie et de culture a engendré des tensions et des exigences nouvelles. La création et le renforcement de l'Etat ont été accompagnés d'un certain autoritarisme alors que la population souhaite obtenir plus de démocratie et une meilleure circulation de l'information. Parallèlement, les retombées du développement ont favorisé la naissance d'une bourgeoisie d'affaires de plus en plus exigeante, qui a tendance à conclure des alliances avec la bourgeoisie terrienne et celle des technocrates.

Sur le plan politique et idéologique, le F.L.N. — que Boumediène avait maintes fois qualifié de *« corps sans âme »* — demeure le parti unique et la plus haute instance du pays, du moins théoriquement, alors que nombre de pays voisins, au fur et à mesure de leur développement, s'orientent vers le multipartisme. De même, le socialisme demeure-t-il l'option fondamentale du pays. Mais il s'agit d'un socialisme tempéré par la Méditerranée qui vise à la fois à accroître la puissance de l'Etat et à instaurer une plus grande justice sociale. Boumediène insistait sur son caractère scientifique ; ses successeurs, plus pragmatiques, font une plus grande place au secteur privé et semblent voir dans le socialisme moins un objectif en soi qu'un moyen de parvenir à *« une vie meilleure »*, selon le mot d'ordre du dernier congrès du F.L.N.

L'évolution de ces dernières années a également donné naissance à d'autres phénomènes. La vague d'intégrisme qui déferle sur le monde musulman semble, en Algérie, à la fois s'inscrire dans la tradition des « puritains du Maghreb » et constituer une réaction contre l'embourgeoisement et « l'occidentalisation » des couches aisées de la population. Parallèlement, la revendication culturelle berbère n'aurait sans doute pas été aussi forte si la scolarisation avait été moins intense et l'arabisation mieux conçue.

On ne peut ignorer non plus la question de la femme. D'aucuns ont vu dans le code de la famille, discuté cette année par l'Assemblée nationale un renforcement des courants conservateurs. Pourtant, que le chef de l'Etat ait fait retirer le projet tendrait à prouver qu'il a été sensible au poids croissant des « modernistes » tant chez les femmes que chez les hommes. C'est une donnée qui mérite d'être prise en considération.

Ainsi, vingt ans après l'indépendance, l'Algérie doit-elle relever nombre de défis, mais ces derniers sont très différents de ceux de 1962, après cent trente-deux ans de présence française. Bien que certains des obstacles à surmonter soient considérables et que l'Algérie ait adopté, sur la scène internationale, un profil bas, le pays ne manque pas d'atouts pour y faire face grâce à ses acquis. Parmi ceux-ci, la réconciliation entre Paris et Alger, n'est pas le moindre : la France, considérant qu'un échec de l'expérience algérienne de développement serait un peu son échec, est, en effet, résolue à concourir à son redressement.

Seychelles

Le « procès des mercenaires » se déroule dans le respect des procédures judiciaires

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — *« Je regrette d'avoir pris part à cette opération honteuse contre le président bien-aimé des Seychellois. J'ai réalisé que les gens d'ici sont pauvres mais heureux et fiers, qu'ils ne sont les souffre-douleur de personne... »*, cet acte de contrition un peu tardif a marqué jusqu'ici l'un des temps forts du « procès des mercenaires » qui entre lundi 5 juillet à Victoria dans sa troisième semaine. L'accusé, qui fit ainsi amende honorable, s'appelle Martin Dolinchek. Agent des services de renseignements sud-africains ayant pris *« quelques vacances »* pour participer aux préparatifs du coup d'Etat manqué du 25 novembre 1981 contre le régime seychellois, il assure lui-même sa défense. Il est accusé *« d'aide et complicité avec des personnes inconnues ayant commis des actes de guerre »*. Il n'appartenait pas au commando qui attaqua l'aéroport international de Pointe-Larue. Chargé de la « logistique », il était arrivé à Mahé dix jours plus tôt. Seul des six inculpés à plaider non coupable, Dolinchek tient la vedette.

Parmi ces soldats de fortune, quatre plaident coupable du crime de trahison et encourent, comme Dolincheg, la peine de *mort : deux Zimbabwéens,* un Britannique et un Sud-Africain. Le cinquième accusé — également Sud-Africain — reconnaît avoir illégalement importé des armes. Il risque vingt ans de prison. La seule femme inculpée a été relaxée dès l'ouverture du procès et aussitôt expulsée. Le gouvernement de Victoria n'a pas cherché à exploiter politiquement l'épilogue judiciaire de cette ténébreuse affaire en lui donnant l'allure d'un procès à grand spectacle. Le président de la cour suprême a respecté la procédure avec grand soin.

Dans un souci supplémentaire de neutralité, le juge a même demandé aux ambassades à Victoria de ne pas faire circuler parmi le public le rapport publié en mars par l'O.N.U. En effet, selon les conclusions de la commission d'enquête désignée par le Conseil de sécurité, le complot avait été *« préparé et planifié »* en Afrique du Sud.

Sur le fond de l'affaire, Dolinchek et ses compagnons n'ont livré aucune révélation spectaculaire par rapport aux dépositions faites lors du procès des quarante-trois autres mercenaires qui se poursuit devant la cour suprême de Pietermaritzburg, en Afrique du Sud. Selon le chef du commando, le « colonel » Mike Hoare, celui-ci tenait ses armes des autorités de Pretoria. Dolinchek a simplement précisé que certaines des Kalashnikov saisies à l'aéroport avaient été achetées en Roumanie par le magnat saoudien Adnan Kashoggi. Celui-ci avait d'importants intérêts aux Seychelles avant l'arrivée au pouvoir du président Albert René. Son nom fut prononcé — à tort ou à raison — lors de chacun des précédents complots contre le régime. En outre, selon Dolinchek, les services secrets sud-africains avaient donné le feu vert à l'opération.

Quel sort attend Dolinchek et ses coaccusés ? Le souci de protéger l'image de marque d'un archipel réputé pour sa douceur de vivre l'emportera-t-il sur le désir de *« châtier pour l'exemple »* ? *De toute façon,* M. Albert René peut gracier d'éventuels condamnés à mort, ou du moins commuer leurs peines. On n'exclut pas à Victoria que cette affaire se solde par une sorte de « marchandage humanitaire » aux termes duquel les six mercenaires seraient échangés contre trois membres du Conseil national africain condamnés à mort par la justice sud-africaine. En avril, le président seychellois avait demandé par écrit à M. P. W. Botha, premier ministre de Pretoria, d'épargner la vie des trois militants. Dans une réponse conciliante, M. Botha avait promis que son pays prendrait une *« décision appropriée »*. Cette solution permettrait aux deux gouvernements de se sortir au mieux d'embarras.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le Monde

politique

Briser l'unité de la capitale c'est être réactionnaire

nous déclare M. André Fanton

MM. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, et Paul Quilès, député (P.S.) du treizième arrondissement, viennent d'affirmer que M. André Fanton (R.P.R.) a déposé en 1973 un projet de loi proposant une réforme du statut de la capitale *« similaire » à celui qu'envisage aujourd'hui le gouvernement.*

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, l'ancien député de Paris (1) réagit vivement à ces déclarations et affirme : « Je n'ai jamais proposé la mise en place de municipalités de plein exercice dans Paris. » M. Fanton fut, en 1975, rapporteur de la loi définissant l'actuel statut de la capitale.

— Quel était exactement votre projet de réforme du statut de Paris ?

— Je rappelle qu'à l'époque la ville de Paris était dirigée par un préfet qui avait à ses côtés le Conseil de Paris. L'administration était toute puissante et les élus possédaient peu de pouvoirs. J'ai donc proposé de déconcentrer et de décentraliser cette administration au niveau des arrondissements. J'ai alors défendu l'idée d'élire dans chaque arrondissement une municipalité à qui serait confiée, par la ville et par son maire, la gestion des affaires quotidiennes concernant, par exemple, les crèches et les écoles. »

Mais je précise que, dans mon projet, l'unité administrative et l'unité politique de la ville étaient garanties car c'était au maire, c'était à son Conseil, qu'appartenait la définition d'une politique municipale et le vote du budget, c'est-à-dire des impôts. Or, aujourd'hui, c'est exactement le contraire que se propose de faire le gouvernement en créant des municipalités de plein exercice dans chaque arrondissement.

— Que reprochez-vous au projet socialiste ?

— De briser l'unité de la ville. Créer des « *municipalités de plein exercice* » qu'est-ce que cela veut dire ? C'est en fait un projet profondément réactionnaire. Car c'est un projet qui avantage les riches et pénalise les pauvres. Vous savez, par exemple, que les sièges sociaux des entreprises installées dans la capitale se trouvent principalement dans les huitième, septième et seizième arrondissements, rarement dans les onzième, dix-huitième, dix-neuvième et vingtième. Les taxes versées par ces entreprises vont dans une caisse commune, à la mairie. Ce qui a notamment pour conséquence de faire prendre en charge, partiellement, l'Etat de la capitale par l'Ouest. Demain, cette solidarité sera brisée.

On nous dit que l'on fera une péréquation pour répartir les ressources. Mais faire une péréquation cela veut dire qu'on reconnait l'inégalité. Et si le gouvernement garde le montage financier actuellement en vigueur, son projet de réforme n'a plus de sens.

— Mais une communauté urbaine sera créée pour maintenir l'unité de Paris ?

— La communauté urbaine, ne ne crée pas l'unité mais la solidarité ; *solidarité d'une ville* avec sa proche banlieue afin de permettre aux communes riveraines de bénéficier des ressources du cœur de la cité. Nous assistons en fait avec le projet du gouvernement à un détournement de la loi. La loi instituant les communautés urbaines n'a jamais proposé de découper une ville pour la regrouper ensuite.

A ce propos, je voudrais signaler que les projets gouvernementaux concernant Paris vont à l'encontre de tout ce qui a été étudié et proposé pour les communes depuis vingt ans. Tous les aménageurs du territoire regrettent, en effet, le nombre trop élevé de collectivités locales en France. Tous les efforts au cours de ces dernières années ont tendu à réduire ce nombre de communes. C'est ce qui explique, par exemple, l'apparition des districts et des communautés urbaines. Or que propose aujourd'hui le gouvernement ? la création de vingt nouvelles communes...

— Vous êtes donc favorable à l'actuel statut de Paris?

— Il me paraît satisfaisant. On peut toujours discuter sur le fonctionnement des commissions d'arrondissement. Il sera toujours très difficile de contenter tout le monde. Mais à propos de ces commissions, je tiens à préciser qu'en 1975, le texte gouvernemental n'envisageait pas de créer de telles structures dans les arrondissements de la capitale. Ce sont les députés de l'ancienne majorité qui l'ont imposé au cours du débat à l'Assemblée nationale. Rien n'empêchait à l'époque M. Defferre de faire la même proposition pour les arrondissements de Marseille. Il ne l'a pas fait. Il est cependant naturel que les élus socialistes critiquent ces commissions et veuillent les réformer. Cela est acceptable si l'unité de la ville est préservée. Ce qui est inacceptable, c'est d'enlever aux Parisiens le droit, démocratique, d'élire un maire. »

Propos recueillis par
JEAN PERRIN.

(1) M. Fanton fut député du onzième arrondissement de 1958 à 1978. Cette circonscription est actuellement représentée à l'Assemblée nationale par M. Georges Sarre (P.S.), qui, en juin 1981, l'a emporté sur le député sortant R.P.R., M. Alain Devaquet.

Selon un sondage IFRES-« le Journal du dimanche »

52 % DES PARISIENS SONT HOSTILES AU PROJET DE RÉFORME ET 37 % Y SONT FAVORABLES

Le Journal du dimanche daté du 4 juillet publie un sondage de l'IFRES réalisé avec la structure téléphonique Téléperformance auprès de quatre cents personnes constituant un échantillon représentatif de la population de Paris : 52 % des personnes interrogées se déclarent hostiles au projet de réforme du statut de Paris, 37 % y étant favorables.

L'idée d'un référendum municipal sur ce projet recueille l'approbation de 84 % des personnes interrogées (13 % y étant défavorables) ; 76 % estiment que la réforme, si elle était adoptée, devrait *« s'appliquer aux autres grandes villes comme Lyon ou Marseille »*.

● *Paul Quilès*, membre du secrétariat national du P.S., député de Paris, estime dans un communiqué : *« Il n'est pas raisonnable, comme le font certains médias, de tirer des conclusions de certains sondages, concernant le statut de Paris, menés dans des conditions techniques proches de la manipulation. »*

LA POLÉMIQUE SUR LE STATUT

Chaque camp resserre les rangs

La « bataille de Paris » déclenchée, mercredi 30 juin, avec l'annonce par le gouvernement d'un projet de réforme du statut de la capitale, s'est développée pendant le week-end. Sur le plan politique, la révélation des intentions du chef de l'Etat et du gouvernement a eu pour premier effet de resserrer les rangs dans chacun des deux camps opposés. Le parti communiste, par la voix de M. Meillat, président du groupe de l'Hôtel de Ville, affirme que la réforme permettra à tous les courants d'opinion d'être représentés dans les « municipalités d'arrondissement ». M. Jospin, premier secrétaire du P.S., estime que par ce moyen « Paris sera rendu aux Parisiens. »

La riposte est plus vive dans les rangs de l'opposition. M. Chirac, après avoir reçu le soutien de toutes les formations de la majorité parisienne et celui de M. Valéry Giscard d'Estaing, a reçu l'appui de diverses organisations professionnelles comme la section Ile-de-France du C.N.P.F. et le comité qui regroupe les commerçants en alimentation de Paris.

La campagne d'affichage et de distribution de tracts des partisans comme des adversaires de la réforme a commencé pendant le week-end. La municipalité parisienne a toutefois pris un certaine avance avec l'apposition de grands panneaux invitant les habitants à écrire au maire pour soutenir sa proposition de « consultation populaire ».

Les adversaires du projet

LE CONSEIL RÉGIONAL D'ILE-DE-FRANCE : « coups électoraux »

Le bureau du conseil régional d'Ile-de-France, que préside M. Michel Giraud, sénateur R.P.R., a adopté à l'unanimité une déclaration dans laquelle il indique :

« *Nous constatons avec indignation que le gouvernement réduit la décentralisation à une série de coups électoraux : lorsqu'il perd les élections cantonales de mars 1982, il décide de ralentir la mise en place de la réforme régionale ; lorsqu'il craint de perdre les élections municipales, il s'attaque à la plus grande ville de l'opposition, à la capitale de la France.*

» *Vouloir balkaniser la Ville de Paris en envisageant, sans solution de rechange, de la supprimer en tant que département, pose à toute la région d'Ile-de-France un problème fondamental.*

» *Le bureau du conseil régional tient à dénoncer avec force cette agression injustifiable contre l'intégrité de la capitale, qui porterait gravement atteinte au rayonnement de la France, et à sensibiliser les dix millions d'habitants d'Ile-de-France qui devraient alors payer très cher les suite d'un acte aussi stupéfiant que lourd d'arrière-pensées politiques.* »

● LE PARTI LIBERAL, fondé par M. Serge Dassault, *« s'oppose (...) à des mesures visant à transformer Paris et la France en un champ clos de lutte entre deux blocs »*.

● M. BERNARD PONS, secrétaire général du R.P.R., a déclaré dimanche 4 juillet à Châteauroux : *« Le Rassemblement pour la République appellera à une grande manifestation nationale à Paris si le gouvernement refuse la consultation populaire demandée par M. Jacques Chirac sur la réforme du statut de la capitale. Ce défilé sera destiné à montrer avec calme notre très grande détermination à relever tous les défis du pouvoir socialiste. »*

● Mme BRIGITTE GROS, sénateur (Gauche démocratique, Yvelines), maire de Meulan, invite les maires à *« réagir auprès du président de la République et du premier ministre, pour exiger une consultation populaire des Parisiens »*.

● M. LEO HAMON, président d'Initiative républicaine et socialiste : *« L'unité de Paris est une réalité humaine et morale consacrée par l'histoire : on ne saurait la défaire. Il est possible et sans doute utile de développer la vie propre des différents arrondissements aux élus de leur population respective, mais la compétence des élus de la ville entière doit demeurer la règle. En tout état de cause, la concertation des instances concernées — nationales et parisiennes — est à la fois sage et démocratique et propre à la meilleure compréhension de tous. »*

● M. ALFRED COSTE-FLORET, président de Démocratie chrétienne : *« Nous ne laisserons pas commettre ce mauvais coup. M. Jacques Chirac (...) appelle les Parisiens à se mobiliser contre un projet néfaste qui couvre une manœuvre politique sordide. »*

Les partisans de la réforme

M. BADINTER : penser à l'intérêt des Parisiens

Au cours du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » du 4 juillet (voir page 10), M. Robert Badinter, ministre de la justice, interrogé sur la révision du statut de la capitale, a jugé *« excessive la passion qui règne autour de cette affaire »*.

Il a ajouté : *« Il faut penser à cette question au regard de l'intérêt des Parisiens et non pas en considération de tel ou tel personnage, aussi important soit-il sur la scène politique. Ce qui est bon pour Paris, peu importe que ce soit bon ou mauvais pour le maire de Paris (...) Etant Parisien de Paris, je crois qu'en effet les problèmes ne se posent pas de la même façon dans le vingtième arrondissement et dans le seizième, et qu'ils ne sont pas non plus les mêmes dans le dix-huitième et dans le septième. Par conséquent, qu'il y ait élection d'un maire dans chaque arrondissement — et cela s'est vu dans les grands moments de l'histoire de Paris, — moi, je trouve cela tout à fait bien.*

» *Se pose alors un autre problème : celui de l'unité dans la diversité. A cet égard, en effet, il est évident qu'il doit y avoir des institutions qui permettent de faire face aux problèmes communs. (...) Le projet qui sera élaboré par le conseil des ministres sera présenté au Parlement ; s'il est voté, il deviendra la loi. C'est tout. Je ne vois pas, là-dedans, ce qui peut être censuré comme n'étant pas démocratique. La vraie question est de savoir si cela est utile ou non. C'est le problème de fond. »*

M. HENRI MEILLAT (P.C.) : permettre la représentation de tas de courants

Dans une interview publiée par *l'Humanité Dimanche* du 4 juillet, M. Henri Meillat, président du groupe communiste du Conseil de Paris, déclare notamment : *« Il ne s'agit pas de briser l'unité réelle de la capitale. Nous pensons, pour notre part, que l'unité de Paris ne sera jamais mieux sauvegardée que par l'expression de sa diversité et de sa représentation pluraliste. La loi électorale va permettre la représentation de tous les courants d'opinion au sein des municipalités d'arrondissement.*

» *La cohérence de la capitale sera sauvegardée puisque les municipalités d'arrondissement désigneront leurs représentants au Conseil de Paris. Ce conseil élira un maire, doté de tous les pouvoirs, et même davantage (le président de la République a insisté là-dessus) qu'un président de communauté urbaine. Il est clair que tout ce qui est du ressort de l'ensemble de la capitale restera de la responsabilité du Conseil de Paris. Qu'il s'agisse des transports, de la voirie, des grands travaux ou équipements culturels, etc.*

» *En réalité, ce qui va changer, c'est que, sans briser l'unité de la capitale, les Parisiens vont pouvoir prendre en main leurs propres affaires. Voilà ce qui bouleverse l'actuel* « maire de droit divin » *et ses amis. Voilà ce qui réjouit, avec nous, tous ceux qui sont réellement attachés à la démocratie. Et à l'avenir de Paris. »*

M. JOSPIN (P.S.) : rendre Paris aux Parisiens

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré dimanche 4 juillet à Chamboulive (Corrèze) : *« Dès 1974, nous avions dit que nous voulions faire élire à Paris des mairies d'arrondissement. Une proposition de loi avait été déposée en ce sens par les socialistes. Le parti communiste et d'autres partis de gauche comme le P.S.U. avaient fait des propositions semblables. De son côté, M. Lecanuet avait déposé en 1973 une proposition de loi préconisant les mairies d'arrondissement. Enfin M. Fanton, député R.P.R., avait présenté un découpage de Paris en quatorze secteurs dotés chacun d'une mairie à l'image du grand Londres.*

Il n'est nullement question de briser l'unité de Paris. Les grands dossiers continueront à être traités au niveau de l'ensemble urbain et la capitale restera dotée d'un conseil et d'un maire. »

Le premier secrétaire du parti socialiste a comparé le peu d'équipements collectifs dont M. Chirac a pourvu un arrondissement comme le dix-huitième (une crèche et une maternelle) avec les très nombreux équipements dont, depuis 1977, la municipalité de Rennes a doté cette ville. Il a conclu : *« Nous voulons rendre Paris aux Parisiens, alors que M. Chirac voudrait bien conserver Paris à Chirac. »*

● LE MOUVEMENT GAULLISTE POPULAIRE, que préside M. Pierre Dabezies, ancien député de Paris (app. P.S.), *« exprime sa double satisfaction quant au projet de la loi électorale qui, d'une part, garantit l'existence d'une majorité cohérente au sein des conseils municipaux, d'autre part démocratise le statut de Paris en favorisant la participation des Parisiens à la gestion de leurs arrondissements. »*

● LE MEP (Mouvement d'écologie politique) approuve la réforme envisagée par le gouvernement qui constitue *« un premier pas vers le droit rendu aux habitants de la capitale de gérer eux-mêmes leurs propres affaires »*. Il estime que M. Chirac *« utilise une réforme essentielle à l'exercice de la démocratie pour faire, pour des raisons politiques évidentes, une mauvaise querelle au gouvernement »*. Le MEP propose que la réforme s'applique aussi à Lyon et à Marseille et que les municipalités d'arrondissements soient complétées dans les trois grandes villes et dans toutes les communes de plus de vingt mille habitants par *« des communautés de voisinage (ou municipalités de quartier) »*.

DE LA CAPITALE

UN PRÉCÉDENT

252 communes dans 9 communautés urbaines

Les projets du gouvernement en matière de loi électorale municipale (qui devraient être arrêtés au conseil des ministres du 7 juillet) et de réforme du statut de Paris relancent la question — pratiquement passée sous silence depuis un an dans les débats politiques et dans les lois de décentralisation déjà votées — de la coopération intercommunale. Or, près de trois Français sur cinq vivent, sans *toujours* le savoir, dans des collectivités locales qui, sous une *forme* ou *sous* une autre, sont associées parfois très étroitement avec leurs voisines.

Selon les statistiques les plus récentes recueillies à la direction générale des collectivités locales (janvier 1980), environ trente millions de Français vivent dans des collectivités regroupées : 7,62 % dans des communautés urbaines, 10,34 % dans des districts, 38,59 % dans des syndicats intercommunaux à vocation multiple (Sivom).

C'est dans le Pas-de-Calais, la Seine-et-Marne et le Territoire de Belfort que le nombre de districts ou la population regroupée est le plus élevé. Quant aux Sivom, c'est dans l'Aveyron, le Bas-Rhin, l'Isère, qu'on en compte le plus. Dans le Lot et le Cantal, plus de 90 % des habitants sont groupés *en* Sivom.

Enfin, les communautés urbaines ont été instituées par la loi du 31 décembre 1966. Ce texte a créé, d'office, quatre communautés dans quatre agglomérations administrativement très morcelées : Lille, Bordeaux, Strasbourg *et* Lyon. Cette loi, dont les dispositions sont aujourd'hui reprises par le code des communes, prévoit également la possibilité de créer des communautés urbaines « volontaires », dans les agglomérations dépassant cinquante mille habitants. Aujourd'hui, on compte cinq communautés urbaines « volontaires » : Dunkerque, Le Creusot - Montceau - les - Mines, Cherbourg, Le Mans et Brest.

Selon le code des *communes* (article L 165-7), les douze compétences transférées de plein droit aux communautés urbaines sont les *suivantes* :

Plan de modernisation et d'équipement, plan directeur d'urbanisme intercommunal et plans *d'urbanismes communaux, ceux-ci* devant être soumis pour avis aux conseils municipaux intéressés ; constitution de réserves foncières intéressant la communauté ; création et équipement de zones d'aménagement concerté (ZAC) : zones d'habitation, zones industrielles, *secteurs de rénovation ou* de restructuration ; construction et aménagement des locaux scolaires dans les zones d'aménagement concerté ; entretien de ces locaux lorsque la zone *s'étend sur* plusieurs communes ; services du logement et organismes d'H.L.M. ; *services de secours* et de lutte contre l'incendie ; transports urbains de voyageurs ; lycées et collèges ; eau, assainissement, à l'exclusion de l'hydraulique agricole; ordures ménagères; création de cimetières et extension des cimetières ainsi créés, fours crématoires ; abattoirs, abattoirs-marchés, marchés d'intérêt national ; voirie et signalisation ; parcs de stationnement.

L'article L 165-10 du code des communes permet, en outre, au conseil de communauté d'accroître ses compétences dans les domaines des équipements culturels, sportifs et socio-éducatifs, sanitaires, les espaces verts et l'éclairage public. Mais l'application de cet article a été exceptionnelle. — F. Gr.

Quatre millions d'habitants

Communautés	Date de création	Nombre de communes intéressées	Populations intéressées (1975)
Lille	1-1-1968	87	1 065 000
Bordeaux	1-1-1968	27	612 000
Strasbourg	1-1-1968	27	399 000
Lyon	1-1-1969	55	1 117 000
Dunkerque	1-1-1969	18	207 000
Le Creusot-Montceau-les-Mines	27-6-1970	16	110 000
Cherbourg	2-10-1970	6	92 000
Le Mans	19-11-1971	8	193 000
Brest	24-5-1973	8	224 000
TOTAL		252	4 018 000

UNE ÉLECTION CANTONALE...

BAS-RHIN : Canton de Benfeld (1er tour).

Inscr., 11 201 ; vot., 7 162 ; suffr. expr., 6 970. MM. Gaston Schmitt, R.P.R., maire de Kogenheim, 4 336 voix, *ELU* ; Robert Muckensturm, *U.D.F. - Initiative alsacienne*, adj. au m. de Benfeld, 2 093 ; Jean-Marc Legrand, P.S., 485 ; Jean-Claude Werler, P.C., 56.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Louis Wiedemann (R.P.R.), ancien vice-président du conseil général, récemment décédé. Louis Wiedemann avait été réélu au second tour des cantonales de mars dernier, par 3 708 voix contre 3 221 à M. Muckensturm et 1 125 à M. Legrand. Il y avait eu 8 046 suffrages exprimés et 8 345 votants sur 11 294 inscrits. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 11 208 ; vot., 8 437 ; suffr. expr., 8 033 ; Louis Wiedemann, 3 431 ; MM. Muckensturm, 2 579 ; Legrand, 1 146 ; Roetteie, sans étiq., 784 ; Werler, P.C., 93.

Agé de cinquante et un ans, directeur d'une papeterie, maire de Kogenheim depuis 1971, M. Gaston Schmitt l'emporte avec 69,54 % des suffrages exprimés. Il réalise ainsi un meilleur score que son prédécesseur qui avait recueilli 42,71 % des voix au premier tour et 45,98 % au second. Le candidat U.D.F., qui avait réussi à ébranler en mars dernier Louis Wiedemann en obtenant 32,10 % des voix au premier tour et 40,03 % au second, ne totalise cette fois que 30,02 % des exprimés.

Le représentant du P.S. perd plus de la moitié des voix qui s'étaient portées sur son nom en mars. En pourcentage, il perd plus de sept points : 6,95 % au lieu de 14,26 % au premier tour des cantonales de mars. De son côté, le candidat communiste obtient moins de 1 % des voix (0,8 %) contre 1,15 % en mars.]

... ET TROIS MUNICIPALES

CORREZE : Cornil (1er tour).

Inscr., 842 ; vot., 657 ; suffr. expr., 625. M. Pierre-Louis Dauzier, mod., 488 voix, *ELU* ; Pierre Baffeleuf, div. g., 137.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après le décès du maire, Jean-Marie Dauzier, proche du R.P.R. C'est le fils de ce dernier qui a été élu dès le premier tour.]

CORREZE : Ussac (1er tour).

Inscr., 1 519 ; vot., 908 ; suffr. expr., 734. M. Gilbert Sanchez, P.S., soutenu par le conseil municipal, 723 voix, *ELU* ; divers candidats ont recueilli 11 voix.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal favorable à la majorité, après le décès récent du maire, René Poignet, P.S.]

ISERE : Saint-Jean-de-Bournay (2e tour).

Inscr., 2 413 ; vot., 1 589 ; suffr. expr., 1 542. Liste de défense des intérêts communaux : MM. Henri Chardon, 960 voix et André Forissier, 900, *2 sièges* ; Liste R.P.R.-U.D.F. : MM. André Monneret, 647 et Pierre Pollard, 494.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal (favorable à la majorité) après le décès du maire Roger Montméat (*div. g.*) et celui de son premier adjoint Johannès Lacroix (app. P.S.). En 1977, la liste de Roger Montméat avait été élue dès le premier tour avec une moyenne de 1 065 voix sur 1 614 suffrages exprimés et 2 076 inscrits.

Au premier tour, la liste de défense des intérêts communaux soutenue par la municipalité était arrivée en tête avec 769 voix en moyenne contre 696 en moyenne à la liste d'opposition et 228 en moyenne à celle du P.C. Il y avait eu 1 635 suffrages exprimés et 1 686 votants sur 2 413 inscrits.]

En Corse

CINQ MILLE CINQ CENT VINGT RADIATIONS DES LISTES ÉLECTORALES

Le bilan des opérations de contrôle des listes électorales de la Corse, efectuées depuis novembre dernier, à la demande de M. Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a été présenté samedi 3 juille, à Ajaccio, par M. Bastien Leccia. Ce dernier, délégué ministériel aux *affaires corses*, a indiqué que cinq mille cinq cent vingt électeurs ont été radiés sur les deux cent six mille qui figurent sur les listes de Haute-Corse et de Corse du Sud. Les radiations concernent deux cent cinquante électeurs décédés, huit cent vingt frappés d'incapacié électorale et quatre mille cent cinquante en situation d'inscriptions multiples.

Des électeurs inscrits à la fois sur le continent et en Corse ont été mis en demeure de choisir leur domicile électoral. Huit mille cinq cents d'entre eux *ont d'ores* et déjà opté pour la Corse et ils ont été radiés des listes du continent.

Il reste à vérifier deux mille cinq cents inscriptions présumées fictives et dont l'annulation serait immédiate si la preuve était définitivement établie.

A Bordeaux : gestion d'abord, politique ensuite

De notre correspondant

Bordeaux. — Si 10 % des Français vivent dans des communautés urbaines, pratiquement sans le savoir, il en va différemment des Bordelais, depuis la longue crise consécutive aux dernières élections municipales. La gauche l'avait emporté dans les communes périphériques en 1977, tandis que M. Jacques Chaban-Delmas restait maître chez lui, à Bordeaux. Dans la foulée de la victoire, le P.S. tentait de s'octroyer une majorité écrasante au conseil de la CUB (communauté urbaine de Bordeaux). M. Chaban-Delmas avait alors beau jeu de crier : « *On veut faire main basse sur ma ville* » et d'alerter ses amis du gouvernement. Ceux-ci réagirent très rapidement et la loi Foyer vint modifier la loi du 31 décembre 1966 sur les communautés urbaines, en donnant aux villes-centres la possibilité de se retirer des communautés.

Fort de cette possibilité, le maire de Bordeaux avait imposé une nouvelle répartition, strictement égalitaire celle-là et la vie communautaire reprit cahin-caha. Cinq ans plus tard, la crise n'a *pas* été oubliée, mais elle a laissé place à une nouvelle forme de collaboration intercommunale dont chacun s'accorde à dire qu'elle constitue un progrès. Le règlement de la crise de 1977 avait, en effet, été l'occasion d'établir un « contrat communautaire », une nouvelle règle du jeu qui empêche, notamment, toute décision intéressant une commune sans l'accord de *celle-ci*. Si la ville-centre n'en a pas été gênée pour la réalisation de ses grands projets, son poids se fait sentir de façon *moins rigoureuse* à l'égard des petites communes périphériques. C'est ainsi que telle grande *route*, dite « pénétrante », ne se fera pas, parce que le maire d'une commune rurale n'en veut pas sur son territoire qui serait ainsi coupé en deux ou encore que le tracé de la rocade sur la *rive* droite n'est pas définitivement arrêté.

Passé la crise et les rancœurs suscitées par la loi Foyer, il a bien fallu gérer ensemble. Est-ce le fait de M. Jacques Chaban-Delmas ou du président M. Michel Sainte-Marie, député, maire (P.S.) de Mérignac ? Le contentieux en tout cas fut assez vite effacé. Au point que, contrairement à toute attente, la gauche ne s'est pas empressée d'abroger la loi Foyer. Le congrès des communautés urbaines de Dunkerque, au mois d'avril dernier, fut éloquent sur ce point : changer la loi oui, mais on ne veut pas, pour reprendre l'expression employée par M. Pierre Richard, directeur général des collectivités locales, « *supprimer un mauvais coup pour en inventer d'autres. Il est évident qu'on ne peut pas laisser les villes périphériques faire n'importe quoi* ».

Ce sentiment semble assez partagé à Bordeaux où majorité et *opposition, dans une répartition* très égalitaire, gèrent ensemble une agglomération de six cent trente mille habitants. Apparaît même une nouvelle catégorie d'élus, passionnés, qui pour les transports en commun, qui pour l'urbanisme, devenus de véritables spécialistes et très souvent oublieux de leur étiquette politique.

Les inondations qui ravagent régulièrement certains quartiers, les problèmes de franchissement de la Garonne ou de stationnement dans le centre ville ont paradoxalement moins d'importance que dans le passé, ou plutôt ils sont abordés comme des problèmes à résoudre et non comme d'éventuelles armes politiques. L'approche des municipales n'a même pas encore réussi à entamer ce climat. *Il faut bien l'admettre :* la communauté existe au vrai sens du terme et là où on l'attendait le moins.

PIERRE CHERRUAU.

Dans la Loire

CERTAINS MILITANTS R.P.R. ACCUSENT M. NEUWIRTH D'AVOIR PORTÉ ATTEINTE A LEUR MOUVEMENT

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Dans la Loire, les militants du R.P.R., après avoir lundi 28 juin (*le Monde* du 1er juillet) échangé des horions à Saint-Etienne, ont des bleus à l'âme. La plupart d'entre eux admettent difficilement que le secrétaire général du mouvement, M. Bernard Pons, entre le courant de Mme Martine Victoire et la tendance de M. Lucien Neuwirth, ait opté en faveur de ce dernier en limogeant jeudi 1er juillet celle qui était la secrétaire départementale du parti depuis 1977.

Dans un communiqué rendu public le 2 juillet, cinq (1) des sept secrétaires de circonscription du département (ceux des 1re, 4e, 5e, 6e et 7e) ont expliqué : « *Les difficultés au sein du R.P.R. dans la Loire sont dues uniquement à des divergences politiques profondes. Si Lucien Neuwirth a mené dans le passé une action qui a fait de lui un gaulliste historique, depuis 1977 son attitude s'est écartée de la ligne du mouvement, portant atteinte au R.P.R. dans la Loire. En 1977 il abandonne les Stéphanois au moment des élections municipales et se présente à Cannes. C'est à cette époque qu'il entre en conflit avec le secrétaire départemental et tous ceux qui lui succéderont. En 1979 il se met en congé de vote du R.P.R. à l'Assemblée nationale, lâchant ainsi ses électeurs, qui s'en sont souvenus aux législatives de 1981* [M. Neuwirth, lors de ce scrutin, a perdu son siège de député] *A l'élection présidentielle de 1981 il soutient un autre candidat que celui du R.P.R.* [M. Debré] *et ne se rallie à M. Jacques Chirac qu'à la veille du scrutin. Enfin, pour conserver son poste de président du conseil général, M. Lucien Neuwirth a engagé le R.P.R. en vue des prochaines municipales sans en avoir les pouvoirs. Cette dernière raison a conduit (...) à un conflit ouvert entre les instances départementales du mouvement et de M. Lucien Neuwirth. A l'inverse M. Lucien Neuwirth. A l'inverse de et les cadres départementaux du R.P.R. ont toujours manifesté un soutien sans réserve à M. Chirac et toutes leurs actions ont été menées avec l'aval préalable des instances nationales.* »

Pour les signataires de ce manifeste, il n'est pas question de quitter le R.P.R. mais au contraire de continuer « *le travail considérable effectué depuis cinq ans* » par Mme Victoire.

PAUL CHAPPEL.

(1) Aux secrétaires des deuxième et troisième circonscriptions, MM. Desprez et Solally, se sont joints finalement ceux des cinquième et septième circonscriptions, M. Brange et Mme Chavatte. Tous quatre ont publié un communiqué pour approuver la décision d'écarter Mme Victoire, pris par M. Bernard Pons, et pour réaffirmer leur « *total soutien* » à M. Neuwirth.

● *Le MEP (Mouvement d'écologie politique)* qui tenait samedi 3 juillet un conseil national, a décidé de présenter sous l'étiquette « *parti écologiste* » des « *listes de candidats dans toutes les communes où cela sera possible* » pour les prochaines municipales. Le MEP s'est également engagé à ne donner aucune consigne de vote dans les communes où ses listes n'auraient pas obtenu 5 % des voix au premier tour. « *Lorsque ses listes pourront se maintenir au second tour, le MEP n'écarte aucune hypothèse, y compris celle de s'allier à une autre liste, quelle que soit l'appartenance politique de celle-ci, sous condition d'acceptation par le partenaire éventuel d'une charte intangible, véritable contrat de municipalité* ».

LES TRAVAUX DU PARLEMENT

L'ordre du jour de la session extraordinaire

Le décret portant convocation du Parlement en session extraordinaire à partir du jeudi 1er juillet, paru ce jour-là au *Journal officiel*, a fixé ainsi l'ordre du jour des travaux, qui reprendront mardi 6 juillet et se poursuivront jusqu'à la fin du mois.

1) La poursuite de l'examen de *cinq projets de loi (communication* audiovisuelle, réforme de la planification, blocage des prix et des revenus, libertés des travailleurs dans l'entreprise, participation des employeurs au financement de transports publics urbains) et de deux propositions de loi (modification du code pénal, modification de la loi de décentralisation tendant à préciser les nouvelles conditions d'exercice du contrôle administratif sur les actes des autorités communales, départementales et régionales) ;

2) L'examen de trois projets de loi (statut particulier de la région Corse pour ce qui concerne les compétences de celle-ci, création d'un fonds spécial de grands travaux, financement de l'UNEDIC) ;

3) L'examen en première lecture par l'Assemblée nationale de quatre projets de loi (élection des conseils municipaux et conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales ; composition des conseils d'administration des organismes du régime général de *sécurité sociale* ; retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics ; abrogation et révision de certaines dispositions de la loi du 2 février 1981 dite « sécurité et liberté ») et de la proposition de loi relative au *statut des caisses* d'épargne et de prévoyance ;

4) Une déclaration de politique étrangère suivie d'un débat à l'Assemblée nationale.

A l'ouverture de cette session extraordinaire, l'Assemblée nationale a *achevé* la discussion et adopté, en première lecture, le projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole (*le Monde* daté du 3 juillet).

Le Monde

société

ÉDUCATION

« Le Monde de l'éducation » présente le palmarès 1982 des universités et des grandes écoles

Polytechnique, H.E.C., E.N.A., *ce sont toujours les diplômés* de ces grandes écoles qui ont le plus la faveur des employeurs. Pourtant, q u e l q u e chose a changé depuis deux ans.

Comme en 1980, *le Monde de l'éducation* a interrogé une quarantaine d'entreprises parisiennes ou provinciales sur leurs préférences à l'égard des jeunes diplômés. *La comparaison des résultats* ne traduit pas de grands bouleversements dans la hiérarchie des écoles. Celles que l'on considère comme les plus générales restent les plus côtées. La recherche *« d'une certaine spécificité, d'une meilleure adaptation aux besoins industriels »* semble toutefois émerger dans l'attitude des employeurs. Ainsi l'E.N.A. (Ecole nationale d'administration) se fait-elle ravir la deuxième place par l'Ecole centrale de Paris et descend-elle au huitième rang. L'Ecole des hautes études commerciales (H.E.C.) monte de la septième à la troisième place. De même, certains établissements jugés à la charnière des *« généralistes »* ou des *« spécialistes »* (Supélec, Physique et chimie de Paris) s'élèvent dans le classement.

Autre évolution soulignée par *le Monde de l'éducation* : un léger repli sur des formations de même type que celles données par les écoles *« de haut niveau »*, mais moins prestigieuses. L'ascension des écoles de commerce (E.S.C.A.E.) de province, Lyon et Rouen notamment, s'expliquerait ainsi par la réticence des entreprises à devoir consentir de fortes rémunérations aux cadres débutants issus des écoles de Paris.

Enfin, l'enquête révèle que, dans le secteur de l'informatique, les ingénieurs sont embauchés sans distinction entre les diplômes puisqu' *« il n'existe pratiquement pas de formation appropriée aux besoins »*.

Ce numéro du Monde de l'éducation livre aussi les résultats de son étude annuelle sur l'image des universités a u p r è s d'un échantillon d'enseignants et de chercheurs. Cette année, le *« palmarès »* porte sur le droit, la sociologie, la psychologie et la linguistique, ainsi que sur l'électronique - électrotechnique, l'informatique et la chimie.

Enfin — tout autre domaine, — un article documenté de Marie-Claude Betdeder éclaire et prolonge le débat sur l'enseignement privé en décrivant les écoles juives en France. Des écoles qui sont en plein développement et où l'enseignement religieux se radicalise. Si les motivations des parents rejoignent souvent celles des parents d'élèves des écoles catholiques (recherche d'un milieu plus *« protégé »* que l'enseignement public, par exemple), le souci de préserver une identité menacée l'emporte toujours. L'auteur ne cache pas que ce souci transporte aussi avec lui le risque de ghetto.

★ *Le Monde de l'éducation*, numéro 85, juillet-août 1982. 10 F.

JUSTICE

UN COLLOQUE A STRASBOURG

De l'Europe des marchands à celle des droits de l'homme

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — L'Europe des marchands sera-t-elle un jour aussi celle des droits de l'homme ? Autrement dit, l'Europe des Dix, fondée sur une communauté d'intérêts économiques, se dotera-t-elle aussi bientôt d'une charte des libertés individuelles ? L'idée fait peu à peu son chemin. Au mois de mai, la commission politique de la Communauté s'est prononcée en faveur de l'adhésion de cette dernière à la convention européenne des droits de l'homme. Une nouvelle étape pourrait être franchie à l'automne, si le Parlement de Strasbourg inscrit, comme il en est question, ce problème à son ordre du jour.

Cette perspective et les difficultés qu'elle suscite ont été le thème d'un *colloque organisé récemment à Strasbourg par* l'Institut international des droits de l'homme, fondé par René Cassin, et que préside aujourd'hui M. Edgar Faure.

Il y aurait un paradoxe à voir les Dix s'efforcer de resserrer les liens qui les unissent mais laisser de côté les droits de l'homme. Ce paradoxe s'explique par la répartition des rôles qui a prévalu jusqu'ici entre la C.E.E. et le Conseil de l'Europe. A la première (les Dix), les préoccupations économiques. Aux seconds (les Vingt et Un), la tâche de veiller sur les droits de l'homme.

Cette répartition a encore cours aujourd'hui. Mais la dynamique communautaire pousse les Dix à déborder de plus en plus souvent du terrain économique pour s'intéresser à la politique, au social et au judiciaire notamment. Très naturellement est ainsi apprue la nécessité d'une charte des droits de l'homme et des libertés communs aux Etats membres.

Le second argument en faveur de l'adhésion de la C.E.E. à la Convention européenne des droits de l'homme tient à l'autonomie du droit communautaire. C e r t e s, comme membre du Conseil de l'Europe, chacun des Dix adhère à cette Convention mais non les *i n s t a n c e s* de Bruxelles et de Luxembourg en tant que telles. Or ces instances édictent des règles dont la logique voudrait qu'elles f a s s e n t l'objet d'un contrôle, du point de vue des *libertés individuelles, au même* titre que les lois particulières des Etats membres.

Les tentatives dans ce sens ont jusqu'à présent été timides. Comme l'a fait observer au cours de ce c o l l o q u e *M. Gérard Cohen-Johnattan*, professeur à l'université Strasbourg-III, la Cour du Luxembourg chargée de trancher les litiges entre les Dix et d'interpréter le droit communautaire, ne s'est engagée qu'avec prudence sur ce terrain. Certes, elle fait parfois référence à la convention européenne des droits de l'homme mais de manière le plus souvent indirecte. On comprend ses réticences : accusée de tous les péchés, et notamment de s'ériger en « gouvernement des juges », on la voit mal déclarer que les libertés individuelles qu'édicte la convention sont désormais une source de droit communautaire.

Mieux vaudrait une adhésion franche et claire en faveur de laquelle se sont déjà prononcées la Commission de Bruxelles et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Le débat paraît ainsi tranché entre ceux qui prônent l'adoption d'un catalogue de libertés individuelles propre aux Dix et les partisans de l'adhésion de la C.E.E. à la convention européenne des droits de l'homme qui, à leurs yeux, a fait ses preuves.

Restent de nombreux obstacles, juridiques et politiques. Juridiquement on voit mal la C.E.E. adhérer à une convention qui se réfère à des obligations imposées à des Etats souverains. La nature j u r i d i q u e particulière de la Communauté européenne exigerait certains aménagements, sans compter les multiples difficultés procédurales sur lesquelles insistent les *juristes défavorables* à cette adhésion, comme M. Hans Kutscher, ancien président de la Cour de Luxembourg, à ce colloque.

Politiquement, les choses paraissent plus mûres du côté du Parlement européen d'où pourrait venir à l'automne l'impulsion nécessaire à un examen en conseil des ministres. A l'époque de M. Giscard d'Estaing, M. François-Poncet, alors ministre des affaires étrangères, avait fait savoir que la France ne voyait pas d'utilité à cette adhésion. Il est vrai que c'était l'époque où Paris ne reconnaissait pas le droit de recours individuel devant la Commission de Strasbourg, prévu par l'article 25 de la Convention. Refuser cette adhésion de la Communauté c'était éviter que les citoyens français ne puissent user de cet article 25 contre les décisions des Dix.

Depuis octobre 1981, ce droit est reconnu. Les perspectives ont changé et, comme l'a fait observer M. Peter Leuprecht, directeur des droits de l'homme au Conseil de l'Europe, les obstacles juridiques ne seraient pas insurmontables dès lors qu'une volonté politique claire se manifesterait *dans les mois qui viennent* en faveur de l'adhésion.

BERTRAND LE GENDRE.

RELIGION

Après la visite du pape en Grande-Bretagne

LES MARCHANDS DU TEMPLE VEULENT FAIRE PAYER PAR L'ÉGLISE LEURS MAUVAISES AFFAIRES

(De notre correspondant.)

Londres. — La visite du pape en Grande-Bretagne à la fin du mois de mai dernier n'a pas fait l'affaire des marchands de souvenirs. Plusieurs des quatre-vingt-une sociétés qui avaient été officiellement autorisées par l'Eglise catholique à produire et commercialiser badges, drapeaux, médailles et autre bimbeloterie à l'effigie pontificale, sont au bord de la faillite. Elles demandent un million de livres (1) de compensations financières.

Les marchands du temple mettent en cause la mauvaise organisation de la visite, les erreurs d'appréciation sur la fréquentation des grandes cérémonies en plein air et les incertitudes qui ont marqué jusqu'au dernier moment le voyage de Jean-Paul II. Ils trouveraient normal *que l'Eglise leur rachète le* stock des invendus qui pourraient peut-être être écoulés dans les paroisses.

Mais les responsables catholiques, suivant l'avis de *International Management Group*, considèrent que les « principes du marché » sont à la base de tout commerce, fût-il celui d'objets pieux. Ils sont d'autant moins sensibles à ces plaintes qu'ils éprouvent eux-mêmes de grandes difficultés pour trouver les 6,5 millions de livres qu'a coûté l'organisation générale de la visite du pape. — D. V.

(1) Une livre = 12,25 F environ.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Le mythomane qui voulait sauver M. Mitterrand

La seizième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Edouard Tuffery, a condamné, jeudi 1er juillet, à deux années d'emprisonnement Lucien Lemaire, trente-neuf ans, ancien agent de sécurité et garde du corps, qui répondait d'infraction à la législation sur les armes.

L'évidente mythomanie du prévenu, qui voulait se poser en « sauveur » du président de la République pour avoir découvert et fait avorter un complot fomenté contre sa personne, n'a su faire fléchir le tribunal.

Le 27 novembre 1981, Lucien Lemaire, qui circule au volant d'une voiture munie d'un gyrophare, d'un avertisseur à deux tons et d'un poste-radio branché sur la fréquence utilisée par la police parisienne, est interpellé par des policiers, vers 1 heure du matin, pour avoir « grillé » un feu rouge dans le huitième arrondissement. Dans le véhicule, dont le pare-brise s'orne d'une cocarde ministérielle et dont la carte grise est au nom du R.P.R., on va découvrir deux pistolets et des documents, dont des renseignements sur le Service d'action civique (SAC) et un texte relatif à un projet d'attentat contre le président de la République (*le Monde* du 2 décembre 1981).

Cheveux longs sur le col, silhouette menue, M. Lemaire se contentera de reconnaître les faits qui l'ont mené dans le box, laissant à son conseil, Me Gambier de Laforterie, le soin d'exposer au tribunal sa rocambolesque épopée. Car, si l'on veut en croire l'avocat, ce petit homme qui laisse de grosses larmes rouler sur ses joues maigres est une manière de héros, un vrai patriote *« qui a tout fait, inlassablement, pour dénoncer ce qui se tramait dans l'ombre »*. A savoir, un complot ourdi contre M. Mitterrand lui-même, que des motards de la police appartenant au SAC avaient l'intention, après s'être infiltrés dans le cortège officiel, de tuer sur place...

Certes, son client n'est pas un ange : de 1963 à 1977, il a été condamné sept fois pour vols, recel, proxénétisme et autres peccadilles, mais *« jamais pour un acte de violence »*. Et s'il était armé, c'est assurément pour se défendre contre ceux qui cherchaient à l'éliminer, c'est-à-dire les auteurs mêmes du complot, bien décidés à lui faire payer le prix de sa découverte du pot-au-roses et son acharnement à faire capoter la folle entreprise !

« Il aurait pu se taire, s'écrie Me Gambier, *mais, au prix de risques terribles, il a préféré clamer sa vérité... Ce procès est celui de l'ingratitude ! Mais c'est aussi celui du courage de Lemaire. Une décision de clémence ne nous suffit pas : cet homme mérite mieux, il mérite notre admiration... »*

Le tribunal a choisi de se montrer « ingrat », et Lucien Lemaire restera encore dix-huit mois en prison.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

AU « GRAND JURY » R.T.L. - « LE MONDE »

M. Badinter : Jamais dans l'histoire de la justice on n'aura fait autant en si peu de temps

M. Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice, qui était, dimanche 4 juillet, l'invité du « Grand Jury » R.T.L.-*le Monde*, a notamment déclaré, à propos du bilan de son action depuis un an : *« C'est la première fois, dans l'histoire de France, qu'il n'y a plus de juridiction pénale d'exception. C'est prodigieux au regard de l'histoire de la justice française : plus de peine de mort, plus de juridiction d'exception ! Jamais, si, comme je l'espère, le Parlement adopte la réforme de l'exécution des peines et les textes qui seront proposés pour la partie générale et la première partie spéciale du code pénal, on n'aura fait autant en si peu de temps ! »*

A propos de la réforme de l'exécution des peines, M. Badinter a indiqué : *« Aucune demande de libération conditionnelle ne peut intervenir avant que l'on ait purgé une peine d'au moins quinze à dix-huit ans. C'est la période de sûreté qui figure dans le texte actuel.*

» En ce qui concerne la décision elle-même, des modifications importantes doivent intervenir. Dans le système actuel, le garde des sceaux décide de la libération conditionnelle (...). Mais ce n'est pas une procédure contradictoire. Je suis choqué par le fait que c'est un ministre, membre du gouvernement, qui prend une décision qui, au premier chef, doit concerner la justice. Il s'agit de liberté individuelle, il s'agit d'une décision presque aussi importante que la première — je veux dire la condamnation. Cela ne doit pas relever du ministre ; cela doit relever des magistrats.

» D'où la nécessité du tribunal de l'exécution des peines. Le projet est prêt. C'est ce tribunal qui décidera à quel moment et à quelles conditions on peut libérer un détenu condamné à une peine très importante. »

Evoquant les droits des victimes, le ministre de la justice a souligné que l'objectif du gouvernement est de créer un *« fonds général de garantie des victimes »* mais que dans l'actuelle *« période d'austérité et de rigueur »* une telle décision ne saurait être « immédiate ». Au passage, il s'est notamment déclaré favorable à une indemnisation intégrale des victimes d'accidents de la route, *« sous contrôle de justice (...) sans s'interroger sur la faute dans le cas des piétons et des deux-roues »*.

Interrogé sur ses rapports avec le ministre de l'intérieur, avec lequel il a eu quelques divergences, M. Badinter a répondu : *« Nos rapports personnels sont excellents. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il ne nous arrive pas, sur certains points, d'avoir des visions différentes. Cela fait partie aussi de la démocratie. C'est une question d'hommes et de tempéraments. »*

JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

La mort d'un homme qui croyait en la réincarnation

Depuis plusieurs mois, Félicien Bikao, quarante-cinq ans, d'origine hindoue, employé au ministère du travail et auteur de sa propre pensée religieuse inspirée de philosophies hindouistes, désirait faire l'expérience de sa réincarnation : il est mort, jeudi 1er juillet, à midi, dans son appartement d'Argenteuil (Val-d'Oise), atteint d'une balle en pleine tête, tirée à bout portant par son fils Clément, âgé de dix-huit ans, à qui il avait ordonné de tirer.

Clément Bikao, qui partageait avec sa sœur Floriane les convictions de leur père sur la réincarnation, est demeuré étonnamment calme après son geste. Quant à sa sœur Floriane, âgée de vingt ans, spectatrice du drame, elle devait attendre près d'un quart d'heure avant de réaliser que son père ne se relèverait pas et appeler la police.

Déféré au parquet de Pontoise, Clément Bikao a été inculpé le 2 juillet d'homicide volontaire et écroué à la maison d'arrêt de Pontoise. Floriane Bikao a été laissée en liberté.

Le maire de Marseille sera « sauvage » dans l'affaire des fausses factures

Evoquant, samedi 3 juillet, au cours d'une réunion du conseil municipal, l'affaire des fausses factures dans laquelle sont impliqués des fonctionnaires de la mairie de Marseille, M. Defferre a déclaré qu'il serait « *sauvage* ». Il a manifesté son intention d'aller « *jusqu'au bout* », nous indique notre correspondant régional, pour que « *tous les coupables soient jugés comme il convient* ».

Le juge d'instruction chargé de cette affaire, Mlle Chantal Coux, a prononcé une dix-huitième inculpation. Il s'agit de M. Jacques Bartoli, chef comptable de la ville, qui avec neuf autres fonctionnaires municipaux, aurait favorisé l'escroquerie. Les autres inculpés sont des dirigeants de société, bénéficiaires de ces malversations, et un inspecteur central des impôts.

Au cours de la séance du conseil, M. Pascal Posado, le porte-parole du groupe communiste, a estimé que cette affaire constituait « *un très important préjudice pour les contribuables marseillais* ». M. Defferre a répliqué que tous les groupes politiques du conseil municipal participaient aux comités d'adjudication et avaient donc la possibilié de vérifier la régularité des marchés.

D'autres part, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a estimé dimanche 4 juillet à Châteauroux (Indre) à propos de cette affaire qu' « *à partir du moment où on laisse se développer dans sa ville des pratiques électorales contestées, il faut s'attendre à d'autres débordements dans d'autres domaines* ». M. Pons a néanmoins affirmé qu'il se gardait bien de dire que M. Defferre avait une responsabilité dans ces malversations.

● *Un militant du R.P.R., M. Bruno Didier, a été condamné* à 5 000 F d'amende, vendredi 2 juillet, par le tribunal correctionnel de Valence (Drôme) pour diffammation envers des candidats socialistes aux dernières élections cantonales. Dans la revue politique *Atout-Drôme*, M. Bruno Didier, trente-deux ans, directeur de cette publication, avait cité des extraits tronqués des déclarations de M. Jacques Attali, conseiller spécial du président de la République, concernant les personnes âgées (*le Monde* du 13 mars). Il avait à ce propos interpellé cinq candidats socialistes dont M. Georges Fillioud, maire de Romans et ministre de la communication.

● *Un mort et une quinzaine de blessés dans une explosion.* — Un immeuble de six étages situé dans un vieux quartier de Toulon a été partiellement détruit par le feu, dimanche à 4 h 15 du matin. Un ouvrier algérien de 38 ans, M. Chebli Ziadi, a trouvé la mort dans cet accident qui serait consécutif à l'explosion de bouteilles de gaz. Une quinzaine de personnes ont été blessées.

AÉRONAUTIQUE

Démontrant ses capacités intercontinentales

Un court courrier Airbus A-310 parcourt 6 780 kilomètres sans escale

Un court et moyen courrier européen Airbus A-310, la version raccourcie du modèle de base A-300, qui a fait son premier vol le 3 avril dernier, a relié sans escale, dimanche 4 juillet, la distance Koweït-Singapour, soit 6 780 kilomètres en 8 heures et 40 minutes de vol. Cette distance correspond à la plupart des trajets transatlantiques. Le fait pour un A-310 piloté à deux membres d'équipage de l'avoir franchie malgré un vent contraire qui soufflait parfois à 45 nœuds (environ 80 kilomètres à l'heure) démontre les capacités intercontinentales de cet avion court et moyen courrier pour deux cent dix passagers.

Parti de Toulouse, l'Airbus A-310, dont c'était le vingt-quatrième vol depuis sa sortie d'usine, a rallié le Koweït pour mener à bien sa navigation sans escale jusqu'à Singapour avec, à son bord, une charge marchande de 18 600 kilos (représentant le poids de deux cent dix passagers) et en consommant 38 900 kilos de carburant, soit environ 2 500 grammes par passager au 100 kilomètres. Compte tenu de la vitesse du vent contraire, on estime que l'étape Koweït-Singapour représentait en réalité une distance de 7 410 kilomètres.

Mardi 6 juillet, le même avion doit relier Bangkok à Djeddah, soit la distance de 6 900 kilomètres avec vent arrière favorable. L'A-310 est équipé de deux réacteurs américains Pratt and Whitney.

Cette performance technique devrait permettre au consortium européen Airbus industrie de démontrer, face à Boeing, les capacités intercontinentales du petit frère de l'Airbus A-300. Depuis cinq ans, Airbus industrie a considérablement accru sa part du marché mondial aux dépens de son concurrent américain. En 1977, environ 21 % des avions civils gros porteurs vendus dans le monde étaient des Airbus (contre 44 % pour Boeing) et, en 1981, la part européenne du marché mondial a été de 55 % (contre 56 % pour Boeing). Depuis le début de 1982, on note toutefois un certain tassement des commandes lié au marasme financier qui touche les compagnies aériennes.

DÉFENSE

● *Le troisième sous-marin nucléatre d'attaque*, qui sera en service en 1986 dans la marine nationale, portera le nom de « *Aigue marine* ». Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, l'a annoncé à la fin de la semaine dernière à Hyères (Var). *Aigue marine* appartiendra à la série dite des pierres précieuses ; les deux précédents sous-marins ont été baptisés *Rubis* et *Saphir*. — *(Corresp.)*

ESPACE

Après le retour de la navette Columbia

Revenue au sol le dimanche 4 juillet à 18 h 10 (heure française) après sept jours, une heure, neuf minutes et quarante secondes de vol, d'une mission qui s'est parfaitement passée, la navette est maintenant opérationnelle et son premier vol commercial doit avoir lieu en octobre ou en novembre.

« Qualifiée » au plan technique, la navette ne l'est pas encore au plan économique. Elle a été conçue pour trois usages : transporter de lourdes charges en orbite basse — satellites d'observation militaire ou télescope spatial — et les ramener éventuellement au sol ; transporter à plusieurs reprises en orbite des laboratoires — le Spacelab européen dans un premier temps — où se prépareront les futures utilisations de l'espace ; enfin mettre en orbite des satellites commerciaux équipés d'un « étage supérieur » qui les amènera de l'orbite basse où les dépose la navette à l'orbite géostationnaire.

La navette a déjà prouvé qu'elle était apte à remplir la première mission. Pour la seconde, il faut attendre le premier vol du Spacelab en septembre 1983. Pour la troisième, où les questions de coût sont prépondérantes, la navette risque d'être un échec. Il est significatif que le président Reagan n'en ait pas parlé, se contentant de souligner les perspectives stratégiques.

La Maison Blanche met l'accent sur les aspects militaires de la recherche spatiale

De notre correspondant

Washington. — La recherche spatiale américaine n'a pas seulement pour but de servir la science : elle vise aussi à « *renforcer la sécurité des Etats-Unis* ». C'est même son premier objectif si l'on en croit un texte de la Maison Blanche distribué le 4 juillet.

En accueillant la navette, M. Reagan n'a pourtant fait qu'une vague allusion à l'aspect militaire. Tout son discours portait sur la « *nouvelle ère* » scientifique qui vient de s'ouvrir. Le président a comblé d'éloges les experts de la NASA, mais ceux-ci n'ont obtenu aucune promesse : si M. Reagan s'est prononcé pour « *l'établissement d'une présence plus permanente dans l'espace* », il n'a fait allusion ni au cinquième avion spatial ni à la station orbitale, dont le coût est évalué à 9 milliards de dollars.

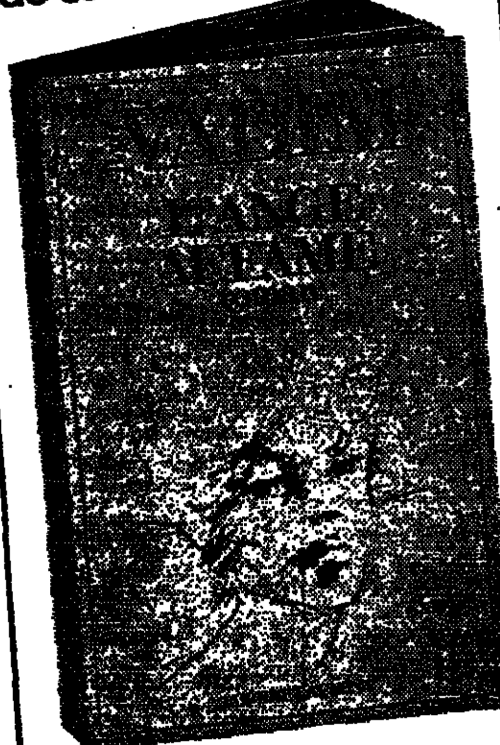
Le texte de la Maison Blanche évoque « *des activités dans l'espace pour soutenir le droit des Etats-Unis à l'autodéfense* ». Il ne s'agit pas de mélanger les programmes civil et militaire : quoique coordonnés entre eux, ils seront « *séparés et distincts* ».

Un seul projet est indiqué dans ce texte : le développement de missiles antisatellites qui prendront place sur des bombardiers F 15 volant à haute altitude.

La politique spatiale américaine sera élaborée par une commission spéciale dirigée par M. William Clark, conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité. Elle comprendra l'administrateur de la NASA, le directeur de la C.I.A., le chef d'état-major des armées, le directeur de l'agence pour le désarmement, les secrétaires adjoints de la défense, du commerce et du département d'Etat. C'est cette commission qui se prononcera sur la station orbitale et l'éventualité d'une cinquième navette spatiale.

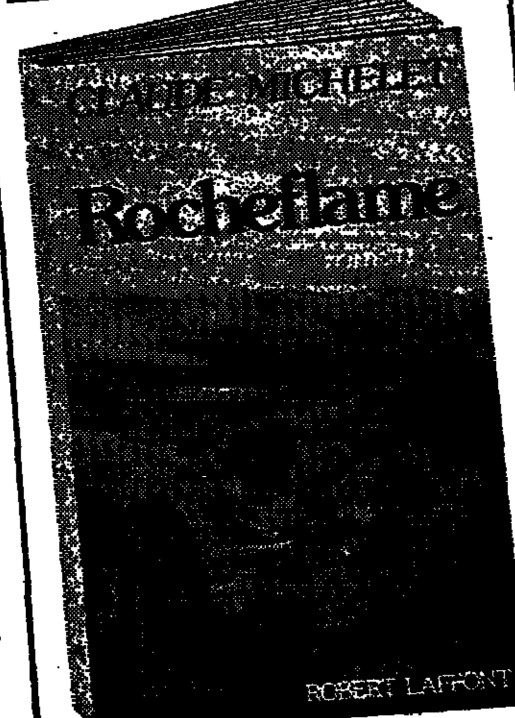
Washington présente ces efforts *militaires comme une réponse à ceux* de Moscou. Les Soviétiques auraient déjà testé avec succès un système de satellites antisatellites et opéreraient « *des investissements massifs* » pour leur armement spatial. Dans un document confidentiel, le secrétaire à la défense, M. Weinberger, soulignait récemment que les Etats-Unis prennent du retard sur l'U.R.S.S.

ROBERT SOLÉ.









Le Monde

sports


ESPAÑA 82

LA DOUZIÈME COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Rêves...

Deux références au lieu d'une, pour le football français. Après « l'épopée suédoise » de 1958, « l'épopée espagnole » de 1982. L'une n'annule pas l'autre. Elles s'ajoutent. Que de similitudes, en effet, à vingt-qautre ans de distance !

En 1958, l'équipe de Raymond Kopa était arrivée en Suède sans nourrir de grands espoirs, après avoir manqué sa préparation en perdant des matches amicaux. En 1982, l'équipe de Michel Platini est arrivée en Espagne après avoir concédé deux défaites face au Pérou (0-1) et au Pays de Galles (0-1) et un match nul (0-0) devant la Bulgarie. Après, en plus, une retraite discutée à Font-Romeu.

Il y a vingt-quatre ans, les joueurs français subissaient, au premier tour, une défaite (2-3 face à la Yougoslavie) un peu moins sévère, il est vrai, que celle enregistrée le 15 juin dernier (1-3 conre l'Angleterre). Et c'est aux dépens de l'Irlande du Nord, sur des scores presque identiques, *que, les deux fois, la formation* française a obenu sa place en demi-finale.

En près d'un quart de siècle, le football a évolué, techniquement, commercialement. Mais il n'y a pas plus de secrets, aujourd'hui qu'hier, lorsque les conditions de jeu sont normales : des joueurs de talent, un meneur de jeu exceptionnel, un entraîneur compétent, la recette est simple, avec, aussi, un zeste de chance.

Une dernière analogie est possible : rencontrer *l'équipe du Brésil. En 1958, c'était en demi-*finale de la Coupe du monde. Cette fois-ci, ce ne peut-être qu'en finale. La formation de M. Michel Hidalgo aura alors battu d'un cran celle de M. Albert Batteux. Il n'est pas interdit de rêver. — M. C.

FRANCE-IRLANDE (4-1) : vingt-quatre ans de patience

De notre envoyé spécial

Madrid. — Ainsi, c'est fait. Et plutôt bien fait. Une belle et bonne *victoire, dont il ne faut pas douter* qu'elle donnera lieu à commémoration avec quarts de rouge et salut au drapeau. Vingt-quatre ans de patience, deux générations de footballeurs pour, enfin, assassiner les anciennes gloires de Suède. Un bon morceau de siècle pour que les vieilles tiges — Kopa, Fontaine, Piantoni, qui n'en finissaient pas de monopoliser ce bonheur d'avoir été les premiers — ne soient plus les seuls.

La main est passée. Et fort joliment en vérité, dans une Coupe du monde caniculaire où l'équipe de France réalise, à la sournoise, une belle moisson. On dira que peut-être, que néanmoins, que malgré tout, que cependant...

Et quoi ! Ils ont eu de la chance ? Tant mieux pour eux. La chance fait *partie du jeu. Ils ont emprunté*, en le tournant à leur profit, ce chemin sans grosses embûches, la route semée de roses et de parfums préalablement b a l i s é e pour une équipe d'Espagne déficiente ? Soit ! Le larcin ne fait pas les mauvais larrons. Il ferait plutôt rire, d'un bon gros rire. Et d'ailleurs l'Espagne, on parle là du pays, n'en veut pas aux Français de ce détournement de facilités. Bien plus, les Espagnols, gens tout à fait charmants lorsqu'ils arrachent la défroque du supporter, ont trouvé cette équipe de France tout à fait de bonne figure et d'un jeu avenant. Pour tout dire, ils auraient tellement aimé que leur équipe joue « à la française », qu'elle pratique ce jeu d'attaque si séduisant pour eux, qui sont gavés de football à la cisaille, de football *casse-pattes*.

Rien que pour cela, dans un pays où, la presse aidant, il ne faisait pas trop bon être Français, ces temps derniers, entre la visite de *M. François Mitterrand et l'activisme* incendiaire de nos producteurs de fruits vis-à-vis des camions espagnols, les joueurs bleus auront bien mérité de la patrie.

Mais il ne faut pas plaisanter. Est-ce qu'il plaisante, Michel Hi*dalgo ? Le sélectionneur français*, qui regarde les journalistes avec une sorte de lueur ironique dans le regard, file grand train depuis quelques jours sur les traces de La Rochefoucauld. Voici qu'il assène, avec une sorte de *gourmandise* féroce et d'un ton patelin, des maximes fulgurantes : *« Une bonne équipe*, dira-t-il, *est celle qui commence dans l'amitié et finit dans l'ambition. »* A bon entendeur... Et puis, naviguant au plus près des sommets, il ajoutera : *« Chaque match, c'est une vie. »*

Il faut dire alors, si Michel Hidalgo a raison — il a forcément raison puisque ses joueurs ne lui donnent pas tort sur le terrain, — que ce match-là fut plutôt la belle vie, une solide et généreuse tranche de vie.

Brûlante hospitalité

Cela étonnera-t-il ? Il faisait chaud, très chaud à Madrid. Simple lieu commun dans une ville où il suffit de regarder l'heure aux horloges *publiques* pour connaître simultanément la température. Car, ici, l'un ne saurait aller sans l'autre. Madrid, donc, s'offrait un petit 34 degrés à l'ombre. Une misère, mais aussi un coup dur pour les Irlandais. La veille, eux avaient eu plutôt un coup au cœur et presque une joie sata*nique à voir Madrid sous la bour*rasque, la pluie, et de « verts » cumulo-nimbus.

La capitale espagnole n'est pas Belfast et change de temps comme *de maillot. Le vent chaud avait vite* repris le dessus et dispersé tout cela pour ne plus laisser qu'un ciel bleu et un soleil en fusion. Dans le stade Vicente-Calderon, les gradins de béton surchauffé, et encore à demi désertés, offraient au public, surtout des Français, une brûlante hospitalité.

Il faut d'ailleurs se demander si cette grosse chaleur, après avoir tourmenté une équipe de France, prise à chaud justement à Bilbao, n'est pas devenue, au fil des matches, sa meilleure alliée. Pas nécessairement parce qu'elle a passé avec Trésor et Janvion, les Antillais, et Tigana, l'Africain, un joli pacte avec le soleil. Mais plus sûrement en raison de son jeu même, très technique. Dans ce Mundial sous fer, mieux vaut faire courir le ballon que *s'épuiser soi-même à courir après*. Mieux vaut s'économiser dans des séries de passe que se suicider en de longues cavalcades. A ce jeu-là, quelques grosses équipes, qui brûlent volontiers le tapis et ne s'épanouissent vraiment que dans la fraîcheur et les *grains*, sont vite apparues comme un peu fanées. On pourrait parler ici de l'Argentine, de l'Ecosse, de la Belgique.

L'Irlande du Nord n'est pas une grosse équipe. Même si, il faut le rappeler pour bonne mémoire, elle *arrivait à ce match invaincue dans* le Mundial. Et Billy Bingham, son entraîneur, n'est pas non plus La Rochefoucauld : *« Les Français sont plus forts, mais nous allons les battre. »*

La méthode Coué a ses vertus. *Elle a aussi ses limites. Très vite*, il apparut que ses joueurs — comme le bel Hamilton, — visiblement du 6[e] de ligne, et mieux faits pour charger contre cavalerie que pour ruisseler sous le soleil, ne tenaient *pas* en selle.

La France, elle, présentait une équipe inédite. Après le match contre l'Autriche, Michel Hidalgo ne pouvait décemment pas remercier l'un des trois milieux de terrain: Tigana, Giresse ou Genghini. Il ne pouvait pas davantage se refuser l'arme absolue, ou considérée comme telle, avec le retour de Michel Platini, cuisse réparée. Il fallut donc faire un choix, nécessairement douloureux, avec le retrait de Six, mis en salle d'attente une mi-temps et demie.

Dix hérissons

Ce choix était le bon, même s'il ne fut pas tout de suite efficient. Cette équipe de France, surarmée au centre du jeu, mit du temps à trouver ses repères, un peu noyée dans l'abondance de biens. Michel Platini, notamment, avait du mal à se placer, tiraillé entre son jeu habituel d'accordéoniste de génie et les nécessités d ' u n e présence aux avant-postes.

Comme, de plus, les Irlandais du Nord jouaient avec dix hérissons en défense, la première mi-temps fut un peu décevante et assez médiocre. Elle le fut du moins jusqu'à ce que Platini, justement, la cuisse couverte d'un bel emplâtre, s'offre, à la trente-quatrième minute, une fugue par-delà la défense irlandaise. D'une pichenette, arrivé contre la ligne, *il remit la balle au centre. Giresse* sut se faire tout petit à 10 mètres du but irlandais et ne rata pas l'aubeine (1-0). La France avait trouvé son rythme et préparait son festival. Deux minutes après le repos, Rocheteau, joueur splendide, marqua un *but splendide*. Une balle subtilisée à Jimmy Nicholl, un sprint fou, deux derniers défenseurs irlandais mystifiés et un tir-canon (2-0). C'était du bel art, et Rocheteau, le grand Rocheteau des jours fastes et des chevauchées stéphanoises, allait s'offrir une magnifique récidive. Ce fut à la soixante-huitième minute, après une période de totale domination *française*, la leçon de football sous les « *olé* » d'un public ravi. Cette fois, Dominique Rocheteau ne dribbla pas deux, mais trois ou quatre joueurs avant d'expédier, même envoyeur, même *destinataire, un autre boulet* de canon (3-0).

Ces Irlandais du Nord ou du Sud ne sont pas gens à renoncer, même battus. Il y eut donc pour eux le but de consolation, la « *consolante* », comme on dit à Marseille, un bien joli cadeau fait par le gardien *français* Ettori. Ettori est petit et pas toujours à l'aise sur les centres en hauteur. Nul n'est parfait, et son renvoi, plutôt une passe de volleyeur qu'une sortie, fit, à la soixante-quinzième minute, le bonheur du meilleur Irlandais, Joseph Gerard Armstrong (3-1).

Alain Giresse aussi est petit, très petit même. Tout sauf un joueur de tête. A la quatre-vingtième minute, il y eut alors plus qu'un paradoxe : un symbole, à le voir, entre deux montagnes irlandaises, catapulter le ballon d'un violent coup de casque dans les buts adverses (4-1). Ah ! ce centre de Tigana !

C'était plus que le nécessaire, un joli superflu, le billet pour Séville depuis longtemps assuré.

Çap au sud donc, à travers la sierra, cap sur l'Andalousie pour un paradis enfin retrouvé. Ce sera jeudi prochain, avec cette certitude, la seule, que les nuits de là-bas sont aussi chaudes que les jours ici. Pour le reste, l'Angleterre ou l'Allemagne fédérale, la peste ou le choléra. A tout prendre et pour ce qu'on en sait, les Français préféreraient l'Angleterre. Ils voudraient tant faire du stade de Séville une chambre d'appel dans un procés trop vite instruit.

PIERRE GEORGES.

Pologne-U.R.S.S. (0-0) : Boniek, le contestataire, Blokhine, le commissaire politique

De notre envoyé spécial

Barcelone. — *« La Pologne n'est pas encore perdue. »* Quand ces premières mesures de l'hymne polonais, chanté en chœur par quelques centaines de supporters agitant pêle-mêle drapeaux nationaux et banderoles de Solidarnosc, ont retenti, dimanche 4 juillet, au Nou Camp de Barcelone, sans doute étaient-ils nombreux du côté de Varsovie, Gdansk, Cracovie, Wroclaw, à attendre de leurs footballeurs un peu plus qu'une qualification pour les demi-finales de la Coupe du monde. Sous couvert de neutra*lité*, les *terrains de sports* se prêtent ainsi parfois à des actes publics d'impertinence ou de révolte difficilement tolérés ailleurs.

Saura-t-on un jour si la perspective de battre les Soviétiques et de les écarter d'une compétition dont ils attendaient beaucoup a été une motivation supplémentaire pour certains joueurs polonais, comme Zbigniew Boniek, qui avaient souvent pris position en faveur de Solidarnosc ? Antoni Piechniczek, l'entraîneur, manifestait bien sûr le même agacement et le même refus d'aborder le sujet que son collègue soviétique, Constantin Beskov.

Reconversion

Nul mieux que Boniek ne pourrait, en tout cas, symboliser cette contestation. S o u v e n t comparé, pour ses talents multiples de meneur de jeu et de finisseur, à Michel Platini, qu'il retrouvera du reste la saison prochaine sous le maillot de la Juventus de Turin, Boniek passe, en effet, dans son pays, pour une forte tête. Pour son rôle de porte-parole des revendications des joueurs ou ses petits manquements à la discipline lors de certains rassemblements, il a souvent été en conflit avec la Fédération polonaise, qui l'avait même suspendu des sélections pour plusieurs mois au début de 1981.

La dérogation, qu'il a obtenue pour *« services rendus »*, afin de s'exiler en Italie à vingt-six ans (alors que l'âge limite d'autorisation de sortie venait juste d'être abaissé de trente à vingt-huit ans pour les footballeurs polonais) est donc pour le moins surprenante. S'agissait-il d'éloigner du championnat un meneur encombrant ou la Pologne a-t-elle un tel besoin de devises qu'elle pouvait difficilement refuser les deux milliards de lires (10 millions de francs) de transfert proposés par la Juventus ?

Cette perspective ne tenterait probablement pas Oleg Blokhine. Du moins, si l'on se fie au regard détaché et vaguement méprisant qu'il jette sur la société occidentale, à l'occasion de ses déplacements, et sur l'agitation autour de ce Mundial en particulier. Il est vrai aussi qu'il n'a guère le choix car cette possibilité de préparer une retraite dorée a jusqu'à présent été refusée aux footballeurs soviétiques. Une seule exception a été faite pour Anatoli Sintchenko, envoyé pour deux ans au Rapid de Vienne dans des conditions très particulières. Le club autrichien fournit, en effet, seulement *l'appartement au joueur*, qui contue d'être p a y é par la Fédération soviétique.

Sacré meilleur footballeur européen en 1975, Blokhine n'a pourtant pas manqué de propositions tout au long de sa carrière, et, cette année encore, de la part *du Real de Madrid. Maître émé*rite des sports, il a complété son bagage et préparé sa reconversion en entreprenant des études de droit et de sciences économiques. Ses activités et l'influence qu'il exerce sur ses partenaires lui ont même valu le titre de commissaire *politique au sein du Dynamo de* Kiev.

B l o k h i n e, la flèche blonde (11 secondes au 100 mètres) de l'équipe ukrainienne qui faillit bien stopper Saint-Etienne sur le chemin de sa finale européenne en 1976, est devenu, avec l'âge, un redoutable stratège, régulateur et âme de son équipe et de la sélection soviétique, dont le Dynamo de Kiek et celui de Tbilissi constituent l'ossature.

Face à une équipe soviétique supérieurement organisée, la tâche de Boniek, promu avant-centre pour la quatrième fois seulement de sa carrière, après sa réussite contre le Pérou (un but) et surtout face à la Belgique (trois buts), se révélait délicate. Défendant farouchement l'accès de leurs buts par un regroupement massif, ses partenaires ne lui apportaient qu'un secours et des appuis épisodiques. Volontiers frondeur, voire provocateur, sur le terrain, Boniek a même reçu, à la 40[e] minute, un second avertissement qui entraînera sa suspension automatique pour les demi-finales.

Modèle de correction, Blokhine ne connaîtra pas cette vexation. Sa sortie de terrain en premier, sans donner la moindre poignée de main à ses adversaires, montrait pourtant assez son dépit. Pour un soir au moins, sans doute aurait-il préféré être à la place de Boniek dans cette Pologne qui *« n'est pas encore perdue »*.

GÉRARD ALBOUY.

AUTOMOBILISME

LE GRAND PRIX DES PAYS-BAS

Didier Pironi talonne John Watson au championnat du Monde de Formule 1

Vainqueur devant le champion du monde, le Brésilien Nelson Piquet (Brabham turbo), du Grand Prix des Pays-Bas qui a eu lieu, samedi 3 juillet, sur le circuit de Zandvoort, le Français Didier Pironi sur Ferrari à moteur turbo compressé, s'est rapproché à un point du Britannique John Watson (McLaren à moteur atmosphérique) premier du championnat du monde des conducteurs.

Bien qu'il ait renoncé à Zolder au Grand Prix de Belgique et qu'il ait couru le Grand Prix *du Canada sur la voiture* de réserve *(1), Didier* Pironi se révèle avec John Watson le pilote le plus régulier depuis le début de la saison ; il est aujourd'hui le mieux placé pour gagner le titre de champion du monde. Sept épreuves restent à disputer sur des circuits où les vitesses moyennes atteignent 200 kilomètres-heure. Hormis le Grand Prix de Las Vegas, toutes sont favorables aux moteurs turbo.

La position des Renault qui, une fois encore, avaient été les plus rapides aux essais, est désormais inquiétante. Alain Prost a cassé son moteur ; René Arnoux est sorti de la piste à près de 280 kilomères-heure après que sa monoplace eut perdu sa roue avant gauche. C'est miracle que le pilote français soit sorti indemne de cet accident. Au moment où des *discussions* sont en cours sur la réduction du poids des voitures qui pourrait d'abord passer de 580 kilos à 565 kilos, puis à 535 kilos, l'accident de René Arnoux pose de graves questions à la Fédération internationale du sport automobile et les constructeurs sur la sécurité.

De notre envoyé spécial

Zandvoort. — *Dans toute l'histoire* de la formule 1, il n'existe, paraît-il, pas d'exemple d'écurie qui ait affiché une telle supériorité au cours des essais et qui ait, aussi rarement, *terminé* la course.

Sur les neuf grands prix disputés depuis le début de la saison, Renault a pris en effet sept fois le départ en première ligne mais souvent l'écurie française s'est révélée incapable de se classer.

Grand favori avant même de triompher en Afrique du Sud sur un circuit en altitude qui favorise les moteurs turbo compressés, Renault a subi tour à tour mille et une mésaventures : les freins à *Long Beach (Etats-Unis)*, le moteur à Imola (Italie), à Détroit (Etats-Unis), à Montréal (Canada) et à Zandvoort (Pays-Bas), la tenue de route à Zolder (Belgique).

Chez Renault on ne redoutait pas au début de la saison les ennuis que pouvait rencontrer la voiture au fil des courses. Gérard Larrousse était relativement serein. Il craignait en revanche que les circuits américains du Nord et du Sud ne soient guère favorables à ses voitures. *« Vous verrez*, disait-il, *la deuxième partie du championnat du monde nous conviendra mieux ».* 1982 allait être la saison de Renault.

Ce que n'avait pas prévu, semble-t-il, le directeur de Renault sport, c'est la progression des Ferrari et des Brabham. Si les Italiens qui viennent d'engager Patrick Tambay, se sont très vite révélés de dangereux concurrents, l'écurie britannique dirigée par M. Bernie Ecclestone, également patron de la « Formula one constructor association » (2) est en train de faire la démonstration qu'il faudra désormais compter avec elle.

Un homme avisé

M. Ecclestone est un homme d'affaires avisé. Anti-moteur turbo en raison de son coût élevé, il s'est contenté jusqu'au Grand Prix de Belgique des moteurs atmosphériques mis au point il y a quinze ans par deux ingénieurs britanniques du nom de Costin et de Duckworth. Prudent, il n'a cependant pas mis tous ses œufs dans le même panier et a fini par acheter des turbos au *constructeur allemand* B.M.W.

Après l'expérience malheureuse du Grand Prix d'Afrique du Sud, Bernie comme on l'appelle dans le milieu de la formule 1 est revenu au moteur atmosphérique, persuadé que le moteur allemand ne soutiendrait *pas la comparaison* avec ceux de Renault et de Ferrari.

Mis en demeure par la firme de Munich de respecter les termes du contrat, M. Ecclestone a été contraint de doter la monoplace de Nelson Piquet du turbo, laissant un Ford-Cosworth sur celle de l'Italien Riccardo Patrese, jusqu'à ce samedi 3 juillet, où ses deux monoplaces étaient équipées du moteur allemand.

Si, le temps de quelques courses, le pilote brésilien a essuyé les plâtres, il vient en deux Grands Prix — Canada et Pays-Bas — de dévoiler ses ambitions.

Fort de son avance technologique, Renault estimait qu'il était le mieux placé pour la conquête du titre de champion du monde. Aujourd'hui il n'en est rien. Certes Alain Prost reste encore bien placé dans la course au titre, mais le pilote français ne semble plus se fait beaucoup d'illusions. *Lui dont on dit sur les circuits* qu'il est surtout le champion du monde des essais.

Devant la succession répétée des échecs, on estime chez Renault qu'il s'agit des aléas de la compétition. Reste que compte tenu de la technicité du sport *automobile*, on ne pourra pas longtemps se réfugier derrière ce type d'argument.

GILLES MARTINEAU.

(1) Après l'accident mortel dont avait été victime, le 8 mai, lors des essais du Grand Prix de Belgique, Gilles Villeneuve pilote de Ferrari, l'écurie italienne avait renoncé à participer au Grand Prix ; à Montréal, la voiture de Pironi avait été heurtée au départ par celle de l'Italien Paletti qui devait par la suite décéder de ses blessures.

(2) Association des constructeurs de formule 1.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

L'équipe de France a gagné dimanche 4 juillet à Arles le match triangulaire qui l'opposait à la Hongrie (80 points à 77) et à la Finlande 90 points à 71). Le record de France féminin du 400 mètres haies a été battu par Sylvie Resaux qui a couru la distance en 56 secondes 48.

L'équipe des Etats-Unis a été battu samedi 3 juillet à Durham (Caroline du Nord) par celle d'U.R.S.S., 118 points à 110. Les athlètes féminines soviétiques ont dominé les Américaines 89 points à 67.

Automobilisme

Grand Prix des Pays-Bas

1. Pironi (Ferrari), les 306,140 km en 1 h 38 min. 3 sec. 25 (moy. : 187,3 km/h) ; 2. Piquet (Brabham-B.M.W.), à 21 sec. 6 ; 3. Rosberg (Williams Ford), à 22 sec. 3 ; 4. Lauda (McLaren Ford), à 1 min. 23 sec. 7 ; 5. Daly (Williams Ford), à un tour ; 6. Baldi (Arrows Ford) ; 7. Alboreto (Tyrrell) ; 8. Tambay (Ferrari) ; 9. Watson (McLaren) ; 10. Surer (Arrows) ; 11. Giacomelli (Alfa Romeo), à deux tours ; 12. Winkelhock (A.T.S.) ; 13. Salazar (A.T.S.) ; 14. Jarier (Osella), à trois tours ; 15. Patrese (Brabham-B.M.W.).

Championnat du monde des conducteurs

1. Watson, 30 pts ; 2. Pironi, 29 ; 3. Rosberg, 21 ; 4. Patrese, 19 ; 5. Prost, 18 ; 6. Piquet, 17 ; 7. Lauda, 15 ; 8. Cheever, Alboreto et de Angelis, 10 ; 11. Mansell, 7 ; 12. Reutemann et Villeneuve, 6 ; 14. De Cesaris et Daly, 5 ; 16. Arnoux, 4 ; 17. Jarier, 3 ; 18. Winkelhock, Salazar et Surer, 2 ; 21. Serra, Laffitte et Baldi, 1.

Football

LES RESULTATS DU 4 JUILLET

GROUPE A

A Barcelone : Pologne et U.R.S.S. 0-0.

Classement définitif : 1. Pologne et U.R.S.S., 3 pts ; 3. Belgique, 0 pt. La Pologne est qualifiée à la différence de buts. Elle rencontrera le Brésil ou l'Italie en demi-finale le 8 juillet à Barcelone.

GROUPE D

A Madrid : France bat Irlande du Nord 4-1.

Classement définitif : 1. France, 4 pts ; 2. Autriche, 1 pt ; 3. Irlande du Nord, 1 pt. La France est qualifiée. Elle rencontrera la R.F.A. ou l'Angleterre en demi-finale le 8 juillet à Séville. L'Autriche est deuxième du groupe devant l'Irlande du Nord à la différence de buts.

Sports équestres

GRAND PRIX DE LONGCHAMP

1. Paul Schoeckemohle (RFA) *Deister*, 0 pt 45.80 ; 2. Fritz Ligges (RFA) *Goya*, 0 pt 47.09 ; 3. Mélanie Smith (E-U) *Calypso*, 4 pt 39.45 ; 4. Willi Mellinger (Sui.), *Trumpf Buur*, 4 pt 42.77 ; 5. Malcolm Burch (G.-B.) *Towerlands Anglezarke*, 4 pt 48.06 ; 6. Gerd Wiltfang (RFA), *Roman*, 8 pt 38.16.

CARNET

TENNIS

AU TOURNOI DE WIMBLEDON

Connors, huit ans après

Un double succès et un double échec ont marqué la fin du Tournoi de Wimbledon. Double succès, samedi 3 juillet, pour la néo-Américaine Navratilova, qui a gagné le simple dames contre Evert-Lloyd (6-1, 3-6, 6-2), puis le double dames associée à Pam Shriver contre la paire Jordan-Smith (6-4, 6-1).

Double échec, dimanche 4 juillet, pour l'Américain McEnroe, qui a cédé le titre du simple messieurs à Connors, déjà champion en 1974 (3-6, 6-3, 6-7, 7-6, 6-4), et qui, avec son complice Fleming, a perdu le titre du double messieurs au profit des Australiens McNamara et Mc Namee, champions en 1980 (6-3, 6-2).

Cette quinzaine, qui fut aussi celle des records du mauvais temps pendant la première semaine, du rythme imposé aux joueurs en seconde semaine pour rattraper le temps perdu, du montant des prix distribués — 41 667 livres sterling (1) pour Connors, 37 500 pour Navratilova, — a également permis à la jeune Française Caherine Tanvier de se distinguer : elle a gagné le tournoi des juniors aux dépens de la Tchécoslovaque Sukova (6-2, 7-5).

De notre envoyé spécial

Londres. — Force de l'habitude. Le confrère, vieil *habitué* de Wimbledon, qui se serre à notre gauche dans la tribune de presse, écrit en haut de la feuille blanche avant le coup d'envoi de la finale masculine : « McEnroe-Borg ». Le beau lapsus. Non, le Suédois n'est pas là, mais son rayonnement sur les six dernières finales fut tellement écrasant que, en s'installant sur son siège numéroté pour la dernière fois de la grande quinzaine du gazon londonien, la plume a un réflexe pavlovien.

On a un petit regret car, Borg étant déjà *ailleurs* et Wilander n'étant pas encore là, le tennis sur surface rapide redevient un trust américain : trois en demi-finales, deux en finale. Et deux gros : McEnroe, Connors. Big Mac et Jimbo, deux des plus belles têtes de lard du circuit, deux Cocotte-Minute. Une grande classe, deux gauchers. Une grande classique du tennis contemporain.

McEnroe a détrôné Borg l'an dernier, et Jimmy Connors, qui fut champion en 1974, a disputé la finale du simple messieurs en 1975, 1977 et 1978. Les deux joueurs se sont affrontés précédemment deux fois à Wimbledon en demi-finales. En 1977, lorsque McEnroe créa la sentation en arrivant à ce stade du tournoi en sortant des qualifications, Connors fit tomber le jeune prodige *(6-3, 6-3, 4-6, 6-4)*. Trois ans plus tard, le résultat était inversé sur un score *quasiment* identique (6-3, 3-6, 6-3, 6-4). Au total, ils se sont rencontrés dix-huit fois, Connors s'adjugeant dix victoires.

Ces statistiques historiques sont pour certains le marc de café des chiromanciennes. Notre voisin de *droite était d'ailleurs catégorique*: depuis qu'il a gagné l'Open des Etats-Unis en 1978, Connors n'a plus atteint une finale du grand chelem ; il s'est marié, et le mariage pour un tennisman, monsieur, c'est le début de la retraite. Dans ces conditions comment voulez-vous qu'à presque trente ans, huit ans après son premier titre à Londres il puisse gagner à nouveau°? On aurait bien voulu dire qu'il y avait des précédents, que Ken Rosewall avait triomphé à quinze ans d'intervalle (1953 et 1968) à Roland-Garros.

Un bras de fer psychologique

Quarante-deux minutes après le coup d'envoi, McEnroe venait de boucler le premier set (6-3). Connors avait relativement bien joué quatre jeux. Le temps pour Big Mac de régler son service et d'ajuster la profondeur de ses passing shots. Mais dès le cinquième jeu, celui-ci avait payé de sa personne pour voir la couleur des cartes de Connors qui parut alors avoir *bluffé : le coup* droit partait dans les bâches à la moindre accélération, la première balle de service boudait les *limites réglementaires*. Autour d'une table de poker on aurait dit que Connors était « ratissé ».

Trente-trois minutes plus tard, on était embarqué au minimum pour les quatre manches. Le résultat pourtant ne faisait toujours pas de doute. Certes Connors venait de remportait le set (6-3) en prenant deux fois le service de McEnroe, mais les Sherlock Holmès des courts avaient tout compris : mon cher Watson, le triple champion des Etats-Unis n'arrivait pas à prendre ce match au sérieux et sa première balle de service ne passait pas très bien parce que le juge de pied le tenait sous haute surveillance.

Les « English » avaient décidément les pires préventions contre ce petit-fils d'Irlandais qui leur en avait dit de toutes les couleurs l'an passé. Toutefois, dans cette caboche de champion, les idées les plus noires étaient peut-être en train de bouillonner. Pourquoi, McEnroe en effet avait-il quasiment renoncé à prendre possession du filet, laissant ainsi le monopole de l'attaque à Connors, si sa main avait eu la volée aussi diabolique qu'à l'accoutumée ?

La question méritait d'être posée, mais McEnroe y apporta une réponse qui semblait couler de source dans la manche suivante. Il resta au fond du court, parce qu'il s'y trouvait supérieur à Connors, qui commettait le premier la faute à force de courir à droite et à gauche. Cela ne donnait pas pour autant du bon tennis. Les deux joueurs s'étaient en effet lancés dans un concours *de doubles fautes : trois pour* McEnroe, huit pour Connors, qui perdit ainsi le gain de la manche au dixième jeu, puis le tie break (7-2).

Les confrères affirmèrent en chœur, qu'ils n'avaient rien vu de plus navrant à Wimbledon depuis des lustres. Navrant ce bras de fer psychologique entre deux gauchers atomiques ? Allons donc ! Les soixante-dix minutes qui suivirent furent haletantes. Il s'agissait pour chacun de faire exploser l'autre. McEnroe la tempête *ajustait ses beaux passing* le long des lignes et délivra huit aces. Connors le chêne ne céda pas, retournant des traits d'arbalète et réagissant à la volée, comme un compteur geiger devant de l'uranium. Il fallut le sprint d'un second tie-break pour les départager. McEnroe s'époumonna le premier : 7-5 pour Connors.

Plus de commentaires à droite et à gauche. On savait que Big Mac avait laissé passer sa chance en gâchant deux balles de break au premier jeu de ce 4e set. *Dans* une telle finale, on n'a pas deux fois pareille occasion. C'était donc le début de la fin pour un McEnroe des mauvais jours. En voulant jouer trop fin dans cette épreuve de force, il allait perdre son service dès le troisième jeu de l'ultime manche. Connors ne lui laissa jamais l'occasion de remonter ce handicap et conclut en beauté un jeu blanc par un ace.

Connors ajoutait à son prestigieux palmarès un nouveau Wimbledon. *On était assez satisfait de* la tournure des événements, car on doit avouer un penchant pour cette méchante graine de champion à laquelle il ne manque qu'un grand titre sur terre battue. A l'entour, on convenait tout à coup de ses mérites puisqu'il venait d'entrer *doublement dans* la légende du tennis : avec ses quatre heures quinze minutes, la finale fut la plus longue jamais disputé et à Wimbledon.

ALAIN GIRAUDO.

(1) La livre sterling vaut environ 12 francs.

Navratilova : être la plus grande

De notre envoyé spécial

Andréa Jaeger est une sale petite menteuse. Après la finale de Roland-Garros, cette Américaine de dix-sept ans avait dit que Martina Navratilova avait été conseillée, c'est-à-dire aidée durant leur finale par Renée Richards et Nancy Lieberman qui la dirigent et l'entraînent. Navratilova avait nié, bien sûr, mais un doute subsistait. Il a été dissipé lors de la finale de Wimbledon qu'a disputée et gagnée (6-1, 3-6, 6-2), le 3 juillet, la néo-Américaine contre Chris Evert-Lloyd, la championne 1981. Durant les quatre-vingt-sept minutes de la partie, Navratilova ne leva pratiquement pas les yeux vers les travées où se tenaient ses deux amies qui étaient d'ailleurs à côté de John Lloyd, époux et conseiller de sa *rivale du jour. Pourtant*, les occasions de demander du secours ne manquèrent pas.

La conclusion du match a été d'autant plus heureuse qu'aux 37 500 livres sterling environ revenant à la gagnante venaient s'ajouter 3,5 millions de francs offerts par une marque de soutien-gorge pour avoir réussi trois levées du grand chelem qu'aucune femme n' réalisé depuis Margaret Court en 1970, Navratilova doublera ses gains si elle remporte, en septembre prochain, l'Open des Etats-Unis. Le ciment newyorkais n'est *pas* sa surface de prédilection, mais elle avait été tout près de vaincre en *septembre* dernier et elle dispose cette année de deux atouts suppléments aires : Renée Richards et Nancy Lieberman. Celles-ci ne l'aident pas pendant les matches, contrairement à ce qu'a affirmé Andréa Jaeger *sous l'empire de la déception*. Mais elles ont transformé l'apatride tchécoslovaque rongée par le fatalisme slave en une vraie Américaine au tempérament de battante.

Déracinement

En 1975, après avoir mené à la victoire l'équipe de Tchécoslovaquie dans la Coupe de la Fédération, équivalente à la Coupe Davis pour les dames, *Navratilova décida* de passer à l'Ouest. Un déracinement mal supporté affectivement par la jeune fille, alors âgée de dix-huit ans : elle se gava de sucreries, grossit et joua mal pendant deux saisons. Un sévère entraînement lui permit néanmoins de gagner pour la première fois Wimbledon en 1978 contre Chris Evert-Lloyd et de récidiver en 1979, année où le titre de championne du monde *lui fut attribué*.

Mais sa stabilité émotionnelle fut à nouveau perturbée par le retour en Tchécoslovaquie de *ses parents qui n'avaient* pas accepté son mode de vie. En 1980, elle ne franchit pas les demi-finales d'un tournoi majeur et, en 1981, elle échoua à New-York quand la victoire lui semblait acquise. Ce fut alors que Renée Richards, qu'elle avait connue quatre ans auparavant en la battant en finale du double de Forest Hill, commença à la conseiller.

Docteur en ophtalmologie, *Renée Richards, qui avait dé*frayé la chronique en changeant de sexe en 1976 à l'âge de quarante-deux ans, puis en s'inscrivant dans les tournois féminins, est gauchère, comme Navratilova. Elle analyse donc très bien ses problèmes. En outre, elle possède une abondante documentation sur les coups de toutes les joueuses. Elle peut ainsi élaborer des tactiques pour Navratilova qui avait trop tendance à se laisser guider par son instinct. « *Je sais que je dois suivre la stratégie décidée et que je ne dois pas chercher à faire un tennis fantastique* », a déclaré Navratilova après sa victoire sur Chris Evert-Lloyd qui a reconnu : « *Désormais, Navratilova joue vraiment très bien et elle est très forte moralement.* »

Pour *bien* jouer, il faut être en forme physique et morale : c'est la contribution de Nancy *Lieberman, une basketteuse de* vingt-trois ans. Elle prépare physiquement Navratilova : jeu de balles, musculation et course à pied, au total trois ou quatre entraînements quotidiens avec le tennis. L'ancienne *championne du monde n'en avait* jamais fait autant. Nancy Lieberman s'est aussi employée à donner à l'ex-apatride qui a la nationalité américaine depuis juillet 1981 un trait caractéristique du caractère américain : le goût du *dépassement* de soi-même. Navratilova pourra en faire étalage, le 19 juillet, pour ses débuts avec l'équipe des Etats-Unis en Coupe de la fédération.

*Bref, Martine a trouvé un nou*vel équilibre et un nouveau moteur à son ambition. Si on en croit Ted Tiling, le couturier jadis confident de Suzanne Lenglen : « *Martina a le plus grand jeu service-volée vu dans le tennis féminin.* » Il y a donc mille bonnes raisons pour que Navratilova réalise son rêve : « *Etre une des plus grandes joueuses de tous les temps.* »

A. G.

CYCLISME

Le Tour de France

ANDERSON GAGNE HINAULT S'AMUSE

Vainqueur, samedi 3 juillet, à Moechlin, près de Bâle, de la première étape du Tour de France, le Belge Ludo Peters a cédé le lendemain son maillot jaune à l'Australien Phil Anderson, qui a gagné la deuxième étape Bâle-Nancy.

(De notre envoyé spécial.)

Nancy. — Le circuit de Schufart - Moehlin, presque désert, des tribunes dressées au milieu des champs de céréales et une banderole d'arrivée fixée au sommet d'une côte anonyme, ce n'était pas vraiment le Tour de France. Celui-ci a retrouvé son ambiance traditionnelle en franchissant la frontière à l'occasion de l'étape Bâle - Nancy. Une étape comme nous les aimons. Trop longue sans doute avec ses 246 kilomètres, mais animée de bout en bout et favorable aux attaquants, en particulier à l'Australien Anderson, qui avait déjà porté le maillot jaune, l'an passé.

Le ballon d'Alsace était situé trop loin du but pour jouer un rôle décisif. En revanche, les longues côtes de la fin de parcours ont provoqué une sélection rigoureuse. Entre-temps, Jacques Michaud, actuellement l'un des meilleurs Français, a tiré profit d'une *courageuse échappée solitaire* pour se rapprocher au classement général grâce aux « points chauds » intermédiaires qui donnaient droit à des bonifications.

C'était dimanche. Il faisait beau. Le Tour prenait à nouveau son bain de foule et Bernard Hinault avait le sourire *bien* qu'il ait rétrogradé de la deuxième à la septième place. Une simple péripétie dont il s'amuse : « *Je suis curieux*, dit-il, *de voir comment Anderson va se comporter maintenant qu'il possède le maillot jaune. En attendant, il me rend service en me débarrassant provisoirement du poids de la course. Les choses sérieuses commenceront à Lille et, plus sûrement, dans les Pyrénées.* »

Eddy Merckx, qui suit l'épreuve, estime que le Français a commis *une erreur en laissant partir des* adversaires tels que Phil Anderson, Valette ou Winner, vainqueur en 1981 à L'Alpe-d'Huez. S'il s'agit d'une action délibérée, c'est à son avis un calcul risqué. Pour Hinault, ce n'est qu'un risque calculé.

JACQUES AUGENDRE.

Première étape (circuit de Shupfart - Moehlin) : 1. Ludo Peeters (TI-Raleigh), les 207 km en 5 h 20 min. 23 sec. (moy. : 38,766 km/h) ; 2. Kelly (SEM), à 38 sec. ;

Deuxième étape (Bâle-Nancy) : 1. Phil Anderson (PEU), les 246 km en 6 h 31 min. 33 sec. (moy. : 38,309 km/h) ; 2. Lubberding (RAL), à 4 sec. ; 3. Vallet (RED), à 9 sec. ;

CLASSEMENT GENERAL

1. Phil Anderson (PEU), 12 h 1 min. 36 sec. ; 2. Vallet RED), à 38 sec. ; 3. Peeters R. (RAL), à 44 sec. ; 4. Kelly (SEM), à 46 sec. ;

Naissances

— Le vicomte **Amaury de KERTANGUY**, docteur en physique, et **Hélène TROUCHE-SIMON**, doctoresse en psychologie, sont heureux de faire part de la naissance de

Stanislas.

à Antony, le 27 juin 1982.

Décès

— Mme Mary Bittar-Kotait.
M. et Mme Roger Bittar, leurs enfants Eric, Xavier et Marc,
Mme Liliane Bouvier-Bittar, ses enfants Laurent et Evelyne,
Le docteur et Mme Henri Bittar, leurs enfants Hervé et Yves,
M. et Mme Raymond Bittar, leurs enfants Nathalie et Mia,
MM. Alain et Charles Bittar,
Mme Charlotte Kanaan-Bittar,
M. Samir Kanaan,
M. et Mme René Hutin et leurs enfants,
Mme veuve Mansour-Kotait,
Le docteur Joseph Kotait et ses enfants,
Mlles Angèle et Lucie Kotait,
M. et Mme Raymond Kotait et leurs enfants,
Mme veuve Gisèle Bittar-Agouri,
Mme veuve Thérèse Bittar-Geachan,
M. et Mme Michel Bittar et leurs enfants,
Mme Monique Mandofia-Bittar et ses enfants,
M. et Mme Guy Bittar et leurs enfants,
M. et Mme Nicolas Fleury et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Luc Bender,
Mme Marie-Claude Bittar,
Le docteur et Mme Philippe Lepinay,
Mlle Dominique Bittar,
M. et Mme François Janot,
M. Christian Bittar.
Ainsi que les familles Bouchet, Bouvier, Nadjar, Hallak, Succaria, Rached, Geachan, Agouri, Mandofia, Khlat, et autres parents et amis, en Suisse, en France, au Soudan, au Liban, en Egypte et au Canada,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

M. Georges-Michel BITTAR,

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection le 3 juillet 1982, dans sa soixante-dixième année, pour rentrer dans la paix du Seigneur.
La messe de sépulture sera célébrée en l'église Notre-Dame-des-Grâces, au Grand-Lancy, où le défunt repose, le mardi 6 juillet à 14 heures.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.
Domicile :
101 ter, route du Grand-Lancy,
1212 Grand-Lancy (Genève).

— Dominique Torrès
Daniel Torrès,
M. et Mme Robert Reichenbach,
ont le chagrin de vous annoncer la mort de

Mme Jeanne Léon BLUM,

leur grand-mère et belle-mère.
Jouy-en-Josas, 3 juillet 1982.
Il n'y aura aucune cérémonie religieuse.

(Lire page 42.)

— Mlles Catherine et Claude *Chapus*,
M. Paul-Emile Chapus,
Mme Emile Chapus,
MM. René et Henri Chapus,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Claude CHAPUS,

violoniste de l'Orchestre de l'Ile-de-France et des Concerts Colonne

survenue subitement le 14 juin 1982.
Le service religieux en l'église Saint-Laurent et l'inhumation dans la sépulture familiale ont eu lieu dans l'intimité.
22, rue Taylor,
75010 Paris.
58, rue de la Faisanderie,
75116 Paris.

— Ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, les familles alliées et amies,
ont la très grande peine de faire part du décès de

Mme Edouard COURTEVILLE,
née Camille Berthe Marie MAURY,
rappelée à Dieu le 3 juillet 1982 dans sa quatre-vingt-dixième année, munie des sacrements de l'Eglise.
La messe d'inhumation sera célébrée, mercredi 7 juillet, à 16 heures, en l'église de Pléaux, Cantal.
« Quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais. »
(Jean XI, 26.)

— Le 14 juin 1982, à Paris, au petit matin,

TADASHI KAMINAGAI,
peintre,

a quitté son monde de fleurs et de paysages.
Ses cendres seront réparties entre le Brésil, terre de son cœur, le Japon, terre de ses origines, et la France.
Elles reposent à La Frette-sur-Seine, là où il aimait tant peindre et habiter.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Jean KLOBB,
née Jeanne Feuillet,

survenu dans sa quatre-vingt-onzième année, le 25 juin 1982.
La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 1er juillet en l'église Saint-Pierre de Chaillot à Paris.
De la part de :
M. et Mme Guy Thiebeauld de la Crouée et leurs enfants.

— Le docteur et Mme Paul Lasry,
Mmes Claire Lasry et Raymonde Lasry,
les docteurs Franck et Nicole Lasry,
ont l'immense douleur de faire part du décès du

docteur Jean-Michel LASRY.

L'incinération aura lieu au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, le mardi 6 juillet 1982 à 8 h 45, suivie de l'inhumation au cimetière Bagneux-Parisien (avenue Marx-Dormoy) à 10 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part
2 bis, rue Crillon,
75004 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Juliette TROUILLET,
née ROSSIGNOL,

survenu le 2 juillet 1982 dans sa quatre-vingt-cinquième année.
De la part de :
Mlle Christiane Dancourt,
M. et Mme Jacques Fournol et leurs enfants,
Mme Lucienne Genin et ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Germain Rossignol, leur fille et leurs petits-enfants,
M. et Mme Jean-Philippe Chavonnet et leurs enfants,
la famille Trouillet,
M. et Mme Gobert et leur fille,
M. Berrlouche,
le personnel de la Société de la blanchisserie industrielle André Trouillet.
Levée de corps, 61, rue de Bellevue, Boulogne (92100), jeudi 8 juillet à 15 h 15, suivie de la cérémonie religieuse, à 15 h 30, en l'église Sainte-Thérèse, Boulogne (62, rue de l'Ancienne-Mairie).

Remerciements

— Mme Vincent Ferrari,
M. et Mme Antoine Ferrari et leur fils,
M. et Mme Mathieu Ferrari et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Blanc et leurs enfants,
M. et Mme Paul Ferrari et leur fille,
profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jean-Vincent FERRARI,

remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, les prient de trouver ici l'expression de leur *profonde gratitude*.
18, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

— Les associés et le personnel de l'agence Ferrari et Cie,
profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur *ont été témoignées lors du décès de*

M. Jean-Vincent FERRARI,

remercient toutes les personnes qui on pris part à leur deuil, les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.
18, rue Montpensier,
75001 Paris.

— Mme Maurice Vaillant et ses enfants, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès du

général Maurice VAILLANT,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, expriment leurs sincères remerciements à tous ceux qui se sont unis à leur deuil.

Anniversaires

— Une pensée est demandée aux amis du

docteur H. DESCOMPS,

à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort.

— A ceux qui l'ont connu et aimé le souvenir de

André VIGNEAU

est rappelé à l'occasion du quatorzième anniversaire de sa mort.

Soutenances de thèses

— Université Paris-V (René-Descartes), lundi 5 juillet, à 14 h. 30, amphithéâtre E.-Durkheim, Mme Monique de Bonis : « Les théories implicites de la personnalité en psychiatrie (étude de l'énoncé d'attribution de trait dans l'expertise psychiatrique de 1967 à 1976) ».

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), lundi 5 juillet, à 14 heures, salle C 22-04 au centre Tolbiac, M. Hugues Sachter : « Développement et aménagement du territoire dans la Yougoslavie socialiste (institutions territoriales, régulation économique et développement régional) ».

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Trop d'accidents...

La vie de la cité est organisée pour l'adulte jeune, âgé d'une trentaine d'années, celui qu'on a appelé l'« *athlète industriel* ». Il n'est donc pas étonnant de constater que les personnes âgées soient souvent victimes d'accidents. C'est pourquoi l'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé) a mis à l'ordre du jour de ses préoccupations l'étude de la traumatologie de la personne âgée et, à cet effet, a réuni les 29 et 30 juin, à Bordeaux, une trentaine de spécialistes venus d'une dizaine de pays européens.

Il n'y a pas d'accidents spécifiques aux personnes âgées, mais une série de causes qui expliquent les accidents dont sont plus souvent victimes les personnes âgées : l'environnement principalement, l'état de santé, le vieillissement, la maladie. L'accident de la circulation en est un exemple frappant. La rapidité de la circulation, la complexité des signaux, leur succession rapide si elle s'allie à une vue ou à une audition défaillante, une marche ralentie, font de la personne âgée une proie toute désignée.

En France, chaque année, environ deux mille cinq cents personnes âgées de plus de soixante-cinq ans sont ainsi victimes d'accidents mortels sur la voie publique et vingt-huit mille sont blessées. Il est à noter que leur âge moyen est de soixante-treize ans et que 65 % d'entre elles sont des hommes.

Quant aux chutes entraînant la mort, elles sont plus difficiles à cerner. Elles n'apparaissent pas toujours en tant que telles, mais par leurs conséquences : fracture du crâne ou fracture du col du fémur. Ces chutes sont, également pour beaucoup, dues à l'environnement : escaliers ou tapis roulants, mauvais escaliers des logements vétustes, douches glissantes, paillassons, objets laissés à terre ou... parquets trop cirés. Il faut aussi ajouter les effets des médicaments. La plupart des chutes graves ont lieu la nuit, lorsque la personne âgée, encore sous l'emprise d'un somnifère, se lève pour aller aux toilettes, ou encore parce que le malade hypotendu se lève trop brusquement.

Les accidents par intoxication sont plus rares. Ils proviennent soit d'une mauvaise compréhension de la prescription médicale, soit d'une inattention ou d'une défaillance de mémoire. On prend plusieurs fois le même médicament, parce qu'on a oublié l'avoir déjà fait.

Quoi qu'il en soit - et qu'il en coûte - il faut engager rapidement une rééducation de la personne âgée accidentée, de façon qu'elle récupère au maximum ses capacités fonctionnelles pour effectuer les gestes de la vie courante. Certains médecins rééducateurs ont dénoncé « l'orstracisme » dont sont victimes les personnes âgées. Il semble que les portes des services de rééducation ne leur soient guère ouvertes, toujours en vertu de la préférence donnée aux jeunes travailleurs. Les praticiens soulignent aussi la dépréciation de l'indemnisation calculée en fonction de l'âge et suivant le principe selon lequel *« on indemnise la fracture et non pas les séquelles qui vont définitivement interdire un certain nombre de gestes »*.

A la fin de leurs travaux, les congressistes ont élaboré des « recommandations ». Ils ont, *tout d'abord, regretté le manque* de précision des informations statistiques qui amalgament, par exemple, toutes les personnes âgées dans la catégorie des « soixante-cinq ans et plus ». Ils ont ensuite admis la nécessité d'*aménager l'environnement*, décision qui ne pourrait qu'être bénéfique à l'ensemble de la population, et, par là, des expériences de collaboration entre urbanistes, architectes, médecins, élus locaux et usagers.

Mais l'information paraît le meilleur moyen de prévenir les accidents : information des personnes âgées elles-mêmes, sur certains risques domestiques par exemple ; information des médecins et des personnels paramédicaux, sur les dangers de la surmédicalisation ; information enfin des pouvoirs publics, pour que la notion de coût ne prenne pas le pas, dans leur esprit, sur celle de l'intérêt de la réadaptation et de la réinsertion sociale de la personne âgée victime d'un accident.

CHRISTIANE GROLIER.

LA FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Une revue navale à Toulon et un défilé militaire à Paris en soirée

La fête nationale du 14 juillet sera marquée, cette année, par une série de manifestations à Paris et en province, qui commenceront dès le 13 juillet au soir, et qui comprennent, notamment, une revue navale en rade de Toulon, et un défilé militaire, sur les Champs-Elysées, en soirée, sous la présidence de M. François Mitterrand.

13 JUILLET :

Des prises d'armes auront lieu à Lille (dès 17 h. 30), boulevard Vauban, en présence du premier ministre, M. Pierre Mauroy, maire de la ville ; à Rennes (dès 18 heures), sur la place de la Petite-Hollande ; à Bordeaux (à partir de 17 heures), sur la place des Quinconces (en liaison avec l'arrivée du Tour de France) et sur les allées de Tourny ; à Lyon (dès 17 heures), quai Achille-Lignon, en présence du ministre de la défense, M. Charles Hernu, maire de Villeurbanne, avec une importante présentation de matériels *les 13 et 14 juillet*, au parc de la Tête-d'Or ; à Metz (dès 16 heures), sur la place d'Armes, et à Strasbourg (à partir de 16 heures), place de l'Université et place Debreuil.

14 JUILLET :

— En matinée, dans la rade de Toulon, revue navale présidée par le chef de l'Etat : trente et un bâtiments de combat (dont les deux porte-avions *Foch* et *Clemenceau*, les frégates *Suffren* et *Duquesne*, et le premier sous-marin d'attaque à propulsion nucléaire *Rubis*) participeront à cette manifestation qui durera une heure et quinze minutes.

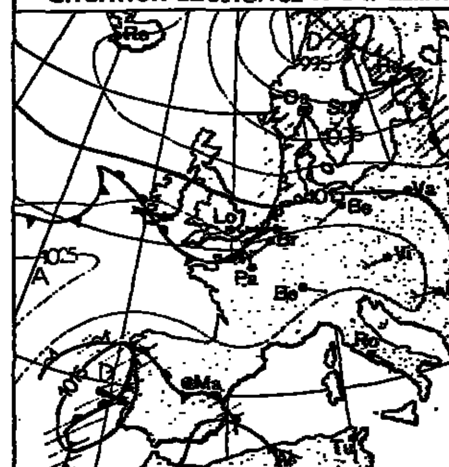
C'est la première fois, selon la marine nationale, que le président de la République passe en revue la flotte un 14 juillet.

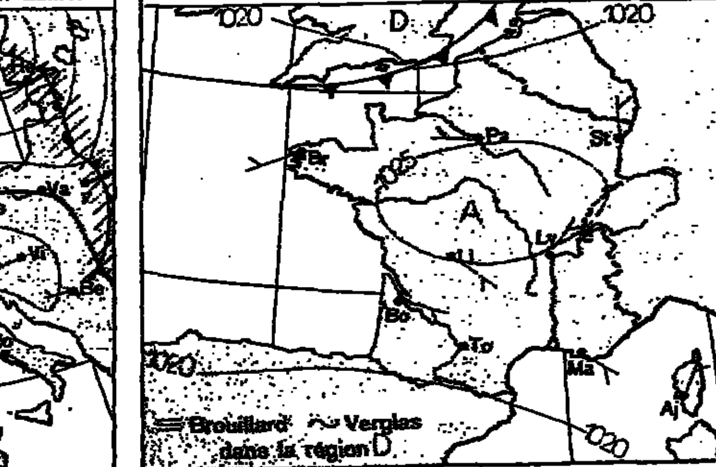
— Dans l'après-midi, sur le *Champ-de-Mars* et l'avenue de La Motte-Picquet, à Paris, présentation de matériels militaires, démonstrations de gymnastes, sauts en parachute et concerts. L'Ecole militaire ouvrira ses portes au public.

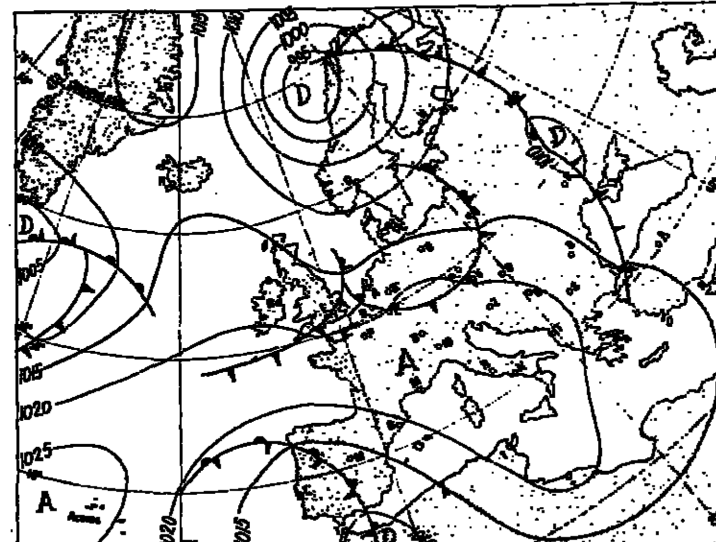
— En soirée, à partir de 21 h. 45, avenue des Champs-Elysées, M. Mitterrand présidera une revue et un défilé militaire auxquels participeront des unités des trois armées et de la gendarmerie venues de toutes les régions militaires, aériennes et maritimes. Au total, le défilé réunira 6 100 hommes à pied, 284 véhicules divers (dont 134 blindés), 45 avions et 25 hélicoptères.

Vers 23 heures, à l'issue du défilé, un feu d'artifice, offert par la Ville de Paris, sera tiré, vraisemblablement depuis le palais de Chaillot.

MÉTÉOROLOGIE







Evolution probable du temps en France entre *le lundi 5 juillet à 0 heure et le* mardi 6 juillet à 24 heures :

La France est recouverte par une zone de hautes valeurs relatives de pression. Le flux des pertubations océaniques circule au nord du 5e parallèle nord, sur les îles Britanniques en direction de l'Allemagne et du Danemark, et, ne fait qu'effleurer nos régions les plus septentrionales.

Mardi, sur une grande partie sud du pays, jusqu'à la Bretagne sud, les Pays du val de Loire, le Morvan, la Savoie, il fera beau, le ciel sera clair à peu nuageux, le soleil brillera à profusion, et, les températures seront élevées, dépassant les 31-33 degrés sur l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées et le Languedoc, atteignant les 25 à 28 degrés des côtes sud de la Bretagne au Massif Central et les Alpes.

Sur nos régions plus au nord, côtes de la Manche, au Bassin parisien, Champagne, Vosges et Jura, la *matinée sera* un peu fraîche avec des minimum de 8 à 10 degrés. Ainsi des passages nuageux seront observés par moments, et atténueront l'effet du soleil, les températures maximales évolueront entre 20-21 degrés sur le littoral, 23 à 24 degrés dans les régions les plus continentales.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 5 juillet à 7 heures, de 1 023,8 millibars, soit 767,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5 juillet) : Ajaccio, 29 et 17 ; Biarritz, 23 et 16 ; Bordeaux, 26 et 16 ; Bourges, 24 et 12 ; Brest, 18 et 9 ; Caen, 20 et 10 ; Cherbourg, 17 et 12 ; Clermont-Ferrand, 24 et 11 ; Dijon, 23 et 12 ; Grenoble, 28 et 14 ; Lille, 18 et 10 ; Lyon, 24 et 12 ; Marseille-Marignane, 33 et 20 ; Nancy, 21 et 10 ; Nantes, 24 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 20 ; Paris-Le Bourget, 23 et 10 ; Pau, 27 et 15 ; Perpignan, 33 et 18 ; Rennes, 23 et 9 ; Strasbourg, 23 et 10 ; Tours, 23 et 10 ; Toulouse, 28 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 36 et 27 degrés ; Amsterdam, 18 et 14 ; Athènes, 27 et 21 ; Berlin, 20 et 12 ; Bonn, 20 et 10 ; Bruxelles, 18 et 12 ; Le Caire, 31 et 20 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 19 et 11 ; Dakar, 28 et 24 ; Djerba, 36 et 21 ; Genève, 25 et 9 ; Jérusalem, 25 et 16 ; Lisbonne, 19 et 15 ; Londres, 19 et 11 ; Luxembourg, 19 et 8 ; Madrid, 33 et 20 ; Moscou, 20 et 14 ; Nairobi, 25 et 12 ; New-York, 23 et 15 ; Palma-de-Majorque, 33 et 20 ; Rome, 30 et 21 ; Stockholm, 19 et 10 ; Tunis, 38 et 21 ; Tozeur, 38 et 25.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Chèques sans provision

L'extension importante de l'usage du chèque et le mombre croissant de chèques sans provision a conduit la chancellerie à rappeler la législation existante de chèques sans provision.

Toute personne responsable d'un « incident de paiement », c'est-à-dire du non-paiement d'un chèque en raison d'une absence ou d'une insuffisance de provision, ne peut plus émettre de chèque, doit restituer tous les chèquiers en sa possession.

En cas de premier incident (c'est-à-dire *qui n'a été précédé* d'aucun autre depuis douze mois), la banque ou le centre de chèques postaux adresse au titulaire du compte une lettre recommandée avec demande d'avis de réception l'enjoignant de restituer à toutes les banques toutes les *formules* de chèques en sa possession, lui interdisant d'émettre pendant un an, sauf s'il régularise l'incident dans un délai de quinze jours, à compter de la date d'envoi de cette lettre soit en reconstituant une provision *nécessaire*, soit en payant directement le bénéficiaire du chèque.

Si un deuxième incident survient dans les douze mois suivant le premier incident, l'intéressé doit restituer ses chèquiers, ne peut émettre des chèques pendant un an sans qu'aucune possibilité de régularisation *lui soit* offerte.

● **Le paiement d'un chèque sans provision ?**

Le paiement des chèques d'un montant égal ou inférieur à *100 F est garanti par les banques* et les centres de chèques postaux, à condition que le chèque soit encaissé dans le mois.

Lorsque les poursuites pénales sont engagées devant le tribunal correctionnel, le bénéficiaire du chèque impayé peut en demander le remboursement sans avoir à se constituer partie civile. Il peut, en outre, obtenir le paiement des frais exposés ainsi que le montant des intérêts légaux.

A défaut de poursuites pénales, le bénéficiaire du chèque *impayé peut recourir à diverses* procédures : procédure du « protêt exécutoire » (acte dressé par un huissier de justice qui permet de saisir et de vendre les biens du mauvais payeur), procédure d'injonction de payer (réclamation devant le tribunal d'instance ou le tribunal de commerce).

● **Quelles sanctions pénales ?**

Si une personne passe outre l'interdiction d'émettre des chèques, si une personne émet un *chèque, sans provision préalable* et disponible, avec l'intention de porter atteinte aux droits d'autrui, si une personne retire après l'émission d'un chèque tout ou partie de la provision ou interdit à la banque ou au centre de chèques postaux de payer le chèque, elle commet un délit d'infraction à la législation sur les chèques puni par les peines de l'escroquerie : emprisonnement de un an à cinq ans, amende de 3 600 à 2 500 000 F.

Le tribunal correctionnel peut, à titre de peine complémentaire, interdire l'émission de chèques pour une durée de un à cinq ans. Il s'agit alors d'une décision judiciaire susceptible, à la différence de l'interdiction bancaire, des voies de recours habituelles.

BREF

POINT AGIRC. — La valeur du point AGIRC a été porté à 1,52 F au 1er juillet 1982 pour les retraites complémentaires des cadres. Cette décision intervenue lors du conseil d'administration de l'AGIRC, le 24 juin, a été prise, *« dans le double souci de tenir compte des perspectives financières du régime et des données circonstancielles du contexte économique et social »*. La valeur du point passant de 1,47 F à 1,52 F a donc augmenté de 3,4 % depuis le 1er janvier 1982, alors que les *prix eux ont progressé d'environ* 6 %. *« Au 1er janvier 1983, le bilan des ressources sera dressé et la situation des retraités, réexaminée, fera éventuellement l'objet d'un réajustement »*, ajoute un communiqué de l'AGIRC.

GÉRONTOLOGIE SOCIALE. — Le second volume des actes de la neuvième conférence internationale de gérontologie sociale, qui a été réunie en 1980 à Québec, vient d'être publié sous le titre *Adaptabilité et vieillissement*. Il s'agit des rapports des groupes de travail concernant « La femme et le vieillissement », « Les pays en voie de développement », « Le travailleur », « Architecture et urbanisme ».

★ **535 pages. Prix : 178 F. C.L.G.S., 91, rue Jouffroy, 75017 Paris., Tél. : 766-52-30.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 4 juillet 1982 :

UN DÉCRET

● Relatif aux conditions d'engagement de certains appelés au service militaire actif, libérés en 1982 en application de la loi du 29 juin 1982 modifiant certaines dispositions du code du service national.

● Portant application aux institutions *définies à l'article* L. 351-2 du code du travail de la procédure de contrôle prévue à l'article L. 161 du nouveau code des impôts (livre des procédure fiscales), en matière de déclaration de ressources faite par les titulaires de pension de retraite, et les employeurs assujettis à la contibution de solidarité instituée par l'ordonnance du 30 mars 1982 relative à la limitation de cumuls entre pensions de retraite et revenus d'activités.

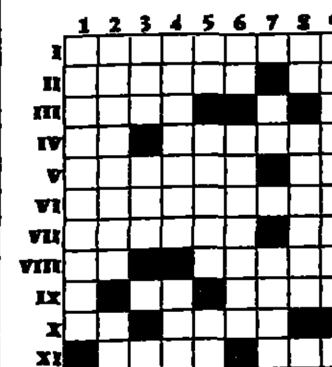
● Modifiant le décret du 24 mai 1976 fixant les modalités d'application de l'article 17 de la loi de finances rectificative pour 1975 du 27 décembre 1975 relatifs aux redevances auxquelles sont assujetties les installations nucléaires de base.

UN ARRÊTÉ

● Relatif à des prescriptions techniques pour la construction des abattoirs publics.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3225



HORIZONTALEMENT

I. Vaisseau qu'un amiral peut remplir de mousses. — II. Non satisfait d'avoir été soufflé, on le gratifie parfois d'une bonne claque. Poids lourd sur la route du déclin. — III. Berceau normand d'un nourrisson de Polymnie. — IV. Sur la plaque minéralogique d'un ambassadeur. Un champion de la corde... raide. — V. Toutes marquent, la dernière tue. Symbole. — VI. Représentation permanente. — VII. Agrémente un ouvrage d'orfèvre ou altère les Trésors de Cérès. Participe passé. — VIII. Personnel. Secours alimentaire en prévision d'un pépin. — IX. Dans les vues de celui qui observe les formes. Désigne un débit débordant ou qualifie une personne au débit convaincant. — X. Participe passé. Coureur ne manquant pas de panache. — XI. Sa dilatation est fonction de la chaleur ambiante. Ne se montre pas ingrat quand on l'enrichit.

VERTICALEMENT

1. Dégustatrices à la foire aux vins. — 2. *Corps comptant autant de* têtes que de membres. Patrie d'un ancêtre commun à Menahem Begin et Yasser Arafat. — 3. Terme d'identité. Port du Japon. — 4. Trouve souvent son règne dans la division. Duel impliquant un échange de balles. — 5. *Toile excluant toute idée d'étoffe.* Célèbre tour d'où l'on descendait plus vite qu'on n'y était monté. Personnel. — 6. Solide ayant la propriété de se transformer en liquide. Compagne de route aussi chère que raffinée. — 7. Doit, pour jouer son *rôle, posséder une bonne articulation.* Les grands sont, à la fois, chers et généreux. — 8. Bruit de caisse. Toujours présent, même venant du futur. — 9. Poule jouant à « pigeon vole ».

Solution du problème n° 3224

Horizontalement

I. Démobilisation. — II. Éloges. Néron. Ur. — III. Godillot. Annule. — IV. Rien. Émeri. Elle. — V. Lot. Érige. Mal. — VI. Vue. Éolienne. Ru. — *VII. En. Indemne. Sud.* — VIII. Mi. Fiat. Encres. — IX. Est. Alter. Ourse. — X. Rosières. Da. — XI. Trou. RD. Socle. — XII. Antiquaire. Air. — XIII. Pic. Munition. Ta. — XIV. Il. Laërte. Iodes. — XV. Vins. Sureté.

Verticalement

1. Dégrèvement. Pie. — 2. Éloi. Unis. Rail. — 3. Modèle. Tronc. — 4. Ogino. If. Out. Li. — 5. Bel. Ténias. Iman. — 6. Isle. Odalisques. — 7. Omelette. U.N.R. — 8. Intérim. Errait. — 9. Se. Rien. Redites. — 10. Araignée. Ri. — 11. Ton. En. Nô. Seoir. — 12. Inné. Escudo. Noé. — 13. Ulm. Urraca. DT. — 14. Nullardes. Litée. — 15. Réélu. Sèmeras.

GUY BROUTY.

Le Monde

culture

THÉATRE

« Le Bavard imprudent » au Festival du Marais

Goldoni chez les chansonniers

L'hôtel d'Aumont est au cœur du Festival du Marais. Sa façade élégante et sa cour carrée le vouent aux comédies grinçantes du dix-huitième siècle, dont les lumières éclairent par le moyen d'intrigues artificielles le cynisme et la cupidité d'une société libertine au seuil de la décadence. Cette année, la comédie est de Goldoni, a pour titre français *le Bavard imprudent*, raconte cruellement les mésaventures d'un petit gigolo hâbleur et maladroit, Octave. Il se pousse du col, séduit la veuve qui le loge et s'apprête à l'épouser dès qu'il aura une situation. Grâce à son baratin, il se fait engager chez un commerçant, payan enrichi, plutôt brave mais épais, affligé d'une ravissante fille demeurée, une *Baby Doll* qui joue à la poupée, réclame un mari pour lui tenir chaud, éveille des émois dominateurs chez tous les mâles, y compris son père.

Tout irait bien pour Octave si l'emportement de sa cervelle faiblarde, sa muflerie immodérée, son absence d'éducation ne l'amenaient à des gaffes qui détruisent ce que son charme a gagné. C'est logique, le rôle est tenu par Patrick Messe. Il n'est pas assez jeune, prend des allures pataudes, arbore un perpétuel sourire niais – rien de moins séduisant. Il est également coresponsable de l'adaptation, avec Ermanno Maccario. Quoiqu'ils prétendent *« avoir livré le manuscrit tel quel »*, on a l'impression qu'ils y ont mis beaucoup d'eux-mêmes et de leurs lectures. Peu importe, les personnages sont ambigus, la pièce est nerveuse.

Mais le spectacle se traîne, à cause du plateau d'abord : une simple estrade large, sans profondeur, où sont disposés des meubles – le lit de la veuve qui se dresse et devient l'armoire du commerçant. La transformation s'opère entre chaque scène, *sur un air de clavecin*. Cela n'aide pas au rythme. De toute façon, poser des accessoires de théâtre devant de vraies pierres, fait facilement bricolage. De plus, on voit bien que les metteurs en scène Jean Bouchaud et Georges Werler ont voulu souligner la valeur critique de Goldoni, sa philosophie amère. On voit bien qu'ils ont voulu compenser ses positions « réactionnaires » à l'égard des femmes en dessinant des personnages masculins obtus, ridicules. Résultat, les comédiens (Igor Tyczka, Olivier Destrez, Stephane Bouy, Michel Puterflam) sont ennuyeux, et les comédiennes (Danièle Girard, Catherine Davenier, Isabelle Courger) sont bien, mais n'ont pas grand-chose à faire. En route s'est perdue la gaîeté acerbe *sans laquelle ne reste plus* qu'un vaudeville flirtant avec le drame bourgeois. Le public s'esclaffe comme chez les chansonniers, à la moindre réplique sur la stupidité et la vanité du monde en général, des femmes en particulier. Ce n'était sans doute pas le but recherché.

COLETTE GODARD.

★ Hôtel d'Aumont jusqu'au 10 juillet, à 21 h 30. Le spectacle a été retransmis sur FR 3 le 3 juillet.

EXPOSITIONS

George Ball, « un Américain à Paris »

Non, ce n'est pas du Gershwin, ni du jazz syncopé, c'est plutôt, comme il a été dit du Henry Miller, un Américain de Paris. Depuis près d'un quart de siècle qu'il est là, connaissez-vous George Ball ? Ou plutôt son œuvre à l'écart des courants à la mode. Il est peintre certes, mais il nous paraît plus authentiquement lui-même dans ce domaine réservé où la gravure et le dessin se haussent au niveau de qui cherche en curieux dans un carton plus ou moins poussiéreux les éclats de l'ombre et de la lumière.

La gravure chez cet artiste est celle du laboureur ordonné traçant les sillons de la planche de cuivre, le burin faisant office de soc. La ligne n'est pas forcément droite, encore moins géométrique, elle ondule avec vivacité et sa pénétration entrecroisée d'autres lignes font un enchevêtrement justifié par le lit défait ou en désordre. C'est un thème qui vient à plusieurs reprises inspirer George Ball, que le lit soit vidé d'une présence formelle ou que le dormeur s'y étire encore, ébloui par la lumière que la fenêtre ouverte sur le monde projette sur une simple pauvreté.

Le burin n'est pas seul à nous faire découvrir ce désordre que l'art remet en ordre. L'effet d'aquatinte collabore et c'est la magnificence des noirs dont la profondeur rivalise avec les parties les plus lumineuses. Mais le burin lui a servi également à accompagner très heureusement les poèmes mûris de David Mus. Ce dernier fait en littérature une expérience encore jamais éprouvée, car le même poème se retrouve autrement – n'étant pas traduit – en deux langues vivantes, française et anglaise, sous un même titre de même formulation : Passion.

A cet œuvre gravé s'ajoute un complément nécessaire de dessins à la plume et au lavis. Et dans ces paysages, vus et jamais vus, inventés et réels, rêvés ou interrogateurs, se révèle une âme romantique qui voudrait ne pas l'être, tant elle est contenue, tant son trait et sa touche de lavis conservent une sûreté indéniable. Le monde de George Ball apparaît comme un petit monde, mais ses limites sont, à qui sait scruter, sans limite.

PIERRE GRANVILLE.

★ Galerie James Mayor, 34, rue Mazarine. Jusqu'au 10 juillet.

ROCK

RICKIE LEE JONES AU CASINO DE PARIS

Une vie en scène

Un concert de Rickie Lee Jones est quelque chose d'inoubliable, c'est le spectacle de la vie, la sienne, une somme d'expériences posées bout à bout, joie et tristesse confondues, qu'elle met en chansons et qu'elle livre au public sans détours. Elle vit sur la scène, Rickie Lee Jone, comme on suppose qu'elle se jette dans le quotidien, avec naturel, toujours, et générosité.

Elle est Américaine, de Los Angeles, et son trajet, en compagnie de Tom Waits, se situe de l'autre côté de la ville dorée : l'univers des « Enfants du jazz », en plein dans la légende, les motels pouilleux et les bars enfumés où l'on joue, écroulé sur un piano, jusqu'au petit matin. Pas une de ces poupées, comme la Californie sait en inventer, qui *chantent joliment et avec* détachement. Non, Rickie Lee Jones accapare la scène, la prend à bras-le-corps pour y fixer ses passions, tendre et violente, pour y *lancer ses humeurs, un verre de* whisky à la main, se tordre devant son micro et brûler la tradition du blues ou du rock au bout d'une cigarette.

Elle chante seule, parfois, devant un piano, des ballades un peu nostalgiques, mais c'est quand elle est accompagnée par son groupe qu'elle prend sa véritable dimension, sensuelle et sauvage, imprimant sa voix à la fois frêle et rugueuse sur des compositions teintées de jazz, cuivrées et gorgées de *feeling*. *Elle explose alors, portée* par des balancements *funky*, un saxophone qui force les claquements de doigts, et l'on reste pendu à ses lèvres, accroché à ses mots, sous le charme, totalement, d'une voix farouchement expressive ou simplement d'un sourire qui en dit long.

ALAIN WAIS.

★ Casino de Paris, ce lundi 5 juillet, à 20 h 30. Discographie chez W.E.A.

MUSIQUE

« IL TABARRO » ET « PAILLASSE »

Le vérisme au palais Garnier

Lorsque Puccini envisagea de mettre en musique la pièce de Didier Gold, *la Houppelande*, qui allait devenir *Il Tabarro*, il n'eut de cesse de trouver deux autres sujets en un acte pour faire contrepoids à ce drame réaliste de la misère et de la jalousie ; son incertitude prit fin lorsque Forzano lui proposa *Suor Angelica* et *Gianni Schicchi*. Et cependant, il est rare de voir représenter ensemble ces trois opéras. Les uns invoquent la faiblesse dramatique et musicale de *Suor Angelica*, *les autres font état de l'impossibilité* de réunir pour un seul spectacle trois distributions différentes et également satisfaisantes, compte tenu de l'importance de chacune et du fait que même les personnages secondaires sont traités, vocalement, comme des premiers rôles.

Une autre tradition veut que l'on associe *Cavalleria Rusticana* de Mascagni et *Paillasse* de Léon Cavallo. Le seul avantage de cette solution est de faire ressortir les qualités du drame lyrique de Léon Cavallo – richesse de l'orchestration, ingéniosité de la modulation, valeur dramatique du livret – face à l'ouvrage de Mascagni, musicalement bâclé et se complaisant dans des banalités vocales. On peut cependant s'interroger sur le bien-fondé d'un spectacle réunissant *Il Tabarro* et *Paillasse* puisque l'effet de contraste souhaité par Puccini se trouve complètement trahi (*Paillasse* étant également un drame réaliste de la misère et de la jalousie), tandis que la comparaison entre un opéra écrit en 1892 par un compositeur presque débutant et un ouvrage de pleine maturité signé par l'un des maîtres de la scène lyrique, et postérieur d'un quart de siècle, ne peut que tourner au désavantage de Léon Cavallo, du moins lorsque *Paillasse* succède au *Tabarro* comme c'est le cas au palais Garnier.

Ces préliminaires suffiraient presque à expliquer l'impression assez mitigée que l'on retire de cette nouvelle production de l'Opéra de Paris. A défaut d'un couplage plus judicieux, l'ordre inverse eût été préférable, d'autant que l'inégale qualité des deux distributions et des mises en scène contribuait à défavoriser la seconde partie du spectacle. La présence de Jon Vickers dans le rôle de Paillasse ne saurait suffire à rétablir un équilibre si fâcheusement compromis. Et l'on doit reconnaître que l'Italien Amadeo Zambon venu le remplacer *in extremis* le 2 juillet, ainsi qu'on l'a annoncé au lever de rideau sans le présenter davantage, a fait de son mieux : l'aigu reste vaillant et sûr, mais on suppose que le médium et le grave ont dû être plus *puissants. La fougue de Silvio, son* rival (Lajos Miller) n'en avait que plus de relief.

Correspondance parfaite

Catherine Malfitano (Nedda), qui possède les moyens de son emploi, était desservie en revanche par la confusion que le metteur en scène, Patrice Kerbrat (1), semble faire entre le naturalisme et la vulgarité. Un certain nombre de musiciens, dans la fosse d'orchestre, sont d'ailleurs tombés dans la même erreur : la musique néo-classique du spectacle de tréteaux, par exemple, exigerait plus de finesse. D'autre part, la place village-salle de théâtre et la roulotte-palais Garnier imaginées par le décorateur Philippe Kerbrat semblent à l'image d'une mise en scène qui suit la moitié des indications du livret avec un minimum d'imagination. C'est d'autant plus regrettable que le grand air de baryton du prologue, magnifiquement chanté par Pablo Elvira (qui, par la suite, dominera le plateau) avait déclenché, en début de spectacle, un tonnerre d'applaudissements.

On oubliera donc ce *Paillasse* mal servi au profit du *Tabarro* qui l'était beaucoup mieux. La table et les chaises en formica, achetées dans un magasin à grande surface sur les conseils de Philippe Kerbrat et qui constituent l'essentiel du décor, produisent il est vrai du sordide à bon compte. Plus artiste de tempérament sans doute, Puccini s'est donné heureusement plus de mal pour imiter, à l'orchestre, les déraillements d'un orgue de barbarie, mais c'était un perfectionniste.

Ici, la mise en scène de Jean-Luc Boutté (1), grâce à une direction d'acteurs juste et précise, donnait toute son éloquence à ce drame intérieur dont le dénouement tragique n'est que l'aboutissement. L'idée de mêler au réalisme de l'action des éléments symboliques (le musicien ambulant, les amoureux descendant des cintres comme des marionnettes), est en correspondance parfaite avec l'ambiguïté même du naturalisme lyrique dans lequel une place est toujours laissée à une dimension supplémentaire, onirique *ou idéaliste, qui s'accorde particulièrement* avec les moyens spécifiques de l'art musical.

L'orchestre, placé sous la direction de James Conlon, s'étant montré plus respectueux de la partition de Puccini, on a pu en apprécier tous les détails raffinés et le modernisme. Enfin, la distribution dans son ensemble n'appelle que des éloges : un ténor intrépide (Giorgio Merighi), un soprano sans faille (Maria Slatinaru), un baryton impressionnant (Garbis Boyagian) et le reste à l'avenant (Helia T'Hézian, Jean-Louis Soumagnas, Christian Jean et Philippe Duminy).

GÉRARD CONDÉ.

(1) Sociétaire de la Comédie-Française.

★ Prochaines représentations : ce lundi 5 juillet, puis les 8, 10 et 13 juillet, à 19 h 30.

« LA TRAVIATA » A GENÈVE

Une Violetta très élaborée

Comme Bruxelles, Genève est aujourd'hui une place importante de l'opéra à nos frontières. Ancien adjoint de Rolf Liebermann à Paris, le directeur du Grand-Théâtre, M. Hugues Gall, y présente des spectacles originaux, avec de grands artistes, des mises en scène audacieuses, parfois discutables (Boris, Parsifal), *mais toujours excitantes et souvent superbes* (la Khovantchina *de Pier-Luigi Pizzi, par exemple), et l'on mesure, ici comme en France, le renouvellement considérable du paysage lyrique depuis dix ans.*

La saison prochaine s'annonce fort intéressante : la Dame de pique, *mise en scène par Petrika Ionesco, avec Teresa Zylis-Gara,* la Somnambule, *réalisée par Girolamo Arrigo, avec Edita Gruberova,* la Périchole *par Jérôme Savary,* Salomé *par Maurice Béjart, ainsi que* les Noces de Figaro *avec Raimondi,* Mort à Venise *de Britten,* Jules César *de Haendel, etc.*

Nous attendions davantage cependant du dernier spectacle de la présente saison, la Traviata, *réalisée par Jean-Marie Simon, à qui l'on doit, ces dernières années, de très belles soirées, comme* le Barbier de Séville *(de Metz et Lille),* la Cenerentola *(Lyon), ou* Louise *(Nancy et Châtelet). Serait-ce qu'à la sixième représentation l'élan et la rigueur étaient déjà retombés, comme il arrive souvent ? Le courant ne passait guère lorsque nous l'avons vu, le 1er juillet, ni dans l'Orchestre de la Suisse romande, dirigé, avec sa finesse et son brio habituels, par Giuseppe Patané, mais dépourvu de la chaleur humaine de Verdi, ni sur le plateau où Katia Ricciarelli et David Rendall, un peu malmenés quelquefois par le tempo du chef, chantaient consciencieusement leurs rôles plus qu'ils ne les vivaient.*

Jean-Marie Simon n'a pas voulu révolutionner la mise en scène comme Lavelli ou Béjart, mais plutôt recréer minutieusement une atmosphère d'époque, ainsi qu'il l'avait si bien réussi pour Louise. *Les textes du petit livret « dramaturgique » imprimé à cette occasion (décidément, la mode se répand) insistent beaucoup sur l'émergence de la photographie à cette époque, et le décor cossu, fort beau, de Fabio Palamidese, les superbes costumes de Claude Gastine, les groupes de personnages, semblent faire revivre les daguerréotypes, les photos de Nadar, voire les tableaux de Winterhalter ou de Monet, animés par d'excellents mouvements de foule.*

L'intérêt se concentre naturellement sur Katia Ricciarelli et sa composition très élaborée de Violetta, fragile, apeurée, sans éclat, et cependant d'un courage indomptable : ne chante-t-elle pas presque tout le dernier acte debout, malgré sa phtisie fort avancée, ou bien étendue sur le plancher glacial, sans que personne d'ailleurs songe à la relever ? Pourtant, elle n'impose pas vraiment un personnage et sa voix est déroutante. Très ductile, mais peu homogène, multipliant avec beaucoup d'art les coloris et les phrasés les plus subtils, se brisant en pianissimi *palpitants qui semblent suspendus dans l'air, lançant soudain de beaux cris ou des sanglots, parfois à la limite de la justesse, c'est un étonnant récital qui met en valeur le métier de la cantatrice, mais paraît d'une émotion assez artificielle. Comment ne pas songer à la force et à la grandeur d'une Callas ?*

David Rendall, excellent ténor britannique, ne déborde pas lui non plus d'émotion, même si sa sincérité n'est pas douteuse, tandis que Léo Nucci campe un Germont raide et brutal, fort discourtois avec son haut chapeau sur la tête, et assénant ses « Piangi, piangi » *comme s'il commandait une escouade de soldats. L'âme de ce spectacle, soigneusement mis au point de toute évidence, s'était non moins évidemment envolée.*

JACQUES LONCHAMPT.

JAZZ

L'univers des jeunes lions

(Suite de la première page.)

John Purcell (anches), Craig Harris (trombone), John Blake (violon) et ceux de la rythmique, Ronnie Burrage, Kevin Eukands, Avery Sharpe, Fred Hopkins, Abdul Wadud, sont tous de cette trempe.

Ils ont aussi en partage de ne plus se présenter sous une étiquette. Du bebop au free jazz, ils connaissent tout, jouent tout et se jouent de tout, en encyclopédistes modernes. Sans avoir encore révélé toutes leurs possibilités, Marsalis ou Freeman (qui chante aussi dans le jazz-opéra, écrit par Le Roi Jones et Georges Gruntz, créé le 2 juillet à la Mama) font largement montre de ces qualités plurielles.

Mais, comme Anthony Davis et James Newton le prouvent, ils sont aussi, les uns et les autres, compositeurs savants, lourds du répertoire du jazz et de l'histoire de toutes les musiques, jusqu'à parfois friser l'académisme...

C'est qu'ils apportent quelque chose de très nouveau au monde du jazz : un imaginaire clairement versé dans le désir de reconnaissance, avec ses marques appuyées, complets de bonne coupe, tenue très « clean » et certaine insistance à faire la démonstration de leur maîtrise, comme si, après des décennies de colère du peuple noir, ou de rires trop spectaculaires, *éclatait froidement une méfiance affichée pour la folie.*

Dans un concert trop bien fait, quelques échappées : le rythme, africain bien sûr, retrouvé par Jay Hoggard au Bellophone. Paquito De Rivera et sa sonorité tendue importée de Cuba. Le vocaliste Bobby McFerrin dans un irrésistible trio avec Sharpe et Marsalis où triomphait la joie de l'improvisation, de la performance et du spectacle. Hamiet Bluiett enfin, pour une fougueuse composition.

Mais Bluiett n'est plus si jeune. Et sur les jeunes loups il a su faire planer l'ombre d'un vieux lion avec qui il a joué : Mingus. Car les jeunes lions parfois, question d'âge et de confort peut-être, semblent manquer de ce *qui fait la violence d'un rugissement.* Ou de sa lumineuse évidence, dont témoignaient chaque note, chaque souffle, chaque murmure, chaque geste enfin, saxo tendu comme une *offrande, d'un lion hors d'âge,* tard dans la même nuit, au village Vanguard : Dexter Gordon.

FRANCIS MARMANDE.

QUATRE DISPARITIONS

Le compositeur Paul Rovsing Olsen

Le compositeur danois Paul Rovsing Olsen vient de mourir. Il était âgé de cinquante-neuf ans.

Elève de Nadia Boulanger et d'Olivier Messiaen, il laisse une œuvre importante : mélodies, pièces pour piano, symphonies, ballets et deux opéras – Belise *sur un livret de Lorca et* Usher, *monté l'hiver dernier à Copenhague avec succès.*

Parallèlement, Paul Rovsing Olsen avait mené une double carrière de critique musical (de 1949 à 1974 dans Information *et dans le grand quotidien* Berlingske Tidende*) et d'ethnomusicologue.*

Directeur de la section musicale de l'Institut danois de traditions populaires, il devait à ce titre effectuer de très nombreuses missions à l'étranger, principalement au Groenland, au Proche-Orient et dans les émirats du golfe Persique, pour étudier et recueillir les musiques ancestrales. Il était parmi les pionniers de cette discipline, et avait été porté récemment à la présidence du Conseil international de musique populaire.

Paul Rovsing Olsen, qui avait une formation de juriste, avait également contribué à la rédaction des lois votées au Danemark au début des années 60 pour la défense et la protection de la propriété artistique.

Enfin, il s'était inlassablement efforcé de mieux faire connaître et aimer la musique française en Scandinavie. Ces dernières années, il avait été parmi les organisateurs des semaines musicales du château de Lerchenborg auxquelles avaient participé des ensembles français et où avaient été créées des œuvres françaises contemporaines.

CAMILLE OLSEN.

Caroline Delteil créatrice de la « Revue nègre »

Caroline Delteil, veuve de l'écrivain Joseph Delteil et créatrice de la « Revue nègre » dans les années 20, est morte le 2 juillet à son domicile de Massane, près de Montpellier. Elle était âgée de quatre-vingt-douze ans.

D'origine américaine, Caroline Delteil, après s'être intéressée au théâtre, avait eu l'idée de monter une revue entièrement jouée par des artistes noirs et en avait organisé la tournée en France. C'est ainsi qu'elle avait lancé Joséphine Baker à Paris.

Le comédien Jean Bolo

Le comédien Jean Bolo est mort le 30 juin. Il était âgé de soixante-deux ans.

Jean Bolo était né le 27 novembre 1919. Sa carrière, après son engagement comme pilote dans les F.F.L., se résume en quelques noms : Dullin, André Clavé et Yves Bureau, Vilar et Gérard Philipe, Jean-Marie Serreau, Pitoëff, jusqu'à la remarquable composition qu'il fit avec son frère Pierre dans le film le Jardinier, *de Jean-Pierre Sentier.*

Il avait une qualité exceptionnelle : l'enthousiasme. Il se donnait à fond à tout ce qu'il faisait sans que jamais la moindre considération d'intérêt personnel n'entre en ligne de compte.

CASAMAYOR.

Georges Galli « l'Homme à l'Hispano »

Le chanoine Georges Galli, qui avait été « l'Homme à l'Hispano », est mort le 3 juillet à Marseille, des suites d'une intervention chirurgicale. Il était âgé de quatre-vingts ans.

C'est Julien Duvivier qui remarque Georges Galli, alors avocat, et le choisit pour interpréter le héros de l'Homme à l'Hispano, *l'un des derniers grands succès du cinéma muet, aux côtés d'Huguette Duflos. Mais au cours d'un tournage à Londres, Georges Galli, après une grave maladie, rompt brusquement avec le cinéma et décide de devenir prêtre.*

Ordonné en 1938 à Saint-Maximin, Georges Galli est nommé curé de Sanary en 1947, et il y crée la Cité de la jeunesse, ensemble sportif, social et culturel qu'il offre à la municipalité.

■ **RECTIFICATIF.** – A propos des « Boréades » de Rameau, nous avons écrit à tort dans « *le Monde* » du 17 juin : « Les éditions Stil sont détentrices des droits de la Bibliothèque nationale, qui *a autorisé* les représentations d'Aix-en-Provence avec des partitions réalisées par John Eliot Gardiner. » Ce sont en effet les éditions Stil qui *ont autorisé* ces représentations.

■ Le Premier Prix du dix-neuvième Festival de Spa, concours international de la chanson francophone, a été décerné à Gérard Blanchard (France). Le Prix du public est allé à Manuel Brault (Canada) et le Prix de Spa à Alexandre Révérend (France) et Christine Stéfanski (Belgique).

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50). 19 h 30 : Il Tabarro, I Pagliacci.
Comédie-Française (296-10-20). 20 h 30 : la Dame de chez Maxim'.

Les autres salles

Atelier (606-49-24). 21 h : le Nombril.
Comédie de Paris (281-00-11). 18 h 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 22 h : Virage.
Deux portes (361-24-51). 20 h 30 : le Pain de ménage ; le Défunt.
Espace-Gaîté (327-95-94). 22 h : la Forêt des bienfaits.
Fontaine (874-74-40). 20 h 30 : Si jamais je te pince, j'invite le colonel.
Huchette (326-38-99). 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir : 18 h 30 : l'Ile des esclaves ; 20 h 30 : Sylvie Joly ; 22 h 30 : le Cratère de Chicago, le Sang des fleurs ; Théâtre rouge : 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Gustave Parking. Petite salle : 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.
Mathurins (265-90-00). 21 h : Emballage perdu.
Montparnasse (320-89-90). 21 h : la Cagnotte.
Nouveautés (770-52-76). 20 h 30 : Folle Amanda.
Plaisance (320-00-06). 20 h 30 : la Camarde.
Ranelagh (288-64-44). 20 h 15 : Franz Kafka.
Théâtre d'Edgar (322-11-02). 20 h 30 : les Babas cadres.
Théâtre du Rex (245-28-12). 20 h 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35). 20 h 30 : Tohu Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine ?
Blancs-Manteaux (887-15-84). I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'ancrier ; II : 20 h 15 : Embrasse-moi, idiot ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ! ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02). I, 20 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. — II, 20 h 30 : Praline et Berlingotte ; 21 h 45 : L'amour c'est comme un bateau.
L'Envol (347-33-06). 19 h : P. Quirni.
Fanal (233-91-17). 20 h : Une saison en enfer ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
Petit Casino (278-36-50). 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.

Théâtre de Dix-Heures (606-07-48). 20 h 30 : Les voyages déforment les valises ; 21 h 30 : C'est où les îles Baléares ? ; 22 h 30 : Cerise.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45). 21 h : Achetez François.

Le music-hall

Comédie de Paris (281-29-36). 20 h 30 : Brel, je persiste et signe...
Espace-Gaîté (327-95-94). 20 h 30 : Ricardo d'Afrique.

La danse

Théâtre du Rond-Point (256-70-80). 20 h 30 : Rush Dance Company.

Les concerts

Escalier d'or, 21 h : E. Berchot (Chopin).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Ensemble A. Chelly (Boccherini, Dvorak...).

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31)

Centre culturel de Belgique, 20 h 30 : L'Ensemble.
Essaïon I, 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; 20 h 15 : le Blanc cassé ; 22 h : Il s'appelle peut-être Dupont. — II, 20 h 30 : la Kabbale selon Aboulafia ; 22 h 15 : De quelle falaise dites-vous ?
Cour de l'hôtel d'Aumont, 21 h 30 : le Bavard imprudent.
Café de la Gare, 21 h 15 : Yalta.

Jazz, pop, rock, folk

Casino de Paris (874-26-22). 21 h : Rickie Lee Jones.
Caveau de la Huchette (326-65-05). 21 h 30 : J.-P. Sasson Quintet.
Chapelle des Lombards (357-24-24). 22 h : Agbavia et Patato Valdes.
L'Ecume (542-71-16). 22 h : L. Nguyen, S. Merlaud
Feeling (271-33-41). 22 h : Cl. François, J. Querlier, B. Girard, P. Jacquet.
Petit Journal (326-28-59). 21 h 30 : Alligator jazz band.
Petit Opportun (236-01-36). 20 h 30 : Ph. Petit, R. Jean-Marie, R. del Fra, Ch. Bellonzi.

En région parisienne

Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74). 21 h : le Dîner bourgeois.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : L'éventail de Lady Windermere, d'E. Lubitsch ; 17 h : Hommage à Samuel Fuller : Shock Corridor ; 19 h : Elise ou la vraie vie, de M. Drach.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 9e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
BREL (Fr.). Forum, 1er (297-53-74) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 14e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CANNIBAL FEROX (**) (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
LA CHÈVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE CHOC (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
CONVERSA ACABADA (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA DERNIÈRE VAGUE (Austr., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
200 000 DOLLARS EN CAVALE (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
DIVA (Fr.) Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DOUX MOMENTS DU PASSÉ (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). H. Sp.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 5 juillet

LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
FITZCARRALDO (All. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
LA GALAXIE DE LA TERREUR (**) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
HALLOWEEN II (*) (A., v.o.) Normandie 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
HAMMETT (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'INCROYABLE ALLIGATOR (*) (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
JEUX D'ESPIONS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU LAC (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (Ang., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp.
MEURTRE AU SOLEIL (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MEURTRES A LA SAINT-VALENTIN (**) (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14-Juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
N'OUBLIE PAS TON PÈRE AU VESTIAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Calypso, 17e (380-30-11).
ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (franç.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PASSION (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Bré.) (*) — V.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

BLUE HOLOCAUST, film italien de Joe d'Amato (**), v.o. : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (604-34-25).
TERREUR A L'HOPITAL CENTRAL, film américain de Jean-Claude Lord (**), v.o. : Quintette, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
INTERDIT AUX MOINS DE TREIZE ANS, film français de Jean-Louis Bertucelli (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 1er (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE FANTOME DE MILBURN, film américain de John Irvin (*), v.o. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE SECRET DE VERONICA VOSS, film allemand de Rainer Werner Fassbinder, v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; v.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).
THE FRENCH, film français de William Klein : Ciné-Beaubourg, 1er (271-52-36) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
SUPER LES NANAS, film américain de Roger Corman, v.f. : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).
LA MÉMOIRE FERTILE, film belgo-palestinien de Michel Khleifi : St-Séverin, 5e (354-50-91).
POUR LES PALESTINIENS, UNE ISRAÉLIENNE TÉMOIGNE, film israélien d'Edna Politi, v.o. : St-Séverin, 5e (354-50-91).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
QU'EST-CE QUI FAIT CRAQUER LES FILLES ? (Fr.) : U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
REDS (A., v.o.) : George-V, 15e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; St-Lazare-Pasquier, 9e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
TAXI ZUM KLO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
THE MAFU CAGE (A., v.o.) (*) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'EMMERDEUSE (A.) (*) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE TOUR DU MONDE (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
UN MATIN ROUGE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
VALENTINA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
Y-A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*). Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.), 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*). Élysées Point Show, 8e (225-67-29).
BANANAS (A., v.o.), Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.o.), Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (A., v. ang.), Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Montparnos 14e (327-52-37).
CABARET (A., v.o.), Forum 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
CALIGULA (Ang., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
CHER PAPA (It., v.f.), Bergère, 9e (770-77-58).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA CINQUIEME VICTIME (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA CIOCIARA (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56).
CLAIR DE FEMME (F), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
COLLEGE (A.), Marais, 4e (278-47-86).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.), Élysée Point-Show, 8e (225-67-24) ; 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
DARK VICTORY (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-41).
EMMANUELLE (F.) (**), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES ENFANTS DU PARADIS (F.), Ranelagh, 16e (288-64-44).
EXCALIBUR (Angl., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).
FELLINI-ROMA (It., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).
LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.), Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
HELLZAPOPPIN (A.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).
LES INDOMPTABLES (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'INTROUVABLE (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
JOURS TRANQUILLES A CLICHY (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LE LAURÉAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
MARATHON MAN (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.). Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Action-Écoles, 5e (325-72-07) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE MASSACRE DE KAFR KASSEM (F.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
MOULIN ROUGE (A., v.o.), Movies, 1er (260-43-99).
MORT A VENISE (Ital., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71) h. sp.
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.), St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).
OPÉRATION DRAGON (H.k., v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-53-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**), Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Galande, 5e (354-72-71), h. sp.
PAPILLON (A., v.o.), U.C.G. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.C.G. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LA PÊCHE AU TRÉSOR (A., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).
LE PRÉ (It., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16).
RAGTIME (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44) h. sp. ; V.f. : Bergère, 9e (770-77-58) ; A. Bazin, 13e (337-74-39).
LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA RIVIÈRE SANS RETOUR (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SALO (It., v.o.), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
UNE HISTOIRE SIMPLE (F.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).
VACANCES ROMAINES (A., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

Les festivals

L'ÉTÉ DES CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h et 22 h : les Visiteurs du soir ; 18 h : Alexandre Nevski ; 20 h : Quand la ville dort.
FESTIVAL MARILYN (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Trouble-moi ce soir.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50), I : Les fantastiques années 20 ; II. : la rivière d'argent.
CYCLE J. DEMY, J. RENOIR : Action République, 11e (805-51-33) : Les parapluies de Cherbourg.
ROBERT DE NIRO (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). En alternance : Raging Bull, Sanglantes confessions.
FRED ASTAIRE : Mac Mahon, 17e (380-24-81) : Beau fixe sur New-York.
CYCLE FASSBINDER (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : le Marchand des quatre saisons ; Despair ; Gibier de passage ; Roulette chinoise.
LUIS BUNUEL (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) : le Fantôme de la liberté ; Cet obscur objet du désir.

Les séances spéciales

A LA RECHERCHE DE MR GOODBAR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 10.
AMERICAN GIGOLO : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h + 0 h 10.
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr., Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 50.
NEIGE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 15 h 40.
PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
LA PISCINE (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 10.
SCARAMOUCHE (Fr.), Acacias, 17e (764-97-83), 16 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40 et 0 h 15.
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h 15.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 5 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 : Ciné-club de Menton : la Bataille du rail.
Film français de R. Clément (1945), avec T. Laurent, L. Desagneaux, R. Leroy, L. Pauleon. (N. rediff.)
Organisation et action des cheminots résistants, sous l'occupation. Destruction d'un convoi transportant des soldats allemands et des armes, après le débarquement allié du 6 juin 1944. Une page d'histoire reconstituée à « hauteur d'hommes ». Mise en scène d'une réalité vécue. Acteurs professionnels peu connus, aussi authentiques que les cheminots de la S.N.C.F. participant à ce film. Prix du jury international au Festival de Cannes 1946.

22 h Entretien-interview
Avec René Clément.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 55 Eurovision : Football.
En direct de Madrid : Espagne-Angleterre.

22 h 50 Jazz : La grande parade.
Willie Bobo Jazz Band.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma (le rire du lundi) : les Barbouzes.
Film français de G. Lautner (1964), avec L. Ventura, B. Blier, F. Blanche, C. Millot, J. Hahn, M. Darc, A. Weber. (N. rediff.)
Cinq as des services secrets, un Français, un Suisse (!), un Allemand, un Soviétique et un Américain cherchent à s'emparer – en s'éliminant mutuellement – des brevets d'armes ultra-modernes détenus par la veuve d'un trafiquant. Ils se heurtent à une bande de Chinois. Délirante, étincelante parodie des films d'espionnage. Courses, bagarres, mauvais tours, gags à la pelle, dialogues farfelus de Michel Audiard. Un « classique » de la comédie burlesque selon Lautner.

22 h 20 Journal.

22 h 50 Magazine : Thalassa.

23 h 20 Musiclub.
Ballet Kirov de Leningrad : *Paquita* : Pas de quatre de G. Pouny.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Présence des arts : L'univers des Maeght.
20 h, Le motard de la mort, de K. Hagerup.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Catherine, la sainte de l'oie.
22 h 30, Nuits magnétiques : Qu'est-ce que c'est que ce cirque ?

FRANCE-MUSIQUE

19 h 38, Jazz.
20 h, Les muses en dialogues.
20 h 30, Concert : Œuvres d'E. Levinas, Devilliers, Ingram et R. Strauss par l'Ensemble Intercontemporain, dir. : S. Cambreling.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Œuvres de Vivaldi, Telemann, Hotteterre, Mozart ; 23 h 5, Aspects de la musique française ; œuvres de Wiener, Alkan ; 0 h 5, Le tour du monde.

Mardi 6 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Jean Pinot, médecin *d'aujourd'hui*.
13 h Journal.
13 h 35 Série : l'Homme qui valait trois milliards.
14 h 40 Tour de France cycliste.
Quatrième étape : Beaurain-Mouscron (Belgique).
17 h 10 Croque-vacances.
Dessin animé, variétés, bricolage.
18 h 20 Série : La malle de Hambourg.
La photo du repas de noce.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France cycliste.
(Résumé.)
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : la Quadrature du cercle.
De V. Kataiev, adaptation française E. Huntzbuchler, mise en scène G. Vitaly, avec M. Courseaux, G. Beller, C. Jacquinot...
Dans un immeuble moscovite, deux étudiants décident de se marier sans informer l'autre. Les deux mariages auront lieu le même jour.
22 h 20 Document : Abdication.
Avec le comte Carnavon, Lady Diana Cooper et Lord Reith.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 15 Ces gens du tour.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : S.O.S. Hélico.
14 h Aujourd'hui la vie.
Être ou se croire laide.
15 h Série : Kojak.
15 h 50 Sports.
Hippisme : Automobile : Championnats du monde de sauts.
18 h Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Spécial Coupe du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Dossiers de l'écran : Les jumeaux.
De C. Massot.
22 h Débat.
Marianne Gosset et Claude Massot ont réuni et isolé pendant dix jours, dans un château en Bretagne, vingt couples de jumeaux volontaires. Avec la participation des professeurs Gedda, Bouchard, Parisi, etc.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Centre d'études anti-impérialistes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Les Contes des prés et des bois ; Atout-jeunes été : le camping.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 La dernière séance.
Une émission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui.
Le chanteur nous emmène au cinéma. Avec, comme toujours, les actualités de l'époque, des dessins animés et deux films.
20 h 50 Cinéma : Le train sifflera trois fois.
Film américain de F. Zinnemann (1952), avec G. Cooper, T. Mitchell, L. Bridges, K. Jurado, G. Kelly, O. Kruger. (N. rediff.)
Le jour de son mariage, le shériff d'une bourgade de l'Ouest, qui vient d'abandonner ses fonctions, apprend qu'un bandit décidé à se venger de lui, va arriver par le train avec trois complices. Personne ne veut l'aider à les affronter. La tragédie d'un homme seul, dans une action dont la durée – ce fut un événement à l'époque – correspond exactement à celle du film. Ce western à suspense, où Gary Cooper est remarquable, connut un très grand succès commercial.
22 h 45 Journal.
22 h 50 Cinéma : la Perle noire.
Film américain de R. Thorpe (1953), avec R. Taylor, S. Granger, A. Blyth, B. St John, K. Wynn. (Rediff.)
Chargé de commander un baleinier pour une campagne de pêche, un marin retrouve son frère disparu du côté des îles Gilbert et qui s'est dévoyé pour s'approprier un trésor de perles maléfiques.
Film d'aventures fidèle à une tradition hollywoodienne, et réussi dans le genre. Scènes spectaculaires, affrontement dramatique de Robert Taylor et Stewart Granger.
0 h 35 Prélude à la nuit.
« Ouverture de Coriolan », de Beethoven.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : Réveils en d'autres lieux, avec P. Oster.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le point sur le darwinisme (le transformisme de Lamarck) ; à 8 h 32, Le petit jardin : un jardin de curé ; à 8 h 50, La colombe et la baleine.
9 h 7, La matinée des autres : Les livres des autres.
10 h 45, Etranger mon ami.
11 h 2, Perspectives du vingtième siècle : quatre générations de *musiciens français contemporains (et à 17 h 32).*
12 h 5, Agora : La production des grands hommes, avec M. Godelier.
12 h 45, Panorama : Le Festival Estival à Paris ; Actualité musicale de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Foot...
14 h 5, Un livre, des voix : « Poèmes 1951-1981 » de B. Delvaille.
14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon S. Salgado, photographe brésilien.
15 h 30, Les points cardinaux : La pratique de l'enseignement privé.
16 h 30, Micromag.
17 h, Roue libre : Quelques gouttes d'eau bénite.
18 h 30, Feuilleton : La cinquième planète, d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Regards sur les sciences humaines, par Pierre Thuillier.
20 h, Dialogues : Sport et violence, avec J.-M. Brohm et J. Ferran.
21 h 15, Musiques de notre temps : Pierre Schaeffer.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le cirque.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Vivaldi, Boieldieu, de Falla ; 7 h 5, Œuvres de Lully, Beethoven, Rimsky-Korsakov.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Thelonious Monk : « Monk pianiste » ; œuvres d'Ellington, de Monk ; 12 h, Léo Ferré : Verlaine, Baudelaire, Rimbaud ; 12 h 35, œuvres de Chabrier, Debussy : *13 h*, opérette : « Tzarévitch », de Lehar.
14 h 4, D'une oreille à l'autre : Œuvres de Martinu, Beethoven, Haendel, Purcell, Liajunov : 16 h, Repères contemporains : Œuvres de Garcia.
17 h 2, *Les intégrales : Les quatuors de Haydn.*
18 h, Concert : Dixièmes Rencontres internationales de musique contemporaine : Œuvres de Pagh-Paan, Lefebvre, Xenakis, Levinas, par l'Ensemble 2e2m.
19 h 38, Jazz.
20 h, Premières loges : Wolfgang Windgarsen, ténor : Œuvres de Wagner.
20 h 30, Soirée lyrique : « Idoménée », opéra en trois actes de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. : F. Layer, avec M. A. Nicolas (premier violon), soliste : J. Protschka, J. Gomez, C. Vanesse.
23 h 30, La nuit sur France-Musique : Jazz Club.

TRIBUNES ET DÉBATS

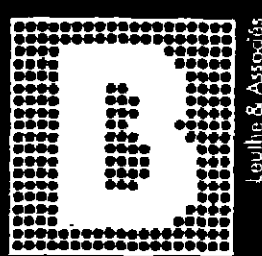
LUNDI 5 JUILLET

– *M. Laurent Fabius*, ministre chargé du budget, participe au journal d'Europe 1, à 19 heures.

MARDI 6 JUILLET

– *M. Pierre Beregovoy*, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, est invité sur France-Inter, à 7 h 40.

– *M. Yanos Kadar*, premier secrétaire du parti hongrois, est reçu au journal d'Antenne 2, à 20 heures.



Point de vue

L'AVENIR DE L'AUDIOVISUEL

Trompettes de la renommée...

par DIDIER MOTCHANE (*)

RIEN de tel que la télé pour attiser les passions ordinaires. N'est-elle pas, dans l'imaginaire de l'homme de la rue, ce qui relie l'homme à la rue ? et dans l'imaginaire de l'homme du pouvoir, le pouvoir lui-même ? Ces illusions se nourrit l'une l'autre. Tant que les systèmes médiatiques seront exclusivement conçus et utilisés pour produire des *messages à sens unique*, tant que les usagers ne seront que les locataires du regard d'autrui, la multiplication des programmes et des images renforcera la passivité des choix et l'uniformisation des sens. Comment alors ne pas chercher à convertir qui ne cherche apparemment qu'à se divertir ? Comment ne pas confondre le pouvoir avec l'*idée* que s'en font ceux qui, alors même qu'ils ne l'exercent pas sans partage, s'en réservent sans partage, l'expression ?

La discussion qui se poursuit autour *du projet de loi sur l'audiovisuel* aura donc été nécessairement piégée d'avance. Nous avons l'ambition de montrer qu'il n'est pas inconcevable, encore que cela soit difficile, de déjouer quelques pièges, ceux d'une conception fausse et d'une contrefaçon réelle du pluralisme, du *professionnalisme*, de la liberté d'expression de et de la culture.

Le développement réel de la vie associative *implique*, aujourd'hui, qu'elle acquiert l'usage actif, non plus seulement de la poste et du téléphone, mais des moyens modernes de télédiffusion. Le développement des réseaux de radios et de télévision de service soumis à des cahiers des *charges précis, mais éventuellement* subventionnés dans certains cas par un fonds géré par le ministère de la communication, ou par des collectivités locales, n'est elle pas la seule manière de donner corps à la volonté de décentralisation proclamée par le *gouvernement, épaisseur et consistance* à une politique de régionalisation qui ne saurait fonder toute sa stratégie sur l'éclatement de FR 3 ?

Une telle politique ferait du ministère de la communication le véritable agent régulateur d'une communica*tion sociale dont les impulsions sont*, par nature, l'âme même de la décentralisation. Or, il ne semble pas qu'une attention particulière ait été *accordée jusqu'à* présent à cette dimension nouvelle du service public. La communication sociale porte pourtant en elle, d'un bout à l'autre de la communauté nationale, les seules valeurs qui permettraient à celle-ci de résister, à l'avenir, aux forces du marché.

C'est aussi qu'au cœur même du *service public*, dans les chaînes *nationales des radios et de télévision, et* presque dans l'esprit de certains de leurs réformateurs, prévaut une conception abstraite du pluralisme dont il devient urgent de prendre congé. Car elle sert de cheval de Troie à tous les marchands du Temple, celle qui prétend fonder l'indépendance de l'information – pour ne pas parler de son objectivité – sur la magistrature de ses dispensateurs, *érigés en quatrième pouvoir. Comme* si la nécessité de garantir l'indépendance des journalistes, c'est-à-dire la liberté de se déterminer en conscience et sans pression extérieure était d'une espèce différente de celle des médecins, des avocats *ou des ingénieurs et pouvait les* constituer en arbitres, seuls dispensés d'annoncer leur couleur et donc seuls chargés d'annoncer la couleur.

Il faut le dire avec force : le pluralisme n'est pas le neutralisme, il en est même la négation. Le pluralisme n'est pas un produit du « consensus » mais de la confrontation, il ne naît pas de ces collusions mystérieuses et stratosphériques qui sont l'effet de l'air du temps mais des collisions bien visibles d'idées, d'images et d'intérêts qui sont la trame de l'histoire. Or, à la différence *relative de la presse écrite, vingt ans* de pouvoir de droite ont fait de la télévision tout entière – et pas seulement de l'information télévisée – un aquarium où même les poissons rouges perdent leur sillage, le lieu d'un discours sans traces et protéiforme dont on ne sait jamais d'où il vient.

Faut-il rappeler que la pluralité des documents, discours, récits et commentaires *ne suffit pas en soi* à fonder un véritable pluralisme de l'information, il faut aussi que chaque « message » soit aussi identifiable que possible, c'est-à-dire socialement et, le cas échéant, politiquement situé.

Dans une société comme la nôtre l'absence, qui ne serait en fait qu'une abstention hypocrite de l'État, expose l'information radio-télévisée, et donc ceux qui la mettent en œuvre, à tous les trafics d'influence ; c'est au contraire sa présence qui doit être *ouvertement déclarée et délimitée*. Par qui et comment ? Par la loi sans doute, et le pouvoir régulateur des règlements et des cahiers des charges, mais surtout par l'arbitrage effectif d'un véritable pluralisme, qui ne peut naître que du mouvement même de la communication sociale, mais qu'il faut bien défendre à tout hasard.

Telle sera la fonction d'une Haute Autorité, dont je ne suis pas sûr que la composition mérite d'être discutée avec l'acharnement juridique qu'elle *a suscité. L'important, n'est-ce pas* plutôt sa fonction même qui est, d'une part, de servir de régulateur – et non d'écran – à la compétition des usagers et, d'autre part, de garantir le statut et le bon fonctionnement de la profession ? Le professionnalisme des techniciens et des journalistes de l'audiovisuel doit être défendu, non pas comme le principe fondateur de leur indépendance – ce serait là continuer le contresens sur le pluralisme qui vient d'être dénoncé et dissimuler la réalité des luttes d'influence et des *conflits* de pouvoir sous une indistinction technocratique – mais à la fois comme un de ses éléments et comme un droit partagé avec l'ensemble des travailleurs.

La défense du professionnalisme doit aider les journalistes à manifester *leurs opinions plutôt que de les* inciter à les taire ; il y faut donc des journalistes de toutes opinions. Ce n'est pas en mettant au compte de la défense professionnelle la dénonciation d'une chasse aux sorcières qui n'a pas eu lieu, qu'on y parviendra.

Le véritable défi

En vérité, le véritable défi que la démocratisation de la radiotélévision pose à un pouvoir de gauche tient moins à la difficulté de soustraire les media de la dépendance du gouvernement qu'à celle de soustraire le *gouvernement de la dépendance des* médias. Il s'agit, en d'autres termes, de faire prévaloir, chez nos ministres et ceux qu'ils écoutent un mode de penser socialiste, il s'agit de faire prévaloir la légitimité du service public sur la puissance du marché. Giscard n'avait aucun besoin d'avoir les media ostensiblement à sa botte, il lui suffisait de savoir que l'alliance du capital et de la culture les mettait à *ses pieds*.

Un an de pouvoir de gauche n'a pas rompu ce lien. A cet égard, le projet de loi proposé par le gouvernement reste encore, au moins au stade actuel de son élaboration, et bien qu'il comporte quelques améliorations considérables, à mi-chemin des choix les plus décisifs.

En bref, il reste même – sauf en ce qui concerne la Haute Autorité et la S.F.P. – sensiblement plus proche de la loi de 1974 que du schéma de l'O.R.T.F. Or, sans prétendre qu'il faille, à huit ans de distance, reconstituer celle-ci à l'identique, (la création d'une société nationale de radiodiffusion distincte est sans doute judicieuse) la strucuture de l'O.R.T.F. avait, avec les inconvénients de ses avantages, en tous cas le mérite *d'avoir obligé Giscard à la démanteler* pour les raisons que l'on sait : *c'était* un outil assez puissant pour réussir avec les seuls ressorts du service public à faire sa place à la création radiophonique et télévisuelle en France et à en assurer le rayonnement à l'étranger.

Or, si l'éclatement régional progressif de FR 3 est imposé par la *perspective d'une véritable régionalisation*, le maintien de deux sociétés nationales de programmes de télévision, dont on peut par ailleurs supposer qu'il constitue, du point de vue de la gestion du personnel une solution de facilité et, du point de vue de la désignation des directions, une manière de diviser les risques, accumule à notre sens plusieurs inconvénients :

- *il prive le service public d'un outil* dont la taille soit vraiment à la mesure de la formidable poussée que la concurrence privée peut attendre de l'utilisation commerciale des satellites (si une concertation européenne suffisamment serrée ne parvient pas à la contenir) du cablage de notre territoire ou, à un niveau différent, du développement foudroyant de la production commerciale des vidéogrammes ;
- il prive les futures télévisions régionales, issues de l'éclatement de FR 3 de certains des moyens qui rendraient disponibles leur non-duplication ;
- enfin, et surtout, il expose la programmation de chaque chaîne aux effets déplorables d'une course aux indices d'écoute dont on connaît combien ils sont intrinsèquement *biaisés. L'usage d'une conception* aussi fallacieuse de la concurrence, conception, qui ne trouve en fait sa pertinence inavouée que dans la réduction des productions culturelles à leur dimension marchande, conduit irrésistiblement à l'alignement des programmes vers le bas. Elle favorise, en elle-même, la dégradation et l'uniformisation de la culture.

Une manière d'être

Un contresens sur la culture, tel est en effet aussi le risque contre lequel nous savons que la meilleure des lois ne nous préservera pas, mais qu'elle peut nous aider à débusquer. L'enchaînement se vérifie toujours selon lequel toute complaisance excessive *au marché (mais toute complaisance n'est-elle pas d'abord excessive ?)* nivelle et uniformise à tel point la qualité des productions des massemedia que leur dégradation appelle, par un choc en retour de la mauvaise conscience, l'injection d'un *concentré culturel compensatoire*. Rien de plus vulgaire, au sens courant du mot, qu'une culture ainsi divulguée, rien de plus triste que l'image d'un peuple acculé à se folkloriser de la sorte.

Puisque la culture, comme le rap*pelait opportunément le rapport Moinot*, c'est avant tout une manière d'être, faisons en sorte que la vérité populaire s'y exprime. Nous nous apercevrons à ce moment-là qu'il n'y a pas, en effet, en France un public, mais des publics, avec chacun sa ma*nière propre d'écouter ou de parler.*

L'espace que requièrent des mass media la créativité des artistes et celle de l'homme de la rue se rejoignent. C'est la même attention qu'il faudrait accorder aux uns et aux autres. C'est la même logique – celle du financement du *service public* – qui devrait régir l'économie de l'ensemble du secteur public de la communication.

Il est inquiétant, à cet égard, que le recours partiel à un financement commercial du secteur public de l'audiovisuel n'ait été remis en cause, sinon dans son principe, du moins, semble-t-il, dans ses possibilités de croissance. Il serait paradoxal que la *loi de 1982 fit une part plus belle à la* publicité que celle de 1974. Comme on le sait, ce ne sont pas les contraintes budgétaires qui pèsent le plus sur ce genre de choix. La redevance n'est pas populaire, mais la publicité ne l'est pas non plus.

Telle que la loi Fillioud se dessine, nous avons déjà fait avec elle plusieurs pas dans la bonne direction. La discussion publique, et les débats parlementaires, les syndicats eux-mêmes, dont il serait paradoxal qu'ils entretinssent à son encontre plus de prévention qu'ils n'en marquèrent à la loi de 1974, lui éviteront, souhaitons-le, quelques faux pas. L'essentiel est sans doute ailleurs. Dans une vision d'ensemble de la communication cohérente avec celle de la société et, sans doute, dans le choix des hommes capables de la *comprendre et de la faire vivre*.

Nous savions que beaucoup de monde à gauche n'a, de l'information, de la culture et de la politique, pas de conception ni de pratique vraiment différentes de celles que le giscardisme nous a values : voilà ce que signifie, particulièrement dans le domaine de l'audiovisuel, le mot d'ordre séraphique « pas de chasse aux sorcières ». Il est vrai que si l'on ne pratique les changements d'hommes qu'à l'identique, comme ça a été à très peu d'exception près le cas, ce n'est pas la peine.

Il serait temps que le pouvoir de gauche cesse de se croire obligé de *s'excuser à chaque seconde de déranger* quelques habitudes. L'ancien régime de l'audiovisuel n'est pas le métronome d'un fonctionnement régulier des institutions de la République.

(*) Secrétaire national du parti socialiste, chargé de l'action culturelle.

– À ÉCOUTER –

Thelonious Monk sur France-Musique

Que Thelonious Monk ait suscité tant de discussions houleuses parmi les pianistes de jazz, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Volontiers silencieux, l'homme à la barbichette chinoise et aux chapeaux invraisemblales, comme son œuvre, chaotique, presque bancale, est frappé du sceau du secret. Quelques mois après sa disparition France-Musique lui consacre toute une semaine dont la réalisation a été confiée à un intime du musicien, le pianiste Henri Renaud, et au musicologue et compositeur André Hodeir.

Découpé en cinq parties, cette série aborde les aspects les plus importants de la personnalité de Monk : les rapports avec la comédie musicale américaine, le pianiste, le compositeur, le musicien contemporain. Nous finirons cette belle semaine sur un entretien enregistré par Monk lui-même, et inédit sur les ondes.

Pour les jazzophiles en deuil, c'est une résurrection. Pour les autres, une manière de découvrir comment on déshabille un piano, et d'entendre la musique nue.

MARC GIANNESINI.

★ Du lundi au vendredi, France-Musique, « Les musiciens d'aujourd'hui », de 9 heures à 12 heures.

Le Monde

régions

Ile-de-France

MALGRÉ LE BLOCAGE DES PRIX

Les tarifs du stationnement continueront d'augmenter à Paris

Le blocage des prix décidé par le gouvernement ne concerne pas les tarifs du stationnement payant. L'augmentation de ces tarifs a été décidé au mois de mars dernier par le Conseil de Paris (*le Monde* des 28 et 29 mars) et entre progressivement en application. C'est ainsi, par exemple, que dans certains quartiers de la capitale, le stationnement « résidentiel » vient de passer, comme prévu, de 10 à 12 F. Avant la fin de l'année tous les tarifs du stationnement augmenteront. Ils passeront selon les arrondissements, de 2 à 3 F de l'heure et de 3 à 4 F. L'abonnement annuel des V.R:P., lui, variera de 500 à 550 F.

Pourquoi une telle augmentation ? Les différentes études effectuées par les services de la Ville montrent que entre 1974 et 1980, le tarif moyen du stationnement payant a augmenté de 6,4 % par an alors que dans le même temps le coût de la vie s'est accru de 10 % et celui des deux premières heures de stationnement dans les parcs publics, situés justement dans les secteurs où des parcomètres étaient installés, de 8,5 % par an. Les conséquences de cette situation, toujours selon les services de la Ville, ont été l'augmentation de la durée du stationnement et donc de l'occupation des places le long des trottoirs. Cela réduit à néant la dissuassion du stationnement payant et entraîne une faible progression des recettes, alors que les dépenses de gestion augmentent de 11 % en un an.

A propos des recettes, les automobilistes ont laissé en 1981 environ 132 millions répartis dans les caisses de la Ville, de l'État et du Syndicat des transports parisiens dont le président est le préfet de la région Ile-de France ; ce dernier organisme se réservant la plus grosse partie de cette somme.

Il y a là le sujet d'une vieille querelle entre l'État et la Ville. Celle-ci réclame, en effet, depuis des années une meilleure répartition des charges, compte tenu de son bénéfice dans cette affaire, car « *70 % des contraventions sont dressées par des contractuelles qui sont à la charge de la Ville* », affirme M. Édouard Frédéric-Dupont, adjoint au maire chargé de la circulation. Toujours avant la fin de cette année, 1 800 places nouvelles de stationnement payant vont être créées dans la capitale. Elles se répartissent ainsi : 1 500 dans le dix-septième arrondissement, 200 dans le huitième et 100 dans le septième.

Après la pose de ces parcomètres au bord des trottoirs parisiens, ce sont 53 800 places qui seront donc réservées au stationnement payant. *Doit-on encore en augmenter* le nombre ? Tout plaide en faveur d'une politique volontariste : une meilleure rotation des véhicules, ce qui « facilite » le stationnement et la circulation, moins de gardiens de la paix employés au contrôle du stationnement — ce qui arrange les affaires de la préfecture de police — et, enfin, une surveillance accrue des couloirs d'autobus. L'objectif est d'atteindre *58 000* places environ. Une fois ce nombre de parcomètres atteint, les techniciens de la préfecture de police estiment que le seuil au-delà duquel il devient inutile de faire payer les automobilistes pour garer leur voiture le long du trottoir est atteint.

J. P.

Paris aime-t-il la bicyclette ?

L'annonce par la Ville de Paris de la création d'un réseau de bandes cyclables dans la capitale (dont 30 km seraient aménagés au mois d'août) appelle de la part de la Fédération des usagers de la bicyclette les observations suivantes :

Sur la plupart des voies, les bandes cyclables prévues ne sont pas au bord du trottoir, mais au contraire coincées entre la circulation générale d'une part, une file de stationnement ou un couloir réservé d'autre part. Ce choix nous semble extrêmement dissuasif, à cause du manque d'agrément et du danger, et aussi parce qu'il conduit à rendre les bandes cyclables permissives pour les voitures. *Il aurait été beaucoup* plus judicieux de décaler la file de stationnement ou le couloir d'autobus vers le milieu de la chaussée, et de mettre la bande cyclable à sa place naturelle : près des piétons (sur une largeur de 2 m au lieu de 1,50 m, et moyennant un aménagement particulier aux arrêts d'autobus).

Certains axes tels que les bords de Seine, les Champs-Elysées, les boulevards des Maréchaux et d'autres grands boulevards sont suffisamment larges pour qu'on puisse y aménager des pistes cyclables physiquement séparées du reste de la circulation. On disposerait ainsi d'un reseau cyclable accessible non seulement aux usagers quotidiens adultes, mais aussi aux promeneurs et aux enfants. Cela permettrait de multiplier les espaces de loisirs qui manquent tant à Paris.

Il s'agit là d'une solution « au rabais », décidée hâtivement, pour dire « qu'on s'occupe aussi des cyclistes », de même qu'on s'est occupé un peu des piétons et un peu des autobus, avec le succès très relatif que l'on connaît. En vérité, la clientèle privilégiée de la Ville de Paris reste l'automobiliste, qu'il ne faut surtout pas gêner et pour lequel on engloutit chaque année des sommes énormes.

Aucune amélioration ne peut être apportée, à Paris comme dans toute autre ville, sans poser comme préalable la restriction de l'usage immodéré de la voiture individuelle. Plutôt qu'un simple badigeonnage des rues, c'est un nouveau plan de circulation qu'il faut mettre à l'étude, lequel doit être basé sur un principe de priorité absolue aux modes de déplacement les moins gaspilleurs d'espace et d'énergie.

★ *Fédération des usagers de la bicyclette* (FUBICY), Paris, 32, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris. Tél. : 322-72-85.

RUE DE SURÈNE

La Belgique en l'hôtel de La Marck

M. Paternotte de la Vaillée, ambassadeur de Belgique en France, vient de consacrer un intéressant petit volume à l'histoire de l'hôtel de La Marck, 23, rue de Surène, où est installée depuis 1935 l'ambassade de Belgique (1).

C'est en 1723 que le roi autorisait Joseph Antoine d'Aguesseau, conseiller honoraire au Parlement, M. de Champeron et Mme de la Vergue à établir le marché d'Aguesseau dans un marché situé entre les rues de Surène et du faubourg Saint-Honoré, quartier qui allait devenir à la mode dans la seconde moitié du XVIIIe siècle et où financiers, grands seigneurs et artistes en renom se faisaient construire d'élégantes demeures par les architectes les plus célèbres.

Des lettres patentes datées du 16 août 1745 permirent de transférer le marché d'Aguesseau entre la rue Royale et la rue de la Madeleine (il y est toujours) libérant ainsi le terrain sur lequel allait s'élever en 1760 un hôtel construit par l'entrepreneur Gauthier pour Gilles Sandrié, maître charpentier et sa femme Anne Claude Meunier qui le louait en bail à vie au comte de la Marck.

D'un style très pur, l'hôtel de la Marck, comme ses proches voisins les hôtels de Charost et d'Evreux (aujourd'hui ambassade de Grande-Bretagne et palais de l'Elysée) construits par Mazinet Mollet dans le faubourg Saint-Honoré, est situé entre cour et jardin et ses salons ont conservé leurs boiseries Régence blanc et or ainsi que les ferronneries en bronze doré dues à Sterlin et une des pièces possède un très beau *décor chinois*, œuvre de Jean-Baptiste Huet.

Après avoir appartenu à Lamarck, l'hôtel eut divers propriétaires ou locataires dont M. Paternotte de la Vaillée nous conte très agréablement l'histoire et parmi lesquels ou trouve le marquis de Castries, la famille de Mercy Argenteau et... même La Fayette qui l'acheta en 1775 pour le revendre dix ans plus tard.

Cette très belle maison qui abrite actuellement la résidence de l'ambassadeur a fait l'objet il y a quelque temps d'une restauration due à M. Jean-Pierre Jouve, architecte des Monuments historiques.

C'est toute l'histoire du huitième arrondissement où s'élève l'hôtel de Lamarck que MM. Yvan Christ et Jean-François Barielle ont choisi de faire mieux connaître et admirer dans un très beau et très important ouvrage où sont décrits, répertoriés et remarquablement photographiés les monuments publics et privés et les perspectives de la place de la Concorde à l'Etoile, du palais de Chaillot à la Madeleine font de ce territoire parisien un espace privilégié(2). Et c'est en évoquant tous ceux qui du règne de Louis XV à la IIIe République ont conquis et organisé l'ouest de Paris que M. Yvan Christ a écrit dans son introduction. L'itinéraire est en forme de symbole, ne réunit-il pas comme il en est sur le terrain du huitième arrondissement que nous allons fouler le classicisme à l'électisme ?

Un très beau livre dont il faut souhaiter qu'il soit réédité dans un format plus réduit pour un promenade à travers le huitième arrondissement !

ANDRÉE JACOB.

(1) *L'hôtel de Lamarck*, un volume 18 × 21, 116 pages, 11 illustrations en noir, Berger-Levrault, 120 F.

(2) *Champs-Elysées, Faubourg-Saint-Honoré, plaine Monceau*, un volume 29 × 35, relié toile rouge et or, 307 pages, photos noir et couleur, Henri-Veyrier éd.

Bourgogne

L'AMÉNAGEMENT DES ANCIENNES CARRIÈRES

L'Yonne donne l'exemple

Les jardiniers municipaux de la petite ville de Laroche-Migennes, dans l'Yonne, sur la ligne Paris-Lyon, sont à leur affaire. On vient de leur livrer un beau terrain de plusieurs hectares sur lequel ils peuvent enfin montrer leurs talents. Pelouses, massifs de fleurs, jardin botanique, tennis seront bientôt à la disposition des habitants qui n'en croient pas leurs yeux. Il y a encore quelques mois à l'emplacement de ce parc de loisirs s'étendait une sorte de terrain vague marécageux où l'eau croupissait depuis un siècle dans les excavations d'une ancienne carrière.

Cette transformation quasi miraculeuse qui a nécessité le charroi de 40 000 mètres cubes de terre n'a pas coûté grand-chose à la municipalité. Elle a été financée pour moitié par la taxe sur les granulats que payent chaque année les exploitants de gravières et pour un tiers par le conseil régional de Bourgogne. Une maison départementale de la nature et un centre aéré, disposés autour d'un étang où l'on pêche déjà le brochet, viendront compléter cette réalisation *exemplaire*.

L'Yonne est des départements de France qui a le plus souffert des carrières et des gravières. La construction mais aussi les chantiers de l'autoroute Paris-Lyon et du T.G.V. en sont la cause. Quatre cent cinquante exploitations défigurent son territoire, une trentaine d'autres s'ouvrent chaque année et les vilaines cicatrices du passé sont légion. Mais ici au moins on a réagi. Les textes qui obligent les industriels du granulat à remettre les lieux en état à la fin du chantier sont rigoureusement appliqués. Et l'on s'efforce de réaménager les carrières à l'abandon. Au cours d'une tournée d'inspection à laquelle participaient une soixantaine d'ingénieurs, d'élus et de journalistes le comité de gestion de la taxe sur les granulats a pu présenter le 21 juin dernier plusieurs exemples de ce travail de récupération. Ici c'est un terrain de sport qui a pris la place d'un espace chaotique, ailleurs le blé pousse à nouveau là où les pelleteuses avaient défoncé le sol.

La commission départementale des carrières a même décidé de mettre enfin un peu d'ordre dans cette exploitation anarchique des gisements de l'Yonne. Elle s'est mise au travail pour élaborer enfin une politique à long terme qui ménage à la fois une ressource qui s'amenuise et un environnement très souvent malmené.

L'Yonne, hélas, n'a encore que peu d'émules. Pourtant on estime à 20 000 hectares environ les terres qui ont été gâchées par les gravières au cours de ces trente dernières années et qu'il faudrait réutiliser.

La taxe acquittée à raison de 5 F par tonne de granulat par les exploitants a été créée pour cela il y a six ans. Elle a permis de rendre aux loisirs et à l'agriculture 2 500 hectares seulement. On voit que l'essentiel reste à faire. Or, les municipalités sont chaque année plus nombreuses qui demandent à en profiter. Mais comme la taxe n'a pas été réévaluée depuis sa création ses apports s'effilochent au rythme de la dépréciation du franc. On ne peut contenter tout le monde.

Pour tourner la difficulté — que le ministère des finances se refuse à résoudre — certains départements ont décidé de taxer pour leur propre compte leurs exploitants de gravier. C'est le cas, par exemple, de la Gironde, des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Alpes. Ce type de solution devrait faire école.

Par ailleurs, le projet qui consistait à confier aux maires la délivrance des autorisations d'ouverture de nouvelles exploitations a été abandonné. Par prudence on a laissé cette compétence aux commissaires de la République. Le pouvoir des commissions départementales des carrières va être renforcé. Bref, on a enfin pris conscience que les gisements de matériaux nécessaires à la construction et aux travaux publics constituaient un précieux patrimoine qu'il fallait gérer rationnellement. Et que cette exploitation devait se faire aussi dans le respect de l'environnement. Le lancinant problème des carrières serait-il en voie de solution ?

MARC AMBROISE-RENDU.

Faits et projets

Le retour du lynx

Après six années de démarches menées conjointement par le Fonds mondial pour la nature et le groupe Lynx Alsace, le lynx va très bientôt retrouver les forêts vosgiennes. M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, vient de donner, à ce sujet, le feu vert au préfet du Haut-Rhin.

La réintroduction du lynx se fera dès cette année dans les Vosges du sud. Deux mâles et une femelle originaires d'Ostrava, en Tchécoslovaquie, seront lâchés avec autour du cou un collier portant un émetteur destiné à suivre leurs évolutions. Ils seront, bien entendu, vaccinés contre la rage.

L'opération « retour du lynx » a été saluée par les sociétés de protection de la nature. En revanche, elle a été fortement critiquée par les organisations de chasseurs, qui en guise de dédommagement vont demander une réduction des baux de location de chasse. — *(corresp.)*

LA FUTURE GARE SAINT-MICHEL

Une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique relative au projet de création de la gare Saint-Michel sur la ligne B du R.E.R. est organisée à la préfecture de Paris (direction de l'urbanisme et des équipements — section des affaires foncières — bureau 4 000 — 17, boulevard Morland, 75004 Paris) : à l'Hôtel de Ville de Paris (bureau d'accueil : 29, rue de Rivoli, 75004 Paris) ; aux mairies annexes du quatrième arrondissement (place Baudoyer), du cinquième arrondissement (*21, place du Panthéon*), du sixième arrondissement (78, rue Bonaparte) jusqu'au 22 septembre 1982.

Le dossier d'enquête pourra être consulté dans ces lieux, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (sauf samedis dimanches et jours fériés). On peut écrire au commissaire-enquêteur au bureau de la préfecture de Paris.

Deux expositions concernant ce projet seront présentées au public d'une part dans le hall de la préfecture de Paris, d'autre part à la mairie annexe du cinquième arrondissement.

NIMES A DEUX MILLE ANS

La ville de Nîmes a choisi de fêter, en cette année 1982, son bimillénaire, en se dégageant du formalisme des célébrations de cette espèce.

Pas seulement donc « *des coups de plumeau sur la poussière des vitrines des musées* », mais surtout le souci de faire approfondir aux Nîmois leur histoire « *pour qu'ils y découvrent des raisons d'aborder avec confiance le troisième millénaire de leur ville* ».

Ainsi, fait significatif, les premières manifestations ont été une semaine scientifique et technologique organisée autour de la mise en place d'un planétarium ; l'inauguration d'un camping ultra-équipé ; des animations autour d'un baptême d'une rame du T.G.V. ; une concentration permanente de documents ; des « forums » au cours desquels les élus prennent contact avec l'assistance ; des carrefours où sont donnés des spectacles gratuits ou présentées des expositions artistiques.

En outre, en liaison avec le rectorat et l'Académie, l'année scolaire a été émaillée d'actions éducatives engagée dans de nombreux collèges et écoles primaires ; plus de mille heures de présentations d'expression corporelle et théâtrale, dans soixante-sept classes dont cinquante-sept du secteur primaire.

La multiplication des manifestations culturelles dans lesquelles sont impliquées la population a été préférée aux spectacles de prestige montés à grand frais. Les deux grandes créations théâtrales, *les Maisons de la mémoire*, du Collectif Némausus 2000, aux Jardins de la Fontaine et *Jean de l'Ours*, de Guy Vassal, aux Arènes (du 23 juin au 2 juillet) *participent de la même* démarche.

Elles seront suivies en juillet et en août d'un programme d'animation estivale dans les vieux hôtels du dix-septième et les Jardins de la Fontaine, qui fera alterner concert de musique de chambre, spectacles flamenco, lyrique, gala de danse classique, variétés, opérettes, musique rock, festival de folklore international (du 29 juillet au 5 août), rencontres occitanes, sans oublier le Festival de jazz (du 10 au 17 juillet). Et, en apothéose, la fête des vendanges de septembre. — *(Corresp.)*.

L'AÉRODROME D'ANNECY NE SERA PAS AGRANDI

Le tribunal administratif de Grenoble a rendu un jugement favorable *à la commune de Meythet, en* Haute-Savoie, qui demandait l'annulation de deux arrêtés du préfet de Haute-Savoie déclarant d'utilité publique l'allongement de la piste de l'aérodrome Annecy-Meythet, et qui rendaient cessible les terrains nécessaires à la réalisation de cette opération (*le Monde* du 22 août 1979).

Depuis plusieurs années, la chambre de commerce d'Annecy et la direction régionale de l'aviation civile prétendaient qu'il était nécessaire de porter la longueur des pistes de cet aérodrome de 1 260 à 1 639 mètres, pour mettre à la disposition d'une agglomération de cent vingt mille habitants des avions d'une capacité supérieure à cinquante places. Actuellement, seuls des appareils non pressurisés et équipés de quinze sièges assurent la liaison Annecy-Paris. *D'autre part, la chambre de* commerce considère que l'aérodrome actuel n'est pas viable.

L'extension de ce « terrain » devait être réalisée à proximité d'habitations, et notamment d'un ensemble d'H.L.M. Le maire de Meythet, M. Jean Moget (P.C.), qui était soutenu par vingt-deux associations, organisations politiques et syndicales, dénonçait notamment les risques de nuisance phonique.

Le tribunal a rappelé que la desserte de la région annecienne s'est très nettement améliorée ces dernières années, en raison de la proximité des aérodromes de Genève et de Chambéry, situés à environ une demi-heure d'Annecy et de Lyon-Satolas (une heure), du développement du réseau routier convergent vers Annecy, et de la mise en service de la ligne Paris-Annecy du T.G.V. en 1983. « *Les inconvénients d'ordre social et écologique résultant de l'allongement de la piste de l'aérodrome d'Annecy-Meythet doivent être regardés comme excessifs eu égard à l'intérêt qu'il présente* », a conclu le tribunal. — *(Correspond.)*.

● *Un métro à Abidjan.* — Un métro sera construit prochainement à Abidjan pour faire face aux problèmes de transports que connaît la capitale ivoirienne, qui compte plus d'un million et demi d'habitants, a annoncé M. Emmanuel Dioulo, maire de la ville. — *(A.F.P.)*

Picardie

A Amiens, l'école se chauffe avec le soleil et... sans subvention

De notre correspondant

Amiens. — Le chauffage solaire en Picardie, cela ne paraît pas naturel à tout le monde : la région n'a-t-elle pas la réputation injustifiée de vivre sous un crachin perpétuel ? Comme par hasard, en cette journée « portes ouvertes » (1), le soleil brillait sur Amiens. M. Jeanny Tognella, architecte de la ville, était là pour recevoir les trop rares visiteurs qui s'intéressent aux réalisations solaires. Mais lui, il y croit, au solaire et, à force de se battre, il a fini par briser le mur d'indifférence. Il a convaincu la ville et il a construit son école solaire, dans un quartier neuf de petites maisons enfouies dans la verdure, au nord d'Amiens, près d'un hypermarché tentaculaire qui attire d'autres commerces à grande surface dans son sillage.

L'école Modigliani, de l'extérieur, ce sont surtout des toits. Il en faut beaucoup pour capter la lumière et la transformer en énergie : une série de triangles coiffés de tuiles qui descendent jusqu'au sol.

Le bâtiment est prévu pour recevoir dans six classes, cent cinquante à cent quatre-vingts enfants (maternelle et primaire). La vue est dégagée à l'ouest et au sud, première condition pour la meilleure utilisation possible du soleil.

Pour la première fois dans un bâtiment public, ce n'est pas le capteur solaire clasique qui a été utilisé, mais des tuiles spéciales réparties sur 235 mètres carrés. Cette invention de la société H.D.G. de Lambersart (Nord) a exactement la même forme que les tuiles ordinaires de couverture. Chaque tuile pèse 8 kilogrammes et remplace le capteur, grâce à un film réflecteur qui joue le rôle de sous-toiture isolante (ou de double vitrage) et à un absorbeur en aluminium.

L'eau qui circule sous ces tuiles spéciales est dirigée vers le sous-sol dans une cuve de 25 000 litres qui redistribue l'eau chaude dans les installations sanitaires de l'école et du logement de fonction. Cette eau alimente aussi, non pas des radiateurs, car sa température n'est pas suffisante pour chauffer complètement les pièces, mais ce qu'on appelle des ventilo-convecteurs mixtes : une résistance électrique aide le soleil à maintenir une bonne température dans la classe.

Compte tenu de l'utilisation du courant électrique et de l'énergie nécessaire pour faire tourner la pompe adjointe à la cuve et destinée à assurer le rendement optimum des capteurs, M. Tognello estime que l'économie réalisée pour le chauffage de l'eau et des locaux est de l'ordre de 60 %. Quant au surcoût, il n'est que de 8 % : l'école revient à 5 millions de francs, dont 400 000 F pour le chauffage solaire. Car, de toute façon, l'isolation du mur et des toits aurait été réalisée : sous le toit, un matelas de laine de verre, derrière le mur de briques du pays ; un isolant en polystyrène, des parpaings, un enduit plâtre.

Un inconvénient, mais de taille : le projet n'a obtenu aucune aide au titre des économies d'énergie. Il a été subventionné par l'éducation nationale et par la municipalité dirigée par M. René Lamps (P.C.), qui a été dans l'obligation de souscrire des emprunts auprès des caisses publiques.

MICHEL CURIE.

(1) Cette journée a été récemment organisée dans toute la France par le Comité d'action pour le solaire, 8, rue de Richelieu, 75001 Paris. Une plaquette présentant mille réalisations diverses a été éditée à cette occasion. En vente dans les kiosques, 35 F.

Le Monde

ÉCONOMIE

L'OUVERTURE DE LA CHINE AUX INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

L'expérience encore limitée de la « zone économique spéciale » de Shenzhen

Une vieille tradition, qui date du siècle dernier, renaît en Chine : celle (colonialisme en moins) qu'illustrait avant la guerre l'existence de concessions où étaient concentrées les entreprises et les banques étrangères. Les capitalistes sont aujourd'hui invités à s'installer dans la « zone économique spéciale » installée près de Hongkong, en attendant la création de deux autres zones de même type. Quels sont les résultats de cette première expérience, dont le développement reste entravé par l'inertie administrative *malgré la publication récente de plusieurs « codes »* destinés à faciliter l'activité des hommes d'affaires étrangers, ainsi que leurs déplacements ? Pékin cherche, en tout cas, à convaincre les pays capitalistes de sa ferme intention de poursuivre sa politique d'ouverture, comme l'atteste un symposium tenu récemment à Canton (voir page 21) avec la participation de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel).

C'EST encore la Chine, mais ce n'est plus vraiment la Chine et ce n'est pas encore *Hongkong, loin s'en faut. Mais* l'air que l'on respire ici est différent, ô combien ! de celui de Pékin, capitale lointaine — la place Tian'Anmen, symbole du pouvoir central, est à 3 000 kilomètres, — désespérément figée dans ses rigidités et sa lourdeur administrative.

Shenzhen, ville frontière — *Shumchun, en cantonnais,* — connaît l'agitation des points de passage. Il règne dans cette ancienne bourgade, accablée de poussière et de torpeur, une atmosphère de Far-West : baraquements provisoires, routes à moitié défoncées, marchands de soupe installés sous des auvents de fortune. Dans ses ruelles à arcades flottent des odeurs de poisson séché et d'aromates. De vieilles femmes, la tête couverte du large couvre-chef plat à volant noir, caractéristique de la minorité Hakka, trottinant, la palanche sur l'épaule. L'étranger, ici, n'est pas un objet de curiosité, sous le nez duquel, comme dans le Nord, on se plante les yeux écarquillés, et les vieux taxis rouges immatriculés à Hongkong, qui croisent dans la ville, n'étonnent plus personne.

La circulation avec la colonie britannique est loin d'être libre. Au poste frontière de Lowu seul le transit des camions est autorisé. Mais la transformation depuis deux ans de la région en *zone économique spéciale* a très sensiblement accru le trafic. Il passerait, chaque jour, environ un millier de poids lourds, porteurs de la double immatriculation obligatoire pour être autorisés à franchir le « rideau de bambou ». Bientôt, la voie sera ouverte aux véhicules de tourisme, qui pourront emprunter *à partir de l'an prochain* deux autres points de passage (Lok-Ma-Chau et Sha-Tau-Kok) situés à l'est et à l'ouest de celui existant actuellement. Un projet d'autoroute — on croit rêver — entre la colonie britannique, Canton et Macao a même été approuvé. Et il est question de relier les deux réseaux ferroviaires de Hongkong et de la province de Canton. Dans les périodes de pointe, par exemple pour la *fête du Printemps*, soixante mille personnes passent chaque jour la frontière à Lowu pour rendre visite à leurs familles.

L'ouverture que représente la *zone économique spéciale*, elle est d'abord là : dans cette fluidité, encore limitée, mais déjà plus grande que dans un passé récent, entre Hongkong et Shenzhen. Un mouvement qui n'est pas sans risque, comme le montre la campagne anticorruption en cours, mais qui apparaît indispensable si l'expérience doit être menée avec une certaine logique.

C'est en 1979 qu'a été prise par Pékin la décision de principe de créer des zones économiques spéciales (ZES) destinées à attirer les investissements et la technologie étrangère. Mais ce n'est qu'en 1980 que la mise en application a véritablement commencé. A ce jour, quatre ZES ont été officiellement établies, *mais une seule, celle de* Shenzhen, limitrophe avec Hongkong, a effectivement démarré (1). Avec ses 327 kilomètres carrés, dont près de 100 réservés aux implantations industrielles, elle est aussi, et de loin, la plus grande (2). Elle s'étend d'ouest en est sur 60 kilomètres sur une profondeur du nord au sud de 7 kilomètres.

L'exemple de Taiwan

Comment est née l'idée des zones économiques spéciales ? Les responsables à ce sujet n'y vont *pas par quatre chemins* : c'est l'exemple de certaines expériences faites ailleurs, par exemple aux Philippines, à Singapour et, ô surprise ! à Taiwan, qui les a incités à se lancer dans l'aventure. Le choix de Shenzhen a été déterminé par sa proximité avec Hongkong, source privilégiée de capitaux, de savoir-faire et place commerciale précieuse pour la réexportation.

Le but est donc clair : il s'agit en priorité d'intéresser des investisseurs de la *colonie* excités à l'idée d'une extension de leurs activités dans une zone qui présente l'avantage d'être proche et d'offrir main-d'œuvre et terrain à des coûts inférieurs à ceux de Hongkong. En contrepartie, ces bailleurs de fonds, pour l'essentiel des Chinois, sont censés apporter avec eux des méthodes *de gestion et* des techniques modernes.

Au bout d'environ deux ans *de cette expérience*, quels en sont les résultats ? Quelque mille deux cents projets de développement ont été signés représentant un engagement en capital de 7,7 milliards de dollars H.K. Les sommes effectivement investies s'élèveraient à 1,2 milliard de dollars HK (1 dollar de Hongkong vaut approximativement, 1,15 F) au début de l'année. Dans un premier temps, les investissements *se sont d'abord portés sur* l'immobilier : des immeubles de cinq ou six étages, d'un standing moyen, mais en tout cas très supérieur aux normes chinoises habituelles — et même à celles de l'habitat populaire de Hongkong — ont ainsi poussé au milieu des rizières. Pour un certain nombre de Chinois de la colonie disposant d'un petit pécule, sans pour autant rouler sur l'or, le placement est relativement sûr et offre, paradoxe, un *accès à la propriété qui leur* serait interdit à Hongkong vu les prix exorbitants qui y sont pratiqués. Le coût du mètre carré, ici, est le quart de celui de Hongkong. Deux hôtels ont, en outre, été construits, où les paiements en devises étrangères sont acceptés.

Parmi les activités qui se sont ensuite développées, les textiles (travail à façon pour des firmes de Hongkong), le cuir (chaussures), l'assemblage de produits de la mini-électronique (téléviseurs, radio-cassettes), viennent en tête. Depuis le mois de mars, une usine Pepsi-Cola est en fonctionnement. Citons encore une unité de production de fourrage (une coopération américano-thaïlandaise), l'exploitation d'une carrière par un groupe australien, la mise en service d'une imprimerie.

Des projets à la réalité

A Shenzhen, une certaine *fierté est visible parmi* les responsables devant ces débuts somme toute satisfaisants. Mais, comme nous le dit M. Fu Dacheng, chef du bureau des négociations au département du développement, *« il n'en existe pas moins un grand écart entre nos désirs et le nombre de projets signés »*. Ce décalage, à vrai dire, n'est guère surprenant, compte tenu des obstacles existants, le premier d'entre eux étant la nouveauté d'une telle entreprise dans un pays si longtemps fermé sur lui-même comme la Chine *populaire. Ensuite, tout était* à faire sur le plan des infrastructures dans cette campagne vouée *jusque-là à la culture du paddy* et de la canne à sucre, et où le buffle est l'animal de trait roi. Il est compréhensible dans ces conditions que certains investisseurs, surtout non chinois, aient préféré attendre et voir.

Pour mener à bien les travaux d'aménagement et de viabilisation des terres, les autorités de Shenzhen ont fait appel à une société de Hongkong, la Hopewell China Development, dont le P.-D.G., M. Gordon Wu, est une des personnalités chinoises les plus en vue du monde des affaires *de la colonie britannique*. Hopewell et la Corporation pour le développement de la ZES de Shenzhen ont signé un accord valable pour une durée de trente ans au terme duquel la partie chinoise met à la disposition de son partenaire une aire d'aménagement de 30 kilomètres carrés.

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 21.)

(1) Les trois autres sont : Zhuhai près de Macao et, dans la province de Fujian, les zones de Shantou et de Xiamen (ex-Amoy).

(2) Zhuhai : 6,8 kilomètres carrés, Shantou : 3,3 kilomètres carrés, Xiamen : 2,5 kilomètres carrés.

Le Costa-Rica et nous

Entre la situation économique d'un pays comme le Costa-Rica *et celle de la France,* toute comparaison serait hors de propos, tant sont différentes les structures des deux pays, leur poids respectif dans le monde, leur position géographique, leur histoire. Aussi n'est-il pas question ici d'esquisser le moindre parallèle entre les politiques suivies à San-José et à Paris. Ce serait pour tout dire tout à fait ridicule.

Il est cependant une grave question que l'on doit se poser. En vertu de quel privilège — ou de quelle erreur — une grande nation s'arroge-t-elle le droit de se soustraire à certaines mesures d'assainissement auxquelles des pays plus pauvres, beaucoup moins développés, sont obligés de recourir à la demande expresse du Fonds monétaire ? On dira que la France n'est pas aux abois, beaucoup s'en faut, qu'elle dispose encore d'un solide crédit international, et qu'en conséquence elle peut se dispenser de passer sous les fourches caudines du F.M.I. comme dut le faire naguère la Grande-Bretagne. Il n'empêche que les principaux remèdes d'une cure contre l'inflation sont connus, ou devraient l'être, et qu'il est à la fois plus efficace et plus digne de se les prescrire à soi-même alors qu'il en est encore temps, plutôt que d'attendre de se les voir imposer de l'extérieur.

∴

Les problèmes auxquels le nouveau président Luis Alberto Monge doit faire face sont énormes. Le pays est en faillite, incapable de payer l'intérêt de ses dettes ; en l'espace de vingt mois, le cours du dollar au marché noir est passé de 8,60 à 62 colones. *Le Costa-Rica ne peut* plus se permettre, comme il l'a fait pendant de longues années, de consommer plus qu'il ne produit, la différence étant comblée par des emprunts à l'étranger. Aussi, le programme d'austérité forcée est-il draconien, et a-t-il dans une première phase toute chances de provoquer chômage et baisse du niveau de vie, lequel est relativement élevé dans cette République d'Amérique centrale peuplée presque uniquement de descendants d'Européens. Anticipant sur les exigences du Fonds *monétaire, le président Monge et* ses ministres ont annoncé une réduction de 10 % des dépenses budgétaires, une forte majoration — entre 70 % et 90 % — des tarifs publics ; ils ont mis à l'étude de nouveaux impôts.

La France, répétons-le, se trouve dans une situation infiniment moins dramatique, et les questions que doit résoudre le gouvernement Mauroy se posent en des termes beaucoup plus complexes. Mais il est quelques principes d'application universelle. *Quand un pays est en proie* à de lourds déficits, ce n'est pas en bloquant uniformément les prix qu'il se donne les moyens de venir à bout de ses difficultés. Le gel des tarifs publics (à l'exception de ceux de l'EDF) n'apportera qu'un soulagement temporaire aux consommateurs. A terme, il se traduira inévitablement par un surcroît d'inflation, car l'Etat devra augmenter ses subventions, et il ne pourra les financer qu'en faisant encore plus largement appel à la création monétaire.

PAUL FABRA.

UNE FAILLITE RETENTISSANTE EN TURQUIE

La banque Kastelli n'a pas résisté à la politique d'assainissement du gouvernement d'Ankara

Un tribunal d'Ankara a émis, le 23 juin, un mandat d'arrêt contre *le président* de la banque Kastelli, M. Cevher Ozden, qui s'est *enfui en Suisse juste avant* le dépôt de bilan du plus puissant groupe bancaire privé de Turquie (« le Monde » du 23 juin). La « panique » des 250 000 titulaires de comptes du groupe Kastelli a, pour l'instant, pu être évitée par le gouvernement turc.

M. Ozden, dit « Kastelli », a-t-il été « victime » de la politique économique libérale qui prévaut en *Turquie* et que certains contestent ?

« *JE suis un peu comme Mme Nermin la « luxueuse »* (la Mme Claude turque des années 50, très célèbre tenancière chic d'Istanbul). *Je ne suis que l'intermédiaire et je touche ma commission. Vendre de l'argent est aussi simple que cela.* » C'est ainsi que se décrivait, il y a à peine trois mois, M. Cevher Ozden, connu davantage par le nom de son groupe Kastelli, alors à l'apogée de *sa puissance* en tant que premier banquier privé du pays.

« La nouvelle »

Cet homme de quarante-neuf ans, très sûr de lui et qui se qualifiait lui-même *d'« ennemi numéro un des grandes banques officielles »*, faisait alors la pluie et le beau temps sur le marché financier d'Istanbul et partant sur la Turquie tout entière. Et pour cause : il offrait des taux d'intérêt nets de l'ordre de 55 % pour les dépôts à terme des particuliers contre 37,5 % pratiqués par les banques. Le taux d'inflation annuel se situant autour de 40 %, le succès de la formule Kastelli, imitée d'ailleurs par d'autres maisons — mais avec un moindre succès, — s'expliquait facilement. C'est ainsi que quelque deux cent vingt mille clients lui avaient prêté leurs économies. Cinquante livres turques dans certains cas, des millions dans d'autres (1).

(1) Une livre turque = 0,04 franc.

Tout a changé le 21 juin. Les téléphones sonnaient sans cesse pour annoncer « la nouvelle » qui allait retentir comme un coup de tonnerre. « *Kastelli s'est enfui en Suisse en laissant derrière lui un trou de plusieurs milliards de livres turques.* » Le choc fut énorme. Et depuis, de nombreux Turcs, malgré la période du ramadan, se réveillent avec en tête le nom du banquier. *Les déplacements du chef de* l'Etat, la guerre au Liban, les procès des détenus politiques, même le Mundial, sont relégués à la seconde place dans les conversations familiales.

Libération des taux d'intérêt

Le groupe bancaire Kastelli, considéré comme le plus sûr des établissements, est en faillite. Tous les bureaux ultra-chic de la maison sont fermés par ordre du gouvernement turc, qui devait, d'ailleurs, mettre également sous séquestre tous les biens du financier, *« dans l'intérêt des déposants »*. Incroyable : M. Ozden, alias Kastelli, chez qui on avait placé environ 110 milliards de livres turques (environ 4 milliards de francs), en contrepartie de 80 milliards de certificats de dépôt bancaire et de 30 milliards d'obligations que M. Kastelli commercialisait au nom des entreprises. Inimaginable : *Kastelli un « vrai escroc »*, qui aurait émis des chèques sans provision et même emporté, en *s'enfuyant*, quelque 7 milliards de livres turques, comme l'affirme M. Oztrak, vice-premier ministre.

Foudroyantes furent, aussi, les péripéties de la vie de M. Ozden. Né sur le littoral de la mer Noire, à quatorze ans il vend des œufs à Istanbul, où sa famille avait émigré. Tour à tour garçon de café, après avoir abandonné des études commerciales, modeste comptable, avant de s'intéresser aux activités boursières d'Istanbul, il crée, en 1964, sa propre firme : *Kastelliler, du nom de son* village natal. M. Ozden a du flair : il achète très au-dessous de leur valeur des *bons d'épargne* et les revend avec profit. Au terme de ces tractations, il est millionnaire à l'âge de trente-trois ans. Mais, un an après, le banquier Kastelli n'a plus un sou, à la suite d'une décision du gouvernement imposant une taxe de 50 % sur ces bons d'épargne.

M. Ozden tente alors sa chance dans d'autres domaines : il achète et vend des voitures. En 1970, il s'introduit sur le marché des *capitaux et devient courtier* en titres pour se spécialiser surtout, à partir de 1978, dans les obligations.

En juillet 1980, le gouvernement turc, qui s'efforce de freiner l'inflation galopante et poursuit une politique monétariste sur les conseils du Fond monétaire international, décide, entre autres, de libérer les taux d'intérêt en vue de réduire la consommation intérieure. *Ce fut le choc* au sein des banques officielles, habituées, jusqu'alors, à accorder des taux d'intérêt dérisoires pour les dépôts des particuliers, et ce fut la ruée vers des centaines de banquiers pirates qui offraient des taux allant jusqu'à 120 % par an.

Un petit empire financier

Kastelli va se trouver à la tête d'un petit empire financier. Son truc : il *achetait* des titres en dessous de leur valeur nominale, mais en très grandes quantités. Ainsi, *pour* tel certificat de dépôt, émis par une petite banque, d'une valeur nominale de 1 million de livres turques, il offrait 650 000 livres, mais le contrat pouvait porter sur un total de 8 milliards. Afin de procéder aux versements par mensualité, Kastelli se retournait vers les particuliers : en contrepartie d'un dépôt de 1 million de livres turques, il leur donnait ce certificat de dépôt ou une obligation d'entreprise de même valeur ; mais il promettait au client de lui verser un taux d'intérêt annuel de 55 % net, payable par mois.

La plupart des nombreux clients de M. Kastelli étaient de condition modeste : tel avait vendu un bracelet d'or, tel autre un appartement, tel autre plaçait toute sa pension de retraite, en vue d'avoir des revenus supplémentaires en cette période difficile d'inflation. Pour sa part M. Kastelli, ayant entre ses mains 1 million de livres turques, alors qu'il devait payer à terme 650 000 livres, prêtait cet argent, souvent à un industriel *en mal de crédit, et qui était* prêt à payer jusqu'à 80 % d'intérêt par an.

Débâcle

Pour les banques pirates, la débâcle n'a pas tardé (*le Monde* du 13 janvier). Toutefois, M. Kastelli ne fut pas touché parce que, en contrepartie des dépôts, il donnait des obligations des *entreprises les plus prestigieuses* de Turquie ou des certificats de dépôt au porteur émis par des banques, et non de simples bons sans garantie matérielle.

Le financier se vantait, aussi, de ne *pas mettre tous ses œufs* dans le même panier. Ainsi, il a fondé une entreprise de construction qui marchait, apparemment, très bien et avait même décroché un contrat en Libye. Cet homme, qui répétait volontiers : *« Tout ce qu'on peut pêcher dans un ruisseau est limité et pour grossir la prise il faut aller en mer »*, s'était acheté de petits palais, une demi-douzaine de Mercedes et un yacht. Toute*fois, il aura suffi à sa perte* qu'une grande firme à laquelle il avait prêté plusieurs milliards de livres turques *se* déclare insolvable.

Ce fut la chute, Comment payer alors que les banques *officielles* commençaient de manifester leur mécontentement ? Une partie des *petits établissements* décidèrent, d'ailleurs, de ne plus traiter avec M. Kastelli, pensant *que celui-ci n'offrait pas*, en contrepartie, des garanties suffisantes. Or il fallait au banquier toujours d'autres certificats pour de nouveaux clients.

ARTUN UNSAL.

(Lire la suite page 22.)

LA PROGRESSION DÉMOGRAPHIQUE EN CHINE ET LE RECENSEMENT GÉNÉRAL

Le recensement en cours permettra peut-être, malgré les risques d'erreurs, d'éclairer la question qu'on se pose aujourd'hui : quel est le véritable taux d'accroissement de la population chinoise. Le taux réel a toute chance d'être plus élevé que le taux officiel.

Les Chinois (province de Taiwan exclue) sont en train de passer le cap du milliard, s'ils ne l'ont pas dépassé. Les estimations officielles avançaient le chiffre de 982 millions pour la fin de 1980, ordre de grandeur qui ne suscite pas trop de controverses. Déjà peu après le recensement de 1953, plusieurs démographes et économistes étrangers estimaient que la Chine risquait fort d'atteindre le milliard vers 1980, avec un taux d'accroissement moyen annuel de 2 %.

Beaucoup plus délicate est l'estimation du taux actuel de croissance, soit la différence entre mortalité et natalité. Or l'estimation la plus répandue du gouvernement donne 1,17 % pour 1979, alors que d'autres sources chinoises penchent pour 1,5 à 1,6 % sinon davantage, soit une différence d'au moins 3,3 à 4,3 millions de bouches supplémentaires chaque année.

Un rythme plus élevé que le pourcentage officiel

Le recensement de 1953 donnait, sur la base de sondages, une mortalité de 17 pour 1 000 et une natalité de 37 pour 1 000, soit + 2 % par an. Plusieurs experts étrangers trouvaient ces taux trop bas et proposaient environ 20 pour 1 000 et 40 pour 1 000, ce qui nous rapprochait d'ordres de grandeur assez courants en Asie (1).

Les progrès sensibles de l'hygiène de masse, le retour à la paix, le développement de l'économie, font baisser la mortalité dans des proportions plus sensibles qu'en Inde, sauf durant les trois années noires de 1959 à 1961, à la suite des excès et désordres du Grand Bond en avant et des calamités naturelles. La famine très ouvertement reconnue aujourd'hui aurait fait dans les 20 millions de morts, chiffre qui semble très élevé, voire trop.

Depuis lors, le recul de la mortalité s'est poursuivi : 11,5 pour 1 000 en 1964, 7,8 pour 1 000 en 1971, 6,2 pour 1 000 en 1979. Peut-être faut-il retoucher ces données et s'en tenir à 8 à 10 pour 1 000 aujourd'hui.

La baisse de la natalité

La natalité suscite des questions plus sérieuses. Face à une mortalité qui ne va plus beaucoup baisser, elle devient la variable décisive.

Selon les estimations officielles, le taux de natalité aurait oscillé entre 37 pour 1 000 en 1953 et 38,1 pour 1 000 en 1965. En 1971, il ne serait plus que de 30,7 pour 1 000, ce qui semble bien faible. L'accroissement annuel est alors de 2,34 %. Là-dessus, en huit ans, la natalité serait tombée à 17,9 pour 1 000, chute mal concevable en si peu de temps.

Pour y voir plus clair, rappelons les grandes étapes de la lutte contre les naissances. Une première phase amorcée en 1956 disparaît dans le tourbillon du Bond en avant deux ans plus tard. Les efforts reprennent de manière méthodique à partir de 1962, traduisant l'inquiétude des autorités. Le maréchal Chen Yi, ministre des affaires étrangères, nous confiait alors : *« Si nous étions 200 millions, nous serions déjà une grande puissance industrielle. »*

Retard de l'âge du mariage, propagande anticonceptionnelle, avortement, portent leurs fruits, en tout cas dans les grandes villes. Le mouvement progresse beaucoup plus lentement dans les campagnes. Comme le rappelle Mao Zedong à Edgar Snow en 1965, tant qu'un couple de paysans n'a pas de fils, il va continuer à procréer. Retarder l'âge du mariage (vingt-trois ans pour les filles et vingt-cinq pour les garçons dans les campagnes, vingt-cinq - vingt-sept dans les villes) se révèle mal praticable dans les quelques millions de villages et hameaux.

Là-dessus, la révolution culturelle (1966) perturbe le mouvement qui ne reprend, avec une ampleur croissante, qu'en 1971 et 1972. A cette dernière date, dans les zones rurales avancées et fort bien encadrées que nous visitons, on sent que le message commence à passer. Mais qu'en est-il des nombreux villages isolés, des communes où l'emprise des cadres est plus faible ?

Nouvelle étape en 1978-1979. L'appareil se renforce. De deux enfants, la consigne passe à l'enfant unique, avec renfort d'avantages matériels pour les couples qui suivent la règle, de pénalisations pour les autres. Lors de notre voyage de 1978, le système gagnait du terrain en ville. Les communes rurales de pointe visitées annonçaient de remarquables palmarès, mais les cadres provinciaux reconnaissaient très franchement qu'il n'en allait pas de même partout : difficultés pratiques, désir d'avoir au moins un fils, pression des parents pour des mariages jeunes...

Toutes ces raisons, auxquelles s'ajoutent la taille du territoire, le nombre de couples à toucher, les maquillages de statistiques (dénoncés dans la presse), suscitent un sentiment d'incertitude. Celle-ci s'accroît lorsqu'on observe d'autres cas de population chinoise. Dans la province de Taiwan, la natalité passe de 37,7 pour 1 000 en 1961 à 23 pour 1 000 en 1975. Même en supposant une propagande moins active que sur la terre ferme, les faibles dimensions de l'île et son haut niveau économique facilitent beaucoup la limitation des naissances.

Encore plus caractéristique est Singapour. A la suite d'une vigoureuse campagne « Deux enfants ça suffit », le grand port parvient en 1978 à 16,9 pour 1 000 de natalité, soit un peu en dessous du niveau chinois. Le taux de croissance a passé de 2,5 % par an (1962-1965) à 1,2 % en 1977. Comment la Chine aurait-elle atteint des performances analogues et en si peu de temps ? Le problème était infiniment plus facile à résoudre dans un minuscule territoire urbain, facile à encadrer et jouissant d'un niveau de vie très élevé (2).

Hésitations

Nos hésitations sont partagées par plusieurs Chinois, dont certains économistes suggèrent 1,8 % de croissance. L'office chargé du ravitaillement et du rationnement — qui doit être mieux informé que d'autres organisations — table sur 1 % d'accroissement dans les villes et 1,6 à 1,7 % dans les campagnes. Si ces données sont proches de la réalité, elles sous-entendent un progrès très substantiel — mais non pas étourdissant, — soit un taux de croissance de 1,4 à 1,6 % par an (3). La plupart des pays asiatiques se situent encore autour de 2 % (parfois plus), même si le recul de la natalité commence à se manifester.

Le recensement de juillet 1982 devrait clarifier le débat. Va-t-il confirmer les unes ou les autres de ces estimations, ou donner des chiffres plus élevés ? Dans bien d'autres domaines se posent des problèmes analogues. Ainsi la surface cultivée nette serait de 100 millions d'hectares. Or un vice-ministre de l'agriculture évoquait d'après les photographies des satellites américains 133 à 147 millions d'hectares (4). Une récente dépêche de Pékin donne des informations qui se rapprochent de notre interprétation : le taux d'accroissement de la population serait remonté de 1,17 % en 1979 à 1,2 % en 1980 et 1,4 % en 1981. Il pourrait en réalité s'agir d'une première correction des estimations faites pour 1979 et 1980.

Ces incertitudes donnent un reflet du temps nécessaire à reconstruire un appareil statistique saccagé à deux reprises, pendant le Grand Bond 1958-1960 et pendant la révolution culturelle et ses prolongements de 1966 à 1976. Durant cette dernière, seules dix-sept personnes sur quatre cents restèrent à leur poste au Bureau national des statistiques.

GILBERT ETIENNE.

(1) Cf. notamment A. Sauvy, « La population de la Chine », *Population*, n° 4, 1957.

(2) Cf. P. Trolliet et N. de Mitry, « L'économie de Singapour », *Doc. française*, n°s 4543-4544, et *Far Eastern Economic Review*, Annual, 1980.

(3) Le taux d'urbanisation avancé (13 %) semble bien faible. D'un autre côté, il n'est pas prouvé que toutes les villes connaissent une baisse aussi forte de la natalité.

(4) Cf. I-chuan Wu, article dans *Tiers Monde*, n° 86, 1981.

Cinq millions d'agents mobilisés

On va enfin savoir combien il y a de Chinois. Le 1er juillet, la Chine a lancé le coup d'envoi de son troisième recensement général. Dix-huit ans se sont écoulés depuis le précédent, réalisé en 1964, le premier ayant eu lieu en 1953.

Une armée de recenseurs et de techniciens en informatique — au total, plus de cinq millions de personnes — a été mise sur pied pour mener à bien cette gigantesque entreprise, préparée et organisée avec l'aide des Nations unies.

Dans l'ensemble du pays, jusque dans les coins les plus reculés des provinces, une campagne de mobilisation d'une ampleur extraordinaire a battu son plein ces dernières semaines. Même les hameaux de yourtes des steppes de Mongolie-Intérieure n'y ont pas échappé.

Le calme reviendra le 10 juillet, après que les quatre millions de recenseurs et le million de contrôleurs auront collecté les réponses aux dix-neuf questions figurant sur le formulaire. Treize de ces questions sont personnelles et six concernent l'ensemble du foyer. Dans les faits, ces formulaires sont bien souvent complétés par les administrations et unités de travail, sur la base de la *hukou* (carte d'enregistrement) des intéressés et sans que ces derniers, parfois, aient même connaissance des questions auxquelles il est répondu en leur nom (1).

Le dépouillement et l'analyse des résultats se diviseront en deux grandes phases qui, elles-mêmes, se dérouleront en plusieurs étapes. Dans un premier temps, l'étude ne portera que sur environ 10 % de la population dénombrée. Cet échantillon, équivalent à une centaine de millions de personnes, aurait permis, selon des experts étrangers, de donner une image suffisamment exacte de la situation démographique. Les autorités du pays ont, semble-t-il, repoussé cette solution, mais ont consenti, par souci d'efficacité, à ce que le dénombrement se fasse en deux tranches. Si les délais prévus sont tenus, c'est à la fin d'octobre 1983 que les responsables du Bureau national de recensement devraient être en mesure de soumettre au gouvernement leur rapport de synthèse portant sur le dixième de la population chinoise.

De premières indications seront rendues publiques, sans doute à la fin de l'automne. Elles porteront, en principe, sur le nombre de foyers, sur la composition de la population par sexe, par nationalité, par niveau d'éducation et sa répartition en zones urbaines et rurales. Ces données seront établies manuellement, les vingt-neuf ordinateurs (dont vingt et un fournis par le Fonds des Nations unies pour la population) dont disposent les autorités chinoises pour cette opération ne devant entrer en fonction qu'ultérieurement.

C'est donc sur la base d'un premier calcul manuel — avec tous les risques d'erreurs que cela comporte, voire de corrections faites à plus ou moins bon escient — que seront programmés les ordinateurs. On ne peut s'empêcher de rester perplexe devant le choix d'une telle méthode. D'autant plus que la deuxième grande phase du dépouillement — celle qui concernera les 90 % restant — se fera dans les mêmes conditions. On peut se demander si les taux d'erreurs ne seront pas trop élevés et si les résultats définitifs, qui porteront, au total, sur environ dix-neuf milliards de données, pourront réellement être soumis au gouvernement à la fin de 1984 comme prévu ?

Selon M. Li Chengrui, directeur du Bureau national de recensement, le coût de l'opération devrait s'élever à environ 200 millions de dollars. Les Nations unies ont fourni une aide supplémentaire de 15,6 millions de dollars. Les préparatifs de ce recensement ont commencé au début de 1980.

ANITA RIND.

(1) La *hukou* est délivrée par les autorités du lieu de résidence de chaque Chinois. Elle se présente sous la forme d'un petit livret de plusieurs pages où sont indiqués en détail tous les renseignements personnels et familiaux de son titulaire. Sans *hukou*, on ne peut appartenir à aucune « unité », ni postuler à un logement, ni s'inscrire dans aucune école ou université, ni obtenir aucun emploi, ni se faire attribuer de ticket de rationnement (alimentaire, vestimentaire...) ni se faire rembourser les soins médicaux.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037



L'expérience encore limitée de la «zone économique spéciale» de Shenzhen

(Suite de la page 19.)

Hopewell *apporte* les capitaux (2 milliards de dollars HK) et effectue les travaux de terrassement et de modernisation des réseaux routiers, d'adduction d'eau, de communication, etc.

La main-d'œuvre nécessaire a été « importée » de l'intérieur de la Chine. Plus de trente mille ouvriers du bâtiment venus du Hubei, du Guizhou, de Mandchourie, ont été ainsi amenés sur place, portant la population de la zone à près de quatre-vingt-dix mille personnes. Leurs salaires — environ cent yuans — *(1 yuan vaut environ au change officiel 3,52 F)* — sont nettement plus élevés que la moyenne nationale (entre un tiers et la moitié), mais ridiculement bas par rapport à ceux de Hongkong.

Les plans de développement urbains et industriels prévoient, en outre, la rénovation de la vieille ville, l'édification d'une autre aire de 6 kilomètres carrés elle aussi confiée à une société de Hongkong, et comprenant une université, des établissements scientifiques et culturels, des tours résidentielles d'une vingtaine d'étages et quelques petites usines d'industrie légère (investissements prévus : 3,4 milliards de dollars HK). Enfin, un centre commercial international de quarante-quatre étages est en construction, où seront rassemblés, entre autres, les représentations des différentes administrations provinciales et centrales auxquels doivent s'adresser les hommes d'affaires étrangers. Si les prévisions sont tenues, Shenzhen pourrait compter quatre cent mille habitants en *1990* et un million vers l'an 2000.

La « nouvelle frontière »

Encore fallait-il que, une fois levés les obstacles de la période de lancement, d'autres incertitudes d'ordre législatif et réglementaire disparaissent. Les investisseurs éventuels bénéficient d'une taxe sur les bénéfices à taux réduit : 15 % au lieu de 33 % pour les sociétés à capitaux mixtes dans le reste du pays et entre 30 % et 50 % pour les firmes étrangères. Mais bien des contraintes, en matière administrative ou douanière, subsistent *encore*. La *promulgation par* le gouvernement provincial, à la fin de l'année dernière, de quatre textes législatifs relatifs à l'obtention des visas, à l'enregistrement des sociétés, à la réglementation du travail et à la location des terrains ont quelque peu éclairci la situation, et d'autres textes, précisant notamment la réglementation bancaire, sont attendus dans les prochains mois. Désormais des visas à entrées multiples peuvent être délivrés aux hommes d'affaires, ainsi que des permis de séjour provisoire dans la zone, valables jusqu'à un an. Une certaine latitude en matière de gestion du *personnel (licenciements)* est accordée aux entreprises, mais celles-ci, habituées à Hongkong à des *méthodes souvent assez* expéditives, jugent les règles imposées encore trop rigides.

En matière douanière, l'exemption des taxes à l'importation, dont bénéficient actuellement certains matériels nécessaires à la production, pourrait être étendue aux biens de consommation (alcools et tabacs exceptés).

Mais un tel assouplissement entrainera en contrepartie l'isolement de la zone du reste de la province du Guangdong. Une ligne de démarcation située à la limite nord de la ZES est actuellement tracée. C'est ce qu'on appelle la « nouvelle frontière » par référence à celle existant entre Hongkong et Shenzhen. D'une longueur de 84 kilomètres, *elle sera matérialisée à certains* endroits par une clôture de fils de fer barbelés et comprendra six points de passage pour les véhicules automobiles et vingt-neuf pour le trafic des personnes. Déjà, des contrôles routiers destinés à combattre la contrebande, ont été mis en place à l'entrée et à la sortie de la zone. Dans la campagne, des postes de garde, encore rudimentaires, sont tenus par l'armée.

Un autre obstacle, irritant pour les hommes d'affaires, rodés à la rapidité et à l'efficacité de Hongkong, réside dans la lourdeur de l'administration locale. Les autorités de Shenzhen *disposent*, certes, d'une assez large liberté de manœuvre, mais pour certains *projets, plus importants, le feu* vert de Canton, voir parfois de Pékin, est nécessaire. Il en résulte des retards ou des blocages décourageants. Cette situation a donné l'idée à un homme d'affaires de Hongkong assez original, M. Alan Lau, de servir d'intermédiaire entre les autorités chinoises et les firmes étrangères intéressées. Disposant d'amitiés apparemment solides dans le personnel politique de la province de Canton, M. Lau a obtenu la concession d'une zone située à la limite de la ZES et dont il assure être le seul maître d'œuvre. L'investissement pour les sociétés intéressées *y sera* limité dans la mesure où elles se contenteront de louer des locaux industriels ou commerciaux. Selon une méthode répandue à Hongkong, des logements pour les ouvriers sont prévus, dans les bâtiments, au-dessus des ateliers. M. Lau, qui est sans complexe — il met volontiers sa Mercedes blanche à la disposition de ses visiteurs, mais il la laisse à la frontière quand il se rend à Shenzhen — mène sa publicité sur le thème : *« Si vous voulez maximiser vos profits, économiser 80 % du coût de la main-d'œuvre et éviter les obstacles bureaucratiques, faites-moi confiance et vous tirerez le meilleur de deux mondes différents ».*

Une autre expérience, de prime abord plus rigoureuse, est conduite par les autorités chinoises elles-mêmes dans le district industriel de Shekou (2,2 kilomètres carrés), situé au fond d'une baie de sable fin, à l'extrémité ouest de la ZES de Shenzhen. Confiée à la firme China Merchants Steam Navigation Co., organisation représentant à Hongkong le ministère des communications chinois, Shekou donne une impression de développement ordonné qui manque encore à Shenzhen. Solidement installée dans la colonie — la compagnie a été créée en 1872 — China Merchants a su attirer à Shekou des investisseurs et des *productions diversifiées. Vingt*-quatre sociétés étrangères, non seulement de Hongkong, mais de Suisse, du Danemark, des Etats-Unis s'y sont déjà installées. On y note la présence d'une petite usine sidérurgique et d'unités de fabrication d'oxygène liquide, de peintures pour navires et de containers. Une centaine d'usines sont prévues d'ici à 1985. Un appontement pour barges de 600 mètres a été aménagé, une liaison ferry avec Hongkong établie.

Est-ce la Chine qui s'ouvre au monde ou bien les zones économiques spéciales ne sont-elles qu'un moyen diaboliquement habile d'intégrer à terme Hong-*kong au continent ? Le bail de* location des nouveaux territoires à la Grande-Bretagne n'expire-t-il pas en 1997 ? La tentation ne sera-t-elle pas grande, quand l'heure de la transition aura sonné, d'élargir les limites de ces terres à statut intermédiaire, voire un jour de transformer tout Hongkong en une zone spéciale ? Dans la colonie britannique, les paris sont ouverts. La Chine, prudemment, reste dans *le flou et rassure* les investisseurs. Impensable sous Mao, l'expérience, limitée à un confetti de l'empire, ne fait pas excessivement peur à ses successeurs. Ils y voient, en tout cas, plus d'avantages que d'inconvénients contre lesquels, à tout hasard, des campagnes idéologiques de moralisation sont d'ailleurs vigoureusement menées depuis quelque temps. Mais qu'arriverait-il si, un jour, le pouvoir était accusé de brader au « capitalisme international » une part sacrée du territoire national ?

MANUEL LUCBERT.

LA POLITIQUE D'OUVERTURE CONFIRMÉE

LA Chine a déployé beaucoup d'efforts, ces derniers temps, pour convaincre ses partenaires étrangers de *la poursuite de sa politique* d'ouverture économique lancée en 1979. Le symposium que *vient d'organiser à Canton* le gouvernement chinois, avec le concours de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) en vue d'intéresser les investisseurs étrangers au lancement de quelque cent vingt projets économiques, s'intègre dans cette stratégie.

Plusieurs centaines d'hommes d'affaires étrangers venus de tous les horizons, mais surtout *des Etats-Unis, du Japon*, de France et d'Allemagne fédérale, y ont participé. Ils représentaient deux cent soixante sociétés. Les organisateurs de cette rencontre — la première de ce genre en Chine populaire et la plus importante jamais réalisée par l'ONUDI — n'en attendaient pas dans l'immédiat de résultats très spectaculaires. Mais ils espèrent qu'elle aura servi à nouer des contacts utiles *pour l'avenir (quarante-sept* lettres d'intention ont été échangées), et en premier lieu qu'elle *aura permis de convaincre les* milieux d'affaires internationaux de la continuité de la politique chinoise. L'interruption ou l'annulation en 1980-1981 de certains projets industriels avec le Japon et l'Allemagne fédérale, le renforcement de la politique de « réajustement », les luttes de factions récurrentes au sein de *la direction politique du* pays et un durcissement assez net sur le plan intérieur avaient fini par faire naître, l'an dernier, des doutes sur la stabilité politique du pays. La vaste réorganisation de l'administration centrale à *laquelle* s'est livré le gouvernement ces six derniers mois a pu, dans une *certaine mesure, accentuer ces* incertitudes. Aussi, l'un des premiers soucis de la direction, à la suite de la mise en place des nouvelles équipes ministérielles, et en particulier des changements intervenus dans le secteur du commerce *extérieur*, a-t-il été de confirmer que les orientations du pays étaient *maintenues*.

Des divergences de vues persistantes

Dans sa coopération économique avec l'étranger, la Chine, cependant, n'est pas prête à faire n'importe quoi. Une certaine prudence est ouvertement prônée que justifient, aux yeux des dirigeants, plusieurs raisons.

La première est l'existence, parmi les responsables du pays, de tendances assez nettement *divergentes sur le degré d'ouverture* à appliquer dans les rapports avec l'étranger. *Le Drapeau rouge*, la revue théorique du comité central, ne soulignait-il pas récemment que certains cadres et membres du parti continuent de considérer tous les pays étrangers comme des *« nations barbares »*.

Dans l'élaboration de sa stratégie de coopération économique avec l'Occident, la Chine doit *tenir compte des données* strictement économiques. Il s'agit notamment de déterminer quels biens elle doit importer prioritairement et de définir la forme la plus appropriée de recours au capital international.

Le souci désormais affiché de mieux satisfaire les besoins de *consommation de la population* a conduit le gouvernement chinois, ces dernières années, à procéder à des importations substantielles de produits finis, tels que postes de radio, téléviseurs, magnétophones, montres, etc. Ces achats ont, de 1976 à 1980, augmenté à un taux annuel de 70 %, soit deux fois le taux *d'accroissement de l'ensemble* des importations. Cette invasion a fait pousser un cri d'alarme à certains responsables des industries chinoises concernées. Pour y mettre bon ordre, des mesures protectionnistes ont été réclamées, et obtenues.

L'an dernier, les taxes douanières à l'importation ont été fortement relevées pour toute une série de produits de l'industrie électronique. Plus récemment, *des appels pour « acheter chinois »* ont été lancés, et il est recommandé de ne se procurer *à l'étranger que des équipements* d'une technologie avancée, des matériaux nouveaux et... du savoir-faire. L'accent mis sur l'acquisition de données et de méthodes de gestion plus scientifiques doit être particulièrement noté.

Mais, en ce domaine, Pékin demeure d'une extrême prudence. A la fin de l'année dernière, le gouvernement chinois n'avait pas tiré plus de 2 mil*liards de dollars sur le montant* des prêts — proche de 20 milliards de dollars — qui lui ont été accordés jusqu'ici. Selon une décision prise au plus haut niveau, le service annuel de la dette ne doit pas dépasser 15 % des revenus en devises, ce qui dénote une extrême timidité en la matière.

Dans ces conditions, l'une des formes désormais les plus recherchées de financement est l'investissement direct de capitaux par des sociétés étrangères. C'est dans ce contexte qu'il faut situer la manifestation de Canton. Sorte de foire aux investissements, cette rencontre est destinée, dans l'esprit des *Chinois, à élargir le cadre de* l'engagement étranger dans le pays. Actuellement, la province *méridionale du Guangdong* absorbe 90 % des capitaux étrangers investis en Chine ou en passe de l'être et dont le montant est estimé à environ 2,5 milliards de dollars. La moitié de ceux-ci sont dirigés sur la zone économique spéciale de Shenzhen voisine de Hongkong. Quant aux capitaux, ils proviennent à 90 % des Chinois d'outre-mer ou de Hongkong.

Pékin souhaite diversifier à la fois géographiquement et financièrement cette participation extérieure à son développement. La plupart des cent vingt *projets* présentés à Canton se situaient dans des provinces autres que *le Guangdong. Mais de nom*breux obstacles, dus notamment au caractère sommaire des lois *intéressant la pro*tection des investissements (voir ci-dessus), retiennent encore les hommes d'affaires occidentaux.

M. L.

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

Reprise aux États-Unis ?

Il y a peu de temps, le sommet de Versailles essayait de donner des grands pays industriels une image de volontarisme et d'entente. Hélas, le spectacle actuel est bien différent. La marge de manœuvre des gouvernements est très limitée. Tout au plus peuvent-ils ne pas commettre trop de « bêtises ». Si ceux de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et du Japon paraissent suivre des lignes économiques claires et continues, il n'en est pas de même pour ceux des Etats-Unis et de la France, qui donnent actuellement une image de confusion. Par ailleurs, l'accord sur la stabilisation monétaire, qui a été donné par les autorités françaises comme acquis, est cruellement démenti par l'extraordinaire envolée du dollar.

Mais dans quelle mesure le gouvernement américain maîtrise-t-il sa propre économie ? Certes, il semble bien qu'un tournant se dessine à l'heure actuelle outre-Atlantique. *Le creux de* l'activité est atteint, et même une certaine remontée est en cours, comme le montrent l'accroissement des commandes de biens durables en mai (+ 1,4 %) et surtout l'augmentation des ventes au détail deux fois de suite en avril (+ 0,70 %) et en mai (+ 1,5 %). Enfin, l'estimation *d'une progression de 0,6 % du* P.N.B. au deuxième trimestre 1982, après une baisse de 3,7 % au premier, semble confirmer ces indications. Le problème est de savoir quelle est la nature et la force de cette reprise naissante. A l'occasion de la publication des résultats de sa dernière enquête, la Conference Board estime que ce seront les ménages qui en seront les artisans.

On voit mal, en revanche, les investissements repartir, compte tenu de l'incertitude, du taux très bas d'utilisation des capacités productives (70,8 % seulement en mai), des taux d'intérêt « réels » exorbitants et surtout de la situation financière difficile, sinon catastrophique, de nombreuses entreprises. C'est donc la remise en cause de la politique officielle de l'offre basée sur les dépenses d'équipement.

	RÉSULTATS DE GESTION COMPARÉS				
	Taux de croissance	Prix	Emploi	Échanges	Capacité de production
ALLEMAGNE	+	+	— —	++	— —
(tendance précédente)	[illegible]	+	[illegible]	[illegible]	[illegible]
FRANCE	—	— —	— —	—	— —
(tendance précédente)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ITALIE	+	— —	— —	—	— —
(tendance précédente)	+	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GRANDE-BRETAGNE	+	—	— — —	+	—
(tendance précédente)	+	[illegible]	[illegible]	+	[illegible]
ÉTATS-UNIS	—	+	— —	—	— —
(tendance précédente)	[illegible]	++	[illegible]	[illegible]	[illegible]
JAPON	—	++	+	+	—
(tendance précédente)	[illegible]	++	+	[illegible]	[illegible]

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais [grisé] tendance précédente

Le panorama des résultats de gestion comparés des six principaux pays industriels de l'O.C.D.E. est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens, avec la participation de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés cinq indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement.

Avec des options économiques radicalement différentes, le gouvernement français se voit lui aussi forcé de modifier sa politique basée sur une relance isolée et excessive, alors que la reprise mondiale attendue ne s'est pas produite. Cet espoir est venu buter très vite sur une crise de trésorerie, obligeant à dévaluer en catastrophe et au plus mauvais moment, avec un dollar très haut qui aggrave les conséquences de l'opération. Les chiffres montrent bien les limites de cette politique traditionnelle. L'activité, qui devrait être forte, est stagnante, sinon en recul : le PIB a diminué de 0,1 % au premier trimestre 1982 et la production industrielle baisse, alors que — ironie — elle donne quelques signes de re*montée* dans les pays qui n'ont pas relancé !

Une révision déchirante

L'Allemagne n'est pas placée devant un tel problème de révi*sion déchirante, ce qui ne* veut pas dire pour autant que ses affaires soient faciles. Elle confirme ses bons résultats pour les prix et l'excédent extérieur. Mais le chômage monte toujours en flèche : conséquence du marasme, et aussi des efforts considérables de productivité des entreprises. Malheureusement, *l'économie*, peu à *peu assainie*, ne peut « tourner » suffisamment. Jusqu'ici elle était surtout entraînée par les exportations qui permettaient de compenser en grande partie la faiblesse de la demande interne.

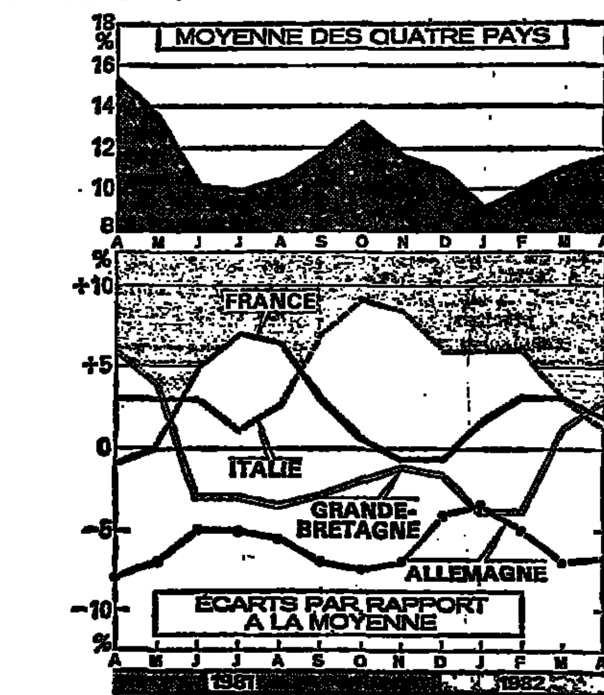
La même politique prudente, sans résultats décisifs, s'observe aussi en Grande-Bretagne. Les *quelques signes de remontée de* la production, et même des investissements et de reconstitution des stocks (c'est le seul grand pays où l'on voit pareille chose), sont bien fragiles, ce qui montre le poids de la crise. La dernière enquête du C.B.I. (le patronat) auprès des chefs d'entreprises les montre plutôt moroses devant cette reprise à éclipses.

Si l'économie anglaise a des difficultés pour reprendre, il n'en est pas de même pour celle de l'Italie : la production industrielle y progresse, et le PIB a augmenté de 1,4 % au premier trimestre 1982. Contrairement aux autres pays, il n'y eut ici aucune action volontariste. C'est justement ce que déplore M. Ciampi, le gouverneur de la Banque d'Italie, dans son rapport annuel, en mettant en garde contre l'inflation et le déficit extérieur excessifs. L'alignement sur une politique plus prudente exigerait une limitation du rythme des salaires et du déficit budgétaire qui dépasse largement l'objectif fixé de 50 000 milliards de lires. La remise en cause, un peu brutale, de l'échelle mobile salariale par M. Merloni, président de la Cofindustria (le patronat), a entraîné des réactions très vives et une grève générale. Et l'appel de M. Spadolini, le premier ministre, pour un effort d'austérité n'a pas rencontré beaucoup d'écho dans les partis politiques.

Sous la pression de la crise l'Italie finira elle aussi, comme les autres pays, par s'aligner. Il n'existe malheureusement pas de solution miracle qui permettrait de la surmonter rapidement, comme l'ont montré les exemples des Etats-Unis et de la France. Même le Japon, qui avait espéré y échapper grâce aux exportations, est maintenant touché et voit sa production ralentir, sinon stagner. Seule voie possible : celle d'une gestion prudente, visant à assainir l'économie et à la mettre en bonne position pour une reprise future.

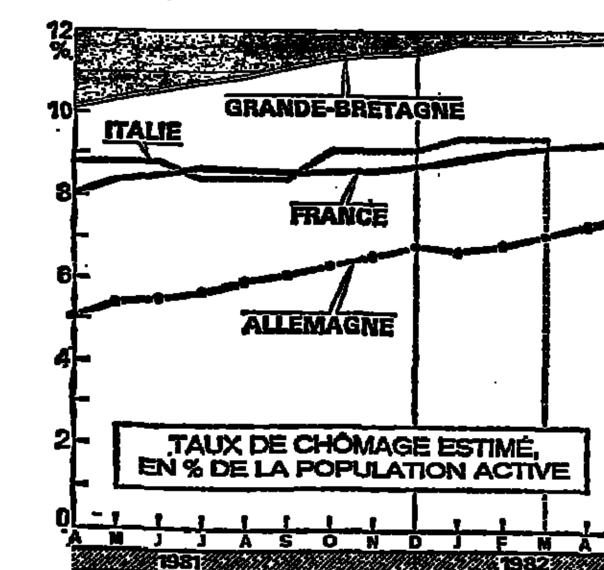
MAURICE BOMMENSATH.

INFLATION :



Calculée sur mars, avril et mai, l'inflation moyenne des quatre grands pays européens a encore une fois augmenté de 11,1 à 11,8 %. On note toujours l'incidence de l'exceptionnelle augmentation de 2 % (à cause des taxes) en avril, en Grande-Bretagne, qui a fait passer le rythme à 15,3 %, alors qu'en France et en Italie ce dernier se tasse respectivement à 13,6 % et 13,1 %. Evaluée sur les douze derniers mois, l'inflation a été de 15,3 % en Italie, de 13,8 % en France, de 9,5 % en Grande-Bretagne et de 5,3 % en Allemagne.

CHOMAGE :



Entre avril et mai, le taux de chômage par rapport à la population active (après correction des variations saisonnières) a augmenté de 7,30 à 7,50 % en Allemagne, de 9,25 à 9,35 % en France et de 11,80 à 11,90 % (et 12 % en juin) en Grande-Bretagne.

PRODUCTION INDUSTRIELLE :

La production industrielle, calculée sur février, mars et avril, comparée aux trois mois précédents, a continué à reculer en France (— 3 % — sous réserve de la représentativité de cet indice). En revanche, elle augmente nettement en Italie (+ 6 %) et donne quelques signes de remontée en Grande-Bretagne (+ 2 %), et même en Allemagne (+ 3 %).

Une faillite retentissante en Turquie

(Suite de la page 19.)

Grâce à leurs dépôts, il pouvait payer les intérêts dus à ses anciens clients. Dès lors, quand les petits épargnants se rendent *dans son bureau pour demander* leur dû, M. Kastelli les paie un jour, deux jours... quatre jours, mais cela ne pouvait pas durer.

Dimanche 20 juin, M. Kastelli et sa femme s'envolent comme chaque week-end pour la Suisse. En fait, il s'enfuyait, non sans avoir essayé de contacter M. Ozal, responsable de l'économie turque, en vue d'obtenir une aide gouvernementale pour une « *liquidation honorable* » de son affaire. « *Je suis un honnête homme* », s'exclamera M. Kastelli à Lausanne devant des journalistes turcs, affirmant que ses dettes ne dépassaient pas 12 milliards, alors que ses créances atteignaient 15 milliards de livres turques.

A qui la faute ?

A qui la faute : à M. Kastelli, aux petits épargnants ou aux responsables gouvernementaux ? Nombreux sont à Ankara ceux qui pensent que le vrai coupable, c'est l'architecte de la « *nouvelle politique économique* » turque, M. Ozal, qui aurait négligé de prendre des mesures de contrôle parallèlement à la libération des taux d'intérêt. « *Le libéralisme a besoin de discipline, lui aussi* », disent-ils.

Une chose est certaine, les clients de M. Kastelli sont en difficulté, bien que le gouvernement ait officiellement déclaré que leurs droits sont placés sous la garantie étatique et que les certificats de dépôt qu'ils possèdent seront honorés par les banques. Mais ils savent tous qu'il se passera plusieurs mois avant qu'ils ne retrouvent l'intégralité des capitaux placés chez M. Kastelli.

En revanche, les industriels, qui se plaignaient de la hausse des taux d'intérêt, sont contents, espérant qu'ils trouveront dorénavant l'argent moins cher auprès des grandes banques officielles, vers lesquelles s'orienterait l'épargne des particuliers.

De leur côté, les grands groupes privés, qui possédaient leurs propres banques ou autres institutions financières, sont également satisfaits. Enfin, les promoteurs immobiliers, ainsi que les vendeurs d'or, vont aussi profiter de cette situation.

Encore une fois, ce sont les petits épargnants qui vont faire les frais de cette faillite retentissante. Dès lors, la confiance des Turcs dans le modèle libéral peut se trouver sérieusement ébranlée. L'Etat peut toujours renflouer les institutions financières en difficulté, mais il ne peut le faire qu'en augmentant la masse monétaire en circulation, ce qui pèsera sur le taux d'inflation. Le F.M.I., qui considère la débâcle de M. Kastelli comme un « *simple accident de parcours* », fermera-t-il les yeux sur cette déviation gouvernementale par rapport à la stricte politique monétaire appliquée jusqu'à maintenant ? Que se passera-t-il lorsque la Banque centrale sera, à plus ou moins long terme, obligée d'aider des banques en péril au moyen de la planche à billets ?

Et que penseront surtout les militaires qui ne sont pas par tradition partisans d'une économie trop libérale ? Déjà plusieurs membres du gouvernement s'opposent, en termes feutrés, à la politique libérale de M. Ozal, lequel, toujours optimiste, affirme qu'« *il n'existe pas d'autre modèle* » pour sauver la Turquie. La hausse des prix se poursuivant, d'aucuns estiment que les généraux, *face au mécontentement* populaire, seront peut-être amenés à renverser la vapeur.

M. Kastelli, « *enfant du système monétariste, a finalement été mangé par lui* », mais, tant qu'il y aura une demande, il y aura toujours des intermédiaires, comme dans le plus vieux métier du monde. *Toutefois*, s'il se définissait avec justesse, M. Kastelli oubliait que l'argent vient et s'en va, comme un client.

ARTUN UNSAL.

BIBLIOGRAPHIE

« Peut-on lutter contre le chômage ? » de Michel Debré

VOICI, sur la grande question du moment, l'œuvre d'un homme d'expérience, qui, après avoir contribué à la grande reprise économique de Paul Reynaud, en 1938-1939, a été lui-même à la barre et, si j'ose dire, aux principales barres.

Le style est, à l'ordinaire, vif et percutant, ce qui donne à l'ouvrage une grande clarté sur les voies à suivre, du moins dans l'orientation générale.

Après un constat des événements contraires, survenus dans le monde, vient une description du chômage et de ses causes. Sont considérés comme des contre-remèdes la relance indéfinie, la création de fonctionnaires, le partage du travail et, de façon plus générale, toute la politique menée en France depuis 1972, avant donc le premier « coup du pétrole » et bien avant le gouvernement actuel.

C'est, bien sûr, à l'ordonnance que le lecteur va s'attacher. Le diagnostic la laisse bien prévoir. Parmi les dix mesures proposées, la première, jugée capitale, est la désormais classique diminution des charges de l'entreprise, en vue de permettre des investissements, grand sujet, qui n'a jamais été traité, au fond, ni à droite ni à gauche. En priorité à l'autofinancement — on *l'oublie toujours* — se placent, en effet, la consommation propre du chef d'entreprise et les charges du capital emprunté. L'autofinancement suppose donc un superprofit, selon un cercle qu'il est bien difficile de ne pas appeler vicieux.

Sur diverses autres mesures, nous trouvons, ou plutôt retrouvons, le conflit classique entre « morale » et efficacité. Ces deux objectifs n'appellent pas les mêmes moyens et proposent des choix cruels. La plupart des mesures proposées ici semblent, dans leur principe, propres à réduire le chômage, mais à un coût social qui risque d'être refusé. Des précisions seraient, du reste, nécessaires sur divers points.

Quant aux rigidités, cause fondamentale que l'on commence à peine à dénoncer dans leur ensemble, il convient également de les localiser avec précision. Si le comité Rueff-Armand, chargé, il y a une vingtaine d'années, de ce travail d'avant-garde, n'a guère été suivi dans ses recommandations, c'est que des obstacles politiques n'ont pu être surmontés ; nous retrouvons le *même et éternel conflit*.

Sur l'enseignement et la formation professionnelle, les conseils sont judicieux, mais demanderaient, eux aussi, plus de précisions. Pour la formation, en particulier, il faudrait tenir compte, avant tout, de la finalité du travail, c'est-à-dire des besoins à satisfaire (consommation, investissements publics et privés, assurances) et de leur équivalent-travail, au lieu de considérer, à l'inverse, l'emploi comme un but en soi. Ce passage aurait beaucoup gagné à aller dans cette direction.

Comment ne pas suivre l'auteur sur la question de la population, si mal comprise, qu'il s'agisse des retraites futures, si aléatoires, ou d'un très relatif équilibre avec les pays *en développement ? Si délétère est* l'idée, assez répandue, de faire compensation à l'exubérance extérieure que ce passage aurait mérité, lui aussi, de grands développements. Quoi qu'il en soit, est, à juste titre, préféré, ici, le retour à la jeunesse à notre marche à la vieillesse et à une « retraite » sans espoir.

Cette présentation sans équivoque n'a pas à être critiquée ici sur l'orientation politique, que chacun peut juger à son gré, mais sur quelques contradictions intérieures et surtout ses imprécisions. Un plan chiffré, consciencieux, nous eût, sans doute, fait peur, mais eût servi d'utile contrepoids à une politique en cours dont les résultats s'éloignent de plus en plus des espoirs initiaux.

ALFRED SAUVY.

★ *Peut-on lutter contre le chômage ?* de Michel Debré, chez Fayard, 124 pages, 25 F.

« Financement du développement de l'entreprise » de Raphaël Alomar (*)

TOUT l'intérêt de l'ouvrage que Raphaël Alomar a récemment publié aux Presses universitaires de France, sous le titre *Financement du développement de l'entreprise*, procède de la personnalité et de la carrière de l'auteur.

H.E.C., Raphaël Alomar a eu pour orientation de base le monde des entreprises. Après l'ENA, il a rapidement quitté l'administration pour la banque, ce qui n'est pas une singularité. Ce qui l'est davantage, c'est d'avoir pris cette voie non pas pour gérer mais pour faire du financement opérationnel sur le tas.

A la Société générale, Raphaël Alomar assume le contact permanent à haut niveau avec un certain nombre de grands groupes, dont plusieurs multinationales. Soumise à chaque instant à l'épreuve de la compétition, la connaissance panoramique des problèmes de financement qu'il a acquise a été ordonnée, clarifiée et épurée par l'enseignement qu'il en fait depuis huit ans à l'ENA.

Voilà pourquoi Financement du développement de l'entreprise est un livre clair et complet. C'est de financement avec un grand F qu'il s'agit, c'est-à-dire de la manière de couvrir les besoins de l'entreprise en capitaux permanents. A d'autres le soin des innombrables techniques, parfois des recettes de cuisine, des crédits à court terme.

En quatre cents pages d'une typographie claire, d'un classement *rigoureux et d'un style aisé*, Raphaël Alomar énonce d'abord les procédés et les règles de sagesse qui permettent de déterminer les besoins des entreprises en capitaux à terme. Il passe ensuite en revue la gamme des moyens de financement, en fonds propres et fonds d'emprunt, en monnaie nationale et en devises ou eurodevises, au grand *jour ou bien hors bilan. Pas de* jargon technique : c'est dans un style d'honnête homme que Raphaël Alomar a écrit pour le plus grand intérêt des chefs d'entreprise, des financiers, des étudiants, des universitaires... et même des professionnels chevronnés.

MAURICE LAURÉ.

(*) Ancien président de la Société générale.

★ Prix : 145 F.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

PA

Directeur du bureau — Alger

Une importante société multinationale, aux activités diversifiées (électronique, télécommunications, "automotive"...) recherche le Directeur de son futur *bureau d'Alger, qu'il sera chargé de créer, puis d'animer de façon très autonome*. Placé sous l'autorité hiérarchique de la maison-mère, il sera le responsable de la promotion et du suivi de toutes les activités du groupe et agira en tant que véritable courroie de transmission entre les besoins locaux des administrations et sociétés Algériennes et les responsables commerciaux des différentes divisions. Le poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 35 ans minimum, possédant une bonne formation de base et parlant couramment l'anglais. Pour réussir dans cette fonction à hautes responsabilités, il devra justifier d'une expérience réussie dans les négociations à haut niveau, de préférence à l'exportation avec les pays africains et/ou maghrébins. La connaissance des circuits administratifs et des comportements en vigueur dans les sociétés américaines multinationales, ainsi que la langue arabe acquise grâce à un séjour dans un pays arabophone constituerait de sérieux atouts. La rémunération annuelle attrayante sera assortie de tous les avantages liés à l'expatriation (logement, voiture...). Ecrire à H. MICHERON. Réf. A/2249M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

---

GROUPE INTERNATIONAL FRANCAIS
recherche pour sa filiale
AU NIGERIA

CONSEIL EN ORGANISATION

— grande école d'ingénieur ou commerciale
— expérience professionnelle de 7 ans minimum de conseil en organisation (dans un cabinet anglo-saxon si possible)
— bilingue anglais
— séjour Outre-Mer apprécié
— contrat d'expatrié avec tous les avantages liés à ce statut.

Adresser lettre manuscrite CV détaillé, photo sous No 41127 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

---



DUMEZ connait bien l'Afrique

Fortement implanté sur ce continent, nous étendons nos activités à différents pays d'Afrique. L'une de nos filiales dont le CA atteindra 100 millions de francs en 1982 recherche les hommes qui, de manière autonome, lui permettront de poursuivre avec succès son développement.

Directeur d'agence

Agé de 35 ans minimum: votre formation d'ingénieur diplômé ainsi que votre expérience de 10 ans environ font de vous un homme de terrain rompu aux activités de direction de chantier bâtiment à l'étranger. Nous proposons de prendre la responsabilité du développement et de la gestion de l'agence. Dans ce cadre vous serez amené à travailler en équipe avec le responsable administratif que vous vous adjoindrez. (réf. LM 665)

Responsable administratif

Agé d'environ 35 ans, vous avez une formation type DECS ou ESC complétée par une solide expérience de la fonction à un poste similaire. *Nous vous confierons la totalité des responsabilités financières et* administratives de l'agence.
En contact permanent avec le directeur de l'agence, les relations de confiance que vous établirez contribueront largement à la réussite de votre mission. (réf. LM 666)

Pour ces deux postes de bonnes notions de portugais et d'anglais sont *indispensables*.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions, en précisant la référence du poste choisi à DUMEZ, Service des Relations Humaines, 345 avenue Georges Clémenceau 92022 Nanterre Cedex

médià-system

Donnez sa vraie dimension à votre carrière.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE B.T.P.
PRESENTE DANS 26 PAYS
RECHERCHE UN

COMPTABLE 3e ÉCHELON

Pour ses chantiers au NIGÉRIA.

Le candidat sélectionné aura une bonne connaissance de l'Anglais et sera disponible immédiatement.

La Société offre un contrat à durée indéterminée et des avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 39488 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

ABU-DHABI NATIONAL OIL COMPANY
ANNOUNCES THE FOLLOWING VACANCIES :

SENIOR GEOLOGIST
(3 VACANCIES)

Responsible for the preparation of all kinds of sub-surface geological maps on local and regional scales. Prepares evaluation reports on prospective exploratory areas by using all available geological and *geophysical data. He should also be able to prepare and evaluate* exploration and development programmes and prepares technical reports on the proposed locations.

The candidate should have a B.Sc. in Geology with a minimum of 8 year experience in Petroleum Geology and Log interpretation. Knowledge of Computer applications in Petroleum Geology is preferable.

GEOLOGIST
(2 VACANCIES)

Describes rock samples, follows up exploration and development wells and uses the electric logs in corelation and determination of petrophysical characteristics of the reservoir rocks. Prepares necessary sub-surface *cross sections and reservoir field maps and integrates the results in the* form of technical reports.

The candidate should have a B. Sc. in Geology with a minimum of 5 years experience in the field of Petroleum Geology.

SENIOR GEOPHYSICIST
(3 VACANCIES)

Responsible for interpreting seismic information, preparing technical reports and providing recommendations. He will also be responsible for establishing the parameters for field data acquisition (Land and Marine).

The candidate should have a B.Sc. in Geology or Geophysics with a minimum of 8 year experience in Geophysical activities in the oil field.

GEOPHYSICIST
(2 VACANCIES)

Assists in interpreting seismic results and controlling field data acquisition (Land and Marine).

The candidate should have a B. Sc. in Geology or Geophysics with a minimum of 5 year experience in Geophysical activities in the oil field.

Preference will be given to UAE national and then to other Arab candidates. Good knowledge of English and Arabic is required for all above jobs.

Interested candidates are invited to forward their detailed applications, together with photocopies of their education and experience certificates, within 3 weeks from the date hereof, to :

PERSONNEL DIRECTORATE - EMPLOYMENT DIVISION
ABU-DHABI NATIONAL OIL COMPANY (ADNOC)
P.O. BOX 898 - ABU-DHABI - U.A.E.

MR

GROUPE INTERNATIONAL FRANCAIS
recherche pour sa filiale
AU NIGERIA

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

— Ecole d'Ingénieur ou MIAGE
— Expérience professionnelle de 5 ans minimum avec si *possible bonnes connaissances* IBM 34 et RPG
— Anglais courant
— Contrat d'expatrié avec tous les avantages liés à ce statut.

Adresser lettre manuscrite, *C.V. détaillé, photo à No 41123* CONTESSE Publicité 20, Av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Le Département des Sciences Économiques de l'Institut Universitaire Européen de Florence
recrute sur des postes à temps plein :

1) UN ASSISTANT (grade a6/7, normes CEE) spécialisé en économie internationale ;

2) UN ASSISTANT (grade a6/7, normes CEE) spécialisé dans l'un des domaines majeurs de la science économique.

Les candidatures et les demandes d'information doivent être adressées à M. le Professeur Marcello de Cecco, chef du département des Sciences Économiques - Institut Universitaire Européen, via Dei Roccettini 5, I-50016 San-Domenico-di-Fiesole (Fi).

ÉCOLE FRANÇAISE AUX ÉTATS-UNIS (région NEW-YORK)

recrute pour rentrée 1982/1983

PROFESSEURS

Niv. CAPES, Maîtrise ou Agrégation Physique-Sciences Naturelles-Mathématiques, Economie-Histoire.

Candidature à adresser avec curriculum vitae au : Collège MARTHA LAWRENCE, 23 Spackenkill Road, POUGHKEEPSIE NEW-YORK (12603) ÉTATS-UNIS.



emplois régionaux

THOMSON - BRANDT

Un ensemble industriel de plus de 2 000 personnes, premier fabricant français de machines à laver et sèche-linge filiale THOMSON-BRANDT recherche à LYON

Ingénieur

possédant une expérience de la TRANSFORMATION DES PLASTIQUES

appliquée aux pièces techniques. Il sera formé rapidement si nécessaire aux fonctions d'acheteur de pièces plastiques. Outre cette fonction dominante de négociation avec les fournisseurs, il aura pour mission d'étudier et de suivre les marchés des thermoplastiques en guidant le choix du B.E. vers les matériaux les plus performants permettant de faire progresser les *produits au niveau technico-*économique à l'aide de l'analyse de la valeur.
Evolution possible au sein du Groupe.
Ecrire au CABINET GATIER, sous référence 590 M, 32 rue Barrême 69006 Lyon.

média-system

Cabinet Gatier

Société industrielle à ORLÉANS

recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

- Niveau D.U.T. avec au moins 3 ans expérience,
- ayant notion d'organisation,
- libre rapidement.
- Placé sous la responsabilité du chef du département informatique, il aura pour mission :
  - d'analyser les problèmes spécifiques à un secteur d'activité,
  - les traduire sous forme de besoins informatiques,
  - participer à la réalisation des applications.
- Matériel utilisé : IBM 4331 sous DOS/VSE C.I.C.S. DL1.

Ecr. Compagnie DEUTSCH, B.P. 51, 45140 ORLÉANS ou téléphoner au 16/38-72-27-90 les lundis ou mercredis.

ATO CHIMIE

recherche pour son centre d'études de recherche et développement situé en Normandie un

Technicien transformation plastique

ayant un DUT Génie Mécanique ou un BTS.

Cette personne sera appelée à participer à des études concernant la transformation des matières plastiques et l'étude des technologies. Ce poste convient à un élément jeune, *dynamique, adaptable*, ayant le goût de la recherche appliquée.

Il est souhaitable qu'il possède de bonnes connaissances à la fois de la mécanique des matériaux polymériques, de leur rhéologie.

La connaissance de l'informatique et de l'anglais sera appréciée.

Adresser C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions au service du personnel de l'établissement **ATO CHIMIE** - 27470 SERQUIGNY.

MEDIA PA

Ecole française de Kaduna Moeria-Nigéria

recherche pour rentrée SEPTEMBRE 82

1 PROFESSEUR CERTIFIÉ OU A.E OU M.A.

pour enseigner économie et sciences sociales avec complément histoire-géographie en seconde et première.

Faible effectif avec support C.N.T.E.
Conditions avantageuses.
Logement meublé, voiture de service.

Adresser candidature à : M. CLÉMENT Automobiles PEUGEOT B.P. 01-Paris Cedex 16 Tél. : 502-11-33, poste 21-16. pour proposition de contrat. Professeurs titulaires détachement assuré. Il sera répondu à toutes les demandes.

Association recherche Homme ou Femme pour un poste de permanent en vue d'assurer un travail de formation et d'animation entraînant visites et réunions dans le cadre départemental ainsi que suivi des actions.
Fournir C.V. en ind. référ. ou pr débutants préf. et motivat. Ecrire au C.L.C.P.A.M., 47, rue Ferdinand-Le-Dressay, 56000 VANNES.

SOCIÉTÉ RENNES

recherche

— TECHNICIEN I.U.T.
Chimie des eaux

— INGÉNIEUR
Traitement des eaux
Connaissances hydrauliques, génie civil et informatique.
Débutant accepté.

— INGÉNIEUR
Études d'impact
Connaissances informatique.
Expérience 2 à 3 ans exigée.

Env. C.V. + photo et prét. à HAVAS, nº 3847 AT. 18, avenue de Crimée 35100 RENNES.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col *	Le mm/col T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36,45
AUTOMOBILES	31 00	36,45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DIRECTEUR D'USINE
Région Ouest

Ingénieur de 35 ans, vous avez une expérience réussie de Direction (usine ou production), par exemple dans le secteur de l'industrie mécanique.

Nous vous proposons de devenir un patron d'usine dont vous assurerez le fonctionnement, l'évolution et la compétitivité.

Gestionnaire rigoureux, homme de terrain et de contact, un double objectif vous sera confié : faire progresser les technologies industrielles et les relations sociales.

Au sein d'un groupe leader dans son secteur, vos responsabilités de production, de maintenance, d'innovation technique et d'animation des hommes vous permettront d'affirmer pleinement votre personnalité.

Envoyez votre dossier à notre Conseil qui l'étudiera confidentiellement.

CCDH, 11, rue A.-Bourdelle, 75015 Paris.

CHEF DU PERSONNEL
BRETAGNE

Un groupe important en expansion (3.000 personnes) recherche pour son siège situé à proximité d'une ville universitaire, un Chef du Personnel ayant une bonne expérience pratique et globale de la fonction acquise, de préférence, dans une entreprise moyenne.

Il dépendra du Directeur des Affaires Sociales et devra l'assister dans l'élaboration de la politique du personnel et les relations avec les partenaires sociaux.

Age optimum: 32 ans.

Adresser CV détaillé sous réf. 222/27 M à:

France Cadres 22, rue Saint- Augustin 75002 Paris.

elf aquitaine

RECHERCHE POUR SES SERVICES D'ETUDES ET RECHERCHES

INGENIEUR MATERIAUX COMPOSITES
HAUTES PERFORMANCES

PROFIL :
- ingénieur grande école ou thèse de spécialité ;
- expérience industrielle études / production / utilisation des matériaux composites ;
- pratique de la langue anglaise ;
- dynamisme ;
- aptitude à l'expatriation.

MISSION :
- chargé du développement de nouvelles technologies petrolières faisant appel aux matériaux composites.

INTERET :
- situation d'avenir dans un Groupe à dimension internationale.

LIEU : SUD-OUEST DE LA FRANCE avec interventions à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous No 40.456 à SNEAP - DC Recrutement 26, Avenue des Lilas - Tour 12.04 — 64018 PAU Cedex.

SOCIETE SPECIALISEE DANS LE MATERIEL D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE,
filiale d'un important groupe français, recherche

Adjoint au directeur technique

Ingénieur diplômé grande école, il aura à animer et diriger une équipe spécialement chargée des études et du développement de produits nouveaux. Créatif et homme de communication, il devra pouvoir s'intégrer à une équipe jeune et dynamique.
Anglais apprécié.

Lieu de travail : grande ville de Bourgogne.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous **référence 2.673 M** à **PUBLIPANEL** 20, rue Richer 75441 Paris Cédex 09, qui transmettra.

SOCIÉTÉ
recherche
pour sa branche INGENIERIE
« BANC D'ESSAI »

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

de bureau d'études.
Ayant connaissance en hydraulique, parlant anglais.
Formation : A.M., E.N.S.I., I.N.S.A.L., avec environ 5 années d'expérience.
- Sera responsable projets, cahiers des charges et recettes chez clients.
- Lieu de travail : TOULOUSE.

Adresser candidature à : N.E. 9412
HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX.

*annonce parlée**

PROVINCE

Chef de marché Produits électrotechniques de pointe

Automatismes industriels et techniques de régulation et de programmation
Matériels de chauffage de pointe, Techniques d'éclairage

Analyser un marché en amont et en aval, définir des objectifs, une politique et une stratégie, s'impliquer dans l'action commerciale, animer une activité en plein développement. Tel est le poste que nous confierons à un ingénieur ou équivalent, âgé de plus de 30 ans et ayant une réelle expérience d'animation commerciale et de négociation de vente de matériel électrotechnique.

Notre Société fait partie du groupe le plus important de France dans sa spécialité (CA = plus de 3.5 milliards/an) et a les moyens de la politique de développement et de promotion qu'elle entend mener.

** Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel téléphonez au 763.11.15. aux heures de bureau, réf. 1243.*
On peut aussi adresser son dossier à

SVP RESSOURCES HUMAINES
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

HYPERMARCHE
6.000 m² - 320 personnes
CLERMONT-FERRAND

- L'UNE DES 10 PREMIERES SOCIETES DE LA DISTRIBUTION FRANÇAISE recrute, pour cet hyper, JEUNE

DIRECTEUR ADJOINT
200.000 F

ayant en charge le PERSONNEL et les RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX, l'ORGANISATION et LA GESTION : il est l'adjoint et le coéquipier efficace du Directeur.

OPPORTUNITE
POUR UN HOMME D'ENVIRON 35 ANS, bonne formation de base, occupant déjà un POSTE DE RESPONSABILITE (avec commandement et relations sociales) DANS LA GRANDE DISTRIBUTION (sinon s'abstenir)
DESIREUX DE SE REALISER DANS UNE SOCIETE EN CROISSANCE pratiquant la promotion interne

SC garantit une DISCRETION ABSOLUE
Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo sous réf. 4867

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Directeur d'usine
au pays des cigales...

L'usine (150 personnes) fait partie d'un groupe industriel français performant et diversifié, qui a installé plusieurs de ses unités dans le midi, en pleine verdure, entre Lyon et Marseille.

L'usine, d'implantation récente, «tourne» bien. Son directeur dispose d'une large autonomie dans toutes ses fonctions : relations humaines et sociales, exploitation de 3 ateliers de production, gestion des investissements, de l'évolution techno logique et de la productivité, gestion administrative et budgétaire.

C'est un homme capable d'assurer seul des responsabilités en respectant une politique. C'est un patron soucieux des autres. De formation technique (une formation de type AM serait parfaite), il a une bonne expérience de gestion et des relations humaines et sociales.

Les personnes que cette offre attire, par goût et compétence, sont invitées à adresser, sous référence JL 702M, leur dossier (y compris leurs prétentions) à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes un
IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION
situé dans le Centre-Est de la France
et nous recherchons

LE RESPONSABLE DES ETUDES INFORMATIQUES

Chargé de l'analyse du système d'information actuel et de sa critique, il doit proposer un plan de développement et la définition des grandes orientations, bâtir le schéma du système d'information pour établir celui du système informatique. Il travaille sous l'autorité du Directeur Administratif.
H. ou F. haut niveau, 30-35 ans minimum, intéressé(e) par l'informatique comme moyen d'information. Informaticien(ne) et gestionnaire (ex.: Ecole informatique + IAE), expérience de l'entreprise, a les sens des contacts pour traiter avec les différentes directions et pour manager une équipe de six personnes.
Rémunération élevée. Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo sous réf. 3 M au

Cabinet PANISSOD-SUHNER
109, rue de Turenne 75003 Paris (qui garantit toute discrétion).

SMC
SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT
recherche

Directeur de l'informatique et de la prévision

Nous le voulons :
- informaticien et organisateur de haut niveau ;
- de formation Ingénieur Grande Ecole ;
- avec une solide expérience bancaire, ayant assuré antérieurement des responsabilités similaires ;
- disponible rapidement.

LIEU DE RESIDENCE : MARSEILLE.

Veuillez adresser CV + photo + prétentions à :
Monsieur AMY, Directeur du Personnel à la Direction Générale
SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT
75, rue Paradis – 13006 Marseille
qui vous répondra personnellement.

IBH MACO MEUDON
Usine de Montbrison
Outillage pneumatique
recherche

Jeune Adjoint
ingénieur diplomé d'études supérieures

ENSAM — ECAM — UNIVERSITE

pour seconder le directeur de l'usine.
Prise en charge de la responsabilite Fonction Production
- usinage
- montage et peinture

ainsi que les services méthode et entretien, d'une usine de 250 personnes.

Homme de tempérament realiste et dynamique sachant trouver des solutions originales aux problèmes qu'il rencontrera.
L'intéressé devra faire preuve d'un bon contact humain et d'un souci des hommes sous sa responsabilité.

Adresser CV manuscrit détaillé, photo et pretentions s/ref. 3148 à PIERRE LICHAU S.A. 12, rue du Président Carnot 69002 LYON qui transmettra.

EFCIS Grenoble

Circuits Intégrés MOS
Effectif : 850 personnes
RECHERCHE

DEUX INGENIEURS ELECTRONICIENS

Le premier sera responsable de la ligne Microprocesseurs. Le second de la ligne Produits Télécom. Ils seront chargés de l'étude et la réalisation des émulateurs de circuits intégrés et de la mise au point de systèmes de validation.

Une expérience de 3 à 5 ans en électronique et la connaissance du langage Assembleur sont demandées. Anglais lu et parlé.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à EFCIS Service Recrutement BP 217, 38019 Grenoble Cédex

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

vallourec

6ème producteur mondial de tubes d'acier

Cadre de vente
Direction régionale de Lille

Le candidat devra posséder une formation école commerciale ou école d'ingénieur, et justifier d'une expérience de contact de vente de produits sidérurgiques ou produits plats auprès de négociateurs ou utilisateurs.

Il sera, après formation, responsable de la prospection, promotion et vente des produits du département Emboutissage de la Société.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle à Mme VARENE - chargée du recrutement des Cadres
Société VALLOUREC - 7, Place du Chancelier Adenauer
75764 PARIS CEDEX 16.

JEUNES DIPLOMES

la première pierre de votre carrière

A l'orée de votre carrière avez-vous pensé que vous pouviez réussir dans le secteur de la Maison Individuelle ?

MAISON FAMILIALE vous propose de partager son expérience (130.000 maisons construites) et ses moyens (C.A. 4 milliards de Frs, 13 directions régionales, 160 points de vente).

Si vous avez la vocation à devenir un manager, nous sommes prêts à vous former : de la théorie à la pratique, de la vente à la direction d'une équipe.

Venez partager notre réussite sur votre région.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (c.v., photo et prétentions) en précisant la région qui vous intéresse sous réf. 159 à Véronique Lehembre - MAISON FAMILIALE - Direction des Relations Humaines -Boîte Postale 18 59342 Cambrai Cedex.

** Seul constructeur à ce jour ayant signé un contrat de solidarité avec l'Etat (260 embauches).*



LA MAISON POSSIBLE

Dans le cadre du développement de son
CENTRE de RECHERCHES
important Laboratoire Pharmaceutique Français
recherche

Pharmacologue

(Médecin, Pharmacien ou Docteur ès Sciences)

Pour prendre en charge la Direction d'une unité de Screening, principalement axée sur le Système Nerveux Central, le Système Gastro-Intestinal et l'Hémodynamique Cardiaque.

Il assurera également le suivi et le développement des molécules actives jusqu'au stade préclinique.

Une expérience antérieure dans ce domaine est exigée. Le C.E.S. de Pharmacologie est souhaité.

Le poste à pourvoir est situé dans une ville universitaire proche de PARIS.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 4310 à
JEAN REGNIER PUBLICITE
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

J.R.P.

Deux chefs de produits jeunes et imaginatifs

Imaginatifs, car chez nous peu de normes, peu de statistiques puisque ce n'est pas l'utilisateur final qui acquiert nos produits, des biens d'équipement pour le bureau. Ceci rend encore plus passionnant le métier que nous pratiquons au sein de notre équipe marketing où une grande place est laissée à l'intuition et une large part faite à l'initiative.

Nos chefs de produits sont entièrement responsables de leur ligne de produits : ils les mettent au point, les suivent dans leur évolution organisant les actions correctives nécessaires, complétant les gammes par des produits annexes dont ils recherchent eux-mêmes les fournisseurs à l'étranger comme en France. La politique et la stratégie de leur ligne est leur affaire, on attend d'eux qu'ils le fassent avec une certaine hauteur de vue.

Que voilà des responsabilités attractives pour de jeunes diplômés d'école supérieure de commerce - pourquoi pas deux amis - ayant déjà une bonne expérience de la vente et/ou d'assistant chef de produit. Vivre en province ne leur fait pas peur surtout, comme ce sera le cas, lorsque c'est au bord de la mer avec de fréquents déplacements à Paris et à l'étranger. Principalement en Grande-Bretagne où se trouve la société mère, bonne occasion pour pratiquer leur anglais.

Ces postes étant à prendre dès septembre, les candidatures nous seront présentées très rapidement par nos conseils en recrutement. Écrire sous référence 181 LM à Claude Egnell.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS

La Mairie de Nantes (Loire-Atlantique) recrute selon la procédure contractuelle :

– **Un ingénieur système au service de l'informatique.**

Pour être autorisés à postuler, les candidats doivent :

– être âgés de 25 ans minimum.
– être titulaires d'un diplôme universitaire de 2e cycle ou d'ingénieur (option informatique).
– *justifier de deux années d'expérience professionnelle* dans un emploi équivalent.

Le postulant désigné pour assurer ces fonctions sera rémunéré par référence à l'échelle de traitement des ingénieurs divisionnaires.

Il pourra éventuellement obtenir sa titularisation dans la fonction communale sous réserve des dispositions réglementaires en la matière.

Les candidatures, accompagnées des curriculum vitae détaillés et des prétentions des postulants, sont à adresser à Monsieur le Député, Maire, Hôtel de Ville, 44036 NANTES CEDEX.
Elles seront reçues jusqu'au 15 juillet 1982 (dernier délai).

Les demandes présentées par des agents municipaux, répondant aux conditions requises et susceptibles d'être recrutés par voie de mutation intercommunale, seront également examinées.

THOMSON-CSF

DIVISION
TELECOMMUNICATIONS
CHOLET

REDACTEUR TECHNIQUE

Intégré à notre service notices, il participera à la rédaction de la documentation de matériels radio-communication (*fonctionnement, décomposition, maintenance, dépannage aux différents degrés*) et assurera la coordination des travaux complémentaires (*dessin, frappe*).

Nous recherchons un candidat de formation BTS-DUT électronique, rompu aux techniques modernes de radio-communication et disposant si possible d'une première expérience de la fonction.

Adresser C.V., photo et prétentions à M. ANTOINE
B.P. 89 - 110, Av. du Général Leclerc 49309 CHOLET.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS CHIMIQUES

JEUNE CADRE COMPTABILITÉ

Diplômé E.S.C. (option finance-comptabilité) ou équivalent, DECS, etc.

Il sera formé aux techniques comptables des usines de la Société au fil de ses affectations successives.

1er poste :
Centre comptable d'une usine du Sud-Ouest.

Carrière évolutive.

Adresser dossier de candidature précisant la rémunération souhaitée à
C.F.A. (DPRS) - B.P. 133 - 92200 NEUILLY.

IMPORTANT GROUPE SEMENCIER
recherche pour ses filiales de distribution

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

Ces postes conviendraient à des hommes de terrain de formation technique, capables d'assurer la commercialisation et le suivi des produits (semences de grandes cultures) auprès des Coopératives et du Négoce.
Ces fonctions sont menées en étroite collaboration avec des ingénieurs de promotion technique.

Pour ces postes, basés dans **l'Eure et Loir, les Deux-Sèvres et la Somme**, envoyer dossiers de candidatures **en précisant la préférence géographique, sous référence 229 M à PUBLIPANEL 20, rue Richer** 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.



SECOND D'AGENCE BANCAIRE

La notoriété et la croissance continue de notre banque privée, dont le siège est à Paris repose sur la qualité et la rapidité de nos services, sur le dynamisme de chacun de nos responsables.

Déjà bien implantés sur le Sud Ouest, nous recherchons pour notre agence de Bordeaux un homme jeune de formation supérieure ayant acquis une expérience commerciale de 3 à 5 ans en agence auprès d'une clientèle d'entreprises.

Bénéficiant d'une large autonomie il participera à la bonne marche administrative et au développement commercial de son unité. La préférence sera donnée à un candidat originaire de la région.

La rémunération sera à la hauteur des résultats obtenus. Une progression rapide de carrière peut être envisagée pour un élément de valeur.

Merci d'adresser C.V. + photo + rémunération actuelle sous référence 884/M à

HORACE conseil
97, rue de Richelieu 75002 PARIS

GOFAP

NICE
École de français pour étrangers
cherche
CONSEILLER PÉDAGOGIQUE PROFESSEUR
ayant autorité et sens des responsabilités. Grande expérience pratiq. V.L.F. et D.V.V. exigée.
Ecrire sous le n° T 034.454 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

importante entreprise
Tuyauteries Industrielles
recherche pour poste
Région Marseillaise
JEUNES INGÉNIEURS DIPLOMÉS A.M.
Expérience souhaitée en chaudronnerie ou service construction engineering. T.P.

Les candidats retenus assureront les responsabilités ci-après :
Techniques Commerciales.
Gestion chantiers ou atelier.

Déplacements courte ou longue durée France et étranger.

Env. réponse manuscrite avec C.V. et prét. à HAVAS, réf. 93454. MARSEILLE.

Suite départ retraite
Société d'Expertise Comptable de TROYES recherche
COLLABORATEUR DE TRÈS HAUT NIVEAU
pour mission de contrôle et gestion dans P.M.E. d'importance régionale.
Ce poste conviendrait plus particulièrement à un candidat ayant une bonne expérience de Sté d'expertise comptable ou de responsabilité d'un service Comptable d'Entreprise.
Position Cadre.
Nombreux avantages sociaux.
Ecr. av. prét. et C.V. sous réf. 2955, à *Publicité Moderne*, B.P. 376 - 51063 REIMS.

VILLE DE ST-QUENTIN (Aisne)
recrute
par voie de concours sur titres ou de mutation :
sous-bibliothécaire, titulaire du C.A.F.B.
option « Jeunesse ».
Adresser candidature et curric. vitae pour le 19 juillet 1982, à M. le député-maire, 02108 Saint-Quentin cedex.

IMPT ORGANISME DE RECHERCHE EN GÉNIE CIVIL
recrute pour son centre
de NANTES

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(ENPC - ECAM - MINES)

Pour travaux d'études théoriques et expérimentales sur le *comportement des fondations* superficielles et profondes.

Connaissances approfondies en Mécanique des sols, ainsi *qu'un calcul scientifique sur* ordinateur souhaitables.

Expérience dans organisme de recherche ou bureau d'études *géotechniques appréciée.*

Connaissance langue anglaise exigée, langue allemande appréciée.

Poste stable, 39 h., cantine, avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. et prétentions n° 41308, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Prendre en mains, à 30 ans, finances et comptabilité dans une société en fort développement

LYON

Nous sommes une société moyenne d'ingénierie très performante sur les créneaux choisis. Les installations «clés en mains» que nous réalisons (45% export) ou que réalisent nos licenciés, *notamment USA et CANADA*, mettent en œuvre un capital technique très important (plus de 250 brevets).

Nous innovons beaucoup dans notre domaine mais aussi dans les méthodes de financement utilisées. Ce sera une partie de votre fonction. Vous aurez aussi la responsabilité de toute la comptabilité, tant générale que de gestion, de l'étude des problèmes fiscaux, de la mise en place et du suivi des contrats d'assurance et de diverses questions administratives.

Vous êtes de formation type ESC, option gestion-finances, complétée par un DECS et une bonne pratique de l'anglais.
Votre première expérience se situe en comptabilité, par exemple dans une PMI performante ou en Cabinet d'audit. Vous pratiquez l'informatique. Vous prenez cette fonction administrative et financière à un moment où elle doit changer de niveau. Vous en avez le potentiel et les qualités de base : offensif, ouvert, rigoureux, un bon contact, le goût et l'aptitude à être le partenaire d'une DG jeune et exigeante.

Vous serez étonné du chemin parcouru d'ici à 5 ans.

Merci d'envoyer votre CV et rémunération souhaitée à notre Conseil, sous référence EPM.

SCHNEIDER RECRUTEMENT
55 montée de Choulans
69323 Lyon Cédex 1.

media system

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83 50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56 45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP COMM CAPITAUX	140.00	164 64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le mm col.*	Le mm col. T.T.C.
OFFRES D EMPLOI	40.00	47 04
DEMANDES D EMPLOI	12.00	14 10
IMMOBILIER	31 00	36.45
AUTOMOBILES	31 00	36 45
AGENDA	31 00	36 45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Ingénieurs informaticiens chefs de projets

SEMS

Filiale du groupe THOMSON-CSF, la SEMS est le **leader français de la mini-informatique.**

Répartis en trois gammes principales (**MITRA** : gestion transactionnelle et communication - **SOLAR** : applications industrielles et scientifiques - **CORAIL** : équipements d'informatique distribuée et de bureautique), les produits SEMS sont les composants les mieux adaptés à la mise en place de structures d'informatique répartie.

Compte tenu du développement de ses activités, la SEMS recherche des **Ingénieurs Informaticiens Chefs de Projets** pour son établissement de **LOUVECIENNES** (proximité Versailles).

Diplômés d'une **grande école d'ingénieurs,** ils possèderont une **expérience d'au moins cinq ans dans la conception et le suivi d'un projet informatique** (temps réel - bases de données) et, si possible, la **connaissance du milieu industriel.**

Rattachés au département Organisation, Procédures et Informatique Interne, ils se verront confier des missions de **conception et de mise en place de systèmes de gestion.**

Responsables de l'ensemble du projet confié, ils seront assistés par une équipe d'ingénieurs et de techniciens.

Merci d'adresser votre candidature sous référence M/CP à Jacqueline Fleurent-Didier
***JFD Conseil en Ressources Humaines,** 15, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS.*

THOMSON-CSF
GROUPE SYSTEMES D'INFORMATION
ET DE COMMUNICATION D'ENTREPRISE

MITRA 625

SOLAR 16-65

CORAIL T 4000

MEDIA PA

FORMATION-INFORMATIQUE GARANTIE D'EMPLOI

(PAR CONTRAT)

SAPIAS FORMATION

forme

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

qui recevront
une formation privée (4 mois)
très complète
(COBOL, BASIC, TELETRAITEMENT)
BAC - Adresser C.V. lettre manuscrite au responsable
SAPIAS FORMATION
121, rue de Tocqueville, 75017 PARIS
Tél. : 380.36.47 766.04.34 Poste 573 ou 388

Importante société internationale avec C.A. auprès des industries métallurgiques déjà en expansion en France

recherche

UN INGÉNIEUR

de formation supérieure
électricité mécanique ou métallurgie

Le candidat idéal serait âgé d'environ 25 ans et aurait acquis après ces études une bonne expér. en fonderie aciérie ou laminoir et une certaine expér. commerciale.

Anglais courant indispensable.

Nous avons l'intention de créer un réseau technico-*commercial et d'examiner* possibilités de fabrication en France et nous offrons donc une situation de grand avenir.

Une bonne expérience pratique serait particulièrement appréciée qui lui permettrait d'assurer un service de premier secours et de dépannage auprès de nos clients dans un premier temps.

Env. C.V., prétent. à : Ajax Magnethermic (U.K.) Ltd., Holland Road, Hurst Green, Oxted, Surrey. RH8 9BA, England

emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux

HEWLETT PACKARD

GRENOBLE

Notre division européenne d'informatique industrielle connait depuis dix ans une croissance très rapide.

Notre service d'informatique de gestion a pour objectif d'être un modèle dans l'utilisation de nos produits (matériels et logiciels) : pratique d'une informatique décentralisée avec utilisation du temps réel, des bases de données....

Nous souhaitons actuellement renforcer nos équipes par

2 ingénieurs informaticiens

L'un d'entre eux aura pour principale fonction la mise en œuvre du plan bureautique de la division (traitement de texte, réseau de communication, logiciels graphiques...).

L'autre apportera conseil et assistance à l'ensemble du service informatique : recommandations techniques de programmation, optimisation de l'utilisation des machines.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs grandes écoles (Mines, Centrale, ENSIMAG ou équivalent) débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience.

Si vous désirez travailler de manière autonome, prendre rapidement des responsabilités et évoluer dans une entreprise dynamique et exigeante, écrivez à Françoise MOULINJEUNE.

HEWLETT-PACKARD, Département du Personnel
5, avenue Raymond Chanas
38320 EYBENS

Si vous souhaitez vous épanouir au sein d'une unité de production autonome située à quelques heures au sud de Paris, venez nous aider à élaborer nos prototypes tout en prenant la responsabilité des

préséries / fabrications électriques / électroniques

Vous pourrez tirer le meilleur parti de votre formation supérieure et d'une expérience réussie dans la conduite des hommes de production dans un secteur d'activité incluant des fabrications électriques ou électroniques destinées à *l'industrie.*

Notre entreprise se porte bien et n'attend que vous pour poursuivre sa forte croissance.

IPPA

Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 PARIS, à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 39232 M..

CABLERIE

Filiale de THOMSON CSF

recherche

pour son usine des ARDENNES

RESPONSABLE DE FABRICATION

- Ingénieur A.M. ou équivalent.
- Age : 30 ans environ.
- Connaissance des procédés d'extrusion souhaitée.
- Pratique de la langue anglaise appréciée.

Ecrire sous le nº T 034.513 M à RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

SOCIÉTÉ DE COSMÉTIQUES

(100 km Ouest de Paris)

DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT ET DE CONTROLE QUALITÉ

Le poste conviendrait à un ingénieur chimiste ayant plusieurs années d'expérience dans la cosmétique.

Le titulaire du poste sera chargé de développer des nouveaux produits en harmonie avec les besoins du marché et la législation européenne.

Il établira les normes de qualité et assurera le respect de celles-ci.

Sa personnalité lui permettra de s'intégrer à une équipe jeune et dynamique et il devra pouvoir communiquer ses idées techniques.

La pratique de l'anglais est impérative et connaissances d'allemand appréciées.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous le nº 8695, *le Monde* Publicité, Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens - 75009 PARIS.

ETBS

recherche

un Technicien

Titulaire d'un BTS ou DUT spécialité Organisation-Méthodes.

De nationalité française, dégagé des obligations militaires, responsable d'un bureau de préparation du travail pour l'organisation des essais de tir, expérience «Organisation - Méthodes» souhaitée.

Adressez curriculum vitae avec photo et prétentions sous réf **82/08** à
Monsieur le Directeur de l'Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zero Nord / Route de Guerry
B.P. 712 - 18015 BOURGES CEDEX

La ville du Havre recrute

1 ADJOINT TECHNIQUE

pour travaux de signalisations lumineuses. Diplômes Bac ou BTS ou titre meilleur ouvrier de France. Spécialité électronique ou DUT génie électrique.
Libéré O.M.
Salaire début 4.350 F.
Candidature + C.V. + photocopie diplômes au Bureau du Personnel.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de LONS-LE-SAUNIER et du Jura recherche
UN CADRE RESPONSABLE GESTION ADMINISTRATIVE FINANCIÈRE, du PERSONNEL
3 à 5 ans d'expérience. Formation supérieure : DUT, « Finances et Comptabilité », niveau D.E.C.S. Connaissances informatiques exigées.
Adresser candidature par lettre manuscrite avec C.V. à :
M. Yves BUATHIER,
Secrétaire général de la Chambre de Commerce et d'Industrie, 8, rue Sebile, B.P. 392, 39016 Lons-le-Saunier, Cedex.

Urgent, recherchons

ACHETEUR

environ 30-40 ans.
Technicien supérieur possédant expérience d'achats d'ensembles mécanosoudés.
Poste à pourvoir à Grenoble début septembre.

Adr. C.V. + photo + prét. à HAVAS 1847, B.P. 297, 38044 GRENOBLE.

STE MÉCANIQUE GÉNÉRALE
région grenobloise
recherche pour son service méthodes

JEUNE INGÉNIEUR

formation Arts et Métiers ou équivalent.

Poste à pourvoir en septembre. Réponse exigée avant congés d'août. Adres. C.V., prét. + photo Havas 1856, B.P. 297, *38044 Grenoble CX.*

IMPT ORGANISME DE RECHERCHE EN GÉNIE CIVIL
recrute pour son centre de NANTES

INGÉNIEUR

(ENSTA, AM, ENSI, INSA)

pour :
- animer une activité instrumentation et essais ;
- conduire des expérimentations sur banc de vibrations électrohydrauliques ;
- développer des méthodes de mesures pour applications dans le domaine du génie civil.

Connaissances en mécanique vibratoire, métrologie et traitement de l'information *souhaitables.*

Poste stable, 39 h., cantine, avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. et prétentions nº 41.305, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris, cedex 01, qui trans.

RECHERCHE POUR VILLAGE VACANCES 600 LITS

- ÉCONOME DE COLLECTIVITÉS.
- UN RESPONSABLE ANIMATIONS SOIRÉES.
- SURVEILLANT DE PLAGE - M.N.S.
- VOILIER - C.A.E.V.

Expérience exigée.
URGENT : (1) 887-04-40.

ORGANISME DE TOURISME ASSOCIATIF
recherche

AGENT DE DÉVELOPPEMENT

de haut niveau pour la commercialisation de ses équipements. Salaire mensuel possible de 15.000 F à 20.000 F net, en fonction des résultats obtenus. Adresser candidature et C.V., avec photo sous le nº T 034.529 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CENTRE D'ANIMATIONS DE QUARTIERS
recherche
pour la rentrée de septembre
ANIMATEUR(TRICE) PROFESSIONNEL(LLE)
pr direction et gestion animation structure de quartier. Candidatures ss quinz. + C.V. au Centre d'Animations de Quartiers, 171, rue des Jardiniers, 69400 Villefranche-sur-Saône

Animateur Enfants pré-Ados. Valence. CAPASE, DEFA, DEUG ou équiv. exigé. C.V. av. 20 juin à F.O.L. (S.G.), B.P. 133, 26001 Valence Cedex. *Embauche* : 1er septembre.

Chef Service Achats

La Division Achat d'une importante société métallurgique du Nord de la France recherche son Responsable sous-traitance.

Ingénieur, pour les négociations techniques avec d'importants fournisseurs (dont expertise parc machines...) spécialement dans les domaines mécanique, tôlerie et mécanosoudure.

Gestionnaire, pour gérer l'approvisionnement progressif et planifié d'ensembles et de sous-ensembles liés à une production saisonnière.

Homme de contact et de relations pour animer une équipe de cinq acheteurs qualifiés.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Des déplacements de courte durée en France et à l'étranger sont à envisager.

Expérience industrielle de 5 à 10 ans dont 3 à 5 années dans les achats de biens d'investissements mécaniques, électromécaniques ou de tôlerie ou encore de mécanosoudure.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 4219 M à DESSEIN
69, rue de Provence - 75009 PARIS.

Dessein

SOCIÉTÉ CONSEIL SE DÉVELOPPANT EN LORRAINE
Proposant service nouveau à caractère opérationnel
recherche pour compléter équipe :

CONSULTANT

SPÉCIALISTE P.M.I. + BIEN D'ÉQUIPEMENT.

Pour prendre en charge diagnostic et actions de consolidation, développement dans P.M.I. équipement industriel. Sera responsable des résultats des missions.

Poste convenant à ingénieurs grande école + formation gestion. 8/10 ans expérience industrielle. Expérience direction P.M.I. ou unité autonome si possible.

Possédant force de conviction pouvant s'impliquer dans les missions menées. Anglais ou allemand courant.
Nombreux déplacements région Lorraine + FRANCE.

Envoyer C.V., photo et prétent. sous le nº T 034.506 M
REGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

LE CREDIT COOPERATIF
(groupe bancaire 850 personnes)
recrute

ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

- Formation supérieure
- Expérience confirmée de la fonction personnel et plus particulièrement de la gestion et de l'administration du personnel (traitements informatisés).

Envoyer photo, C.V., lettre manuscrite et prétentions à N. 2219
PUBLICITÉS REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transm.



2ème producteur français de gaz industriels recherche

ingénieur application

Département Combustion et Atmosphères

De formation Génie Chimique, Arts et Métiers ou équivalent, *débutant ou un à deux ans d'expérience.*

Il sera chargé, après une période de formation, de l'étude, de la réalisation, de la mise en service et du suivi d'installations de procédés de combustion et traitements thermiques.
Notre Groupe en pleine expansion, permet et encourage une carrière évolutive.

Adresser C.V. + prétentions sous référence 9219 à la Direction du Personnel Société PRODAIR Centre Paris - Pleyel Tour Ouest 93521 SAINT DENIS

telesystemes

pour faire face à l'expansion de ses activités de gestion de centres de calcul, recherche

INGENIEURS

de formation Grande Ecole Scientifique ou DEA Informatique débutants ou ayant quelques années d'expérience *informatique* maîtrisant un langage d'assemblage.

Les postes proposés sont les suivants :

INGENIEUR LOGICIEL DE BASE ET PRODUITS

Ses activités lui permettront, au sein d'une petite équipe, de découvrir les mécanismes du système d'exploitation d'un calculateur de grande puissance et de mettre à profit cette connaissance pour assister les utilisateurs dans l'exploitation de ses possibilités, imaginer les améliorations nécessaires, et en garantir le bon fonctionnement. (Référence LB)

INGENIEUR RESEAUX

Après une formation appropriée, il participera à la supervision et au développement du réseau de communications reliant nos calculateurs. Son activité pourra inclure un rôle de conseil dans le domaine des interconnexions de calculateurs. (Référence RT)

Le lieu de travail est situé en banlieue Parisienne Sud.

Adresser CV et prétentions à TELESYSTEMES - Mademoiselle DELMAS - 115, rue du Bac - 75007 PARIS.

LA TRADITION D'AVANT GARDE  **telesystemes**

Dessein

volvic

recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Formation agro-alimentaire

Pour recherche appliquée et développement dans le domaine des boissons.
Poste de laboratoire comportant des contacts avec les usines et l'encadrement de techniciens.

Anglais et allemand appréciés.
Lieu de travail : Bourg-La-Reine (92).
Déplacements fréquents de courte durée.

Merci d'adresser votre C.V. avec prétentions à
VOLVIC - B.P. 41 - 92340 BOURG-LA-REINE.

un jeune organisateur informaticien tenté par les nouveaux moyens de paiement. (réf. 4078LM)

Un réseau national d'organismes financiers et de crédit aborde les « nouveaux moyens de paiement », dont la carte, en recourant à des moyens informatiques sophistiqués.

Vous rejoignez, à Paris, la direction technique dont la mission est d'orienter les choix techniques et surtout de conseiller et d'assister le réseau pendant toute la phase de mise en œuvre.

Vous disposez d'une solide formation supérieure et avez acquis, en deux à trois ans, dans une banque, un établissement financier ou chez un conseil, une première expérience de la conduite d'actions d'organisation touchant, de près ou de loin, aux échanges automatisés de fonds et souhaitez aujourd'hui élargir votre *champ d'action dans un groupe en expansion.*

un jeune ingénieur, (réf. 4191LM) même débutant pour le former au système côté réseau.

Nous sommes un établissement financier parisien, leader dans le traitement Boursier ; notre *centre informatique rénove son réseau supporté par deux gros IBM/MVS et l'étend en faisant* appel aux techniques de pointe comme VIDEOTEX.

Vous êtes INGÉNIEUR Grande École, ESE par exemple, et avez décidé de débuter votre carrière dans la fonction système pour y avoir pris goût pendant vos stages ou à la faveur d'une première expérience professionnelle.

Vous rejoignez le groupe système (5 p.), complétez votre formation sur MVS, VTAM, TRANSPAC..., la consolidez au côté de notre spécialiste réseau pour pouvoir lui succéder à terme.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire sous la référence correspondante à « Carrières de l'Informatique ».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

volvic

recherche

TECHNICIENS SUPÉRIEURS

Formation B.T.S. ou D.U.T.
industrie alimentaire ou similaire.
Débutant ou quelques années d'expérience.

1) pour études et mise au point d'emballages en collaboration avec le marketing et les usines,
2) pour recherche appliquée et développement dans le *domaine des boissons.*

Anglais souhaité.
Lieu de travail : BOURG-LA-REINE (92)

Merci d'envoyer C.V. en précisant prétentions à
VOLVIC - B.P. 41 - 92340 BOURG-LA-REINE.

SOCIÉTÉ DU SECTEUR BANCAIRE
250 Personnes
recherche
pour Service du Personnel et Services Administratifs

UN COLLABORATEUR

Niveau d'études : Licence en Droit ou Sciences Economiques ou DUT option Personnel.
Connaissances en informatique appréciées.
Si possible expérience de la gestion administrative et/ou du personnel.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à : **J.C. BEY**
52, Av. des Champs-Elysées-75008 PARIS

bleu

SKF ACIER S.A.
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL ITINÉRANT

Pour secteur NORD DE LA FRANCE (Nord de Paris inclus). CONNAISSANCE MARCHÉS ACIERS SPÉCIAUX INDISPENSABLE. Anglais apprécié. Voiture nécessaire (indemnités kilométriques, frais de route et de réception sur justificatifs).
Adresser lettre manuscrite + curriculum vitae + photo + rémunération actuelle sous référence TCN 123 à *SKF ACIER S.A.*, Service Administratif, 1, avenue Jean-Lolive, BP. 109, 93172 BAGNOLET CEDEX.

DIRECTEUR DES VENTES

Société Française de 100 millions de francs de chiffre d'affaires, nous occupons une position de 1er plan dans la conception, la vente et l'installation ***de biens d'équipement pour les Collectivités Publiques.***

L'adaptation de nos structures au développement de nos affaires a conduit à la création du poste de Directeur des Ventes rattaché en direct au Président

Il s'agit de motiver, d'épauler, contrôler les 15 Vendeurs répartis sur le territoire ainsi que le réseau de Concessionnaires chargés de la prospection locale, de la pose et de l'entretien.

Le poste conviendrait à un candidat de formation commerciale supérieure, ouvert à la technique, ayant une dizaine d'années d'expérience et connaissant la vente de matériels et équipements aux Administrations et Collectivités Locales.

Diplomate et bon négociateur, le titulaire alliera le sens de l'organisation au dynamisme et à l'imagination.

Le poste est à Paris avec de fréquents déplacements en Province.

Ecrivez sous réf. 28208 M à rscg carrières - 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS qui transmettra. Confidentialité assurée.

ESSO

RECHERCHE POUR SON SIÈGE SOCIAL
(PARIS-LA DÉFENSE)

UN TECHNICIEN EN TÉLÉCOMMUNICATIONS

Deux ans d'expérience minimum en réseaux téléphoniques et autocommutateurs électroniques.

Le salaire brut annuel, fixé selon expérience et formation, ne sera pas inférieur à 88.000 F.

Il bénéficiera d'une politique de développement du personnel ouvrant des perspectives de carrière intéressantes

Les candidatures doivent être adressées au Service du Personnel, ESSO Cedex N. 2, 92093 Paris-La Défense.



INGENIEURS INFORMATICIENS

SUP-ELEC, ENSIMAG, ENSEEIHT...

Vous débutez ou possédez une première expérience, et souhaitez la développer dans un environnement technique très évolué (IBM, TRANSPAC SNA, IMS-CICS, MVS) et participer au développement d'une activité en pleine expansion.

Les postes que nous créons

INGENIEURS SYSTEME,

doivent permettre à vos compétences de s'exprimer et offrent de réelles perspectives d'évolution, celles propres à un grand Groupe.

Adresser votre candidature à :
SPI - Monsieur COLSON - 98, bd Victor-Hugo - 92115 CLICHY

PECHINEY UGINE KUHLMANN

jeunes ingénieurs Orléans

Société industrielle de 450 personnes, filiale d'un Groupe américain Leader sur son marché, nous fabriquons en grande série, pour l'industrie automobile européenne, des pièces mécaniques de précision.
Nous recherchons :
- *Un* CHARGE de PROJETS capable d'étudier et de mettre en œuvre de manière autonome des projets ponctuels d'amélioration de productivité et de réduction des coûts. Référence CM/01.
- Un INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL chargé des relations avec nos clients *français.* Référence CM/03.

Pour ces postes, nous souhaitons rencontrer des ingénieurs de formation Arts et Métiers ou équivalent, débutants ou ayant déjà une première expérience en milieu industriel auxquels nous offrons l'opportunité de développer des technologies nouvelles et de progresser rapidement.
Les contacts fréquents avec notre Groupe nécessitent une bonne connaissance de la langue anglaise.
Notre conseil vous remercie de lui adresser vos candidatures.
Les entretiens pourront avoir lieu à Orléans et à Paris. KEY MEN,
29 bd Jean-Jaurès 45000 Orléans Tél.(38)68.07.61

média-system



intercontrôle

recherche dans le cadre du développement de son Département INGENIERIE

UN INGÉNIEUR ÉTUDES Mécanicien

pour étude, développement et réalisation d'ensembles mécaniques servant de supports aux systèmes de contrôles non destructifs.

Ce poste s'adresse à :
- *des Ingénieurs Mécaniciens diplômés de* préférence, ou à
- des Techniciens supérieurs ayant environ 5 ans d'expérience en bureau d'études *Mécanique Générale*

Merci d'adresser votre C.V. et prétentions à :

INTERCONTROLE – Service Recrutement
15, rue des Solets 94583 RUNGIS CEDEX

UN GROUPE DE SOCIETES DE PRESTATIONS DE SERVICES SOLIDE ET DEVANT ENCORE PROGRESSER AU COURS DES PROCHAINES ANNEES, NOTAMMENT DANS LE CADRE DE DIVERSIFICATIONS EN COURS,
recherche son

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

(COMPTABILITE GENERALE, ANALYTIQUE, TRESORERIE, CONSOLIDATION)

Ce poste convient à un candidat âgé d'au moins 30 ans, DECS ou expertise, disposant d'une réelle expérience d'un poste similaire en entreprise.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé + date de disponibilité + rémunération actuelle ss No 41037, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.



usinor Premier sidérurgiste français, ce groupe industriel (effectif de 30.000 personnes) dispose à Montataire (région de Creil-Chantilly) de la plus importante unité de laminage à froid du groupe (1900 personnes). Confirmant cette vocation par d'importants investissements de modernisation, cette usine désire renforcer sa structure en offrant des opportunités à de *JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.*

Ingénieur électricien — Installations

Sous l'autorité du responsable des «Installations Électriques», il aura pour mission essentielle de diriger les études et de superviser les travaux d'installations nouvelles, tant sur le plan technique que dans les domaines de gestion générale (budgets-relations fournisseurs) ou de gestion de «Personnel» (chantiers). Ce poste opérationnel s'adresse à un jeune ingénieur électricien diplômé, débutant ou ayant une première expérience professionnelle, qui désire valoriser son tempérament d'«homme de terrain» dans un secteur qui peut lui ménager une évolution. La rémunération, sera motivante pour un candidat de valeur. Possibilités de logement par la société. Ecrire à J. HAXAIRE. Réf. A/2253M

Ingénieur qualité — Contrôle fabrication

Au sein du service Métallurgique, cet ingénieur sera chargé, après une période d'adaptation aux produits, de mener à bien des études à caractère métallurgique qui lui permettront d'établir des procédures de fabrication et de contrôle, et de veiller à leur application. Ce poste évolutif, très orienté sur le «terrain» implique des contacts permanents internes (production-services annexes) et externes (fournisseurs) qui doivent favoriser l'image «Qualité». Il conviendrait à un jeune ingénieur diplômé (Arts et Métiers ou équivalent), débutant ou disposant d'une première expérience, qui épanouirait dans cette fonction ses aptitudes à l'animation et à la gestion des hommes et ses capacités d'initiative. La rémunération sera fonction du potentiel et/ou de l'expérience du candidat retenu. Possibilités de logement par la société. Ecrire à J. HAXAIRE. Réf. A/2254M

Chef de projet — Informatique

Dans une configuration IBM (2 IBM 4341 exploités sous VM-CICS-VSAM-COBOL et PL1), cet informaticien devra notamment développer en temps réel des applications de gestion de production et de gestion budgétaire. Dépendant du responsable de l'organisation et du traitement de l'information et animant une équipe d'analystes-programmeurs dans un contexte d'importance croissante du rôle de l'informatique, ce poste évolutif dont l'aspect «organisation» est important, est ouvert à un jeune diplômé de l'Enseignement Supérieur (ingénieur ou université), débutant ou disposant d'une première expérience professionnelle, qui aurait eu l'occasion de révéler son goût et ses aptitudes pour l'activité informatique. La rémunération sera motivante pour un candidat de valeur. Possibilités de logement par la société. Ecrire à J. HAXAIRE. Réf. A/2255M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

CSEE

CHEF DE PROJETS TELECOMMUNICATION

responsable d'un groupe d'ingéniérie de centres de transmissions

Ingénieur Grande Ecole - TELECOM, ESE ou équivalent - ayant trois ans d'expérience de gestion d'affaires ou d'étude de systèmes mettant en œuvre, Radiocommunication, Commutation et Transmission de données, Compatibilité électromagnétique des divers équipements, ...
Il exercera la responsabilité opérationnelle de la maitrise d'œuvre en assurant la liaison avec les services et ingénieurs chargés de la réalisation technique et si nécessaire par un encadrement direct. Anglais lu et parlé nécessaire. Nationalité française.

COMPAGNIE de SIGNAUX et d'ENTREPRISES ELECTRIQUES Direction du Personnel
Service Emploi et Developpement des Cadres, 17 place Etienne Pernet 75015 Paris

G I E
GENERALE INFORMATIQUE ET D'EXPLOITATION

Après une solide formation à l'informatique vous débutez dans la vie professionnelle

Filiale informatique d'un important groupe français dont nous développons *les systèmes de gestion en temps réel, nous vous proposons de devenir*

ingénieur informaticien

dans notre département études, après adaptation à nos techniques et systèmes : MVS, IMS, DL1, sur matériels de grande puissance. Vous serez associé(e) à la réalisation d'un projet, avec évolution rapide vers des responsabilités d'encadrement.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier (lettre, C.V., photo) sous réf. M 104 à :
G I E - Direction du Personnel - Tour Franklin 92081 Paris La Défense, Cedex 11.

THOMSON-BRANDT
GGP

recherche un (e)

traducteur (trice)

chargé de la presse ALLEMANDE

Votre formation supérieure (E.S.I.T. ou équivalent...) vous a familiarisé avec la traduction d'articles de presse courante et technique.

Vous possédez une première expérience. Vous êtes disponible et autonome.

Adressez-nous votre lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions sous réf. 2095 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER

recherche

Gérant obligataire confirmé

Une expérience de 4 à 5 ans du marché de Paris est indispensable.

Son rôle consistera à participer à l'élaboration d'une stratégie d'investissement et à effectuer sa mise en œuvre.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous réf. 40982 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX



COMSIP ENTREPRISE

recherche pour mission longue durée
(déplacement en famille)
KOUROU (guyane française)

ingénieur mécanicien

Grande Ecole, langue anglaise.
Expérience : quelques années de bureau d'Etudes complétée par quelques années d'exploitation.
Connaissances :
- production et distribution fluides liquides et gazeux
- manipulation, manutention
- mécanique générale
- systèmes hydrauliques et pneumatiques
- machines tournantes (compresseurs, pompes, etc...)

Apte au commandement, aimant les responsabilités, organisation, méthode.
Période de préparation prévue en Europe.
Réf. 3645 A

ingénieur système

Ingénieur électronicien-informatique industrielle.
Anglais indispensable.
Expérience : quelques années d'analyse programmation et d'exploitation dans une raffinerie ou un complexe pétrochimique.
Connaissances :
- analyse informatique pour la conduite de process
- process contrôle-commande
- Automatismes distribués par micro-processeurs
- production et distribution de fluides liquides et gazeux.

Aimant les responsabilités, organisation, méthode.
Période de préparation prévue en Europe.
Réf. 3645 B

Adresser CV sous référence choisie à COMSIP, Service Gestion du Personnel, BP 305, 92506 Rueil Malmaison Cedex.

média-system



Crédit Ford

JURISTE
180 000 F.

Vous connaissez les avantages de votre profession : contacts, variété des travaux à traiter, pouvoir d'orientation. Vous l'avez choisie pour toutes ces raisons et parce que vous pensez que c'est une position idéale pour s'informer, influencer les actions quotidiennes et les projets.

Nous vous proposons un poste de juriste spécialement consacré à nos activités CREDIT. Vous devez rédiger et surveiller les contrats passés avec nos clients et notre réseau, en particulier dans la prise de garanties. Vous protégerez les intérêts de notre société dans les actions de recouvrement et vous nous assisterez dans les négociations avec les autorités monétaires. Vos conseils seront aussi demandés dans le domaine fiscal et social.
Sur le plan interne vous veillerez à l'application des procédures et au respect de la législation.

Votre évolution passera par un élargissement de votre activité à d'autres secteurs. Elle pourra intervenir en France ou à l'étranger.

De formation juridique (Doctorat ou DES) éventuellement complétée par Sciences Po, HEC, ESSEC... vous connaissez la législation sur la protection de l'acheteur à crédit et vous avez une bonne pratique du droit des Sociétés : votre expérience est d'au moins 2 ans et de préférence dans un établissement de Crédit à la consommation, une société financière ou dans le service contentieux d'une banque.

La maîtrise de l'anglais est indispensable à ce poste.

Merci d'adresser votre candidature à FORD France SA, Service du Personnel, référence B. Aubry M57, 344 avenue Napoléon Bonaparte 92506 Rueil-Malmaison Cédex.

média-system

GROUPE DE TRAVAUX PUBLICS
à vocation internationale - recherche

ATTACHE COMMERCIAL EXPORT

- *Vous êtes diplômé d'une école (HEC, ESSEC, ESC),*
- *Vous possédez de préférence une expérience professionnelle Export,*
- *Vous parlez couramment Anglais et Espagnol,*
- *Vous avez environ 30 ans.*

Venez rejoindre une équipe d'ingénieurs de haut niveau chargés de la prospection et du suivi de la réalisation d'importants travaux d'infrastructures au Moyen-Orient, en Asie du Sud-Est et en Amérique Latine.

Base à Levallois-Perret. Déplacements fréquents.

Adresser c.v., photo et prétentions sous référence 163 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transm.

THOMSON-CSF

TECHNICIENS-ELECTRONICIENS ELECTROTECHNICIENS

DEBUTANTS OU COURTE EXPERIENCE

Pour leur confier des travaux d'étude et de développement de :
— circuits analogiques, logiques, HF,
— traitement numérique du signal
— programmation de microprocesseurs,
— réalisation de sous-ensembles pour matériels aéroportés.

Ces postes ouvrent une carrière intéressante au sein du groupe à des candidats de valeur.

Envoyer C.V. + photo au Service du Personnel - 68, avenue Pierre Brossolette 92142 MALAKOFF.

GROUPE INTERNATIONAL FRANCAIS
recherche pour sa DIVISION
consolidation et assistance
technique

ASSISTANT TECHNIQUE COMPTABLE

— Basé à Paris, il effectuera des missions fréquentes de longue durée auprès de nos filiales d'Outre-Mer
— Rémunération en France + indemnités de mission.

PROFIL SOUHAITE :
— DECS avec expérience de Chef Comptable de plusieurs années
— Grande disponibilité
— Anglais courant.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo à No 41125 CONTESSE Publicité 20, Av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CHIMIE : UN DEBUT DE CARRIERE PROMETTEUR

A Dreux, les Laboratoires Pharmaceutiques BEAUFOUR possèdent un très important outil industriel.
A la pointe de la recherche, nous recrutons pour notre LABORATOIRE de CONTROLE ANALYTIQUE un jeune

TECHNICIEN
(DUT OPTION CHIMIE, ou BAC F6)

Un poste très formateur pour une première expérience, ouvert sur des responsabilités réelles pour un candidat sachant prendre des initiatives et possédant un bon sens des contacts.

beaufour Adresser C.V., lettre manuscrite et photo à :
Rene CAROUANA
LABORATOIRES BEAUFOUR
35, rue Spontini - 75116 PARIS

ESSO

RECHERCHE POUR SON SIÈGE SOCIAL (PARIS-LA DÉFENSE)

PUPITREURS-PRÉPARATEURS

Ayant un an d'expérience gros systèmes sur IBM - MVS - TSO - IMS

Travail en équipe 3 × 8 discontinus
Salaire selon expérience et formation, ne sera pas inférieur à un salaire brut annuel de 80.700 F. plus prime d'horaire 3 × 8.

Nombreux avantages sociaux. Formation minimum bac scientifique (C, D, ou H). Ils bénéficieront d'une politique de développement du personnel ouvrant des perspectives de carrière intéressantes en particulier pour les candidats ayant le niveau DUT informatique.

Les candidatures doivent être adressées au Service du Personnel ESSO, N. 2, 92093 PARIS-LA DÉFENSE.



Ingénieurs systèmes
Ingénieurs logiciel
Ingénieurs électroniciens
Ingénieurs Méthodes

Systèmes Télématiques
Systèmes Avioniques

des diplomés de comptabilité

I.D.I

CONTROLEUR DE GESTION



OSCAR 1980
DE L'EXPORTATION
Prix de la performance exceptionnelle

1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE SYSTEMES DE NAVIGATION INERTIELLE
2e CONSTRUCTEUR MONDIAL DE TERMINAUX TELEX

recherche pour ses Centres d'Etudes et de Développement d'Argenteuil - Eragny - Pontoise et ses **Centres de fabrication** de Montluçon - Fougères Saint-Etienne-du-Rouvray

Ingénieurs systèmes
Ingénieurs logiciel
Ingénieurs électroniciens
Ingénieurs Méthodes

A.M., E.S.E., ou équivalent
pour études

Systèmes Télématiques
et
Systèmes Avioniques

Rejoignez une équipe performante et adressez votre C.V., *sous réf. LM à*

SAGEM
Direction du Personnel
et des Relations Sociales
6, Avenue d'Iéna
75783 PARIS CEDEX 16

MEDIA PA

IMPORTANTE BANQUE
recherche pour
LE DEPARTEMENT FINANCIER

des diplomés
BTS de comptabilité

Les candidats pourront être débutants et devront être libérés des obligations militaires.

Ecrire avec CV, prétentions et photo s/réf. 8757 à :
PIERRE LICHAU S.A.
B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra



Ingénieur responsable qualité — Banlieue Sud

Membre d'un groupe de renommée internationale, cette société industrielle, spécialisée dans la production de câbles électriques spéciaux, recherche le responsable qualité de ses deux usines qui sera basé à l'établissement principal (500 personnes) situé dans la banlieue Sud de Paris. Dépendant de la Direction Générale, et supervisant une cinquantaine de personnes, il aura pour missions essentielles d'assurer un haut niveau de qualité des produits compatible avec les nécessités d'équilibre financier et de développer l'image «Qualité» tant par ses relations internes (fabrication-services commerciaux) qu'externes (négociations de cahiers des charges en clientèle-prospective des produits-interventions à posteriori...). Il assumera par ailleurs la gestion générale de ses services, sur les plans «Personnel» et administratif (statistiques-procédures-normes-certifications...). Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé, âgé d'au moins 35 ans, possédant une expérience convaincante de la fonction «qualité», associée si possible à un passage en «production». Des connaissances relatives à la haute fréquence seraient également bienvenues et les quelques déplacements inhérents à cette responsabilité impliquent, outre l'aisance naturelle dans les contacts, la pratique de la langue anglaise. La rémunération pourra atteindre, voire même dépasser 220.000 francs si l'expérience et le potentiel du candidat retenu le justifient. Ecrire à J. HAXAIRE.
Réf. A/2250M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

---



Ingénieur responsable export — Banlieue sud

Membre d'un groupe de renommée internationale, cette société industrielle (750 personnes, chiffre d'affaires de l'ordre de 200 millions de francs), spécialisée dans la production de câbles électriques spéciaux, recherche un ingénieur «responsable export» qui sera basé à l'établissement principal (500 personnes) situé dans la banlieue Sud de Paris. Sous l'autorité du Directeur Commercial et animant une équipe de 6 personnes, il sera chargé de participer à l'élaboration de la stratégie adaptée à chaque pays ; il visitera les clients étrangers, règlera les problèmes techniques, négociera les commandes, établira les prévisions de vente et entreprendra les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs. Ce poste qui nécessite des déplacements (de l'ordre de 25%) intéresse un candidat âgé d'au moins 32 ans, ingénieur diplômé, ayant acquis une expérience «export» de plusieurs années (dont une partie comme responsable) dans des produits industriels. Le candidat retenu maîtrisera parfaitement les techniques et procédures relatives à l'exportation, pratiquera couramment la langue anglaise et, si possible, une deuxième langue. La rémunération, liée à l'acquis du candidat, sera motivante. Ecrire à *J. HAXAIRE.*
Réf. A/2256M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

---

BANQUE POPULAIRE DE LA RÉGION OUEST DE PARIS

- Vous aimez vous sentir responsable, vivre avec un enjeu en vous impliquant dans la négociation, tant avec les entreprises qu'avec les particuliers haut de gamme.

- Vous acceptez d'être jugé sur vos résultats et de faire apprécier votre expérience bancaire issue de vos diplômes et du terrain.

- Vous êtes disponible pour travailler à Chartres, Saint-Germain-en-Laye ou Versailles.

ALORS vous êtes le

GESTIONNAIRE

que nous recherchons pour renforcer nos équipes.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à
B.P.R.O.P. - Direction des Relations Humaines
2, Esplanade Grand Siècle - 78003 Versailles



Ingénieur chimiste — Proche banlieue ouest

Le Centre Technique de la Direction Générale d'un grand groupe industriel de renommée internationale désire consolider sa structure «Production-Recherches» en recrutant un ingénieur chimiste de haut potentiel. Intégré dans une équipe pluridisciplinaire (60 personnes dont 22 ingénieurs) chargée de développer des techniques nouvelles dans le domaine de la production, il devra d'une part définir et réaliser des études à long terme relatives au développement des procédés dans le domaine des traitements de surface, et d'autre part mener à bien des études ponctuelles confiées par les différentes entités du groupe. Ce poste conviendrait à un ingénieur de formation chimie ou génie chimique âgé d'au moins 30 ans et possédant une expérience convaincante de plusieurs années dans des responsabilités de même nature. Capacités d'initiative et d'autonomie, aisance dans les contacts et bonne connaissance de la langue anglaise seront des critères importants. La rémunération sera motivante pour un candidat de valeur. Ecrire à J. HAXAIRE.
Réf. A/2252M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

---

Ingénieurs marketing produit



Filiale du groupe THOMSON-CSF, SEMS est le leader français de la mini-informatique.

Répartis en trois gammes principales (**MITRA** : gestion transactionnelle et *communication - SOLAR : applications industrielles et scientifiques -* **CORAIL** : équipements d'informatique distribuée et de bureautique).

Les produits SEMS sont les composants les mieux adaptés à la mise en place de structures **d'informatique répartie.**

Compte tenu du développement de ses activités, la SEMS recherche des **Ingénieurs Marketing Produit** pour sa gamme CORAIL.

Matériel

De formation ingénieur électronique (ESE, ISEP, ESME, ENSI, ENST...), ils posséderont **une expérience de quelques années** dans le service études ou **industrialisation** d'un constructeur d'équipements informatiques.

Ils participeront aux **spécifications techniques** des produits d'informatique distribuée et de bureautique (fonction*nalités, qualification, production, livraison, maintenabilité...). (Réf. M/MAT)*

Logiciel

De formation supérieure orientée vers l'informatique (ENSIMAG, MIAGE, DEA, ENST, ESE...), ils posséderont **une expérience de quelques années en logiciel de base** acquise chez un constructeur d'informatique et une bonne connaissance des spécialités suivantes : émulateurs, réseaux, TDT, moniteur, fichiers.

Ils participeront aux **spécifications techniques du logiciel de base et du logiciel d'application** de produits d'informatique distribuée et de bureautique (fonctionnalités, qualification, qualité, livraison, documentation). *(Réf. M/LOG)*

Pour ces différents postes basés à **LOUVECIENNES** (proximité Versailles), il est prévu une **formation aux spécificités des produits SEMS.**

Les candidats possédant une solide expérience et de bonnes aptitudes pour l'encadrement pourront se voir confier des postes de chefs de groupe chargés d'animer et de coordonner le suivi de l'avancement et des budgets de ces produits.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence du poste à Jacqueline Fleurent-Didier. JFD Conseil en Ressources Humaines - 15, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS.



THOMSON-CSF
GROUPE SYSTEMES D'INFORMATION
ET DE COMMUNICATION D'ENTREPRISE



MEDIA PA

INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

I.D.I

recherche

CONTROLEUR DE GESTION

PROFESSIONNEL DE HAUT-NIVEAU
HEC — ESSEC ...

8 à 10 ans d'expérience dont 5 ans comme responsable du contrôle de gestion dans une entreprise industrielle de préférence anglo-saxonne.

Autonome pour des missions opérationnelles dans les entreprises.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à I.D.I.
B. MEHEUT — BP 158 — 92203 NEUILLY

Suite expansion, PME-RD informatique et pré-informatique

recherche :

1°) TECHNICIENS (NES)
BTS-DUT INFORMATIQUE

Expérience : 2 ans minimum. Responsabilités et promotion en fonction compétences.
Connaissance exigée Microprocesseur Z80.

2°) ANALYSTES-PROGRAMMEURS (H.F.)

Niveau : DUT pour développer nouveaux produits de technologie avancée.

Expérience indispensable sur matériel et logiciel Z80, connaissance exigée microprocesseur Z80.

Téléphone : M. MONTIGNY, 883-39-47.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE NATIONALE
recherche

RÉDACTEUR(TRICE) JURIDIQUE EN DROIT SOCIAL

- Ayant déjà une expérience de 1 à 2 ans dans un service de documentation juridique, presse sociale ou contentieux.
- Chargé(e) :
  - de la mise à jour de la documentation sociale des adhérents,
  - du service de consultations juridiques,
  - de travaux de préparation de commissions d'études ou enquêtes, liés à l'évolution des problèmes sociaux de la profession.

Situation intéressante et avenir pour candidat(e) ayant un esprit d'analyse et de synthèse appliqué à la prise en charge de travaux rédactionnels et documentaires exigeant une grande rigueur.

Libre le 1er août 1982.

Envoyer C.V., prét. à U.F.T., 68, rue Cardinet, Paris-17e.

LABORATOIRE PRODUITS DE BEAUTÉ
MONTREUIL
recherche

CHEF DE PRODUCTION

Il aura l'entière responsabilité technique des activites de l'usine et autorité sur les services de :

- FABRICATION - CONTROLE
- CONDITIONNEMENT
- EXPÉDITION

Ingénieur Chimiste ou Pharmacien diplômé, ayant plusieurs années d'expérience dans la fabrication de produits de beauté.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo sous réf. 40979 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX - O.T.
(Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement)

Ingénieur

pour la gestion technique et financière de la case à équipements du lanceur ariane

arianespace

recherche UN INGENIEUR pour la Gestion Technique et Financière de la case à équipements du lanceur Ariane.

— Formation électronique
— Expérience de plusieurs années dans les domaines aéronautiques et spatiaux.
— Bonne connaissance de l'anglais
— Déplacements en Europe et en Guyane.
— Lieu de travail : EVRY

Adresser C.V. et prétentions à :

arianespace

Direction Administrative et Financière
1, rue Soljénitsyne - 91000 EVRY.

Jeunes informaticiens

Dans le cadre du développement de **NOUVEAUX SYSTEMES DE COMMUTATION**, la **SAGEM** recherche pour son centre d'études et de développement de Pontoise :

Ingénieurs d'étude matériel et logiciel

De formation Ecole d'ingénieurs ou DEA, ils auront à développer de nouvelles architectures de systèmes (Réf. 120/LM)

Techniciens en électronique

De formation Bac F 2, DUT ou BTS, ils participeront à l'intégration et à la mise au point en plateforme de systèmes de commutation temporelle de haute technologie.
Possibilités de déplacements en France et à l'étranger (Réf. 130/LM)

Analystes et programmeurs

De formation Bac H, DUT ou BTS, licence ou maîtrise en informatique, ils participeront à l'analyse et à la réalisation de logiciels orientés vers la commutation en temps réel.
Possibilités de déplacements en France et à l'étranger (Réf. 140/LM)
Rejoignez une équipe performante en adresssant votre C.V. et en précisant la référence du poste choisi à **SAGEM**, Service du Personnel, B.P. 210 - 95523 CERGY-PONTOISE CEDEX.

SAGEM

- *OSCAR 1980 de l'exportation.*
- *Prix de la performance exceptionnelle.*
- *1er constructeur européen de systèmes de navigation inertielle.*
- *2e constructeur mondial de terminaux télex.*

MEDIA PA

IMPORTANTE SOCIETE
D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS
PARIS
recherche son

DIRECTEUR DU PERSONNEL

200.000 F/AN

35 ans au moins, c'est un homme possédant un diplôme d'études supérieures (Sciences Po, droit, etc...).
Il a l'expérience et le goût des relations humaines.
Il prendra en charge l'ensemble des tâches de Direction du Personnel de l'Entreprise.

Adresser CV et prétentions sous réf. 40.498 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

TiT SA

recherche

hommes logiciels

de préférence

ingénieurs électroniciens

minimum 3 ans d'expérience de conception et de réalisation de projets logiciels.

Curriculum-vitae exigés.
Ecrire ou tél. Service du Personnel de TIT « La Boursidière » Bât. J., rez-de-chaussée, 92357 Le Plessis-Robinson
Tél. : 630-24-41

TRT

recherche pour sa DIRECTION COMMERCIALE

M.01/ 2 INGENIEURS EXPORT

RESPONSABLES DE ZONES GEOGRAPHIQUES
Pour sa Direction commerciale des télécommunications publiques.
Anglais indispensable - Espagnol souhaité.
Ces postes impliquent des contacts à haut niveau nécessitant dynamisme, ténacité, un sens aigu de la négociation commerciale.

M.02/ 1 INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

POUR ACTIVITE RADIO MOBILE
Jeune ingénieur ayant environ 5 ans d'expérience.
Bonnes connaissances en radio et si possible des réseaux de radio-téléphonie mobile cellulaire.
Capable assurer études de projets, liaisons avec services techniques et contacts avec clientèle administrative française et étrangère.
Anglais courant parlé et écrit exigé.

M.03/ 2 INGENIEURS D'AFFAIRES

POUR LE DEPARTEMENT RESEAUX A COMMUTATION DE PAQUETS
Ayant acquis une première expérience dans le domaine des réseaux d'entreprises et de la commutation de paquets.

M.04/ 4 INGENIEURS APRES-VENTE

désirant participer au développement de nos services clientèle, dans les secteurs téléinformatique ainsi que matériels embarqués et aéronautiques.

NOUS OFFRONS LES POSTES SUIVANTS :

- RESPONSABLE SERVICE FORMATION
- RESPONSABLE DES AGENCES DE PROVINCE
- RESPONSABLE SUPPORT SYSTEMES EMBARQUES
- RESPONSABLE SUPPORT MATERIELS AERONAUTIQUES.

Adresser C.V. à TRT - 5, Avenue Réaumur 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

nous vous offrons une possibilité de

CARRIÈRE EN INFORMATIQUE

que vous soyez débutants ou que vous bénéficiez d'une première expérience professionnelle.
Au sein d'un important **Organisme financier**, spécialisé dans l'activité boursière, vous rejoignez notre centre informatique à Paris : 120 personnes, deux IBM (3031 AP et 4341) reliés à une trentaine de mini-ordinateurs et à une centaine de terminaux.
Après une période de formation, vous participez à la refonte complète de nos systèmes de gestion : mise en place d'une informatique répartie à l'usage des professionnels et du public, emploi de techniques avancées (TRANSPAC, VIDÉOTEX...). Vous concevez et réalisez les applications dans un contexte Temps réel, Bases de Données, en évoluant vers des fonctions de Chefs de Projet.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M 512, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

OEM

YREL
DIVISION INSTRUMENTATION ET SYSTEMES

recherche pour la promotion et la vente de systemes de developpement et d emulation de haut niveau un

ingénieur technico-commercial

ayant une bonne formation de base et sachant apprehender les problemes poses par le developpement de programmes et leur integration a des systemes a microprocesseurs du domaine industriel

Connaissance des microprocesseurs usuels et Anglais parle exigés.

Recyclage en usine aux U S A et salaire motivant pour candidat dynamique et competent

Ecrire avec C V photo et pretentions a
YREL - B P 40 - Rue Fourny - 78530 BUC

Filiale Française d'un groupe international de biens d'équipements
PARIS

220.000 + Contrôle de gestion et planification

Rattaché au Directeur Financier, le candidat devra, dans le cadre de cette création de poste :

Elaborer des budgets et plans à moyen et long terme.

Analyser et étudier les hypothèses économiques, interpréter les résultats.

Assurer l'analyse financière.

Expérience réussie en gestion études économiques et planification à justifier.

Bonnes connaissances comptabilité anglo-saxonne et informatique très appréciées.

Formation supérieure commerciale ou économique impérative.

Bonne maîtrise de l'anglais souhaitée.

Poste offrant de réelles responsabilités et une large autonomie.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 22014 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis
92522 Neuilly.

Les interviews auront lieu suivant convenance des candidats en Juillet ou en Août.

La Première Société Française de Conseils Juridiques et Fiscaux recherche pour **PARIS ET PROVINCE**

spécialistes en droit fiscal de haut niveau

Expérience professionnelle indispensable :
— soit dans l'administration fiscale,
— soit dans un cabinet de conseil fiscal,
— soit dans le service fiscal d'une grande entreprise.
Situation intéressante, offrant larges possibilités et autonomie.

Envoyer CV manuscrit + photo + prétentions s/réf. 3372 à
INTER P.A. B.P. 508, 75066 Paris Cédex 02.

FILALE GROUPE MULTINATIONAL
EQUIPEMENTS AUTOMOBILE
recherche pour sa division technique

JEUNE INGENIEUR DEBUTANT

Il participera aux études nouvelles, ainsi qu'à la mise au point des produits faisant appel à la mécanique et à l'hydraulique.

Nous offririons au candidat retenu de réelles possibilités d'évolution, une rémunération motivante après une période de formation et il bénéficiera de nombreux avantages sociaux.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Le poste à pourvoir est en proche banlieue parisienne.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous No 40.907 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

180.000 F

Grande consommation
Proche banlieue Sud Paris

Une des sociétés françaises, leader sur le marché des liqueurs et spiritueux, recherche le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de l'une de ses filiales, spécialisée dans la distribution des produits du groupe et le négoce des produits importés (whisky, porto, rhum...). Sous l'autorité du Directeur Général, il sera chargé, et de façon prioritaire, des problèmes de trésorerie (prévisions, suivi, analyse des écarts). Il supervisera les services comptabilité (comptabilité générale et comptabilité clients). Il tiendra rigoureusement à jour des tableaux de bord au niveau des comptes de charges de façon à parfaitement maîtriser l'évolution du compte d'exploitation. Il assurera la gestion administrative du personnel et il suivra les problèmes d'assurances. Il assumera la responsabilité du contrôle de gestion d'une unité industrielle située en province, de même qu'il entretiendra les meilleures relations avec les administrations. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure, option finance-comptabilité, possédera impérativement plusieurs années d'une expérience similaire acquise dans une société à dominante commerciale.

Ecrire sous référence 522, à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS
Discrétion assurée.

Jeune expert-comptable + école de gestion, doué et ambitieux



CIMENTS VICAT

Nous sommes un Groupe français de premier plan. Notre développement (C.A. multiplié par 2 en 5 ans) et les absorptions de Sociétés qui l'accompagnent fréquemment nécessitent le renforcement, à notre Siège social de Paris, de notre département

Finances et comptabilité

par un jeune Cadre de très bonne formation et à fort potentiel.

Nous demandons :
- le diplôme d'Expert-Comptable, impérativement,
- en outre, de préférence, un diplôme d'une Ecole de Commerce ou Gestion,
- une expérience concrète de la comptabilité,
- des connaissances solides en finances, fiscalité, droit des Sociétés, contrôle de gestion, informatique de gestion,
- une forte capacité de travail et une disponibilité complète.

Nous offrons :
- une mise au courant progressive avec des déplacements, y compris à l'étranger (anglais requis),
- des responsabilités ponctuelles dès le début (missions *d'Audit dans les usines, par exemple*),
- des possibilités de développement de carrière particulièrement attractives pour qui saura gagner la confiance de la Direction générale.

La rémunération de départ sera fonction de la valeur du candidat et de toute façon très supérieure à la moyenne du marché. *Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous réf. VEC/LM à notre Conseil.* Discrétion assurée.

Raymond Poulain Consultants *74, rue de la Fédération - 75015 PARIS*

MEDIA PA

un ingénieur

arianespace

Société de Transport Spatial recherche pour le Département «PARTIE HAUTE» à la Direction Industrielle

UN INGENIEUR

avec 5 années d'expérience dans le domaine *spatial (Lanceurs Satellites) pour la Gestion* Technique et Financière :

— de la production et de l'amélioration des éléments de la partie haute du lanceur ARIANE;

— des interfaces entre le lanceur et les charges utiles.

Déplacements fréquents en Europe et en Guyane Française.

Anglais indispensable. Allemand souhaité.

Lieu de travail : EVRY, FRANCE

Date d'entrée en fonction : la plus rapprochée possible.

Candidatures à adresser à :



Direction Administrative et Financière
1, rue Soljénitsyne - 91000 EVRY.

Sté SIRTES

RENAULT INGENIERIE

recherche

INGÉNIEUR

Quelques années d'expérience

Pour un poste dans le domaine de l'automatique et de l'informatique industrielle : réalisation de transfert de technologie, des concepteurs vers les utilisateurs pour des produits automatiques variés (robots, C.N.C. microprocesseurs). *Anglais souhaité.*

Adr. C.V. et prétentions à Sté SIRTES, Tour Vendôme, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres. 92516. BOULOGNE-s-SEINE.

ANATOR S.A.

recherche

ÉLECTRONICIENS

— Etude et conception de circuits électroniques.
— Bonne connaissance microprocesseur, HARD et SOFT.
— Exp. minimum 3 ans.
— Evolution de carrière possible pour candidat de valeur.

Env. C.V. manuscrit et prét. *Société ANATOR* 18, rue de Sartrouville. 95240 Cormeilles-en-Parisis.

Tektronix

DIVISION INFORMATIQUE GRAPHIQUE

- Important Groupe International 24.000 personnes, constructeur de Produits de technologie avancée
- Premier constructeur mondial de terminaux et d'ordinateurs graphiques.
- Pour les principaux domaines d'applications suivants :

C.A.O./F.A.O. — CARTOGRAPHIE — DESSIN ASSISTE
ARCHITECTURE — RECHERCHE SCIENTIFIQUE, MEDICALE — etc.

Nous recherchons

INGENIEURS COMMERCIAUX confirmés/débutants

Postes à pourvoir : PARIS - BORDEAUX - LYON - GRENOBLE.

Nous demandons :
- Formation scientifique - Solides connaissances en informatique - Anglais.
- Forte motivation pour la vente.

Nous offrons :
- Formation technique et commerciale assurée.
- Fixe élevé + intéressement aux résultats.
- Voiture de fonction.

Adresser CV, photo et prétentions à TEKTRONIX - Direction du Personnel
Boite postale 13 — 91941 LES ULIS.

Nous sommes un groupe français à vocation internationale (CA: 700 MF par an), spécialisé dans les équipements techniques pour le bâtiment *et l'industrie. Notre Direction Générale cherche pour notre siège à Paris-Ouest*

un jeune cadre administratif, comptable et financier

Dans un premier temps, il vous confie des missions (juridiques, administratives), dans un deuxième temps, des responsabilités opérationnelles (comptabilité, finances, informatique, etc.) qui vous conduisent à des fonctions de direction administrative et financière.

A 30 ans minimum, de formation supérieure (grande école de gestion + DECS *par exemple*), vous avez acquis en 5 à 6 ans d'expérience en entreprise des compétences assez larges et souhaitez jouer votre carte.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4162 LM).

un ingénieur hydraulicien confirmé

Filiale d'un solide groupe industriel, nous développons, à notre siège parisien, une activité d'ingénierie en mini-centrales hydroélectriques.

A 26 ans au moins, diplômé de Grenoble, Toulouse, Lausanne..., vous avez déjà participé à la conception et au dimensionnement d'ouvrages hydrauliques, en bureau d'études ou chez un constructeur.

Vous souhaitez aujourd'hui assurer des responsabilités plus larges dans une équipe technique petite mais performante.

Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 4092 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

ROUSSEL UCLAF

recherche un

INGENIEUR AGRO

ou agro-technique, option zootechnique incluant en particulier celle de de l'élevage industriel porcin, ayant une forte motivation à l'approche marketing, pour un poste de :

CHEF DE PRODUIT INTERNATIONAL

au sein de la *Division Agrovétérinaire*, dont le C.A. est de l'ordre de 2 milliards de F.F., il se verra confier la *responsabilité marketing* d'un produit au niveau mondial.

Rattaché au Directeur du Marketing International Santé Animale, et en liaison avec son équipe, il devra *étudier les marchés internationaux*, concevoir et définir l'ensemble des politiques de produit, et en contrôler la mise en application localement.

Ce poste, basé à PARIS, impliquera, après une période de formation, de fréquents déplacements à l'étranger (30% du temps environ). La maîtrise de l'anglais est *indispensable*.

Adressez votre candidature à ROUSSEL UCLAF *Service Gestion* des Cadres - 35 bld des Invalides 75007 PARIS.

roussel uclaf

rseg carrières

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE COURTAGE D'ASSURANCES

QUARTIER SAINT-LAZARE

recherche

CADRE COMMERCIAL HAUT NIVEAU

SPÉCIALISTE BRANCHE GROUPE

Homme de terrain ayant l'expérience des contacts à tous niveaux (Chefs d'entreprise, comités d'entreprises).

- Formation supérieure souhaitée.
- Expérience exigée de plusieurs années dans compagnie, institution, société de courtage et tempérament de vendeur attesté par résultats tangibles.
- Rémunération motivante.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous *réf.* 3217 M, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

Jeunes diplômés

HEC, ESSEC, ESCP et Sciences Pô Paris (Eco Fi)

Volonté d'entreprendre et désir de réussir sont vos atouts au service d'un **fort potentiel de développement** personnel.

Groupe bancaire

à taille humaine, mais d'implantation nationale nous pouvons offrir à quelques uns d'entre vous, **débutant dans la vie active, des opportunités** de carrière vous permettant d'accéder, **après formation**, à des responsabilités **de direction d'agence.**

Un *dossier* d'information complet sur notre société et les caractéristiques des postes à pourvoir vous parviendra par retour de courrier (précisez votre diplôme et son année d'obtention).

Merci d'écrire en précisant sur l'enveloppe la réf. 2016 à **MEDIA P.A.** 9, Bd des Italiens - 75002 PARIS.

MEDIA PA

IMPORTANTE SOCIETE DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

recherche pour son Siège Social situé dans la banlieue Sud de Paris, un

MEDECIN DU TRAVAIL diplômé

Pour assurer 2 à 3 vacations hebdomadaires (6 à 7H au total).

Envoyer CV avec photo sous No 41.002 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche

le responsable de son département commercial

produits pour l'isolation

L'équipe de ce département réalise un C.A. de 25 millions de Frs (France et Exportation), en développant une gamme diversifiée de produits chimiques destinés à l'isolation et l'étanchéité dans l'ingénierie, l'industrie et le bâtiment.

Profil recherché :
- 35 ans minimum,
- formation supérieure (Ingénieur ou formation commerciale),
- anglais courant,
- expérience *professionnelle acquise dans* la branche de l'isolation,
- capacités de proposer le moyen terme et d'animer le court terme.

La rémunération offerte ne sera pas inférieure à 250.000 Frs.
Poste basé dans la proche banlieue Nord de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite avec c.v., photo et prétentions sous référence 155 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.
Discrétion garantie.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ASSURANCE

recherche

pour son département Assurance de Groupe (105 personnes)

UN ACTUAIRE

pour conseiller la clientèle et contribuer par sa compétence à la qualité des études et à la création de nouveaux produits.

Une expérience en Assurance de Groupe, en Retraite et en Informatique, serait appréciée.

Ecrire sous le n° 18052M, à GEM PUBLICITÉ, 142, rue Montmartre, 75002 PARIS, qui transmettra.

Importante Société Holding (C.A. consolidé 10 Milliards de francs), recherche pour sa DIRECTION FINANCIERE

Cadre Financier

Le candidat possèdera, outre une formation supérieure, un DECS complet ou équivalent.
Il aura déjà acquis une solide pratique de la comptabilité et de la gestion d'entreprise et disposera d'une bonne formation économique complémentaire. La pratique de l'anglais courant est indispensable.

Son rôle sera :
— d'assurer le contrôle financier permanent d'un groupe de filiales,
— d'assister ces sociétés au niveau de l'organisation comptable, de l'arrêté des bilans, de l'établissement des plans et des budgets,
— d'effectuer des études économiques et financières, en vue d'acquisition ou de rapprochement de sociétés.

Ce poste est à pourvoir à Paris. Ultérieurement, le candidat pourra être affecté à des postes en province ou à l'étranger.
La rémunération sera fonction de l'intérêt de la candidature présentée et, en particulier, de la variété et de la solidité de l'expérience. Elle sera comprise dans une fourchette de 175.000 F à 200.000 F.

Ecrire avec CV. photo et prétentions à No 22112 - COFAP - 40, rue de Chabrol - 75010 PARIS, qui transmettra.

Gestionnaire

arianespace

Société de Transport Spatial recherche :
pour le département Gestion et Informatique de sa Direction Industrielle, un gestionnaire.

NIVEAU :
D.U.T. + 3 à 5 ans d'expérience dans la gestion de contrats importants et l'analyse de structures de coûts.
Anglais indispensable.
Connaissances en informatique appréciées.

POUR :
Participer à la préparation et assurer le suivi et l'analyse des réalisations des budgets objectifs de la Direction Industrielle. (Cette tâche comporte la saisie d'informations sur console).
Collaborer aux différentes tâches en matière de gestion exécutées par le département.
Dynamisme - Rigueur - Sens des relations.
Lieu de travail : EVRY.

arianespace

Envoyer C.V. + photo à ARIANESPACE
Direction Administrative et Financière
1, rue Soljénitsyne 91000 EVRY.



ASSISTANTS (ES) DE GESTION

Important groupe français recherche pour son service «CONTROLE DE GESTION» de jeunes et dynamiques collaborateurs.

Les candidats (es) retenus (es), niveau DUT de gestion :
- travaillent en étroite collaboration avec nos usines et notre force de vente
- utilisent un MICRO ORDINATEUR.

Pour remplir ces fonction il faut :
- savoir et aimer se documenter, collecter des informations
- avoir la volonté de faire aboutir ses démarches
- faire preuve de savoir-faire dans les contacts
- se passionner pour son travail.

Débutants acceptés.
Lieu de travail : Vélizy (78) 1/4 d'heure du Pont de Sèvres, nombreux avantages sociaux.

Merci adresser votre CV. + rémunération actuelle sous référence 335/M à

HORACE conseil
97, rue de Richelieu 75002 PARIS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COFAP

Important Groupe National spécialisé dans le négoce de produits industriels (Electricité, Mécanique, Bâtiment,...) nous recherchons un

adjoint au directeur

de notre Division
"FOURNITURES INDUSTRIELLES"

Rattaché au Staff de la holding du Groupe, ses missions consisteront à intervenir auprès des filiales dans le cadre de la politique et de la stratégie définie par la Division.

La sélection portera sur des cancidats âgés de 30 ans environ, de formation supérieure (Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Gestion) et possédant l'expérience d'une fonction commerciale ou technique au sein d'une entreprise de distribution ou de production industrielle.

Ce poste est évolutif et pourra déboucher sur la Direction Opérationnelle d'une Agence ou d'une Filiale du Groupe.

Adresser C.V. photo et salaire actuel sous référence 34.15/AD/451 à Adéquation, 62-64, avenue Emile Zola 75015 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT



SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTS DE MESURE DE PRÉCISION ÉLECTRONIQUES APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE
recherche pour son service études et développement

DEUX INGÉNIEURS CHEFS DE PROJETS

Responsables d'un projet, ils assureront l'encadrement d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens.
Ils seront chargés d'étudier et de développer une gamme complète de produits dans leur spécialité.

1) En pyrométrie infrarouge Réf. A

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs il possédera une double formation, physique et électronique, ainsi qu'une expérience de plusieurs années dans un service d'études.

2) En mesures électroniques Réf. B

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs électroniciens, il possédera 3 à 5 ans d'expérience dans l'étude et le développement d'appareils électroniques de petite ou moyenne série mettant en œuvre des circuits analogiques bas niveau et des microprocesseurs.

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Sous l'autorité du Chef du service industrialisation il sera responsable d'une section de techniciens et à ce titre : • Participera à l'industrialisation d'appareils de mesures électroniques de petites et moyennes séries • Assurera la coordination Études-Production • Gérera les préséries jusqu'à qualification • Déterminera les procédures de mise au point et d'étalonnage • Étudiera les moyens de test correspondants.
Il est demandé une formation DUT ou BTS en électronique et 5 ans d'expérience dans un service industrialisation ou méthodes. Réf. C

ÉLECTRONICIEN

Sous les ordres du technicien supérieur, il participera • A la gestion et aux essais de préséries • A la détermination des procédures de mise au point d'étalonnage et de contrôle • A l'étude des équipements de test.
Possédant un DUT ou un BTS d'électronicien, il possédera une expérience minimum de 2 ans dans un service études ou méthodes. Réf. D

Lieu de travail : PARIS XIIIe

Écrire avec C.V. photo et prétentions en précisant la référence du poste à M. Pinlaud. AOIP, BP 301 - 75624 Paris Cedex 13.

THOMSON-CSF

La Direction de l'informatique interne de THOMSON CSF, est amenée à renforcer ses équipes et recherche pour son

SERVICE COMMUN DES APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

des

INFORMATICIENS

haut niveau

Formation Grande Ecole ou équivalent pour participer au développement d'un important système de **Conception Assistée par Ordinateur.**
Une formation théorique et/ou une première expérience professionnelle dans l'un des domaines suivants :
- Reconnaissance de formes
- Recherche opérationnelle
- Logiciels interactifs graphiques
- Gestion de données

sera particulièrement appréciée.
Langage de programmation : FORTRAN, PASCAL ou PL1.
Anglais lu.
Les candidats pourront se voir offrir de larges possibilités d'évolution de carrières.
Merci d'adresser votre dossier avec photo et rémunération souhaitée au Service du Personnel THOMSON DIS, 33, rue de Vouillé, 75015 PARIS, sous référence INF.

DIRECTION INFORMATIQUE INTERNE

HAVAS CONTACT

Société de distribution de produits électroniques (500 personnes) filiale d'un important groupe français et récemment implantée à Saint-Quentin en Yvelines, crée pour faire face à son développement, le poste de

CONTROLEUR BUDGETAIRE

150.000 F +

En collaboration avec le contrôleur de gestion, il sera responsable de l'élaboration des budgets, du contrôle des réalisations et de l'analyse des écarts. Il formera à la gestion les futurs responsables des centres de profits régionaux dotés d'une informatique répartie.

Ce poste évolutif s'adresse à un candidat ayant acquis, à la suite d'une formation grande école commerciale (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C...) deux à trois ans d'expérience dans l'audit ou dans un service contrôle de gestion de préférence dans une société de distribution.

Pour un premier contact, écrire avec C.V. et rémunération actuelle, sous réf. : 206 M à Catherine ROZES

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS



UNE DES TOUTES PREMIÈRES SOCIÉTÉS FRANÇAISES D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE, PREMIER CONSTRUCTEUR MONDIAL DE RÉSEAUX DE TRANSMISSIONS DE DONNÉES, RÉALISATEUR DE LOGICIELS DANS DES DOMAINES D'APPLICATIONS VARIÉES.

INGENIEURS LOGICIEL

FORMATION GRANDE ECOLE
DEBUTANTS OU 2 A 3 ANS D'EXPERIENCE

Plusieurs postes vous sont proposés, fonction de vos affinités ou de votre expérience, dans les domaines suivants :
- COMMUTATION DE MESSAGE
- RESEAUX TRANSMISSION DE DONNEES PAR PAQUET
- APPLICATIONS TEMPS REEL
- GESTION TRANSACTIONELLE
- BASES DE DONNEES ET LOGICIELS DE BASE

Merci d'adresser votre candidature sous réf. M 57 (précisée sur l'enveloppe) à SESA - Direction du Personnel 30 Quai de Dion Bouton 92806 PUTEAUX.

FILIALE D'UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS

recherche

pour compléter une équipe dynamique travaillant en contact à haut niveau avec un grand nombre de spécialistes, un

attaché de direction commerciale

Sous la responsabilité du Directeur Commercial, il aura pour mission :
- L'identification des affaires.
- L'assistance à la préparation des offres.
- La négociation des contrats.

Les secteurs clients, dont il sera responsable, appartiennent en FRANCE et en EUROPE aux domaines suivants :
- Automobile,
- Aéronautique,
- Armement,
- Electronique,
- Mécanique.

Le candidat que nous recherchons :
- est INGÉNIEUR ou équivalent et possède le goût de la négociation,
- est fort d'une expérience minimale de 5 ans dans la vente des biens d'investissement,
- a de l'aisance dans les contacts, une bonne présentation,
- possède facilité et qualité d'expression, volonté d'aller au fond des choses, rigueur dans l'approche des problèmes et dans la relation des contacts,
- est très disponible,

Anglais et/ou allemand nécessaire.
La rémunération prendra en compte la personnalité et l'expérience du candidat.

Adresser lettre manuscrite avec Curriculum Vitae détaillé, photo et prétentions s/réf. 11594 à PIERRE LICHAU S.A. BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra. Discrétion assurée.

UNILEVER FRANCE SERVICES

recherche pour l'usine d'ELIDA GIBBS, *société spécialisée dans la fabrication* et la commercialisation de produits de toilette

UN INGENIEUR TRAVAUX NEUFS ET BUREAU D'ETUDES

Sous l'autorité du directeur technique de l'usine, le candidat retenu aura la responsabilité des projets de développement technique : étude, devis, contacts avec les fournisseurs, mise en place. Il prendra en charge l'activité Travaux Neufs en liaison avec le département production et assurera la liaison entre le développement et la production.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes ingénieurs généralistes, possédant de bonnes connaissances en mécanique, automatisme et électricité, ayant une première expérience de 2 à 3 ans dans un domaine similaire et parlant anglais.

Les possibilités d'évolution de carrière sont importantes au sein d'un Groupe International.

Le poste est basé à la Plaine Saint-Denis.

Adresser CV, photo et prétentions Département Central du Personnel UNILEVER FRANCE SERVICES 8, av. Delcassé - 75384 Paris cedex 08 s/réf. XXVI/82.

Johnson & Johnson

filiale du Groupe JOHNSON & JOHNSON
leader mondial dans le domaine de l'hygiène et de la santé
recrute un

INGENIEUR DE DEVELOPPEMENT

directement rattaché au Directeur de la Recherche et Développement de la Société; ce jeune ingénieur sera chargé :
- de prendre en charge les projets de développements concernant un groupe de produits nouveaux, en étroite collaboration avec les fonctions Marketing, Techniques et Production.
- de faire mener à bien l'ensemble des tests et contrôles nécessaires au vu des standards et règlementations françaises dans le respect du cahier des charges défini par le plan de Recherche et Développement de la Société
- de participer étroitement à l'élaboration de ce même plan au sein de ce département de Recherche et Développement.

Ce poste conviendrait tout particulièrement à un jeune ingénieur ayant 4 à 5 années d'expérience dans le domaine des produits d'hygiène et de santé, possédant une bonne pratique de l'anglais, acceptant les déplacements périodiques pour entretenir les contacts avec les Sociétés du Groupe et motivé par une intégration rapide dans une Société ambitieuse, dynamique et fière de la haute qualité des produits qu'elle met sur le marché.

Envoyer CV + photo sous référence ARD 782 à l'attention de JOHNSON & JOHNSON S.A. Direction des Relations Humaines 95, rue Alexandre Fourny 94500 CHAMPIGNY S/MARNE. Réponse et discrétion assurées.

Johnson & Johnson

ingénieur confirmé

INGENIEURS

ANALYSTES

UN JURISTE D'ENTREPRISE H/F

La Société Nouvelle LOGABAX
recherche pour son Etablissement d'ARCUEIL
(Service Méthodes), un

Ingénieur confirmé
Position II ou III A

Le candidat retenu se verra confier la responsabilité des méthodes et équipements des tests pour l'ensemble des unités de production de l'entreprise. Ainsi, une expérience minimum de 3 ou 4 années dans le domaine des tests et mises au point de sous-ensembles électroniques est indispensable.
Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions à
Société Nouvelle LOGABAX, Direction du Personnel
79, avenue Aristide-Briand, 94115 ARCUEIL CEDEX

L'industrie pharmaceutique a besoin d'ingénieurs pour constituer ses structures de demain

Nous sommes l'une des premières Sociétés de Production Pharmaceutique Française, filiale d'un Groupe de dimension internationale en pleine expansion. Nous souhaitons nous assurer la collaboration de

Jeunes Ingénieurs grandes écoles (Mines - Centrale - Arts & Métiers)

capables d'occuper à terme des fonctions de direction dans les différentes branches de notre Groupe.
Dans le cadre d'une formation sur le terrain, ils seront affectés, dans un premier temps, à des postes opérationnels au sein de nos unités de Production (Paris - Normandie): Contrôleurs de Gestion - Responsables Méthodes Investissements...
Nous recherchons des généralistes: acceptant une mobilité fonctionnelle et géographique, capables d'un engagement personnel important, parlant une ou plusieurs langues.
Nous offrons des responsabilités et une rémunération motivante.

Adressez votre candidature, sous référence 721 J.L. à
notre conseil, ENTREPRENDRE - Département de SELEPHAR
77, rue du Château, 92103 BOULOGNE

entreprendre
département de selephar

Publival

Société de Gestion de Centres Commerciaux, recherche

DIRECTEUR CENTRE COMMERCIAL REGIONAL

REGION PARISIENNE

comprenant + de 100 commerçants, grandes surfaces, bureaux...

RESPONSABILITES :
- diriger le centre au mieux des intérêts des commerçants exploitants et des propriétaires investisseurs.

MISSIONS :
- contacts permanents avec les commerçants et les autorités locales
- gestion et comptabilité : charges communes, entretien, sécurité...
- politique générale d'animation et publicité.

Formation supérieure de préférence.
Evolution possible pour candidat de valeur.

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à
Mademoiselle de VERGES - 63, rue la Boétie
75008 PARIS.

Société d'instrumentation scientifique, recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-CCIAL

Expérience de la vente et de la C.P.G. appréciée. Nombreux déplacements à prévoir. Véhicule fourni.

Adr. C.V., photo et prétentions au siège social INTERSMAT B.P. 25. - 77181 COURTRY.

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL recherche

SURVEILLANTE EXPÉRIMENTÉE

pour rentrée 1982

Adresser C.V. + lettre manuscrite à L.E.P.P. Eugène-Napoléon, 254, rue du Fg St-Antoine, Paris 12e.

JOURNAL SPÉCIALISÉ DANS L'INFORMATION MÉDICO-PROFESSIONNELLE

recherche

RÉDACTEUR DE FORMATION JURIDIQUE ET FISCALE

Poss. qualités d'expression écrite et intéressé par statut de journaliste.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous n° T 034.507 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

UNITÉ DE RECHERCHES MÉDICALES propose emploi

TECHNICIEN (NE) STATISTIQUES FORMATION I.U.T.

Envoyer C.V. : INSERM U 170 (Poste technicien), 16, avenue P.V.-Couturier. *94807 VILLEJUIF.*

SLIGOS

Département « Informatique d'aide à la décision »

SLIGOS est leader sur le marché des banques de données. L'expérience acquise depuis plusieurs années lui a permis de développer des outils sophistiqués d'analyse, de traitement et de mise en forme de l'information en liaison avec les services d'études économiques et financières des grandes entreprises et administrations. Le développement rapide de ces activités la conduit à rechercher

Pour gérer des bases de données et développer des logiciels d'analyse, de traitement et d'édition des informations.

Des Ingénieurs grandes écoles

ayant acquis une expérience de 3 ou 4 ans dans la conduite de projets importants.
Formation complémentaire assurée.
Lieu de travail : PUTEAUX.

Nous avons demandé à Mme CLERE de nous aider à étudier les candidatures. Adressez lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73616/M à *Mme CLERE, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.*

PUBLIVAL

Directeur général
Pour une Société Régionale de Développement des Exportations

Cette entreprise, récemment lancée par un groupe de sociétés de premier plan, entraîne et assiste les PMI de la région pour leur développement à l'étranger.
Son futur directeur général devra diriger une équipe de collaborateurs technico-commerciaux de qualité, développer et renouveler la clientèle dans la Région, créer de nouveaux produits et services, effectuer des missions à l'étranger.
Agé de 35 à 45 ans, il sera diplômé d'études supérieures (commerciales ou techniques), et aura une expérience sérieuse et diversifiée de l'exportation. Il parlera l'anglais couramment et aura la mentalité d'un véritable entrepreneur, le sens du service public, des qualités d'animateur et la faculté de négocier avec les dirigeants de PME.
Résidence : ville universitaire proche de Paris.

Adresser C.V. détaillé + photo + prétentions à G. HAIK, Directeur de CEGOS EXPORTATION. 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE Cedex.

IMPORTANTE ENTREPRISE AERONAUTIQUE
BANLIEUE NORD OUEST PROCHE
recherche

INGENIEURS

pour développement industriel des programmes Société.

Anglais écrit, parlé indispensable et bonnes connaissances espagnol.

Postes pouvant impliquer déplacements à l'étranger.

ANALYSTES
EXPERIMENTES

pour développement gestion de production - IBM 4341 - CICS - PL1.

Adresser C.V. détaillé avec photo ss No 40668, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Société des Transports Pétroliers par PIPE-LINE
TRAPIL
recherche

RESPONSABLE FORMATION

- 28/35 ans,
- il sera chargé de l'élaboration et du suivi de la formation au niveau société,
- formation supérieure : juridique, économique ou scientifique,
- expérience et responsabilité exercée pendant 3 ans au moins dans un Service Formation,
- lieu de travail : PARIS (15e).

Envoyer curric. vitae et prétentions au Chef du Personnel, 7-9, *rue des Frères-Morane, 75738 Paris cedex 15.*

Important groupe industriel à dimension internationale recherche

Ingénieur chargé d'affaires

Ingénieur électricien de formation, le candidat a acquis une première expérience d'environ 5 ans dans le domaine des équipements électriques en bureau d'études ou sur chantiers.
Dans le cadre du poste, le candidat aura pour mission de négocier et passer des commandes, d'assurer la coordination de leur exécution entre plusieurs unités (études, projets, chantiers) et les fournisseurs jusqu'à la période de montage sur site.
Poste évolutif à pourvoir à Paris.
Anglais exigé.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. 3676, à Media System 104 rue Réaumur 75002 Paris.

média-system

STE IMPORTANTE DU SECTEUR NUCLEAIRE
recherche pour son Siège Social
implanté dans la Z.I. de VELIZY

UN JURISTE D'ENTREPRISE
HF

Pour seconder le chef de Service des Affaires juridiques et Contrats

Il devra:
- coordonner les activités des services achats-contrats des différents établissements de la Société.
- assurer le suivi et l'application des différentes réglementations et notamment de la réglementation des prix.

Ce poste nécessite d'être assez disponible pour assurer des missions d'assistance tant en France qu'occasionnellement à l'étranger. L'usage courant de la langue anglaise est donc indispensable.
Le candidat idéal serait un jeune titulaire de Maîtrise de Droit Privé + DESS ou Doctorat en Droit ayant une première expérience d'au moins 2 ans dans un service achats-contrats d'une grande Entreprise.
Rémunération selon expérience.

Adressez C.V. manuscrit + photo sous réf. 7961 à *TELEX P.A.* 34, Bd Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.

Ingénieur mécanicien
(A.M., ESME Sudria) :
Le B.E. de A à Z...

Constructeur de pompes industrielles de forte notoriété, nous désirons confier la responsabilité de notre secteur du BUREAU D'ETUDES «POMPES INDUSTRIELLES et POMPES POUR VEHICULES CITERNES» à un jeune ingénieur Mécanique / Mécanique-Hydraulique, confirmé par 2 ou 3 ans d'expérience (Fabrication, Méthodes ou hydraulique).
Animateur d'une équipe de 4 personnes, vous interviendrez tant sur les études en *cours que sur les Projets (conception, réalisation,* prototypes, essai), voire sur les produits nouveaux que vous aurez conçus, de *par votre sens inné de l'innovation.* De bonnes connaissances de l'Anglais constitueront un atout supplémentaire pour ce poste, qui vous est proposé en région parisienne.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. 82236 à

Selecom 225, rue du Fbg St Honoré 75008 PARIS.

---

intel

Avec 17 000 collaborateurs répartis dans le monde entier et un C.A. de 788 millions de dollars en 1981, Intel est un leader sur le marché des micro-processeurs et des systèmes micro-ordinateurs. Intel Europe représente 30% du C.A. de Intel Corporation. Intel France est le siège de la région Sud-Europe (France, Italie, Espagne, Israël), *situé à Rungis. Nous recherchons un*

INGENIEUR CONSEIL CLIENTS
Informaticien ou électronicien de haut niveau

Vous avez de bonnes connaissances dans le domaine des micro-processeurs, des langages évolués et des systèmes d'exploitation.

Votre fonction vous conduira à apporter une aide à nos clients en menant des missions de conseil et d'assistance technique.

Pour ce poste basé à Rungis, la formation aux produits Intel sera assurée et *l'anglais est indispensable.*

Rémunération motivante, voiture de fonction.

Merci d'adresser CV et photo à C. LANCIAUX, INTEL Corporation. Direction du personnel, 5 place de la Balance. Silic 243, 94528 Rungis Cédex (687.22.21.)

média-system

ANNONCES CLASSEES

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Filiale d'un groupe industriel français, une société spécialisée dans le découpage et l'emboutissage de métaux, la conception et la fabrication de pièces destinées à l'INDUSTRIE AUTOMOBILE, recherche :

1 - POUR SON UNITE DE PRODUCTION :

Chef de service méthodes
Région rouennaise 150000F

rattaché au directeur de l'usine, il anime une équipe de cinq personnes et a pour mission d'améliorer les performances et la productivité de l'usine par :
- l'accord sur tout outillage créé et réalisé au sein du service technique central,
- la création des gammes de fabrication avec détermination des temps,
- l'amélioration des postes de travail dans un souci de sécurité.

Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 30 ans, diplômé d'une E.N.S.I...

Il justifie d'une expérience de la fonction méthodes au sein d'une industrie de fabrication mécanique de grande série (automobile, électro-ménager).

Une bonne connaissance des questions d'outillages et d'automatisme, pneumatique et électronique est souhaitable pour réussir dans la fonction.

Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature qu'elle traite confidentiellement sous la référence 5027/LM.

2 - POUR SES SERVICES TECHNIQUES CENTRAUX :

Responsable recherche, développement « outillages »
Paris 160000F

Adjoint au chef des services techniques.

Il apportera un soutien technique ponctuel aux commerciaux dans leur approche client.

Il prendra en charge avec l'appui d'une équipe de 25 personnes :
- la création de nouveaux outillages,
- la recherche et le développement de moyens de production : choix des machines, introduction de technologies de pointe, investissements lourds.

Ce poste convient à un spécialiste chevronné de la fonction, âgé d'au moins 40 ans, il justifie d'une solide expérience de la découpe et de l'emboutissage et fait preuve d'imagination créatrice dans la recherche et le développement d'outillages.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement sous la référence 5029/LM.

MEDIA PA



argos
Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. (1) 227.96.49

Jeune patron aux études

Ingénieur électronicien,

après 3 à 5 ans d'expérience, vous vous sentez de taille à animer une équipe d'ingénieurs et de techniciens. En plus de vos talents d'animateur et de votre capacité d'innovation, nous vous demanderons de solides connaissances en électronique numérique et une bonne approche d'autres domaines technologiques.

Si vous souhaitez prendre maintenant des responsabilités et développer une nouvelle génération d'instruments de mesure faisant appel aux microprocesseurs, téléphonez à Jacques GENOT, 930.22.02 (Réf. S 159), il vous présentera nos activités et notre Groupe, vous détaillera la fonction et vous fixera rapidement un rendez-vous.

Direction du Personnel - 100, rue de Paris 91302 Massy Cedex.

SEREG
Schlumberger

PRIMAGAZ

Nous recherchons un

RESPONSABLE D'UNE UNITE DE CONDITIONNEMENT

de produits pétroliers et de la sécurité de son établissement.

Il aura l'expérience d'une unité de fabrication autonome ; si possible ayant participé à une opération de modernisation d'unité.

Sa formation sera celle d'un ingénieur ou mécanicien de la marine ou équivalent.

Connaissance appréciée en automatisme pneumatique et méthodes industrielles.

Connaissance de la réglementation du travail et de la sécurité.

Sens de l'animation des hommes et de la gestion d'une unité.

Lieu de travail : BASSE SEINE



Envoyer CV manuscrit, photo et références à
PRIMAGAZ - Département du Personnel
64, avenue Hoche
75008 PARIS.

IMPORTANT LABORATOIRE
recherche

biologiste qualifié microbiologiste

Diplômé de l'Institut Pasteur de Paris (Microbiologie générale et systématique, immunologie, mycologie),

avec UNE BONNE CONNAISSANCE DES ANTIBIOTIQUES

et ayant une expérience pratique confirmée,

pour POSTE DE RESPONSABLE DU SERVICE DE MICROBIOLOGIE (recherche et développement, contrôles).

Candidature avec C.V. à adresser à J.C.A.,
11, rue Cramail
92500 Rueil Malmaison

Importante Société
TÉLÉCOMMUNICATIONS
proche banlieue Nord-Ouest
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
Diplômés GRANDE ÉCOLE

intéressés par le domaine des
ANTENNES micro-ondes
pour communications spatiales.

- Déplacements nombreux envisagés.
- Evolutions de carrière intéressantes assurées.

Adresser C.V. détaillé, sous réf. n° 288 à Trendances, 41, avenue de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

Société industrielle 5 000 personnes en pleine expansion recherche pour PARIS

Chargé de recrutement

3 ans d'expérience minimum

Votre première expérience vous aura familiarisé avec les techniques de recrutement, évaluation de fonction. Nous vous proposons de vous affirmer au sein de notre équipe dans des opérations complexes par leur diversification et leur ampleur.

Vous aurez en charge les activités de recrutement et de conseil pour l'ensemble d'une direction de la société.

Poste d'avenir préparant à d'autres fonctions au sein de notre Direction des Affaires Sociales.

Veuillez adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 3687 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

ENTREPRISE DE PRESSE
SECTEUR INDUSTRIEL
recherche
dans le cadre de l'expansion d'une revue technique leader dans le domaine

- **INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN**
- **INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN**

Langue anglaise, notions d'allemand appréciées.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous n° 034.512 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Pour faire face au développement
de son plan informatique
(bases de données et temps réel
sur matériel IBM)

Banque Morgan

renforce ses équipes de développement et recherche

DEUX ANALYSTES

- formation supérieure : MIAGE ou équivalent,
- au moins 4 ans d'expérience en analyse,
- anglais souhaité,
- connaissances CICS et/ou TOTAL appréciées.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à :
PERSONNEL DEPARTMENT
BANQUE MORGAN
B.P. 18 – 75021-PARIS Cédex 01

Notre entreprise (banlieue proche Paris) conçoit, fabrique et commercialise des emballages carton de haut de gamme. Elle emploie 180 personnes.

Nous recherchons pour faire face à notre croissance

Directeur technique

Cette fonction, rattachée au P.D.G., conviendra à un homme de 35/45 ans, ingénieur AM ou équivalent, ayant une réelle expérience de la gestion du personnel et des investissements dans le cartonnage et l'imprimerie. (réf. 323 RT)

Chef des ateliers

Le titulaire, placé sous l'autorité du Directeur Technique, sera responsable du planning de fabrication et de la réalisation de la production. Cette fonction requiert un homme ayant réalisé une première expérience industrielle et connaissant l'impression offset et la découpe. Rémunérations motivantes. (réf. 324 RT)

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en indiquant la référence du poste choisi à

SCOTI 33 rue de Miromesnil
75008 Paris
Discrétion assurée.

média-system

Analyste financier
Banque française internationale

recherche pour le développement de son service d'études financières un **ANALYSTE FINANCIER.**

Si vous êtes diplômé d'une Grande Ecole : HEC, ESSEC, Sup de Co, Sciences Po...,

Si vous avez une bonne connaissance de la langue anglaise,

Si vous avez acquis une première expérience de la fonction,

votre candidature nous intéresse.

Nous serions heureux de nous entretenir avec vous de cette opportunité.

Merci d'écrire à notre Conseil sous la référence 1226 à

INFORAMA carrières
7, rue Pasquier, 75008 Paris
Tél. (1) 742.14.40
LYON - LILLE - TOULOUSE

Communiqué

Les grands utilisateurs de matériels informatiques nous connaissent bien mais nous devons encore consolider notre position en renforçant notre structure.
Si vous êtes pratiquement ou potentiellement

Ingénieur d'affaires

âgé de 28/32 ans au moins ; attiré par le développement de la micro, mini et péri-informatique chez les utilisateurs, motivé par la vente pure, mais aussi par le suivi complet de très gros clients acquis ou potentiels, nous vous offrons sur PARIS une situation séduisante dans une structure très ouverte.

Au départ, vous prendrez en charge la gestion et le développement de quelques gros clients privés et publics, ce qui vous permettra de mettre à profit vos compétences et votre sens de l'autonomie, le tout sous d'excellentes conditions financières.



Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 PARIS, à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 69205 M.

Le 26 avril 1982, CONTROL DATA CORPORATION a annoncé sa nouvelle série CYBER 170/800. Couvrant la gamme de puissance la plus étendue dans l'histoire de la société, cette nouvelle série est dotée d'un ensemble extrêmement complet de logiciels d'application.

Pour mettre en œuvre ce prestigieux ensemble sur le marché français, CONTROL DATA FRANCE souhaite rencontrer, afin de leur confier la fonction de responsable commercial ou technique.

DES SPÉCIALISTES DYNAMIQUES

pouvant se prévaloir de plusieurs années d'expérience pratique dans l'un des domaines suivants :
- **Conception assistée.**
- **Applications pétrolières (réservoirs, ingénierie, exploitation, distribution, prospection).**
- **Énergies (production, distribution, contrôle).**
- **Grands établissements financiers publics et privés.**

Le degré de spécialisation et la qualité intrinsèque des candidats retenus seront les garants de leur carrière au sein de notre société en expansion constante.

Pour le poste commercial, une première expérience de vente est un atout mais n'est pas indispensable.

La formation des candidats à ces produits complexes et avancés sera assurée de toute évidence, de même que la formation commerciale nécessaire.

Proposez votre candidature à : CONTROL DATA, Monsieur B. GOEURY, Service du Recrutement, Tour Gamma A - 195, rue de Bercy, 75582 PARIS Cedex 12.

Plan Champs





OFFRES D'EMPLOIS

CHEZ CONTROL DATA,

le succès conduit à de nombreuses opportunités pour...

DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

connaissant particulièrement bien les ordinateurs IBM.

De formation supérieure, vous possédez une forte personnalité dont le dynamisme vous a permis de réussir une première expérience dans la vente.

Votre juste ambition vous incite à vouloir accéder à des responsabilités plus larges au sein d'une société multinationale en expansion constante.

Poursuivant sa croissance, notre département **Périphériques Compatibles** vous attend pour vous confier la prospection d'un territoire et la gestion d'une base installée.

Les postes sont à pourvoir en Région Parisienne et nécessitent des déplacements fréquents en Province.

Proposez votre candidature à : CONTROL DATA, Monsieur B. GOEURY, Service du Recrutement, Tour Gamma A - 195, rue de Bercy, 75582 PARIS Cedex 12.

CONTROL DATA

Equipements agro-alimentaires et industriels (1 heure Est Paris)

UN PROFESSIONNEL DE LA FORMATION TECHNIQUE POUR ...

formaliser et dispenser d'une part à nos hommes (ingénieurs, T.S., monteurs) et d'autre part à ceux de nos agents installateurs, la formation, l'instruction technique et technologique, pour une maîtrise parfaite de notre matériel et son développement.

C'est ce que nous demandons à un TECHNICIEN SUPÉRIEUR à dominante mécanique et automatisme dont l'expérience sera de 5 ans au moins soit dans l'enseignement technique (P.T.A. - F.P.A.), soit en centre d'apprentissage intégré à l'industrie. Bilingue anglais ou allemand fortement apprécié.

Filiale d'un Groupe Industriel, figurant parmi les tous premiers constructeurs mondiaux de la centrifugation, notre force réside dans la dimension humaine *qui nous est propre et favorise ainsi notre mobilité et notre disponibilité au marché* (330 personnes - C.A. 160 Millions - 17% progression annuelle).

Merci d'envoyer votre C.V. manuscrit détaillé photo et salaire actuel sous réf. 4370 W à notre Conseil
58 av. de Wagram 75017 PARIS.
8 rue de la Tirelire 51054 REIMS CEDEX.

MORENO CONSULTANTS
Recrutement Structures et Communication

rsco carrières

Importante société industrielle PARIS proche gares du Nord et Est recherche pour son *service exportation*

UNE ASSISTANTE TECHNIQUE D'INGÉNIEUR

Bonne formation technique de base (BTS...) débutante ou avec une courte expérience industrielle.
Après une formation complémentaire à nos produits, nous lui confierons la préparation d'offres importantes, l'étude et la rédaction d'offres de matériel standard, le suivi des affaires en cours, *la gestion de commandes et* toutes tâches d'assistance technique et commerciale.

Le poste requiert une bonne connaissance de l'anglais.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions, à Mme PERARO, SOLYVENT VENTEC, 60, rue du Faubourg-Poissonnière 75010 Paris.

URGENT. Société Études et Gestion, GENTILLY (94) recherche

AIDE COMPT MÉCANOGR.

Téléphone : 664-11-20.

PANTIN-HOCHE

siège société services proches du bâtiment 230 personnes

CHEF COMPTABLE

- DECS ou similaire.
- Expér. 4 à 5 ans animation équipe comptable.
  - Comptabilité classique.
  - Paies, déclarations sociales, administration du personnel.
  - Px de rev. par secteurs.
  - Trésoreries.

Tenue à délais rigoureux envers contrôle gestion.
- Bonne pratique informatique pour assurer passage sur informatique.
- Vac. 1er au 22-8 possibles.

Ecr. C.V. dét., photo, réf./prét. à n° 2226 Pub. Réunies, 112, bd Voltaire, PARIS-11e.

Filiale groupe anglais située Viry-Châtillon recherche

CADRE COMPTABLE

parlant anglais. Niveau DECS DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT pr seconder Directeur Financier en travx comptables et gestion clients. Rémunération de 80.000 à 110.000 F. suivant expérience. Env. C.V. et prét. à SODIP 60, r. du Rendez-vous 75012 PARIS.

ORGANISME RÉGIONAL DE SÉCURITÉ SOCIALE

Service prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles rech.

MONITEUR DE SECOURISME DU TRAVAIL

Conditions exigées : — Nationalité Française. Age min. 25 ans, être titulaire du brevet national de moniteur de secourisme créé par le décret 64—830 du 5 août 1964, publié au J.O. n° 186 des 10 et 11 août 1964.

— Possession du permis de conduire VL. L'exercice de la fonction nécessite l'usage d'un véhicule pour lequel des indemnités kilométriques sont accordées.

Adresser lettre et C.V. très détaillé avec copie du diplôme à *Monsieur le Chef du personnel* DE LA CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE DE FRANCE. 17/19 RUE DE FLANDRE 75935 PARIS CEDEX 19.

Organisme d'Études recrute pour Arcueil (94) JEUNE INGÉNIEUR, véhicule (grandes Écoles ou équivalent) pour études et recherches en Sécurité Routière.
Env. C.V. et prétent. à : M. BLUET — ONSER, B.P. 34. 94114 Arcueil Cedex.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT recrute

ATTACHÉ (E) ou RÉDACTEUR

Ayant compétence en matière financière (Etablissement du *budget M. 11 et M. 0, suivi des subventions et emprunts,* gestion de la trésorerie.

Candidature et C.V. à adr. : *M. LE PRÉSIDENT* du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la vallée de l'Orge. 163, route de Fleury. (91170) VIRY-CHATILLON.

---

assister le secrétaire général

d'une PMI florissante appartenant à un groupe important, voilà ce que nous vous proposons d'entreprendre pour vous épanouir pleinement.
Nous souhaitons que vous ayez, sinon une expérience pratique analogue, du moins une vocation vous permettant de traiter les problèmes liés par exemple à la gestion du personnel, en mettant à profit vos *connaissances juridiques doublées si possible d'une* formation à la gestion.
Votre anglais sera bien utile et vos qualités personnelles vous permettront d'évoluer en étendant votre activité à l'ensemble des préoccupations d'un secrétariat général.

Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 PARIS, à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 39231 M.

IPPA

Société d'aménagement recherche

INGÉNIEUR

(ou équivalent)
pour gestion technique, administrative et financière, d'importantes opérations d'aménagement et de construction à SAINT-DENIS (93). Expérience chantiers complexes et connaissance en urbanisme, architecture indispensables.
Adresser C.V. et prétentions.
Ecr. s/n° 8887 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Urgent LTP Saint-Nicolas rech. PROFESSEUR pour enseignement travaux pratiques et fabrication mécanique, niveau lycée temps complet. Diplôme souhaité B.T.S. fabrication mécanique et 1 à 3 ans expérience professionnelle.
Tél. 222-83-80.

L'ORDINATEUR INDIVIDUEL

Créée il y a trois ans par un des premiers groupes de la presse professionnelle, notre revue destinée au grand public connaît un développement explosif.
Vous écrivez correctement le français, vous êtes "sérieux mais pas triste"

Passionné(e) d'informatique individuelle

rejoignez l'équipe de rédaction de notre journal à Paris. Vous présenterez à nos lecteurs, dans le style de la revue, des articles que nous recevons. Pour d'autres articles, vous étudierez les applications professionnelles et personnelles des ordinateurs individuels ainsi que les caractéristiques des nouveaux produits, en menant, notamment, des entretiens avec les constructeurs et les utilisateurs. Progressivement, vous prendrez des responsabilités *dans l'ensemble des activités du journal : choix des textes à* publier, relations avec leurs auteurs, etc.

Vos compétences et vos capacités d'autonomie doivent vous permettre, ultérieurement, d'évoluer au sein de notre groupe de presse.

Adresser sous réf. HL 018-782 lettre manuscrite, CV et prétentions à : GROUPE TESTS, Direction Générale, 41, rue de la Grange-aux-Belles, 75483 PARIS CEDEX 10

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

118, r. de Crimée, 75019 Paris.

Formations spécialisées

Juil. : FORTRAN ; août : MICRO.
Sept. : ANALYSE ; oct. : IBM 38.

205-24-63/241-83-83.

Placement - Crédit.

CONSEILS EN ORGANISATION

recherchent

DIPLOMÉS

GRANDES ÉCOLES UNIVERSITÉS
— débutants (référence 8081).
— expérimentés (référ. 8082).
Adr. lettre manuscrite, photo, C.V., prétentions, en précisant la référence à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris.

ÉRIN

recherche pour réalisation de logiciel en informatique industrielle (mini et micro-ordinateurs)

DES INGÉNIEURS

GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES
— Option : Informatique, Automatique, Electronique.
— Débutants à 3 ans d'expér.

Ecrire avec C.V. à Axial Pub. (ss réf. 123), 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Organisation d'échange d'élèves ch. PROFESSEUR sérx H. ou F. parlant *ALLEMAND* pour profession second. bien rémunérée. Ecrire à M. Stiploczeck, 2000 Hamburg, 13 Bornstr. 3, RFA, téléph. (19-49) 40/44-96-74.

Ecole d'ingénieurs à Paris recherche.

4 COLLABORATEURS

pour ses laboratoires et son centre de traitement de l'information (électronique générale, traitement du signal, Systèmes logiques, C.A.O.).
Formation grande école ou universitaire.

Envoyer C.V. à ISEP, 21, rue d'Assas, 75279 Paris Ced. 06.

Ecole technique juive recherche SURVEILLANT *plein temps,* PROFESSEUR mathématiques avec licence et PROFESSEUR comptabilité titulaire du B.T.S.
Envoyer curric. vitae à O.R.T., *43, r. Raspail, 93100 Montreuil.*

Rech. jeune même débutant, formation technique (B.T.S.) ferroviaire et conteneur pour poste service technique d'avenir. *Libre de suite.* Stage rémunéré assuré. Téléph. pour R.-V. à la société LOGEMAFER au : 306-20-43 ou 306-24-39.

GROUPE DE SOCIÉTÉS

pour d'importants projets en Temps Réels de processus industriel, de téléphonie, *de réseaux, de télécom., de robotique et CAO.*

INGÉNIEURS LOGICIEL

ayant 2 à 6 ans expérience Temps Réels sur minis et micros.
SOLAR - PDP - MITRA

INGÉNIEURS SYSTÈME

2 à 6 ans expérience en logiciel de base orienté.
MONITSUR - RÉSEAUX - TRANSPAC...

INGÉNIEURS CFAO

ayant 2 à 6 ans expérience de logiciel CFAO *appliqué à la mécanique.*

INGÉNIEURS DÉBUT.

(ECP, ESE, SUP. AÉRO. TOULOUSE, INSA...).
Formation logiciel assurée.

- Opportunité de participer à des projets de pointe.
- Salaire très motivant.
- Déplacements possibles aux U.S.A. et Amérique du Sud.

Ecr. ss la réf. 33.564 à DEB'S, 140, r. Courcelles, 75017 Paris.

Laboratoires

GOEMAR ST-MALO

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Europe + grande exportation 180.000 +
- Expérience de vente réussie, minimum 10 ans, en France et à l'exportation.
- Anglais, Espagnol.
- Formation École Commerciale souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. à M. LECOMTE, 5, rue Chauveau, NEUILLY-S-SEINE. *Réf. 5693.*

PFIZER FRANCE

recherche pour le service Engineering de son usine chimique de MASSY (190 personnes)

INGÉNIEUR D'ENTRETIEN

Le poste nécessite :
- Une formation à dominante mécanique (Arts et Métiers ou équivalent) ;
- Quelques années d'expérience en entretien de chantier.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Service du Personnel, 96, rue de Paris, 91302 Massy.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT recrute

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant une FORMATION ÉCONOMIQUE complémentaire pour recherches et études technico-économiques dans le domaine de la construction.

Adresser C.V. et prétentions à M. URIEN — C.S.T.B. 4, av. du Recteur-Poincaré 75016 PARIS.

Important gestionnaire de logements sociaux *recherche pour son agence* de SARTROUVILLE

INSPECTEUR DE GESTION

chargé d'assurer la gestion locative *de groupes immobiliers.*

Le candidat devra avoir des connaissances :
- Comptables et juridiques (capacité en droit) ;
- Sur la *législation* des loyers ;
- En technique du bâtiment.

Il devra avoir également le sens des responsabilités et des aptitudes aux relations humaines.

Adresser C.V. et prétentions LE LOGEMENT FRANÇAIS, 12, rue Paul-Baudry, 8e.

Recherchons COLLABORATEUR sachant rédiger pour poste important et à responsabilité dans journal de bricolage.
Ecrire sous le n° 240421 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'école PERCEVAL de Chatou (pédagogie Rudolf Steiner) cherche pour septembre 1982 1 PROFESSEUR DE MATHS à mi-temps pour la classe de préparation au baccalauréat. 1 PROF. DE GYMNASTIQUE à temps complet.
Tél. 952-16-84/952-58-40.

INFIRMIÈRES D.E.

Juillet — *Août,* bon salaire Prime remplacement. Clinique Alexis-Carrel, 3, boulevard Alexis-Carrel 95200 SARCELLES/990-54-80 Gare du Nord 12 mn Paris.

ASSOCIATION SECTEUR SOCIAL (15e) recherche pour son service accueil

ADJOINT ADMINISTRATIF

BAC + 2 ans Anglais indispensable + au moins une des langues suivantes : Allemand ou Polonais ou Russe.
Salaire brut 5.217 F + prime 7,5 %

Envoyer C.V. détaillé à : F.D.T.A. 29, *rue* St-Amand, 75015 PARIS.

Administration (porte de Clichy) rech.

RÉDACTEUR

contrôle juridique et réglementaire des marchés. Niveau maîtrise en droit ou équivalent. Connaissance marché de l'État appréciée.

Ecr. Service Centrale des Commandes 46, bd Bessière 75017 PARIS.

Société Multinationale française (3.500 personnes)

recherche

ADJOINT DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES

IL (ELLE) SERA CHARGÉ (E) :
- De la gestion administrative du personnel ;
- Des relations avec les partenaires sociaux des différents établissements ;
- De la gestion des rémunérations (y compris personnel expatrié).

CE POSTE DE HAUT NIVEAU EXIGE :
- Une formation supérieure juridique ;
- Une solide expérience de la fonction ;
- Un sens aigu de la négociation.

Le niveau de rémunération dépendra de l'expérience et du potentiel du candidat retenu.

Merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous n° T 34.546 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

northern telecom

DATA 100 S.A. est la filiale française du groupe canadien Northern Telecom, 2e constructeur de matériel de télécommunication d'Amérique du Nord (35.000 personnes - 2,6 milliards de dollars de chiffre d'affaires). L'activité de Northern Telecom couvre également le domaine de l'informatique répartie avec une gamme complète d'équipements parmi lesquels les terminaux multifonctions et les systèmes transactionnels de gestion, commercialisés en France par DATA 100 S.A. A ce jour, 650 systèmes ont déjà été installés chez plus de 300 clients.

Dans le cadre de son expansion, DATA 100 S.A. recherche :

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

(3 à 5 ans d'expérience constructeur ou S.S.C.I.)

1) SYSTEMES DE GESTION
- Expérience COBOL + communications, pour support avant-vente et après-vente ;
- anglais nécessaire.

2) TERMINAUX MULTIFONCTIONS
- Expérience RPG + communications, pour support avant-vente et après-vente ;
- anglais nécessaire.

SPECIALISTE TRAITEMENT DE TEXTE

- pour support central, formation, démonstrations, démarrages ;
- anglais indispensable.

Ces postes sont à pourvoir sur la région parisienne avec actions de support en Province.

Envoyer curriculum-vitae, lettre manuscrite et prétentions, en précisant le poste retenu, à : DATA 100 S.A. Service du Personnel La Boursidière - R.N. 186 - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

ENTREPRISE DE TRANSPORTS FILIALE ENTREPRISE NATIONALISÉE

recherche pour son service informatique

PUPITREUR CONFIRMÉ

de préférence sur UNIVAC 1100 (biprocesseur, base de données, temps réel).

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à PROMOPLAN P.A., sous référence n° 6320, 8, rue Blanche, 75009 PARIS, *qui transmettra.*

---

secrétaires

Secrétaire de direction bilingue anglais

90 000 +

Nous sommes une importante Compagnie d'Assurances et recherchons une Secrétaire bilingue pour notre Direction Financière. Ce poste, très varié et vivant comportera de nombreux contacts (téléphone, télex) avec l'étranger notamment les Etats-*Unis où nous avons une filiale.* Le poste implique le goût des chiffres et des contacts avec les milieux financiers et boursiers. De bonnes facultés de rédaction, d'organisation et la pratique de la sténo-dactylo française sont nécessaires, ainsi naturellement qu'une excellente connaissance de la langue anglaise. Ce poste convient à une secrétaire bilingue *d'une trentaine d'années, de niveau BTS, par exemple, et ayant* une expérience de quelques années, de préférence dans le secteur tertiaire (Assurances, Banques, Services Financiers).

Horaires pour ce poste 10 h-19 h. Cadre de travail agréable dans le quartier du Parc Monceau. Statut Cadre. Nombreux avantages sociaux à partir d'un an de présence. Congés 5 semaines + quelques journées.

Merci d'adresser lettre man. et C.V. à Claudine FERRY-CLEMENT s/réf. 11646/M, qui étudiera votre dossier en toute discrétion, à Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

Nous sommes une entreprise de 700 pers. spécial. de les produits de haute gamme pour le bâtiment. Nous rech. la

SECRÉTAIRE de notre SERV. MARKETING

Elle est en contact permanent avec les services de l'entreprise, les organismes extérieurs, et les agences à l'étranger.

Une formation BTS ou DUT avec une expérience de 2 à 3 ans lui permettent de maîtriser l'expression écrite et orale (français et anglais). Son autonomie et la qualité des relations qu'elle saura établir feront d'elle à terme une collaboratrice à part entière et lui ouvriront des perspectives d'évolution.

Poste basé en banlieue Ouest.

Adr. C.V., photo et prét. s/réf. 1.491 à ORGANISATION ET PUBLICITÉ, 2, rue de Marengo, 75001 PARIS, qui trans.

Société 13e arrondissement recherche :
SECRÉTAIRES
De Direction Commerciale.
S'adresser :
Ecrire sous le n° T034460 RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CABINET D'ASSURANCES recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
Notions assurances.
Libre de suite.
Tél. : 706-27-42.
S'adresser : 95bis, avenue de la République, 94500 Champigny.

Importante Société, située à CLICHY (92) filiale d'un groupe allemand recherche

SECRÉTAIRE TRILINGUE ALLEMAND-ANGLAIS

- sténos allemande et française impératives.
- *disponible rapidement.*
- expérience et références requises.
- BONNE RÉMUNÉRATION.

Ecrire avec C.V. et prét. à N° 40.944 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 qui tr.

---

information divers

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informer, écrire CIDEM M, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Dem. une documentation sur notre revue spécialisée *MIGRATIONS (LM) 3, rue* Montyon 75429 PARIS Cedex 09.

travaux à façon

ENTREPRISE PEINTURE exécute rapidement tous travaux bureaux, appts, 885-14-38.

ENTREPRISE sérieuses référ. effectue rapid. travx peinture, menuiserie, décorat., coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

traduction demande

Traduct. Français-Néerlandais et Néerlandais-Français à domicile.
Tél. ap. 17 h. 791-05-97.

Trad. techn. (suéd., all., angl.) électr., aéron., méc., nucl., TP, brevets, etc., réf. exceptionn. Y. Michelet, 19, all. D.-d'Urville 37200 Tours. T. (47) 27-41-13

travail à domicile

Je frappe THÈSES (sciences humaines, médecine, droit) mémoires, manuscrits, rapports sur machine électronique. Travail rapide, soigné. 535-28-85.

villégiature

Ile d'Oléron, maison côte Ouest, tt confort, août, sept., 4 personnes. Ecrire S. Dubois, 17550 Dolus d'Oléron.

URGENT

particulier loue maison de caractère, campagne, 6 personnes proximité Cahors (Lot) mois de juillet
1600 F. la quinzaine. Tél. le soir au : (65) 35-65-51.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

DEMANDES D'EMPLOI

HOMME 33 ANS
De formation universitaire complète (D.E.S. Droit, D.E.S. Economie, Comptabilité, Maîtrise de gestion), avec expérience prolongée de direction financière en Afrique dans une entreprise de 300 personnes, recherche

CONTROLE DE GESTION DIRECTION FINANCIERE

Avec, si possible, ouvertures sur l'étranger

Anglais courant

TRÈS DISPONIBLE

Ecrire sous le nº 2817 M
LE MONDE Pub. Services ANNONCES CLASSÉES.
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- *INGENIEURS* toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTION GÉNÉRALE, 42 ans. Ingénieur Sup. Elec. + *Sciences économiques* + marketing. 13 ans conseil de direction, organisation, gestion, informatique, 3 ans directeur général (200 personnes, 30 implantations, C.E. 90 M.F.).
RECHERCHE : Direction générale d'entreprise moyenne à redresser ou à faire évoluer rapidement. Larges possibilités de secteur d'activité, Paris, R.P. (Section BCO/GR 235).

CHEF DE PUBLICITÉ junior, 24 ans. (B.T.S. publicité), 2 ans expérience professionnelle agence et support créateur tant au niveau stratégie, conception, réalisation, bon gestionnaire (publicité média, promotion des ventes), sens des contacts, habitudes travail en équipe, mûr pour toutes responsabilités élargies.
RECHERCHE : Situation similaire dans toutes entreprises (agence ou annonceur), désirant renforcer équipe en place au sein département marketing, Paris, R.P. Déplacements étranger acceptés (Section BCO/JCB 236).

HEC J.F. 34 ans, 5 langues étrangères, 8 ans expérience de l'export de parfumerie, cosmétique.
RECHERCHE : Elargissement perspectives dans nouveau poste, similaire ou non (Section BCO/JCB 237).

INGÉNIEUR AGRONOME, 47 ans. Docteur ingénieur, perfectionnement en gestion de la production, anglais courant, grande expérience en contrôle qualité, liaison entreprise, laboratoire, formation, études de faisabilité de projets agro-industriels.
RECHERCHE : Situation Paris, R.P. (Section BCO/JCB 238).

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

trouvez vos cadres
INFORMATICIENS COMMERCIAUX COMPTABLES
rigoureusement sélectionnés.
DISCRÉTION ASSURÉE.
AFIPEC. : 236-16-15.

AG. MAIT. 4, 29 ans, form. marine. Exp. : raffinerie, industr. chim., chaud., vapeur, H.P., turbo-alternat. gaz et vap., trait. d'eau, compress., etc..., ch. emploi : opérat. centrale thermo électr., déplac. France ou étranger.
Ecr. : PENDÉLIAU Y., 2, av. de la Poste, 44380 PORNICHET.

VRAI ADJOINT POUR GRAND P.-D.G.

38 ans, apportant :
- Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po).
- *Une expérience de directeur* P.M.E. + 50 personnes.
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, clientèle française et internationale, marchés étrangers.
- Un esprit de synthèse, créateur et volontariste.
- Angl. + espagnol. Connaissance allemand + italien.

Cherche :
Situation d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. ou poste de directeur de *P.M.I. - P.M.E.* ou grande société française ou internationale.
Ecr. s/nº 6.307 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5 rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE MONITRICE STAGIAIRE (17 ans)
cherche emploi pour mois d'août (colonies de vacances en France ou Cente aéré près de Saint-Prix, Val-d'Oise).
Écrire à Mlle Nathalie Rivière, 27, rue G.-Ribordy, 95390 Saint-Prix.

ESPAGNE DIRECTEUR
universitaire, 39 ans
Expér. direction
recherche Sté ou filiale à diriger en Espagne.
Ecr. s/nº 6.295 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PARIS HOPITAL de JOUR pour adolescents (ass. 1901) recherche
PSYCHOPEDAGOGUE
compétent (e) pour poste à responsabilités institutionnelles et coordination d'équipes pluridisciplinaires.

Adr. C.V. manuscrit nº 4.080 sur enveloppe à J.R.P., 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS qui transmettra.

J. F. 19 ans, débutante, C.A.P. industr. de couture, ch. emploi pour 1er sept. Tél. ap. 10 h 30. 320-83-06.

ASSISTANTE DIRECTION SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
Excellente formation juridique et financ., anglais, ch. situation stable. Libre de suite.
Ecr. s/nº 8.585 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE BILINGUE FRANÇAIS-ALLEMAND STÉNODACTYLO
Notions d'anglais.
Très expérimentée, cherche remplacement juillet-août.
Tél. : 329-55-73 le matin.

J.F. rech. empl. vte aliment. en Charente, La Rochefoucault ou Chasseneuil-s.-Bonnieux. URGENT.
Ecr. s/nº 6.329 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COLLABORATEUR JOURNAL Éducateur-moniteur diplômé, cherche emploi pour mois d'août (colonies de vacances ou centre d'adolescents) France ou étranger.
Ecr. s/nº 6.328, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

MÉTRO LOUVRE. Pied à terre, studio et studette rénovés et équipés à partir 155.000 F - 723-30-89.

4e arrdt

MARAIS SAINT-PAUL
élégant duplex, 7 pces, mansardé *sans maison 17e*. Tél. : DORESSAY, 637-23-47.

ILE ST-LOUIS
Dans bel imm. 2 pces, entrée, cuis., s. de bains, w.-c. refait, 42 m². - 600-64-00.

MARAIS SAINT-PAUL
A aménager gd liv. 3 chbres en duplex 4 m. s/plafond + jardin privatif. - Tél. 272-40-19.

MARAIS pptaire vd spl. duplex 70 m² + terr. Prix 660.000 F. Vis. lundi, mardi, 18-19 h., 40, r. du Roi-de-Sicile.

5e arrdt

DERNIER ÉTAGE SUR JARDIN lycée Henri-IV, 125 m² entourés, terrasses 87 m², 2 parkings. DORESSAY, 637-23-47.

JARDIN PLANTES
GD LUXE Façade p. de taille.
LE POLIVEAU
DU 2 AU 5 PIÈCES
Quelques DUPLEX TERRASSES, vue panoramique, livrés entièrement équipés, tissu mural, moquettes et faïence au goût de l'acquéreur.
LIVRAISON FIN 1982.

Depuis 13.500 F le m²
CRÉDIT POSSIBLE 80 %

Visite de l'appt témoin : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 14 h à 19 h.
1 ET 3, RUE POLIVEAU
Renseignements : 267-37-37.

6e arrdt

R. DES SAINTS-PÈRES même charmant 5 pces princ. 140 m², parfait état, garage possible. - 563-94-59.

JACOB SEINE, 7 p.
170 m², verdure, 354-42-70.

VAVIN, 110 m², séj. double, salon, chambre, tt cft + chbre service. Prix 940.000 F. GARBI, Tél. : 567-22-88.

RUE BONAPARTE
EXCELLENT PLACEMENT
STUDIO : 190.000 F.
IMMO BALZAC ◆ 723-50-00.

7e arrdt

AVENUE BOSQUET
4-5 PIÈCES A RÉNOVER.
Jean FEUILLADE, 566-00-75.

La Motte-Picquet, 2 pces, cft, r.-de-ch. s/belle cour, bel imm., 160.000 F cpt + 2.500 F mens. VIAGER LIBRE, 266-19-00.

8e arrdt

MATIGNON. Studio, tout cft, 40 m², imm. standing situation idéale. 540.000 F. 269-13-30.

11e arrdt

220 m² - 850.000 F
Idéal Loft ou Commercial 2 entrées s/cour, 550-34-00.

HOPITAL SAINT-ANTOINE
Gd 2 p., tt cft, 1er ét., soleil, très bel immeuble, 365.000 F. LACUÉE, 307-57-15.

13e arrdt

UNIVERSITÉ DE TOLBIAC
imm. rénové, ascenseur, très beau living + chambre, cuis. équipée, salle de bains, 45 m². Prix 350.000 F.
GARBI, tél. : 567-22-48.

Mº TOLBIAC
PETITE MAISON RÉNOVÉE
Dans cour immeuble plein sud, rez-de-ch. liv., w.-c., cuisine. 1er ét., 2 chbres, bains, w.-c. Direct pptaire, 293-36-82.

14e arrdt

2 récept., 4 chambres, parking
TERRASSE
soleil, calme. T. 354-95-10.

105 m² - 950.000 F
Idéal Loft. Liv. + 3 chbres, cft, calme, soleil, 550-34-00.

15e arrdt

VAUGIRARD, 4 P.
103 m². Prix 1.115.000 F.
Jean Feuillade. 566-00-75.

Mº MOTTE-PICQUET
5-6 P., 2 portes palières
Jean Feuillade. 566.00.75.

RUE DANTZIG. Petits et grands studios entièrement rénovés dans immeuble rénové à part. 186.000 F - 723-30-89.

MOTTE-PICQUET
Imm. briques, 2e ét., 2 p., tt cft, 300.000 F - 567-60-78.

DANS LE MEILLEUR 15e
QUARTIER GRENELLE
DES PRIX EXCEPTIONNELS
DU STUDIO AU 5 PIECES
A PARTIR DE :
216.000 F FERME ET DÉFINITIF.
Petit immeuble neuf, standing.
MICHEL LAURENT S.A.
41, avenue Montaigne, 75008 PARIS.
Tél. : 723-63-12.

17e arrdt

45, AV. VILLIERS
Mº MALESHERBES
RÉHABILITATION PRESTIGE.
Anciens ateliers d'artistes restructurés en
DUPLEX AVEC LOGGIAS
DE 2-4 ET 5 PCES.
+ quelques STUDIOS LUXUEUSES PRESTATIONS.
Visites lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h à 18 h.
LIVRAISON IMMÉDIATE.

DANS HOTEL PARTICULIER
Pierre de taille, magn. dble liv., 2 chbres, gde terrasse aménagée, orientation sud-ouest. Sur place mardi 6, 12 h à 15 h, 116, rue de Villiers, NEUILLY.

12, RUE DE L'ÉTOILE
ÉLÉGANT STUDIO, cuis., salle de bains, 633-29-17, calme, 4e, asc., mardi 13-16 h.

18e arrdt

18e ARRONDISSEMENT
Rue Ramey, métro Joffrin, bus mairie 18e.
APPARTEMENTS A RÉNOVER
3 pces 46 m² 320.000 F t.t.c.
5 pces 85 m² 500.000 F t.t.c.
Tél. : bureau (42) 27-98-60.
DOM. (42) 22-30-58.

BUTTE MONTMARTRE
CALME, LUXE.
3 p. av. parking, 1.450.000 + Studio, 480.000 - 296-00-10.

19e arrdt

PRÈS BUTTES-CHAUMONT
ambiance village, except., *quart. surélevé très calme*, 6 logements de 1 à 5 pces, imm. p. de taille, livrais. été 83. 702-47-69/833-47-57.

BUTTES-CHAUMONT
Maison meulière 5 pièces, tout *confort, sous-sol total, jardinet*, état impeccable, 1.100.000, LACUÉE, 307-57-15.

20e arrdt

Pptaire vend studios et 2 pces tt équipées neufs, depuis 145.000 F, petit imm. rénové jardin, 75, rue PIXERECOURT. Mº Télégraphe s/pl. 15/19 h, 7 jrs sur 7 ou 590-86-06.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE *près bois, original, joli séjour + 3 chbres, bns*, 120 m², 3e ét., vue dégagée. 1.100.000 F. 622-22-56.

92 Boulogne, volume de caractère 60 m² à aménager de H.P., ref. nf, plein soleil, s/verdure, 878-41-65.

SÈVRES
71, GRANDE-RUE
« LE PARVIS DE SÈVRES »
2 au 7 pièces - Commerce.
Renseignements 82, Grande-Rue tous les jours sauf mercredi de 14 à 19 h, samedi et dimanche de 11 à 13 h et de 14 à 19 h.
507-13-47 ou SERCO 723-72-00.

DANS HOTEL PARTICULIER
Pierre de taille, magn. dble liv., 2 chbres, gde terrasse aménagée, orientation sud-ouest. Sur place mardi 6, 12 h à 15 h, 116, rue de Villiers, NEUILLY.

PT NEUILLY COURBEVOIE
studios et duplex rénovés dans imm. *rénové*. Park. à part. 230.000 F. 723-30-89.

NEUILLY
DBLE LIVING, 2 CHAMBRES, 90 m², DERNIER ÉTAGE. Park. TERRASSE 140 m²
IMMO BALZAC ◆ 723-50-00.

94 Val-de-Marne

Vitry, 36, rue Lagaisse, imm. 1975, studio 25 m² + loggia + box, 5e ét. 150.000 F. Téléphone : 671-58-90.

appartements occupés

DAUMESNIL
SUR SQUARE
Pptaire vend 2, 3 et 4 pièces occupés, bel imm. pierre de taille, asc. T. 553-00-21.

locations non meublées offres

Région parisienne

CLICHY, Mº MAIRIE
2 p. 40 m², 1.615 ch. comp.
3 p. 85 m², 3.450 ch. comp.
Etat neuf. Tél. : 344-23-25.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS, rech. pour clientèle étrangère et diplomates APPARTS, HOTELS PARTICULIERS et VILLAS
PARIS ou Ouest résid. **562-78-99**

Pour notre clientèle recherchons chbres, stud., 2-3-4- P. ss frais.
254-62-30.

Fonct., sér. gar., à part. rech. appt ou villa stdg 5/6 p. 120 m² min., jdin, 15' Montparnasse. Bur. 539-25-75, p. 3265, le soir 306-43-80 ap. 20 h.

Pour Sociétés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 à 6 ans, 283-57-02.

PROPRIÉTAIRE LOUEZ sous 24 heures. Clientèle assurée. Service gratuit - *770-88-65.*

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades, 281-10-20.

PROPRIÉTAIRE
LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS
PARIS - BANLIEUE
SOUS 48 heures
CLIENTS SÉLECTIONNÉS
LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

PARTICULIERS
Louez sans frais d'agence
CHBRES STUDIOS
2, 3, 4, 5 PIECES
Loc. à partir de 600 F.
TEL. 359-64-00

échanges

VAC. : Prof., *belle maison* près de Londres, ch. éch. de logt 2 sem. août, T. 01-546 2043.

bureaux

Achats

EMBASSY SERVICE
rech. pour IMPLANTATIONS FILIALES, stés ETRANGERES burx achat ou location quartier affaires. 562-82-14.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C.R.M.
constitutions de sociétés, démarches et tous services, permanences téléphoniques.
355-17-50
membres F.F.E.D.

Locations

PLACE VENDOME
VOTRE SIÈGE
Bureaux, secrétariat complet
BUREAUX 6
6, place Vendôme, 261-62-00.

Domiciliations 8e-2e
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX, etc.
Création d'Entreprises
Loc. bureau, *toutes démarches*, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A., 261-80-88 +

fonds de commerce

NICE COTE-D'AZUR
URGENT VENDS SUPERMARCHÉ
OU LOCAL COMMERCIAL SUR BOULEVARD
Surface totale 3.300 m² avec
CAFÉTÉRIA ET BUREAU
Accès camions, parking couvert 1.000 m².
Faire offre à Havas, B.P. 346, 06072 NICE Cedex 0303.

PYR-Orient. Cause santé vds TABAC-Presse-Lib-Pap. Px : 495 000 F. Pour couple. *Ecr. 6855/66 HAVAS 66004* PERPIGNAN. BP 442.

CADEAUX 70 m²
Emplact 1er ordre, C.A. excellent, 220.000 F. 567-20-10.

A Saint-Denis. Porte de Paris 3 mn Porte de la Chapelle
A LOUER LOCAUX INDUSTRIELS ET CCIAUX
Ateliers 500 m² et Bureaux 200 m²
Bail 3/6/9 ans.
Tél. après 19 h : 822-35-33.

MÉTRO GEORGE-V
Bail ccial à céder, 2 bureaux aménagés à neuf. 1.800 F/mois. BAIL 3-6-9 - 563-11-88.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pièces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e avec ou sans travaux. *PAIE CPT chez notaire.* 873-20-67, même le soir.

immeubles

PART. VEND MONTREAL Centre ville, immeuble 33 appts, construit en 1967. Revenu net : 300.000 F. Prix 3 millions de francs. Tél. 19 (1.514) 932-67-25, le soir.

GAMBETTA
Propriétaire vend murs de boutiques occupées 14 500 F par an. Tél. : 553-00-21.

pavillons

PONTCHARTRAIN (78)
Belle maison, const. trad., *6 pièces (5 chambres).* Grand terrain.
Prix : 755 000 F av PC intéressant. Tél. : 062-87-81. W.E. : 489-55-37 a.-m.

NOISY-LE-GRAND (93) *résidentiel* vd pavil. ancien 3 niv. + aile récente pl.-pied, rez-de-ch., séj., cuis., office, bur., ch., lingerie, w.-c. ; mi-ét., s. de bs, w.-c. ; 1er, gde ch., s. de bns, w.-c. ; 2e, gde chbre + 1 pet., chauff. mazout, 135 m² hab., dépend., gar 2 voit. Beau jard., gds arb., 1.836 m² clos mur, près R.E.R. A4, écoles, comm., 900.000 F - 303-33-83.

TAVERNY (95). Dans quartier pavill., très agréable, près commodités, construction trad., récent, 1981, chauff. électr. Jardin privatif 150 m². Compren. : entrée, séjour avec mezzanine, cuisine, cellier, buanderie, atelier, garage. A l'étage : 4 chambres avec placards et balcons. 2 w.-c., salle de bains, douche. Prix : 590.000 F. Possib. repr. crédit. Téléphone : 038-42-08, après 20 heures.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs. Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.
Tél. : 525-25-25
49, av. Kléber, 75116 PARIS.

viagers

Part. à part. propose viager sur superbe villa à Grasse (06) secteur résidentiel 260 m² + annexe terrain 1.200 m², 650.000 F + rente *mens.* 6.500 F. Tél. (91) 22-86-57 avant 9 h, après 20 h ou écrire *s/nº* T 034.485 M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VIAGER - ANTIBES
Appt luxe. Libre, 75 m² + terrasse 60 m², cave, parking, 1 tête, 350.000 F + 1.700 F rente mensuelle.
Téléphone : 862-01-92, le soir au 812-09-21.

F. CRUZ, 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE, (8e).
Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

ANTONY, VIAGER 2 têtes 84-82 *ans s/345 m²*, pavil. 1940, 2 p., cuis., ss-sol, jard. Libre décès, cpt 56.000 F + 3.000 F mensuel, PESCHARD, 686-00-27.

hôtels particuliers

NEUILLY PRÈS BOIS
Charmant H.P.
8 pièces, 2 bains, 250 m². GARAGE, JARDIN, SOLEIL. Environnement de verdure. SOGEVIM, 293-36-82.

villas

10' R.E.R. BOISSY (94), 25 km Paris, part. vend dans domaine *grand standing* (piscine, tennis, forêt, écoles, C.E.S., centre commercial), VILLA, living 54 m², 5 chambres, 3 bains, cuisine équipée, garage 2 voitures sur terrain clos 850 m². Prix 800.000 F - 687-48-49.

MANOSQUE (près)
VILLAS neuves à part. 323.000 F. Crédit PAP possible. 285-71-82.

Pavillon 1975, style Ile-de-France, Noisy-le-Grand (93) dans *rue privée* avec 700 m² de terrain clos, surface habitable 160 m² (séjour + 4 chambres), chauffage gaz individuel neuf, garage 3 places, à 200 m arrêt autobus, 800 m R.E.R. Mise en vente : 665.000 F. Tél. M. Guy HERBERT, 305-34-10 domicile, 324-44-44 bureau.

LE VÉSINET
Calme villa, r.-de-ch., + 1 étage séj., 3 ch., 3 bns, cft, s. de jeux, jdin 400 m². AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET 976-05-90.

Pavillon à vendre (cause départ) à Valenton (94) dans la résidence calme des Tourelles, à 12 km de Paris. A quelques minutes : R.E.R. Métro, train, proximité tout commerce. Ecoles, C.E.S. Pavillon tout confort, sur sous-sol, garage. Rez-de-chaussée, cuisine, séjour, toilettes, tél. à l'étage, 3 chambres, salle de bains. Grenier. Jardin. Superficie totale 195 m², chauffage central charbon, l'ensemble en parfait état. Tél. 389-29-62 sauf août.

propriétés

Part. vend 100 km Paris chaum. normande, séjour *38 m², poutres, cheminée*, 4 ch., cft, dépend. et fournil avec four. Terrain 1 500 m² clos de murs avec agrément et *fruitiers.* Prix : 450.000 F. Tél. : (1) 783-41-34.

PRÈS ST-VALERY-EN-CAUX
belle ppté caract., 12 P. Parc séculaire. 450.000 F. 258-13-30.

Proximité ROMORANTIN
FERME MILIEU XIXe
Sur 4 ha de pré, arbres, jardin, entièrement restaurée en 1976 par artisans spécialisés, gd séjour, gde cuisine, 6 chbres, 5 s. de bs, 4 w.-c., gd four à pain, cheminées d'époque, dépend., chauff., tél. extér. et int., 950.000 F à débattre. Tél. heures repas (84) 72-69-15.

Achèterais vaste ppté de chasse en Sologne. Ecrire : Havas, Orléans, nº 201707.

GERS, ppriété caractère, idéale *pr artiste, 1,6 ha parc superbe.* Ecrire à : Lier 32190 Rozès.

terrains

A vendre à AUBAIS (30), entre Nîmes et Montpellier pinède 2 hectares possibilité camping/caravaning. Téléphonez à M. ANFRAY au : (16-66) 80-74-39.

maisons de campagne

GRATUITES LISTES MAIS. CAMPAGNARDES RESTAURÉES, Loire, Haute-Loire, Ardèche. Téléphone : (75) 33-45-11.

MORBIHAN, Le Saint (56 Gourin). Au cœur des Montagnes noires, 2 km du bourg, vends, suite décès, demeure traditionnelle bretonne F-4 de 1979 (soubassement et entourage en pierre de taille), sur terrain de 4.000 m² avec eau, électricité. Intérieur non achevé. Prix : 300.000 F T.T.C. (frais de notaire moins élevés). Mme Le Goff, 16 (6) 007-25-88 (Seine-et-Marne).

AFFAIRE A SAISIR
MAISON A SAMONAC
40 km de Bordeaux (Blaye) *Plein-pied*, 2 grandes pièces + salle d'eau (80 m² environ), dépend., caves. Eau, électr., tél. Chauff. central mazout *neuf* (1980). Terrain 2.535 m² entretenu. Fleurs, arbres d'ornement et fruitiers, vigne. Le tout en très bon état. Prix : 220.000 F. Téléphone : (56) 42-12-93. M. BIBES, 33390 BLAYE.

Maison rurale dans hameau A PLAINEFAS près lac de Chaumeçon, (Morvan) Maison d'habitation comprenant trois pièces au rez-de-chaussée deux pièces à l'étage, deux caves dessous ; toits sur le côté, remise et grange à la suite ; hangar séparé, jardin et terrain derrière.
Maugras (86) 20-60-04.

A vendre 6 km Bagnères-de-Bigorre, Labassère (65), maison de campagne, plus 763 m² terrain, 350.000 F. Agence s'abstenir. Téléphone : (94) 24-29-86.

LUBERON. Gde demeure à demi ruines, en partie Renaissance, vue magnifique, terrasses, Tél. : (91) 41-21-36.

fermettes

Région Montmirail
FERMETTE
compren., rez-chaussée : cuisine, 1 salle à manger, 1 salon, 1 *salle de bains*, w.-c., débarras. Au 1er ét. : 3 chambres, 1 w.-c., un grenier aménageable. Une écurie. Une étable. Une grange. Chauff. central. Téléph. : (16) 23-82-62-44.

35 km de PARIS
FERME AMÉNAGÉE
200 m² habitables. Tout confort. Terrain 1.870 m². Prix : 750.000 F. Téléphone : 003-26-69.

Particulier vend 100 km Paris chaum. normande, séjour 36 m², poutres, cheminée, 4 chambres cft dépendances, fournil avec four. *Terrain 1500 m² clos de* murs avec agrément et fruitiers. Px 450.000. Tél (1) 783-41-34.

A VENDRE
Rég. ST-SAUVEUR (YONNE). Site exceptionnel, sortie de village, belle propriété 3.000 m² avec piscine, Fermette bourguignonne 4/5 pièces, parfait état. S. de bains, cuis. téléph., chauffage centr. 450.000 F. Téléphone : (1) 520-82-49 ou 16 (86) 74-71-81.

Particulier vend Honfleur (18 km), jolie maison normande 1,7 ha, nombreux fruitiers, séjour 45 m², salle à manger 20 m², cuisine, 2 chambres + 3 possibles, impeccable, tout confort, vu urgence 620.000 F *meublée*. Tél. 785-60-09.

RAMBOUILLET (RÉGION)
Style Ile-de-France, idéal équitat. réc. 200 m² + 5 chbres, 4 bs, cuis. office, dépend., logt gard. Terrain 3,5 ha - 1.900.000 F. 461-70-41 matin ou après 20 h.

domaines

SOLOGNE
à vendre petits territoires de chasse avec ou sans bâtiments et étangs.
Ecr. Havas Orléans nº 201775.

châteaux

24. Magn. chât. féod. M.H. vue, calme, tt cft avec ou ss dom. Px él. Ecr. : S.3.G., B.P. 309, Bergerac (24).

locaux commerciaux

A MONTREUIL, 85, rue Etienne-Marcel
(métro : CROIX-DE-CHAVAUX)

LA SEMIMO réalise des locaux commerciaux (professions libérales). Rez-de-chaussée, immeuble standing (de 5 étages), brut de béton, avec vitrines, prêts à être aménagés.

Renseignements sur place, ou téléphoner :

SOREC - Tél. : 658-00-57.

automobiles ventes

moins de 5 C.V.

A vendre 4 L, année 1977, blanche, en très bon état. Prix Argus à débattre. M. CLAUDE STÉFAN Tél. aux heures de bureau au 834-08-80 ou le soir, 075-51-17.

de 5 à 7 C.V.

Particulier vend FIAT 127 Sport, carrosserie impeccable noire, intér. noir. 34.000 km. Prix 23.000 F. T. 012-43-57.

R5 G.T.L.
5 portes, 5 vitesses, MODÈLE 82
8.000 km, 732-30-30.

plus de 16 C.V.

A VENDRE EXCEPTIONNEL MERCEDES 300 SEL Gris métal, toit noir, intér. cuir noir, vitres teintées, air condit., glaces et T.O. *électr.*, direction assistée, suspens. *hydro-pneumatique*. Radio, voiture direction, état impeccable. km réels 170.000. mot. 30.000 km. Px 50.000 F. Tél. 9/12 h, 236-69-00 (pte 24).

automobiles divers

Le Monde

économie

SOCIAL

FIN DU CONFLIT AUX USINES TALBOT

Les mouvements de grève ont fait manquer la reprise du printemps aux constructeurs français

Après plus de quatre semaines de grève, vote massif (93 %) en faveur des recommandations du médiateur, M. Jean-Jacques Dupeyroux et la prise de position dans le même sens de la direction de Talbot, le travail a repris ce lundi matin 5 juillet à l'usine de Poissy (*le Monde* daté 4-5 juillet). Tout le matin, les grévistes s'étaient ressemblés pour une manifestation de triomphe avant la reprise du travail. M. Henri Krasuki, secrétaire général de la C.G.T. était venu opporter son soutien aux manifestants.

Quelles seront les conséquences des mouvements de grève qui ont successivement touché les usines Renault en avril, Citroën en mai et Talbot en juin ? Il est encore très tôt pour mesurer leur impact réel sur les ventes et les résultats. Des 85 000 voitures perdues à la production, une partie seulement sera effectivement perdue à la vente – compte tenu notamment de l'importance des stocks.

Il est clair toutefois que l'âpreté de la concurrence qui s'exerce sur le marché français a laissé peu de chances aux constructeurs nationaux de passer sans dommages cette période délicate. Renault d'abord puis Citroën et surtout Talbot ont en partie « raté » la reprise du printemps, ce qui est d'autant plus grave que la demande ne devrait pas connaître de nouveau coup de fouet avant la fin de l'année.

Vers un été difficile

Renault a été le premier constructeur français touché par le mouvement de grèves. Au mois d'avril, les établissements de Flins ont fonctionné au ralenti et trente mille voitures ont été perdues, essentiellement des Renault-5 et des Renault-18, véhicules sur lesquels s'exerce une très forte concurrence, allemande notamment. Les délais de livraison étant allongés de plusieurs semaines, la clientèle a souvent préféré acheter ailleurs. Les résultats ne se sont pas fait attendre : au mois de mai, Renault a enregistré une baisse de 19,1 % des immatriculations de ses voitures neuves par rapport à 1981, tandis que les constructeurs étrangers s'octroyaient 32,3 % du marché français. La firme s'attend encore à de mauvais résultats pour le mois de juin. Moins mauvais néanmoins que ceux de Citroën, et surtout de Talbot.

Aux usines Citroën, la direction estime à trente mille également le nombre de véhicules qui n'ont pu être fabriqués au cours du mois de mai. Mais la gamme des voitures touchées est plus large : 2 CV, CX, LNA, et, pour une faible part, la production des Visa, actuellement très demandées. Pour Citroën, les pertes les plus graves se situent au niveau des grosses cylindrées, les CX, qui, en termes de marges, « pèsent » beaucoup plus que les 2 CV, étant en effet très concurrencées par les marques étrangères B.M.W., Alfa Romeo et Mercedes.

Faute d'avoir pu respecter les délais de livraison – les concessionnaires estiment à 10 % du total normal le nombre des voitures non livrées – Citroën, après avoir déjà enregistré en mai une perte de 14,8 % de ses immatriculations par rapport à l'an dernier, du fait notamment des anticipations des clients, prévoit de très mauvais résultats au mois de juin.

Mais le plus grand perdant sera certainement Talbot, qui, grâce au lancement de la Samba, avait fait de bons résultats depuis le début de l'année – hausse de 38,2 % des immatriculations en mai – et risque de perdre le bénéfice d'une campagne de lancement prometteuse. Après quatre semaines de grèves aux usines de Poissy, la direction enregistre une perte de vingt-cinq mille voitures. Deux gammes sont particulièrement touchées : la Samba précisément, le modèle vedette de la marque, et l'Horizon 83, dont le lancement prévu en juin n'a pu avoir lieu.

Avec les pertes cumulées de Renault, Citroën et Talbot, soit quatre-vingt-cinq mille voitures à la production, l'été s'annonce donc difficile pour la construction automobile française. Les mauvais résultats du mois de mai – baisse de 7,1 % des immatriculations de voitures neuves et chute de 12 % des exportations par rapport à l'an dernier – risquent en effet de sérieusement s'aggraver. L'ensemble de la branche automobile est touchée : les concessionnaires français, après un début d'année encourageant, prévoient un déficit financier pour l'année 1982 et plusieurs usines de sous-traitance sont touchées par le chômage technique. Une dizaine de sociétés qui travaillent pour Talbot fonctionnent au ralenti car la firme a annulé 200 millions de francs de commandes le mois dernier. Les constructeurs n'entrevoient guère de possibilités de rattrapage à court terme. D'abord, parce que l'été est traditionnellement une période de stagnation du marché. Ensuite, parce que le blocage des salaires risque d'avoir des effets négatifs sur la demande à l'automne.

Dans une ambiance de fête

La reprise du travail s'est déroulée dans une ambiance de fête. La délégation C.G.T., menée par M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T. et M. André Sainjon, secrétaire général de la métallurgie, qui entouraient Mme Nora Tréhel, secrétaire du syndicat chez Talbot, a été accueillie au son des tamtams et par des danses africaines. Les grévistes laissaient éclater leur joie aux cris de : « La C.S.L. à la poubelle », « Les mouchards à la chaîne ». *Après diverses accolades et serrements de mains, Mme Tréhel a pris la parole devant une foule en liesse :* « Nous rentrons à l'usine victorieux. Nous avons obtenu la reconnaissance de ce que nous sommes », *a-t-elle déclaré, ajoutant :* « La lutte a été âpre, courageuse, digne et responsable ». *M. Krasucki a dénoncé, ensuite,* « les années de violence, de peur, d'humiliation et d'hypocrisie », *chaque phrase étant saluée par un tonnerre d'applaudissements.*

Quand la C.F.D.T. put, enfin, prendre la parole, après une bataille de sonorisation, M. Bobichon, secrétaire générale de l'union régionale Ile-de-France, souligna « l'incontestable victoire des travailleurs de chez Talbot. Grâce à vous, le changement passe aussi la porte de Talbot ». *Après le meeting, les grévistes ont défilé autour des ateliers avant de reprendre la travail vers dix heures.*

● *M. André Bergeron* craint des « *difficultés sociales de grande dimension en septembre et octobre* ». Dans une interview publiée le 1er juillet dans *Sud-Ouest*, le secrétaire général de F.O. s'attend à une situation « *plus dure* » dans le secteur public. « *Il y a longtemps que je n'avais pas vu nos militants aussi inquiets* » en raison de la perspective d'une baisse du pouvoir d'achat en 1982 et 1983, ajoute M. Bergeron pour lequel « *il ne faut pas croire que les communistes vont jouer le jeu* ».

DIFFICILES NÉGOCIATIONS SUR L'AVENIR DU RÉGIME D'ASSURANCE CHOMAGE

Les partenaires sociaux se réunissent ce lundi 5 juillet pour tenter de définir un projet de réforme (un accord définitif est, semble-t-il, exclu) sur la révision de l'assurance chômage. Le gouvernement est décidé à déposer un projet de loi créant une *contribution de solidarité à condition* que, dans le même temps, les gestionnaires de l'UNEDIC (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) décident de faire un effort parallèle.

L'UNEDIC n'a réussi, au premier semestre 1982, à *maintenir* l'équilibre financier que grâce aux facilités que lui a accordées l'Etat (un emprunt de 6 milliards de francs et un impôt sur les hauts revenus destiné à fournir 6 autres milliards). Elle doit maintenant trouver 12 autres milliards d'ici à la fin de l'année et environ 30 milliards pour 1983. Dans une lettre datée du 7 mai, M. Jean Auroux, ministre du travail, *souhaitait que dans un délai* d'un mois les partenaires sociaux signent un accord qui, non seulement renouvellerait celui de l'UNEDIC venant à échéance, mais aussi révise la réglementation tant du côté recettes que dépenses. Pour le gouvernement, disposé à créer une contribution de solidarité à la charge des fonctionnaires et des non-salariés, cet effort doit être synchronisé avec un autre effort des gestionnaires de l'UNEDIC, mais la tâche est terriblement compliquée. Une majoration des cotisations est indispensable, estime-t-on dans l'entourage de M. Auroux. Elle devrait être d'environ un point et demi, partagé par les employeurs et les salariés. Mais cette solution ne fait pas l'unanimité, y compris au sein du gouvernement. Alors que le ministre du travail, qui se dit approuvé par Matignon, envisage une augmentation en deux temps (un léger relèvement des cotisations dès cet été ainsi qu'une contribution de solidarité pour les seuls hauts revenus, puis, à l'automne, un nouveau relèvement des cotisations, ainsi que l'extension de la contribution de solidarité), le ministre de l'économie et des finances entend reporter après le blocage des prix et des salaires – c'est-à-dire au 31 octobre – tout accroissement des charges.

Au C.N.P.F., on est encore plus catégorique. Aiguillonné par la C.G.P.M.E. (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), le patronat déclare, pour *l'instant, refuser même à l'automne* toute augmentation, car celle-ci aurait un effet catastrophique sur l'économie et sur l'UNEDIC : elle contribuerait à pousser à la faillite certaines sociétés, à accroître le chômage et à recréer un déficit du régime d'assurance chômage.

Plus fondamentalement, certain membres du C.N.P.F. estiment qu'on est arrivé à un tournant historique de l'UNEDIC. Depuis la création de ce système en 1958, considèrent ces partisans de l'opération vérité, les prestations ont augmenté à un rythme près de deux fois plus rapide que celui du nombre des chômeurs. Si un effort financier doit *être fait par* le budget de l'Etat, c'est-à-dire par tous les Français, le patronat est d'avis qu'on ne peut uniquement s'en tenir à cette méthode car, au rythme actuel d'évolution du chômage, il faudrait, tous les six mois ou tous les ans, accroître cet effort.

Le ministre du travail et certains syndicats sont également persuadés qu'il faut voir plus loin et plus large, ce qui *signifie réviser le système* d'assurance, c'est-à-dire réexaminer en baisse certaines prestations et dégager des économies. Les projets ne manquent pas : abaissement du plafond des salaires sur lesquels sont calculés les indemnisations (de cinq fois à trois fois le SMIC, par exemple, comme l'admettrait la C.G.T., ce que refuse la C.G.C.) ; conditions d'ouverture des droits, mais aussi de *versements beaucoup plus sévères* ; 12 à 15 milliards de francs pourraient ainsi être trouvés. Mais chaque partenaire voit bien quel effort l'autre catégorie peut faire sans admettre que lui aussi doit participer au partage des sacrifices. Après la *réunion, lundi matin,* avec les syndicats, le conseil exécutif du C.N.P.F., devait être consulté pour décider de la suite à donner aux discussions. De part et d'autre, chacun avait conscience qu'un échec des négociations ou un refus de discuter reviendrait à abandonner la responsabilité de gérer l'UNEDIC dans des temps difficiles.

JEAN-PIERRE DUMONT.

● *A la Société générale des Eaux de Vittel (Vosges)*, quatre cadres ont été retenus le 30 juin au soir pendant près de deux heures par une centaine de syndicalistes. Cette action visait à protester contre les propositions de la direction sur l'augmentation des rémunérations et l'évolution de l'ancienneté pour les plus bas salaires. Depuis quatre semaines environ, cinq cents des mille six cents salariés sont en grève avec le soutien de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

● *Rectificatif : Elections à la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs indépendants (CANAM)*. – La caisse indique que le taux de participation aux élections des administrateurs, le 14 juin (*le Monde* du 23 juin), a été de 36 % et non pas de 19 %. En outre, l'UNAPL – Union nationale des associations de professions libérales – existait déjà en 1978.

CONJONCTURE

MISE EN PLACE DE GROUPES DE TRAVAIL AU COMMISSARIAT DU PLAN

Avant même que le Parlement ait *voté définitivement* la loi portant réforme portant réforme de la planification, le commissariat général du Plan a mis en place un certain nombre de groupes de travail chargés de la préparation du IXe Plan. De groupes à long terme ont été constitués. « *Ils se réfèrent tous à un horizon temporel qui est*, grosso modo, *celui de la fin du siècle* », indique-t-on rue de Martignac. Ces groupes sont présidés par les personnalités suivantes :

Développement culturel, M. P. Dumayet, journaliste ;

Agriculture, M. B. Vial, chef de département sociologie et économies rurales à l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) ;

Energie, M. Josephe, président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais ;

Protection sociale, Mme Girard, directrice de l'action sociale au ministère de la solidarité ;

Stratégie internationale, M. A. Fontaine, rédacteur en chef au *Monde*.

Modes de vie, M. C. Evin, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales à l'Assemblée nationale.

La Commission européenne prévoit un taux de croissance de 2,6 % en 1983

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La C.E.E. devrait connaître dans les prochains mois une accélération de l'activité économique pour enregistrer un taux de croissance de 2,6 % au terme de 1983. Toutefois, cette reprise ne sera pas de nature à renverser la tendance à l'aggravation du chômage. Telles sont les principales conclusions de la Commission européenne.

Selon la Commission, la croissance sera, l'année prochaine, due à une forte reprise de la consommation privée et à un accroissement des investissements, alors que cette année le taux prévu par Bruxelles, soit 1,5 %, est *surtout* lié à la consommation publique et à la reconstitution des stocks.

Malgré un net ralentissement de la montée du nombre des demandeurs d'emploi, qui s'était aggravé de 50 % ces deux dernières années, le taux de chômage atteindrait, estime Bruxelles, 9,2 % en 1982 et 9,4 % en 1983. S'agissant de l'inflation, la Commission n'entrevoit pas non *plus d'amélioration sensible* en 1983, avec un taux moyen de 9,5 % (10,2 % en 1982) dans la C.E.E. Elle relève de fortes différences entre les Etats membres : France 13 %, Italie 13,5 %, Royaume-Uni 8,4 %, Allemagne 3,7 %.

Par contre, elle prévoit une nette réduction du déficit de la balance des paiements courants : 2,2 milliards de dollars en 1983 contre 9,9 milliards à la fin de cette année. Là aussi, poursuit la Commission, les situations seront très différentes selon les pays considérés. Allemagne, Royaume-Uni et Pays-Bas devraient dégager « *des excédents assez substantiels*.

La Commission souligne néanmoins qu'il s'agit là de pronostics fragiles, qui peuvent être remis en *question par le prix du pétrole*, les taux d'intérêt et le comportement des entreprises en matière d'investissements. Elle note à ce propos, dans un *deuxième* rapport au *conseil* européen, que l'investissement public, en diminution constante depuis plusieurs années, devrait être accru afin de renforcer les structures économiques et stimuler l'emploi. Pour donner à une politique de ce type « *la continuité et l'ampleur nécessaires* », Bruxelles recommande au Dix l'élaboration « *de véritables programmes à moyen terme de l'évolution budgétaire* ».

M. S.

Les prévisions pour la France

	1982	1983
Croissance ...	2,2	2,5
Chômage	8,7	8,9
Inflation	13,3	13

● *Enquête mensuelle de l'INSEE dans l'industrie : climat général encore déprimé.* – La *stabilisation de la production industrielle* observée au cours du premier trimestre s'est confirmée au second, souligne l'enquête mensuelle de l'INSEE dans l'industrie publiée le 2 juillet. « *Les prévisions des industriels pour les prochains mois restent pessimistes*, ajoute l'INSEE. *Le climat général est encore déprimé et aucune amélioration de la production n'est donc envisagée.* » Pour ce qui concerne les biens d'équipement, l'activité, qui avait légèrement diminué le mois dernier, s'est stabilisée. La production de biens intermédiaires a fléchi dans l'ensemble du secteur. Enfin pour les biens de *consommation – hors automobile –* la production a continué de diminuer dans l'industrie du textile et le meuble tandis qu'elle augmente lentement dans l'habillement, l'équipement ménager et le cuir-chaussures.

AFFAIRES

POUR AUGMENTER SON CAPITAL

Une société du Morbihan lance une souscription locale

De notre correspondant

Vannes. – Une fabrique de literie et de salons, la SCILLA SA, implantée depuis 1977 à Peaule, près de Questembert *(Morbihan)*, *et qui* emploie trois cent cinquante personnes dans ses quatre filiales : SCILLA, KRISTEL, Decobois et Literie européenne, a décidé de demander une participation financière au personnel, aux artisans et commerçants du *canton. Raison de* cet appel au capital populaire : difficultés de trésorerie dues à la fois à l'encadrement du crédit et au fait que le principal actionnaire n'a pas voulu réinjecter de fonds propres. Le directeur du groupe, M. Masse, estime *qu'un prêt remboursable sur* neuf ou dix ans sauverait l'entreprise qui s'est hissée à la septième place en France dans sa spécialité et qui, avec dix-sept mille salons fabriqués l'an dernier et dix-huit mille à dix-neuf mille prévus cette année, s'attaque au marché du siège occupé par les Italiens.

La SCILLA SA a déjà reçu le concours de « Bonnes fées ». Le parfumeur de la Gacillly Yves Rocher a annoncé son intention d'apporter 10 % en plus du capital récolté auprès *des habitants du canton*.

La Société de développement régional de Bretagne (S.D.R.B.) s'est engagée pour sa part à en apporter 20 %. On en est là. Un million cinq cent mille francs ont été trouvés. Il faut récolter encore un million et dans un délai très court pour débloquer cette situation.

Autant dire que les maires du SIVOM de Questembert prennent leur *bâton de pélerin pour susciter* les bonnes volontés. L'avenir de cette société est primordial pour l'essor de ce canton car, avec les sous-traitants, elle représente cinq cents emplois.

MICHEL LORET.

Selon M. Pierret

LE GOUVERNEMENT VA NÉGOCIER AVEC L'INDUSTRIE TEXTILE UN AMÉNAGEMENT DU BLOCAGE DES PRIX

(De notre correspondant.)

Epinal. – A l'occasion des journées nationales du textile, qui se sont tenues à Saint-Dié (Vosges) les 29 et 30 juin, deux cents industriels venus de toute la France ont demandé aux pouvoirs publics « *de réguler avec fermeté* » les importations et critiqué les récentes mesures de blocage des prix à cause notamment de *l'évolution* rapide et importante des coûts des matières premières, laine et coton.

A ce propos, M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges et rapporteur général du budget, a annoncé que le gouvernement allait ouvrir prochainement des négociations avec la profession, afin d'aménager ce blocage. Les industriels ont cependant dit comprendre les nécessités de l'heure « *qui imposent la rigueur* », notant au passage que jamais aucun gouvernement ne leur avait accordé autant d'aide depuis plus de vingt ans.

Y. C.

Aux Etats-Unis

VOLKSWAGEN FERME SON USINE POUR SIX SEMAINES

Volkswagen of America, filiale du constructeur d'automobiles ouest-allemand, fermera pendant six semaines *cet été son usine* d'assemblage de Westmoreland, en Pennsylvanie, qui emploie trois mille cinq cents salariés. Les ventes de Volkswagen aux Etats-unis ont chuté de 36,6 % au cours du premier semestre par rapport à l'an passé. Faisant le bilan du premier semestre devant les actionnaires du groupe le 1er juillet à Wolfsburg, M. Carl H. Hahn, président de Volkswagen A.G., a *estimé cependant* que le groupe avait atteint « le creux de la vague » aux Etats-unis.

Pour l'ensemble du monde, les résultats de V.A.G. ont subi une forte dégradation au cours des six *derniers mois* : les ventes (1,13 *million* de véhicules) ont diminué de 5 % et le chiffre d'affaires (15,7 milliards de deutschemark) de 0,7 %. En R.F.A., V.A.G. a vendu 8,4 % de véhicules de moins qu'au 1er semestre de 1981 et, à l'exportation, les *ventes ont globalement fléchi* en raison de la chute des Etats-Unis, les livraisons de voitures à l'Europe ayant progressé de 2,8 %.

PARIBAS ET WARBURG VONT PRENDRE LE CONTROLE DE LA BANQUE AMÉRICAINE BECKER

La Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas et la banque d'affaires britannique S.G. Warburg, vont prendre le contrôle de la banque Becker, quatrième Investment Bank des Etats-Unis, dont elles *détenaient* 40 % en commun depuis 1974. A cet effet, elles vont lever l'option, prise à cette époque, qui leur permettait de porter leur participation à plus de 50 %, par le truchement d'une société de portefeuille existante, Paribas-Warburg.

Becker, banque d'affaires « à l'américaine », spécialisée dans les opérations sur effets de commerce (Commercial paper), et dans le courtage, notamment sur les fonds d'Etat, perd de l'argent actuellement en raison du marasme des marchés financiers américains et du ralentissement des affaires. Un déficit de 2 millions de dollars a été enregistré depuis le début de l'année, et deux cent cinquante personnes ont dû être licenciées sur un effectif de plus de deux mille cinq cents, en raison, *précisément*, de la diminution des recettes de courtage.

La prise de contrôle par Paribas et Warburg va, probablement, entraîner la démission du président, Ira T. Wender. Par une cruelle ironie du sort, ce dernier, au cours d'un passage à Paris, à l'automne dernier, avait déclaré, à propos de la nationalisation de Paribas : « *Nous ne pouvons pas conserver comme partenaire une société devenue la propriété d'un gouvernement quel qu'il soit. Vous ne prenez pas un pays étranger comme associé dans vos affaires : vous vous bornez à en faire avec lui* » (*le Monde* du 17 septembre 1981). Depuis, la position de Paribas et de son nouveau président M. Jean-Yves Haberer a été affermie et légitimée aux yeux de l'étranger, à commencer *par* Warburg, et c'est M. Wender qui risque de n'être plus conserver comme partenaire, pour avoir fait de mauvaises affaires. – F. R.

● *Chapellerie : la fin d'une industrie.* – La Société française des industries de la chapellerie (Sofic) a déposé son bilan le 2 juillet. Première chapellerie française, seconde européenne, la Sofic, déjà en difficulté il y a deux ans, n'avait pu se maintenir en activité que grâce à ses succès à l'exportation. Or la concurrence, notamment allemande, et la désaffection du public ont entraîné de graves difficultés financières. La Sofic emploie deux cent soixante-quinze personnes à Couiza, dans la haute vallée de l'Aude.

PRESSE

Les structures de la S.A.R.L. « le Monde »

Le 1er juillet, M. André Laurens a pris les fonctions de directeur du « Monde », succédant à M. Jacques Fauvet.

Créé le 11 décembre 1944 pour répondre à un souhait du général de Gaulle, alors chef du gouvernement provisoire, *le Monde* a, sous la direction d'Hubert Beuve-Méry, succédé au *Temps*, mais avec une autre conception du journalisme et de l'information.

« Sa première ambition est d'assurer au lecteur des informations claires, vraies, et dans toute la mesure du possible, rapides, complètes... », lit-on en première page du premier numéro.

Ce souci d'indépendance et de vérité sera le fonds commun des rédacteurs qui vont se succéder pendant trente-sept ans et demi (les plus anciens aujourd'hui ont été embauchés en 1945...).

C'est le souci, allié à une conception avancée de la « participation » à la vie de l'entreprise, qui conduira celle-ci à se doter de structures juridiques originales. Aujourd'hui, la S.A.R.L. *le Monde* est composée de trois types d'associés qui se répartissent le capital : gérance (11 %) ; sociétés de personnel (société des rédacteurs : 40 % ; société des cadres : 5 % ; société des employés : 4 %) ; associés personnes physiques : 40 %. La part prépondérante prise par les sociétés de personnel — et surtout la société des rédacteurs qui dispose à elle seule d'une « minorité de blocage » pour les décisions importantes — et l'impossibilité de céder des parts sans l'accord des autres associés empêche toute puissance économique ou politique de s'approprier *le Monde*. Ces structures ont permis d'autre part la désignation du successeur de M. Jacques Fauvet par une procédure élective unique dans les entreprises de presse de cette taille.

Le Monde a en effet bien grandi depuis ses origines. Le premier numéro a été tiré à 140 000 exemplaires sur deux pages grand format ; le numéro 11 631 (daté mardi 22 juin 1982) a été tiré à 543 290 exemplaires sur 48 pages du format actuel. En 1981, *le Monde* a imprimé 175 761 540 exemplaires (563 339 exemplaires par jour, pour une moyenne de 432 721 exemplaires vendus et une moyenne de 36,6 pages par jour). Le tirage record du *Monde* a été atteint avec l'édition datée du 12 mai 1981 : 1 058 226 exemplaires. Son chiffre d'affaires a été de 660 700 000 F en 1981. Il emploie à plein temps 1 332 personnes (196 rédacteurs, 157 cadres administratifs, 44 cadres techniques, 353 employés, 582 ouvriers).

Le Monde est propriétaire de ses locaux et de ses machines. Il a installé une deuxième unité d'imprimerie à Saint-Denis. Il a aussi créé au fil des années des suppléments spécialisés hebdomadaires et des publications indépendantes du journal quotidien quoique éditées par la même société : *la Sélection hebdomadaire du Monde* et des mensuels : *le Monde diplomatique, le Monde des philatélistes, le Monde de l'éducation, les Dossiers et documents du Monde* avec leurs numéros spéciaux. Une sélection d'articles en anglais est publiée chaque semaine dans l'hebdomadaire *Guardian*. Il a créé, en collaboration avec *Télérama* le mensuel *le Monde de la musique*.

Les parts sociales

Les parts sociales de la S.A.R.L. *le Monde* se répartissent actuellement comme suit :

ASSOCIÉS A
(personnes physiques) :

		Parts
MM.	Hubert Beuve-Méry	65
	Jean-Jacques Beuve-Méry	55
	Jean Schloesing	51
Mme	Paul Grall	42
MM.	Roger Fauroux	25
	Michel Houssin	24
	François Michel	24
	Georges Vedel	24
	Eugène Descamps	19
	René Parès	16
	Jacques Fauvet	15
	Paul Reuter	15
	Paul Ricœur	15
	Louis Guéry	10

ASSOCIÉS B
(sociétés de personnel) :

Société Les rédacteurs du *Monde*	400
Société Les cadres du *Monde*	50
Société Les employés du *Monde*	40

ASSOCIÉS C
(gérant en fonction) :

M. André Laurens	110

Les représentants des associés au conseil de surveillance sont : MM. Hubert Beuve-Méry, François Michel, Michel Houssin pour les parts A ; Société des rédacteurs : MM. Jean-Pierre Clerc (président), Yves Agnès, Bruno Dethomas ; Société des cadres : MM. Didier Dupont (président), Jean Raillon ; Société des employés : Mmes Bernadette Santiano (présidente), Claudine Théloy.

Les comptes du journal en 1981

Le 17 juin 1982, s'est tenue l'assemblée générale des associés de la S.A.R.L. « Le Monde », qui a approuvé les comptes de l'exercice 1981. Ceux-ci se traduisent par une marge d'exploitation bénéficiaire de 14 003 418,93 francs et un résultat de 40 217,52 francs, après dotations aux amortissements, provisions et pertes et profits divers de 13 963 201,41 francs.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1981

ACTIF		PASSIF	
Frais d'établissement	9 702 720,73	Capital social	500 000,00
Immeubles	66 646 003,94	Réserve légale	50 000,00
Installations	90 528 721,24	Réserve générale	6 050 287,71
Matériel	69 885 834,03	Réserve de réévaluation	266 224,44
Immobilisations incorporelles	2 322 100,00	Réserve spéciale	260 996,09
Immobilisations en cours	2 057 139,70	Ecart de réévaluation	20 437 960,18
Participation à la construction	7 304 021,84	Amortissements exceptionnels	36 248 874,65
Valeurs engagées	10 331 489,02	Amortissements	135 120 781,32
Titres de participation	768 803,79	Provisions	10 465 334,73
Stocks et travaux en cours	7 739 237,28	Dettes à long et moyen terme	12 400 000,00
Débiteurs divers	93 585 454,04	Abonnements à servir	42 052 393,90
Disponible	8 403 568,35	Créditeurs divers	105 382 023,42
		Résultat de l'exercice	40 217,52
	369 275 093,96		369 275 093,96

COMPTE D'EXPLOITATION 1981

PRODUITS		CHARGES	
« Le Monde » Abonnements	57 098 132,59	Traitements et salaires	215 973 692,88
Ventes	282 446 112,90	Charges sociales	69 333 670,32
Publicité	276 908 540,42	Papier	85 749 962,79
Reproduction d'articles	1 200 092,59	Courtages et frais de publicité	55 854 953,81
Vieux papiers	1 045 675,66	*Frais de vente*	145 822 835,88
Produits divers	32 129,11	P.T.T.	17 221 857,47
Travaux faits par l'entreprise pour elle-même	3 624 115,25	Autres charges d'exploitation	34 105 022,50
		Frais généraux	20 290 841,34
	622 354 798,52	Impôts et taxes	1 673 903,59
Autres activités			
Sélection hebdomadaire	4 307 674,38		
Weekly selection	4 303,45		
Monde diplomatique	6 766 093,80		
Monde des philatélistes	4 946 412,41		
Dossiers et documents	12 937 148,13		
Monde de l'éducation	8 356 077,52		
Travaux commerciaux et divers	357 651,30	Marge d'exploitation bénéficiaire	14 003 418,93
	660 030 159,51		660 030 159,51

En 1981, le chiffre d'affaires réalisé par la S.A.R.L. *le Monde* s'est accru de 20 % en francs nominaux et de 4 % en francs constants. En dix ans, de 1971 à 1981, la progression, toujours en francs constants, s'établit à 49 %. La marge brute (cash flow) de l'exercice a dépassé de peu 14 millions de francs. C'est une nette amélioration de notre exploitation par rapport à 1980, due essentiellement à la progression de la vente au numéro (chiffre d'affaires en augmentation de plus de 28 %).

La diffusion moyenne quotidienne du *Monde*, qui avait atteint, en 1980, 426 183 exemplaires, s'est établie à 439 124 exemplaires en 1981, confirmant *le Monde* au deuxième rang des quotidiens français, après *Ouest-France*.

En revanche, le lignage de publicité a baissé de 5,64 % pour un chiffre d'affaires en augmentation de 10,66 %.

La diffusion des publications hebdomadaire et mensuelles s'établit comme suit :

- ***La Sélection hebdomadaire*, 29 369 exemplaires,**
- ***Le Monde diplomatique*, 74 152 exemplaires,**
- ***Le Monde de l'éducation*, 75 381 exemplaires,**
- ***Le Monde des philatélistes*, 38 132 exemplaires.**

Après avoir entendu le rapport des gérants et les rapports de M. Thomas, commissaire aux comptes, l'assemblée générale a appprouvé les comptes et l'affectation du résultat à la réserve générale pour 10 217,52 francs et au compte des dividendes à payer pour 30 000 francs (soit 30 francs pour chacune des mille parts composant le capital social).



ÉTRANGER

Le Danemark préside les travaux de la C.E.E.

LUTTER CONTRE LE CHOMAGE

De notre envoyé spécial

Copenhague. — Depuis le 1er juillet et jusqu'à la fin de l'année, c'est au tour du Danemark, qui succède à la Belgique, de présider les travaux des Dix. Quels sont les thèmes qui vont dominer l'actualité européenne durant ce semestre et donner sa coloration à la présidence danoise ? A Copenhague sont cités en première place — pratiquement sur le même plan — les relations avec les États-Unis et la lutte contre le chômage.

« Le plus important est de promouvoir une meilleure politique économique », affirme, avec conviction, M. Jörgensen, le premier ministre, qui indique son souci d'amener les Dix à une concertation plus active pour accroître l'investissement public et privé dans la Communauté. Les Français, dont, par ailleurs, certains aspects de la politique européenne (agriculture, élagissement...) sont volontiers critiqués à Copenhague, ont la chance de trouver chez les sociaux-démocrates danois au pouvoir des partenaires éprouvant de la sympathie pour leur politique économique et qui vont s'efforcer de promouvoir au niveau européen un certain nombre d'idées que l'on ne reniera assurément pas à Paris.

Pour sa part, M. Rasmussen, le directeur des services économiques de la puissante fédération syndicale L.O., très proche du gouvernement, après avoir rappelé que le Conseil de l'Europe avait depuis longtemps désigné l'emploi comme la priorité des priorités, met l'accent sur une réduction coordonnée du temps de travail dans la C.E.E. : *« Ce n'est pas là une idée de syndicaliste romantique. C'est une idée raisonnable dont nous pouvons démontrer qu'elle aboutirait à la création d'emplois. »* Il demande aussi que les Dix prennent ensemble la décison de principe de garantir aux jeunes de moins de vingt-cinq ans qui se présentent sur le marché du travail soit un emploi, soit une période de formation.

Pour accélérer le rythme des investissements, créateurs d'emplois, il est nécessaire de détendre le carcan financier : M. Rasmussen croit que l'Europe pourrait pratiquer une politique séparée de réduction des taux d'intérêt : il s'agit de décrocher les taux européens des taux américains, moyennant un contrôle renforcé des mouvements de capitaux. Toutefois, la mise en œuvre d'une initiative aussi audacieuse s'accorde mal avec l'extrême prudence dont font preuve les dirigeants danois dès lors qu'ils évoquent les relations avec Washington. Certes, le diagnostic est sombre : *« On trouve dans la situation actuelle tous les ingrédients pour une explosion »*, commente un haut fonctionnaire.

Avec pragmatisme

M. Olesen, le ministre des affaires étrangères, admet qu'il existe pour les Européens la tentation de décider des représailles en réponse aux diverses initiatives protectionnistes des États-Unis. Mais c'est une tentation qu'il rejette immédiatement, insistant sur la nécessité d'éviter, coûte que coûte, une guerre commerciale et, pour cela, de s'en tenir strictement aux règles du GATT. M. Jörgensen, le premier ministre, rappelle que *« le Danemark est sans doute le pays de la Communauté le plus profondément libre-échangiste »*. Plutôt se montrer patient et persuasif que de s'engager dans un processus d'affrontement qu'on ne pourrait plus maîtriser.

La position, considérée comme très restrictive, prise par M. Mitterrand à Madrid à propos de l'élargissement de la C.E.E. préoccupe les Danois, qui ont le souci politique de ne pas décevoir les Espagnols et les Portugais. *« La Communauté ne doit pas se transformer en club fermé pour pays riches. Il ne faut pas qu'ils aient l'impression que, pour protéger nos intérêts, par égoïsme, nous leur fermons la porte »*, explique M. Olesen.

La coopération politique et le Moyen-Orient ? M. Olesen n'envisage pas d'aller y porter la bonne parole de l'Europe, comme l'ont fait, depuis la déclaration de Venise, ses quatre prédécesseurs. *« Je ne tiens pas à ce qu'on me demande : vous encore ici, mais pourquoi donc ? »*, note le ministre, en notant que la condition indispensable pour être utile dans cette affaire est d'être accepté par toutes les parties. Une manière de souligner la volonté du Danemark d'agir avec pragmatisme : *« Nous avons une tradition, nous sommes très, très favorable à Israël, mais dans le même temps, nous n'apprécions pas ce qui se passe actuellement au Liban »*, fait remarquer M. Jorgensen, qui ne croit guère ni à l'opportunité, ni à l'utilité de sanctions contre Israël. M. Olesen brode sur le même thème et ajoute que le problème palestinien constitue une réalité politique qui ne peut, en aucun cas, être réglé militairement.

Retour à des considérations plus proches. Les Danois affirment espérer que les négociations en vue de la mise en place d'une politique commune de la pêche pourront être menées à leur terme sous leur présidence. Ils savent qu'ils constituent désormais le principal obstacle à un accord, mais ils s'en expliquent : les propositions de la Commission ne tiennent pas compte du fait que le Danemark, en matière de pêche, occupe la première place dans la Communauté. Or les quotas qui lui ont été attribués par la Commission sont inférieurs à ceux offerts au Royaume uni et l'obligeraient à diminuer ses captures de 25 %. *« Si nous acceptions ces données, 15 % de nos pêcheurs devraient cesser leur activité. C'est inacceptable »*, commente le ministre de la pêche.

Pays doté d'une agriculture moderne, le Danemark est assurément un partisan fidèle de la politique agricole commune. Mais la manière dont M. Westh, le ministre de l'agriculture, souhaite la voir évoluer ne coïncide guère avec les objectifs de la France, à l'égard de laquelle il se montre volontiers critique. Pour régler le problème posé par le développement spectaculaire des importations de produits de substitution des céréales — le cauchemar des céréaliers français, — le ministre danois suggère, de manière, il faut le dire, peu convaincante, d'accroître la production communautaire des produits protéagineux... Dans le même esprit résolument libre-échangiste, il se déclare opposé à la mise en place d'une taxe sur les importations de matières végétales. Bref, un président sans doute difficile pour Mme Cresson.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. Gaston Thorn : « Il faut un nouveau contrat pour l'Europe de la deuxième génération. »

« Peut-on et doit-on changer la Communauté ? » Tel était le thème d'une conférence prononcée le 1er juillet devant l'Institut français des relations internationales (IFRI) par M. Gaston Thorn, président de la Commission des Communautés européennes.

Après avoir évoqué les *« réalisations impressionnantes du Marché commun »*, l'orateur attribue à trois phénomènes le « grippage » de la mécanique actuelle : *« l'inapplication de larges pans des traités existants »* (vote au sein du Conseil, absence de politiques communes, notamment des transports et de l'énergie) ; *« l'affaiblissement de l'esprit de solidarité »* ; *« le recul de l'idée européenne dans l'opinion »*.

Au-delà de ces difficultés inhérentes à l'œuvre elle-même, on assiste à un vieillissement du tissu européen (industrie, technologie, démographie) et à sa dépendance (militaire, énergétique et monétaire).

Que faire ? *« Il nous faut convaincre les uns et les autres*, poursuit M. Thorn, *que finalement la Communauté est d'ordre non pas comptable mais politique »*... En outre, *« l'impératif prioritaire est de sortir de la crise... Pour y parvenir, la Communauté doit agir dans trois directions : relancer de façon coordonnée dans l'ensemble des Etats-membres l'investissement productif, tant public que privé... ; retrouver une plus grande stabilité monétaire... en respectant comme vient de le rappeler le conseil européen les lignes dégagées à Versailles, mener des actions spécifiques contre le chômage, en particulier en faveur des jeunes »*.

En conclusion, M. Gaston Thorn a invité solennellement les gouvernements des Etats-membres *« à réfléchir à la tenue dès 1983 d'une nouvelle conférence de Messine* (1) *qui jettera les bases d'un nouveau contrat correspondant pleinement à l'Europe de la deuxième génération »*.

(1) Lors d'une réunion à Messine, les 1er et 2 juin 1955, les ministres des affaires étrangères des Six chargèrent un comité d'experts, dirigé par M. Spaak, d'élaborer les bases du Marché commun et de l'Euratom.

LES BANQUES SUISSES RENFORCENT LE CONTROLE DE LEURS CLIENTS

La Banque nationale suisse (B.N.S.) et l'Association des banquiers suisses ont conclu un nouveau *« code de bonne conduite »* qui vient renforcer la portée de *« l'obligation de diligence des banques »* décidée en 1977 pour un durée de cinq ans.

Aux termes de cette nouvelle convention, prévue pour une période identique à compter du 1er octobre prochain, les banques helvétiques ne se contenteront plus de vérifier l'identification du client lors de l'ouverture du compte, mais étendront ce contrôle à toutes les opérations au comptant effectuées au guichet et dépassant la somme de 500 000 francs suisses (1,6 million de francs environ).

Ces dispositions qui visent à lutter contre le recyclage de fonds d'origine criminelle ou frauduleuse déboucheront sur l'interdiction d'ouvrir ou de tenir un compte bancaire pour des personnes *physiques* ou morales ayant leur domicile ou leur siège social en Suisse et dont on sait qu'elles utilisent ces comptes aux fins d'évasion de capitaux.

Les comptes numérotés ou désignés par un code sont également visés par ces mesures, lesquelles ne remettent toutefois pas en cause le célèbre secret bancaire consacré par la loi depuis maintenant quarante-huit ans et qui interdit aux banques suisses de communiquer des informations sur leurs clients, sauf en cas d'enquête à caractère criminel.

Les Etats-Unis et Israël n'ont pas voté l'ordre du jour de la VIe CNUCED

(De notre correspondante.)

Genève. — Le Conseil de la CNUCED (Conférence des Nationsunies sur le commerce et le développement) a adopté, le 2 juillet, à l'unanimité moins deux voix — Etats-Unis et Israël, — l'ordre du jour de la sixième Conférence, qui se tiendra à Belgrade du 6 au 30 juin 1983.

Les Etats-Unis sont le seul pays membre du groupe « B » (pays industrialisés) à s'être élevé contre le point 13 de ce texte prévoyant une *« assistance aux mouvements de libération nationale reconnus par des organisations intergouvernementales régionales »*. Dans le système des Nations unies, les mouvements de libération d'Afrique du Sud et l'O.L.P. sont les seuls à figurer dans cette catégorie.

La délégation américaine a laissé entendre qu'elle espérait voir modifier cet ordre du jour avant son adoption définitive à l'ouverture de la Conférence de Belgrade, d'autant plus qu'à son avis certaines questions qui y sont évoquées relèvent davantage de la compétence du F.M.I. (Fonds monétaire international) ou du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce). Quoi qu'il en soit, il semble acquis que, en dépit de leur isolement au sein même du groupe « B », les Etats-Unis se rendront à Belgrade, tout en réservant leur liberté d'action. — I.V.

ÉNERGIE

L'Arabie Saoudite souhaite une hausse des prix des pétroles africains

Les pays du Golfe - au premier rang desquels l'Arabie Saoudite - vont tenter d'obtenir des pays africains membres de l'O.P.E.P. qu'ils relèvent le prix de leur pétrole de l'ordre de 1,5 dollar par baril lors de la conférence extraordinaire de l'Organisation, le 9 juillet à Vienne. C'est du moins ce qu'affirme la revue spécialisée *Middle East Economic Survey* qui cite des sources saoudiennes autorisées. Selon ces dernières, la différence actuelle entre les prix du Golfe et les pétroles africains serait insuffisante et affecterait la production de plusieurs pays membres.

Le Nigeria - qui a connu des difficultés financières ces derniers mois — comme la Libye, semblent peu désireux de répondre à la requête saoudienne. En outre, si la production de l'O.P.E.P. semble être remontée au-dessus du « plafond » de 17,5 millions de barils par jour, décidé par l'Organisation il y a quelques mois, les prix du pétrole sur le marché libre baissent. Le prix de l'arabe léger saoudien (pétrole de référence) est tombé à moins de 32 dollars le baril alors qu'il avait atteint 34 dollars à la veille de la réunion de Quito à la fin du mois de mai. La marge de manœuvre de l'O.P.E.P. sera donc étroite à Vienne le 9 juillet.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *Le Centre départemental des jeunes agriculteurs* (C.D.J.A.), *de la Mayenne, demeurera membre du C.N.J.A.* (Centre national des jeunes agriculteurs). Réunis en assemblée générale, vendredi 2 juillet, les adhérents ont décidé, à une large majorité, de ne pas se séparer du syndicat national, contrairement à l'avis du président du C.D.J.A. de la Mayenne lequel, en compagnie de six membres du bureau, a démissionné. Déjà, il y a cinq semaines, les adhérents de la fédération départementale (F.D.S.E.A.) avaient décidé de ne pas faire sécession pour adhérer au nouveau syndicat agricole, la F.N.S.P. (Fédération nationale des syndicats paysans).

Conjoncture

● *M. Jacques Delors : « dix-huit mois pour nous remettre à flot ».* — M. Delors, ministre de l'économie et des finances, a affirmé le 4 juillet à Chamboulive (Corrèze), où se tenait une *« fête de la rose »* organisée par la fédération départementale du P.S., qu'il faudrait *« dix-huit mois pour nous remettre à flot. Si nous avions bloqué les prix sans bloquer les revenus*, a ajouté M. Delors, *c'était la récession. Les travailleurs doivent le savoir »*.

Etranger

ÉTATS-UNIS

● *Le taux de chômage américain* est demeuré, en juin, inchangé à 9,5 %, son niveau record d'après guerre. Les États-Unis comptent ainsi près de 10,5 millions de personnels sans emploi pour une population au travail de 99,8 millions. En outre, le nombre de « travailleurs découragés » — ceux qui ont renoncé à chercher du travail — a atteint 1,5 million, en augmentation de 160 000 au cours du deuxième trimestre de 1982. — *(A.F.P., A.P.)*.

POLOGNE

● *Augmentation de la production de charbon en Pologne.* — Les mineurs polonais ont extrait 9,7 millions de tonnes de charbon au cours des six premiers mois de 1982, soit 13,14 millions de tonnes de plus qu'au premier semestre de 1981 ; 12,9 millions de tonnes ont été exportées depuis le début de l'année, précise l'agence de presse polonaise PAP.

R.F.A.

● *Hausse de 1 % du coût de la vie en R.F.A.* — Les prix à la consommation ouest-allemands ont augmenté de 1 % en juin, annonce l'Office fédéral des statistiques sur la base d'estimations provisoires. En mai, la hausse avait été de 0,6 %. Sur un an, le coût de la vie a augmenté de 5,8 % contre 5,3 % en mai, et 5 % en avril. Les statistiques définitives seront publiées dans une dizaine de jours. — *(A.F.P.)*.

Presse

● *Le groupement des grands quotidiens régionaux*, dont l'assemblée générale s'est réunie le 1er juillet, a élu à sa présidence M. Jean-Jacques Kielholz *(Dernières Nouvelles d'Alsace)*, en remplacement de M. Maurice Bujon, qui ne se représentait pas. Les autres membres du bureau sont : *vice-présidents :* MM. René Decock *(La Voix du Nord)*, Roger Gayet *(L'Union)* et Bernard Roux *(Courrier Picard)* ; *secrétaire général :* M. André Fosset *(Parisien libéré)*, *secrétaire général adjoint :* M. Raoul Leprettre *(Paris-Normandie)* ; *trésorier :* M. Charles Minnekeer *(Liberté)*, *trésorier adjoint :* M. Gilbert Klein *(L'Alsace)* ; *administrateurs :* MM. Robert Guillier *(Courrier de l'Ouest)*, René Dumont *(L'Écho du Centre)*, René Laure *(l'Équipe)* et Jean Bryckaert *(Le Maine libre)*.

Social

● *Formation continue : reprise des négociations les 13 juillet et 9 septembre.* — Les négociations C.N.P.F-Syndicats en vue de l'actualisation de l'accord paritaire de juillet 1970 sur la formation continue, engagées en février, vont se poursuivre les 13 juillet et 9 septembre prochains. D'après le C.N.P.F. ces négociations *« sont en bonne voie »* après la réunion de mercredi 30 juin qui a notamment porté sur le financement du congé individuel de formation. L'organisation patronale et quatre centrales syndicales (C.F.D.T., F.O., C.G.C. et C.F.T.C.) ont demandé que l'Etat annule l'obligation pour les employeurs, depuis juin 1978, de verser directement au Trésor 0,2 % de la contribution obligatoire de 1,1 % de la masse salariale pour financer les opérations favorisant l'emploi des jeunes.

En attendant la réponse des pouvoirs publics à ce sujet, le C.N.P.F. a proposé que 0,8 % du taux de la cotisation restant disponible soit utilisé pour les plans de formation mis sur pied par les entreprises et 0,1 % pour le congé individuel de formation.

● *2.355 contrats de solidarité signés en juin.* — Deux mille trois cent cinquante-cinq contrats de solidarité ont été signés en juin, a indiqué vendredi 2 juillet le nouveau ministère chargé de l'emploi, rattaché à l'hôtel Matignon. Ces contrats, précise le ministère dont M. Jean Le Garrec a la charge depuis mardi dernier, concernent des collectivités locales et des entreprises employant au total 1.360.198 salariés. 95 % de ces contrats portent sur la mise en préretraite de 98.100 personnes, et 5 % sur une réduction de la durée du travail, 6.526 personnes sont concernées.

La mission nationale pour l'emploi, dirigée par M. Jean Saint-Geours, indique-t-on, dont la tâche essentielle consistait à « vendre » ces contrats de solidarité, est désormais rattachée au ministère chargé de l'emploi. M. Jean Saint-Geours devrait se voir confier prochainement la direction du Crédit national.

● *La mission nationale de lutte pour l'emploi* est passée sous l'autorité de M. Jean Le Garrec, ministre délégué auprès du premier ministre chargé de l'emploi, a indiqué, samedi 3 juillet, un communiqué de l'Hôtel Matignon. Il est précisé que cette mission — qui reste dirigée par M. Jean Saint-Geours, conseiller auprès de M. Mauroy — *« coordonne la mise en œuvre de la lutte pour l'emploi »* et *« organise le partage du travail par la voie des contrats de solidarité »*.

● *Rapprochement des cadres supérieurs du privé et de la fonction publique.* — Des associations de cadres du secteur privé et nationalisé ainsi que de la fonction publique ont décidé de *« mettre en commun leurs efforts »* pour *« mieux faire entendre leurs voix »* auprès du gouvernement sur un certain nombre de préoccupations communes : salaires, fiscalité, représentativité... C'est ce qu'ont annoncé vendredi 2 juillet les responsables de l'Union des groupements des cadres supérieurs de la fonction publique (U.G.C.S.) et de l'Union des cadres supérieurs et dirigeants (U.C.S.D.).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −
$ E.-U.	6,8450	6,8500	− 70	− 30	− 150	− 70	− 460	− 310
$ can.	5,3285	5,3370	− 125	− 85	− 270	− 205	− 765	− 630
Yen (100)	2,6730	2,6775	+ 160	+ 195	+ 330	+ 370	+ 965	+1045
DM	2,7725	2,7760	+ 130	+ 150	+ 245	+ 285	+ 720	+ 800
Florin	2,5070	2,5100	+ 125	+ 145	+ 225	+ 260	+ 660	+ 725
F.B. (100)	14,5050	14,5200	− 260	− 100	− 400	− 220	−1220	− 700
F.S.	3,2580	3,2640	+ 290	+ 325	+ 540	+ 595	+1390	+1585
L (1 000)	4,9330	4,9387	− 285	− 230	− 565	− 470	−1725	−1530
£	11,8620	11,8760	+ 145	+ 225	+ 290	+ 455	+1050	+1345

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/2	9	9	9 1/4	9	9 1/2	9 3/16	9 9/16
$ E.-U.	14 7/8	15 1/8	15 5/16	15 11/16	15 7/16	15 13/16	15 7/8	16 1/4
Florin	8 1/4	9	8 9/16	9 3/16	8 3/4	9 1/4	9 1/16	9 3/4
F.B. (100)	16	17	16 1/2	18 1/2	16 1/2	18 1/2	16 1/2	18 1/2
F.S.	1 7/8	2 5/8	4	4 3/8	4 1/2	4 7/8	5 1/2	6
L (1 000)	18	19 1/2	20	21 1/4	20 1/2	21 1/2	21 1/2	22 1/2
£	12 3/8	16 1/8	12 1/2	13 1/4	12 3/4	13 3/8	12 13/16	13 7/16
F. français	15	15 1/2	14 7/8	15 1/2	15 1/2	16 1/4	17 1/2	18 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAUPIQUET

L'assemblée générale ordinaire de la Compagnie Saupiquet, réunie le 25 juin 1982 sous la présidence de M. Sylvain Wilbaux, a approuvé les comptes de l'exercice 1981.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxe du Groupe Saupiquet s'est élevé en 1981 à 1 340 millions de francs en progression de 20 % sur celui de l'exercice précédent.

Les résultats consolidés du groupe font apparaître un bénéfice net après impôts, intérêts minoritaires compris de 10,2 millions de francs, après 25,8 millions de francs d'amortissements contre respectivement 8,7 millions de francs et 25,3 millions de francs en 1980. La part du groupe dans ces résultats est de 12,4 millions de francs contre 9,2 millions de francs en 1980.

Ces résultats s'entendent après constitution d'une provision pour hausse des prix, nette de toute réintégration, de 12,2 millions de francs.

Les résultats de la société mère, la *Compagnie Saupiquet, se traduisent par* un bénéfice de 3,7 millions de francs, après 13,8 millions de francs d'amortissements, contre respectivement 4,9 millions de francs et 13,5 millions de francs en 1980.

Compte tenu de l'amélioration des résultats, l'Assemblée a décidé la mise en distribution d'un dividende de 15 francs par action assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 7,5 francs soit un dividende de 22,5 francs payable à compter du 31 juillet 1982 contre remise du coupon nº 25.

En outre, l'assemblée générale a nommé administrateur M. Jean Morin, vice-président de Publicis S.A., président directeur général de Régie-Presse et président directeur général d'Intermaco Farner.

Dans ses commentaires, le président a souligné que l'exercice 1981 confirmait à la fois la reprise du dynamisme commercial du Groupe et l'amélioration de ses résultats financiers.

Cette évolution favorable se poursuit au cours des premiers mois de l'exercice 1982. A fin mai, le chiffre d'affaires est en augmentation de 20 % par rapport à la même période de l'année précédente.

En revanche les récentes décisions gouvernementales en matière des prix affecteront sensiblement les résultats du deuxième semestre. La plupart des entreprises du secteur de la conserves sont actuellement placées dans une situation inacceptable, dans la mesure où elles ne peuvent *répercuter les augmentations* de prix de campagne résultant des accords contractuels conclus avec les producteurs. Une telle situation, si elle devait se prolonger entraînerait pour l'ensemble de la profession de graves problèmes d'emploi.



Conformément aux pouvoirs donnés à son conseil d'administration par l'assem*blée générale des actionnaires du 17 juin* 1982, Lesieur S.A. a décidé de reporter à une date qui sera fixée ultérieurement, lorsque sera connu le *texte définitif* de la loi sur les prix et les revenus, la distribution des dividendes au titre de l'exercice 1981, qui était initialement prévue à partir du 5 juillet.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

L'assemblée générale ordinaire de la Compagnie financière de Suez, réunie le 30 juin 1982 sous la présidence de M. Georges Plescoff, administrateur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1981.

Le bénéfice net de l'exercice (résultat courant + résultat en capital) ressort à F. 338,5 millions contre F. 272,2 millions en 1980.

Le résultat courant s'élève à F. 250,5 millions contre F. 223,1 millions en 1980, en augmentation de 12,2 %.

Le compte de pertes et profits en capital se solde par un résultat positif de F. 88 millions, qui correspond en quasi-totalité aux plus-values nettes à long terme de l'exercice affectées à la réserve spéciale.

Le bénéfice disponible de l'exercice *hors plus-values à long terme* s'élève à F. 250,5 millions.

Le dividende à distribuer a été fixé à F. 246.7 millions auquel s'ajoute un avoir fiscal de F. 123,4 millions, soit au total un dividende global de F. 370,1 millions.

SOCIÉTÉ LYONNAISE

de dépôts et de crédit industriel

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire s'est tenue à Lyon, le 29 juin 1982, sous la *présidence* de M. Jean Carrière, administrateur général.

L'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice 1981 qui se soldent par un résultat bénéficiaire de 52 317 667 F. Compte tenu du report à nouveau des exercices antérieurs, ces résultats ont permis à l'assemblée de porter aux réserves une somme de 60 millions de francs.

Elle a également pris connaissance des comptes consolidés de la société et de ses filiales, qui, au 31 décembre 1981, se présentent comme suit :

(en millions de francs)	1980	1981	VARIATION
Total du bilan	23 199	27 262	+ 17,5 %
Dépôts de la clientèle	12 691	14 805	+ 16,7 %
Crédits	10 323	11 657	+ 12,9 %
Bénéfice net consolidé	76,3	81,6	+ 6,9 %

L'assemblée générale a autorisé le conseil, pour une durée de cinq ans, à contracter de nouveaux emprunts par voie d'émission d'obligations ou de bons, en francs ou en devises, à hauteur d'un plafond de 1 milliard de francs.

GRANDS MOULINS DE PARIS

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 29 juin, a approuvé la distribution d'un dividende de 6 francs par action, qui donnera droit à un avoir fiscal de 3 francs.

Dans *son rapport*, le conseil d'administration a informé l'assemblée générale de la décision qu'il avait prise d'augmenter le capital social de 9 316 000 francs, par incorporation de réserves, et attribution de une action nouvelle pour dix actions anciennes.

Le nouveau capital se trouvera porté à 102 465 900 francs.

COMPAGNIE FRANCO-MAROCAINE

(anciennement Compagnie des Chemins de fer du Maroc)

Société Anonyme
au capital de 11 666 600 F
280, boulevard Saint-Germain,
75007 PARIS
R.C.S. Paris B 542 094 172

MISE AU NOMINATIF OBLIGATOIRE DES ACTIONS AU PORTEUR

L'article 94-1 de la loi de finances pour 1982 (loi nº 81-1160) du 30 décembre 1981 publiée au *Journal officiel* du 31 décembre 1981 impose la mise au nominatif obligatoire de toutes les actions constituant le capital de la société.

Cette conversion au nominatif devra être effectuée au plus tard le 1er octobre 1982.

Cette obligation est assortie de sanctions à l'encontre des détenteurs d'actions au porteur qui n'auraient pas présenté leurs titres pour mise au nominatif :

1° — A compter du 1er octobre 1982, les droits attachés aux actions au porteur seront suspendus, les droits correspondants ne pouvant être exercés que sur les titres nominatifs ;

2° — A partir d'une date et dans les conditions qui seront fixées par décret, la *société devra procéder* à la vente des actions non converties.

C'est pourquoi les détenteurs d'actions au porteur sont priés de présenter dans les meilleurs délais leurs actions au porteur pour mise au nominatif, soit auprès de la Banque de Paris et des Pays-Bas, établissement chargé par la société de coordonner l'ensemble des opérations relatives à cette obligation, soit auprès des établissements suivants : Crédit Lyonnais, Banque Nationale de Paris, *Société Marseillaise de Crédit*, Crédit du Nord, Indosuez, Société Centrale de Banque et Banque Rothschild.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

CIMENTS VICAT

L'assemblée générale réunie le 30 juin 1982, sous la présidence de M. André Merceron-Vicat, a approuvé les comptes de l'exercice 1981 et décidé la distribution d'un dividende de *21,75 F* par action (14,50 F + avoir fiscal 7,25 F), dividende qui tient compte de la limitation de 8 % par rapport à l'exercice précédent.

Les ventes de la société en 1981 (ciment et clinker) ont été de 4 626 000 tonnes, en augmentation de + 0,2 % par rapport à celles de l'exercice précédent. La récession enregistrée sur les ventes intérieures (– 2,6 %) a *été compensée par une augmentation* des exportations de ciment et de clinker. Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice a été de 1 284 800 000 F (+ 16,6 %).

Après prélèvement des amortissements (127 142 000 F) des provisions pour hausse de prix (11 200 000 F) et de l'impôt sur sociétés de l'exercice (19 523 000 F), le résultat net s'élève à 22 567 000 F.

Sur l'exercice 1981 ont été entrepris des investissements très importants, plus particulièrement ceux relatifs à la conversion de la chauffe des usines au charbon. Ceci a permis de porter la part du charbon et des combustibles secondaires à 93 %, le fuel et le gaz ne représentant plus que 7 %.

Cet effort a profité au consommateur. *Les augmentations* du prix du ciment, depuis la crise de l'énergie, ont été modérées et n'ont répercuté que partiellement celles de l'énergie. Les augmentations du prix du ciment auraient été beaucoup plus importantes si économies d'énergie et passage au charbon n'avaient pas été réalisées.

BLOCAGE DES PRIX

Si les premiers mois de l'exercice 1982 permettaient d'espérer un niveau d'activité assez proche de celui de l'exercice précédent, il n'en est pas de même depuis avril-mai, où la récession est de l'ordre de 10 %.

Les mesures récemment prises en matière de blocage des prix annulent l'augmentation limitée des prix qui devait intervenir le 1er juillet pour répercuter une partie des hausses de certains éléments de notre prix de revient. D'autre part, l'effet de la dévaluation sur nos approvisionnements en charbon pèsera sur les résultats de l'exercice. En effet, il ne faut pas oublier que la part du combustible représente plus du tiers du prix de revient du ciment.

Toute mesure qui aboutirait à bloquer le prix du ciment alors que le prix de l'énergie continuerait à croître équivaudrait à un non-sens économique, et aurait pour conséquence immédiate le ralentissement des investissements.

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

Plus de six cents personnes ont assisté à l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le lundi 28 juin à l'hôtel SOFITEL PARIS.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1981, se traduisant par un bénéfice net consolidé après impôts, part du groupe, de 27,5 millions, contre un résultat équilibré en 1980. Le début de l'année 1982 reflète une progression satisfaisante par rapport à 1981.

L'assemblée a approuvé l'ensemble des résolutions présentées. A l'issue de cette réunion, le conseil de surveillance a renouvelé à l'unanimité le mandat de *président* de M. Paul DUBRULE et celui de vice-président de M. Alexander T. DAIGNAULT.

Rappelons que le directoire est composé de :
MM. GÉRARD PELISSON, président du directoire ;
Bernard WESTERCAMP, directeur général, vice-président ;
Michel BAILLON, directeur général ;
Robert ZOLADZ, directeur général.

COMPAGNIE OPTORG

L'assemblée générale ordinaire réunie le 30 juin 1982 a approuvé les comptes de l'exercice 1981, qui se soldent par une perte de F 22 770 210, et décide de ne distribuer aucun dividende au titre de cet exercice.

Dans son allocution, le président, en soulignant les incertitudes économiques qui pèsent sur l'exercice en cours, a estimé toutefois que la situation qui se dégage actuellement permet d'augurer un redressement en 1982.

Il a souligné, en outre, que la situation nette consolidée s'établissait au 31-12-1981 à F 408 par action C/F 399 au 31-12-1980.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES. EXERCICE 1981



Le collège exerçant les pouvoirs de l'Assemblée Générale des Sociétés du Groupe des Assurances Nationales s'est réuni le 25 juin 1982 sous la présidence de Monsieur Henri LAVAILL, Président de section honoraire au Conseil d'Etat. Monsieur Guy VERDEIL, Président du Groupe des Assurances Nationales a rendu compte, au nom du Conseil d'Administration, des résultats des opérations du Groupe.

L'ACTIVITÉ ET LE RÉSULTAT

L'activité (primes d'assurance). Le chiffre d'affaires consolidé (primes émises brutes de réassurances) représente 9.882 millions de F, en augmentation de 22,1 % par rapport à 1980.

L'activité totale d'assurance (incluant, outre les filiales intégrées dans les comptes consolidés, des participations prises pour leur quote-part) atteint 10.331 millions de F. Les opérations en France représentent 8.529 millions de F ; celles outre-mer et à l'étranger 1.802 millions de F, soit 17,5 % des primes mondiales du GAN.

Les charges techniques. Les charges techniques, comprenant les prestations payées et à payer, ainsi que, pour les sociétés Vie et Capitalisation, les charges de provisions mathématiques et la participation des assurés aux bénéfices, s'élèvent à 8.109 millions de F, soit 89,5 % des primes nettes de réassurances contre 89,0 % en 1980.

La charge de sinistres du GAN *Incendie Accidents* reste lourde mais l'assurance automobile laisse un déficit moins important qu'en 1980. Le GAN Vie et le Gan Capitalisation accroissent à nouveau la participation des assurés aux bénéfices qui atteint 23,7 % des primes contre 20,3 % en 1980.

Le résultat net. L'ensemble des opérations, y compris les produits financiers, enregistrées au compte d'exploitation générale ainsi qu'au compte de pertes et profits dégagent un bénéfice net de 182 millions de F contre 154 en 1980.

Le dividende aux actions de la Société Centrale du GAN s'élève à 40.460.000 F. Le dividende par action est ainsi de 47,60 F auquel s'ajoute l'impôt payé d'avance au Trésor de 23,80 F. La date de mise en paiement sera fixée par le Conseil d'Administration qui a reçu pouvoir de différer, le cas échéant, le versement d'une partie de ce dividende dans le respect des modalités d'application de la loi sur les prix et les revenus.

LE BILAN CONSOLIDÉ

Le bilan consolidé du Groupe des Assurances Nationales au 31 décembre 1981 fait ressortir un total de 29.020 millions de F, en augmentation de 4.671 millions par rapport à 1980.

Au passif, les provisions techniques, représentant le montant des engagements envers les assurés, s'élèvent à 24.353 millions de F. La situation nette, avant affectation du résultat, est de 2.299 millions de F.

LES INITIATIVES COMMERCIALES EN 1981

De nouveaux contrats.

1 - Des formules nouvelles d'assurance vie individuelle et collective privilégiant l'épargne en vue de la retraite :

• **Obligan** : Plan d'épargne et de prévoyance individuel à primes périodiques assis sur un portefeuille d'obligations à haut rendement. Ce portefeuille sert également de référence au Bon d'Épargne vie, forme de placement à prime unique.

• **Recogan** : Formule collective conçue pour résister à l'érosion monétaire, mise à la disposition des grandes et moyennes entreprises désireuses de compléter les droits acquis par leur personnel au titre des régimes de retraite obligatoires.

2 - Une nouvelle gamme de contrats de prévoyance (décès, invalidité) révisables proposés par la Branche de Prévoyance Familiale.

Un service plus complet aux assurés. Le GAN s'est porté en 1981 sur le marché de l'assurance protection juridique par l'intermédiaire d'une filiale spécialisée, la *Société Française de Protection Juridique dont il* détient 51 % du capital. La S.F.P.J. compte également comme actionnaires les Assurances Générales de France, les Automobiles Clubs de France et d'Ile-de-France, le journal Le Particulier et Mondial Assistance.

Pénétration sur le marché de l'assurance vie aux États-Unis. Le GAN Vie a pris le contrôle de la société d'assurance vie américaine HAWKEYE NATIONAL LIFE, société dont le chiffre d'affaires s'est élevé en 1981 à 4,4 millions de dollars.

Élargissement de la position aux Pays-Bas. Le GAN Vie a pris une participation de 25 % dans le capital de la Société d'Assurance Vie NIEUW. ROTTERDAM LEVEN tandis que le GAN Incendie Accidents portait sa participation de 15 % à 20 % dans le capital du holding NIEUW ROTTERDAM BEHEER.

Renforcement de la position sur le marché mondial de la réassurance. A la faveur d'une augmentation du capital social porté de 50 à 100 millions de F, le GAN a pris le contrôle en juillet 1981 de la Compagnie Transcontinentale de Réassurance qui opère sur les principaux marchés de la réassurance dans le monde.

LE GAN EN 1981 : 10,3 MILLIARDS DE F DE PRIMES D'ASSURANCES

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 24-6-1982
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	283 178
dont :	
Or	194 581
Disponibilités à vue à l'étranger	25 902
ECUS	50 130
Avances au Fonds de stabilisation des changes	12 562
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 288
dont :	
Concours au Trésor public	0
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	182 075
dont :	
Effets escomptés	77 968
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	51 848
5) DIVERS	11 802
Total	534 193

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	163 594
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	8 612
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	26 118
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	57 092
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	33 448
5) ECUS A LIVRER AU FECOM	44 873
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	223 381
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 266
8) DIVERS	8 254
Total	534 193

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	25 juin	2 juillet
Valeurs franç. à revenu variable	769,5	760,9
Valeurs étrangères	1813,8	1817,4
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	110,9	109,8
Valeurs étrangères	245,4	245,9
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	99,4	98,4
Pétroles-Energie	85,7	82,4
Métallurgie	84,9	82,7
Chimie	102,8	102,4
Bâtim., mat. constr., trav. publics	92,2	93
Constructions mécaniques	98,6	98,7
Matériel électrique	104,1	99,4
Automobile et accessoires	94,3	89,5
Industr. de consom. non alim.	118	114,6
Agro-alimentaire	106,2	106,7
Distribution	98,1	97,1
Transports	103,6	102,9
Services	101,9	101,1
Assurances	103,2	102
Banques	103,3	103,9
Immobilier et foncier	102,3	104
Investissement et portefeuille	103,7	102,6
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	95,4	95,6
Emprunts d'Etat	96,4	96,7
Emprunts garantis et assimilés	95,3	96,6
Sociétés	94,9	95
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	84,9	85,2
Sociétés	91,6	91,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	98,7	97,6
Produits de base	87,7	86,4
Construction	91,7	92,4
Biens d'équipement	103	99,4
Biens de consom. durables	98,6	94,3
Biens de consom. non durables	114,4	111,6
Biens de consom. alimentaires	105	105,4
Services	98,1	98,4
Sociétés financières	103,4	103,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	93,4	96,6
Valeurs industrielles	97,9	98

BOURSES REGIONALES

Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	98,3

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SOFINNOVA. — Constatant que plus de la moitié de ses interventions sont effectuées en province, Sofinnova, l'une des trop *rares sociétés financières d'innovation* (S.F.I.), a décidé de créer deux antennes régionales à Marseille (Provence, Alpes-Côte-d'Azur) et à Nantes (Bretagne, pays de Loire, Poitou-Charentes), une troisième implantation dans la région Rhône-Alpes étant à l'étude. Par ailleurs, Sofinnova a pris une participation de 49 % dans le capital de 1,5 million de francs de Nanomask, *permettant ainsi la création de cette firme* spécialisée dans la fabrication de masques pour l'industrie de la micro-électronique. Le solde du capital, soit 51 %, est détenu par plusieurs personnes physiques, le montage ayant été réalisé avec le concours du F.S.A.I. (Fonds spécial d'adaptation industrielle), d'Inodev, du Crédit national, de la *Datar et de divers ministères (industrie,* P.T.T., armée).

INODEV. — Fonctionnant sous l'égide du Crédit d'équipement des P.M.E. et de ses vingt délégations régionales, la société Inodev a accordé en 1981 pour un total de 62 millions de francs de crédits à moyen terme innovation (M.T.I.) à cent vingt et une petites et moyennes entreprises tandis que trente-six P.M.E. se voyaient octroyer un prêt participatif innovation (P.P.I.) pour un montant total de 36,3 millions de francs.

*En un an, le montant des crédits cau*tionnés est passé de 56,2 millions de francs à 98,3 millions de francs en 1981, et Inodev entend poursuivre son aide au financement des P.M.I. innovatrices à travers ces deux formules de crédit M.T.I., dont le taux s'établit à 15,5 %, et du P.P.I., une procédure assimilable à des fonds propres.

DARTY. — Compte tenu des récentes dispositions en matière de limitation de l'augmentation des dividendes, Darty a décidé de distribuer le 20 juillet prochain un dividende net de 20,52 francs par action *au titre de l'exercice 1981-1982 contre un* dividende de 24 francs initialement prévu, soit un revenu global de 30,78 francs contre 36 francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	1er juillet	2 juillet
Valeurs françaises	99,2	–
Valeurs étrangères	105,7	–

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	98,4	97,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 5 juillet .... 15 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 juillet	5 juillet
1 dollar (en yens)	255,25	255,50

BOURSE DE PARIS — Comptant — 2 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	2 280
5 %	....	2 082
3 % amort. 45-54	71	2 762
4 1/4 % 1963	89 80	3 579
Emp. N. Eq. 6 % 67	110	0 526
Emp. 7 % 1973	6245	..
Emp. 8,80 % 77	95 80	0 988
Emp. 9,80 % 78	78 60	9 558
E.D.F. 7,8 % 61	129 80	6 752
E.D.F. 14,5 % 80-92	94 55	1 261
Ch. France 3 %	223	..
CNB Bques janv. 82	101 70	0 087
CNB Paribas	101 75	0 087
CNB Suez	102 05	0 087
CNI janv. 82	102	0 087

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	167	....
Aciers Peugeot	57 50	56 20
Actibail	121 30	122
Agence Havas	282 50	273
A.G.F. (St Cent.)	357	353
A.G.P. Vie	3042	3040
Agr. Inc. Madag.	43	40 50 o
Air-Industrie	13 30	14 20 d
Alfred Herlicq	54	53
Allobroge	335	348
Alsacienne Banque	....	....
André Roudière	70	71 20
Applic. Hydraul.	215	215
Arbel	74	73
A. Thiery-Sigrand	18 10	....
Artois	271 20	260 40 o
At. Ch. Loire	34 10	34 10
Aussedat-Rey	19 50	19 50
Bain C. Monaco	86	85 10
Banania	372	372
Banque Hervet	....	....
Banque Hypoth. Eur.	230	231
B.N.P. Intercontin.	82	81
Banque Worms	....	....
Bénédictine	725	730
Bernard-Moteurs	27	....
Bon-Marché	64 90	62 30 o
Borie	300	300
Bras. Glac. Int.	440	....
Bretagne (Fin.)	81 20	....
B. Scalb. Dup.	....	....
Cambodge	149	151
C.A.M.E.	100	100
Campenon Bern.	240	249
Caout. Padang	195	....
Carbone-Lorraine	38 30	38 80
Carnaud S.A.	44 90	43 10
Caves Roquefort	585	565
C.E.G.Frig.	123	119
Centen. Blanzy	480	....
Centrest (Ny)	125	....
Cerabati	100	100
C.F.F. Ferrailles	111 20	111 50
C.F.S.	639	614
C.G.I.B.	5 10	4 90 o
C.G.Maritime	13 50	....
C.G.V.	91 50	90
Chambon (M.)	250	256 d
Chambourcy (M.)	900	890
Champex (Ny)	111	111
Chim. Gde Paroisse	54	56 20
C.I. Maritime	236	230 10
Ciments Vicat	220	220 20
CIPEL	94 20	88 o
Citram (B)	121 50	....
Clause	291	303
Cl. MA (Fr.-Bail)	300	300
CMM-Mar Madag.	20 45	19 95
Cochery	75	74
Cofradel (Ly)	501	460 c
Cogifi	146 50	135 c
Comindus	310	322
Comiphos	145 50	150
Comp. Lyon-Alem.	131 50	130
Concorde (La)	254	252 50
C.M.P.	29 80	6 80 o
Conte S.A. (Li)	24 90	23 o
Crédit (C.F.B.)	138 20	132 70
Créd. Gén. Ind.	207	198 70
Crédit Lyonnais	....	....
Crédit Univers.	300	300
Crédisel	89 10	89 10
C. Sabl. Seine	131	....
Darblay S.A.	85 10	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	340	295 50 o
Degremont	99	99 80
Delalande S.A.	130	126
Delmas-Vieljeux	451	451
Dév. Rég. P.d.C (Li)	115	....
Didot-Bottin	295	284
Dist. Indochine	360	360
Drag. Trav. Pub.	187 20	181 60
Duc-Lamothe	242	....
Dunlop	4 95	4 75 o
Eaux Bass. Vichy	1098	1134
Eaux Vittel	510	614
Ecco	851	895 d
Economats Centre	480	477
Electro-Banque	150	149
Electro-Financ.	305	305
Elf-Antargaz	192	195
E.L.M. Leblanc	323	315
Entrepôts Paris	165	165
Epargne (B)	1298	....
Epargne de France	277	280
Epeda-BF	690	690
Escaut-Meuse	195 20	196 50
Europ. Accumul.	30	31
Eternit	291	295
Félix Potin	977	975
Ferm. Vichy (Ly)	195	....
Files-Fourmies	3 80	3 80
Finalens	71 30	72 50
FIPP	130	....
Frac	288	260
Focep (Chât. eau)	1515	1515
Foncière (Cie)	146	144 50
Fonc. Agache-W.	342	86 50 o
Fonc. Lyonnaise	1030	1040
Foncina	101	101 10
Forges Gueugnon	14	13 40
Forges Strasbourg	130	128
Fougerolle	156	153 60
France I.A.R.D.	89	....
France (La)	435	439
Frankel	153 70	150 50
Fromageries Bel	237	246 50
From. P.-Renard	222	188 80
GAN	651	650
Gaumont	416	....
Gaz et Eaux	735	735
Genvrain	170	170
Gér. Arm. Hold.	28 75	29 80
Gerland (Ly)	383	380
Gévelot	35 20	33 80
Gr. Fin. Constr.	128	128
Gds Moul. Corbeil	125	....
Gds Moul. Paris	270	270
Goulet S.A.	309	300 10
Groupe Victoire	270	270
G. Transp. Ind.	94	96 10
Huard-U.C.F.	51 55	51 60
Hutchinson	19 50	19 20
Hydro-Energie	46	45 50
Hydroc. St-Denis	70 40	....
Immindo S.A.	120	116
Imminvest	99	95
Immobail	180 10	182
Immobanque	235 80	....
Immob. Marseille	1032	1022
Immofice	229	227
Imp. G.-Lang	2 20	....
Industrielle Cie	409	410
Interbail	172 10	176
Jaeger	87	84
Jaz S.A.	40 50	39 50
Kinta S.A.	322	325 50
Lafitte-Bail	160	147
Lambert Frères	46 50	44 80
Lampes	174	....
La Brosse-Dupont	66 10	65 40
Lebon Cie	336	336
Lille-Bonnières	236	234
Locabail Immob.	272 50	276 50
Loca-Expansion	111	....
Locafinancière	131	130 50
Locatel	364	....
Londex (Ny)	117	....
Louvre	205	213 d
Luchaire S.A.	98	95
Magasins Uniprix	70 10	73
Magnant S.A.	51	....
Maritimes Part.	95 10	95 10
Marocaine Cie	23 20	....
Marseille Créd.	....	....
Maurel et Prom.	25 20	24 40
Métal Déployé	330	328
Mic	242	....
Mors	186	180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Nadella S.A.	7 90	....
Naval Worms	105	107
Navig. (Nat. de)	68 70	....
Nicolas	346	331
Nodet-Gougis	139 50	136 80
Occident. Part.	28 15	....
OPB Paribas	82	80
Optorg	68	69
Origny-Desvroise	101 60	102 10
Palais Nouveauté	302	302
Paris-Orléans	96	97
Part. Fin. Gest. Im.	144	....
Pathé-Cinéma	120	....
Pathé-Marconi	43	43
Piles Wonder	70	67 20
Piper-Heidsieck	251	260
Porcher	203	197
Profils Tubes Est	8 65	....
Prouvost ex-Lain.R.	32	32
Providence S.A.	272	282
Publicis	481	465
Raff. Souf. R.	188	189
Ressorts Indust.	116 40	97 60 o
Ricqlès-Zan	113	....
Ripolin	64 50	....
Risla (La)	7	6 70 o
Rochefortaise S.A.	73 40	....
Rochette-Cenpa	20 90	21
Rosario (Fin.)	125 30	130 30
Rougier et Fils	60	60
Rousselot S.A.	317	300
Sacer	40 60	40 50
SAFAA	30 30	27 o
Safic-Alcan	180	173 d
SAFT	262 50	257 50
Sainrapt et Brice	132	130
Saint-Raphaël	86 40	86
Salins du Midi	215	216
Santa-Fé	122	124
Satam	75	72
Savoisienne (M)	85	....
SCAC	183 50	185
SCDB (Cent. B.)	....	....
Sellier-Leblanc	220	216
Semelle Maubeuge	124 80	120 c
S.E.P. (M)	80	80
Séquanaise Banq.	....	....
Serv. Equip. Véh.	25 90	25
Sicli	61	63 40
Sicotel	125	125
Sintra	387	387
Sinvim	103 30	102
Siph (Plant. Hévéas)	136	135
Siminco	279 50	289
SMAC Acieroïd	165	161 20 d
Société Générale	....	....
Sofal financière	331	330
Soffo	155	160 10
Soficomi	236	214 50 d
S.O.F.I.P. (M)	90 50	....
Sofragi	410	405
Sogepal	280	....
Soudure Autog.	105 50	101 30
Sovabail	263	....
S.P.E.G.	145	139
Spéichim	210	218
S.P.I.	151 10	150 10
Spie Batignolles	165	164 50
Stemi	258	257
Synthélabo	117 40	120
Taittinger	385	382
Testut-Aequitas	78	78
Thann et Mulh.	48 50	48 50
Tissmétal	34 40	35 80
Tour Eiffel	206 50	214 80
Trailor S.A.	130	128
Ufimeg	73	73 10
Ufiner S.M.D.	86	86
Ugimo	127	130
Unibail	287	287
Unidel	78	76
U.A.P.	555	565
Union Brasseries	40 50	41
Union Habit.	186 10	186 80
Un. Imm. France	171	....
Un. Ind. Crédit	225	220 50
Union Ind. Ouest	309	....
Unipol	153 60	147 30 o
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	41	40 70
Waterman S.A.	170	176 80 d
Brass. du Maroc	144	....
Brass. Ouest-Afr.	22 80	23 70 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	109	....
Akzo	70	....
Alcan Alum	144	145
Algemeine Bank	890	888
Am. Petrofina	460	....
Arbed	180	170
Asturienne Mines	47 50	....
Bco Pop Espanol	105	105
B. N. Mexique	13 05	12 95
B. Régl. Internat.	39500	39000
Barlow Rand	40 80	....
Bell Canada	115 50	....
Blyvoor	53	....
Bowater	28 30	28 20
British Petroleum	40	38 10
Br. Lambert	196	....
Caland Holdings	86 50	82
Canadian-Pacific	160 20	164
Cockerill-Ougre	27 50	26 50 o
Cominco	216	....
Commerzbank	440	....
Courtaulds	11 50	....
Dart. and Kraft	420	425
De Beers (port.)	26 50	....
Dow Chemical	181	182
Dresdner Bank	475	....
Femmes d'Auj.	60	....
Finoutremer	211	....
Finsider	0 40	....
Fosaco	28 10	....
Gén. Belgique	184	183 10
Gevaert	268	....
Glaxo	97	....
Goodyear	200	200
Grace and Co	279 50	281
Grand Metropolitan	32	32
Gulf Oil Canada	89 50	88
Hartebeest	240	250 10
Honeywell Inc.	558	537
Hoogoven	42 20	....
I. C. Industries	255	251
Int. Min. Chem	225 50	225
Johannesburg	309	320
Kubota	10 40	10 60
Latonia	182 60	182 50
Mannesmann	489	....
Marks-Spencer	22 20	....
Midland Bank Ltd	45	45
Minéral-Ressourc.	36	35 50
Nat. Nederlanden	342	338
Noranda	80	81
Olivetti	10 70	10 90
Pakhoed Holding	114	112 50
Petrofina Canada	716	....
Pfizer Inc.	476	476
Phoenix Assuranc.	34 10	....
Pirelli	6 50	....
Procter Gamble	701	697
Ricoh Cy Ltd	15 90	16 50
Rolinco	623	618
Robeco	638	631
Shell fr. (port.)	55	54
S.K.F. Aktiebolag	147	153
Sperry Rand	188	189
Steel Cy of Can.	115	115
Stilfontein	74	69 60
Sud. Allumettes	145 50	....
Tenneco	208	203
Thorn EMI	59 50	....
Thyssen c. 1 000	268	....
Vieille Montagne	320	330
Wagons-Lits	225	235
West Rand	9 25	9 25

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	750	....
Entrepose	160	158
Métallurg. Minière	147	....
Novotel S.I.E.H.	1020	1020
Sarakreek N.V.	205	205
Sicomur	112	112
Sofibus	219	....
Rodamco	380	393

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	138	....
Cellulose du Pin	22 80	21
Coparex	340	345 20
F.B.M. (Li)	70	23 o
Iena Industries	13	....
La Mure	86	....
M.M.B	150	150
Océanic	45	....
Petroligaz	336	....
Pronuptia	156	132 50 o
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Rorento N.V.	476 80	479

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sabl. Morillon Corv.	120	120 d
S.K.F.(Applic. méc.)	60 80	58 80
Total C.F.N.	74	....
Ufinex	221	....
Voyer S.A.	1 25	....

SICAV

2/7	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	147 48	140 79
Actions-Investiss.	180 46	172 28
Actions sélectives	203 29	194 07
Aedificandi	232 29	221 76
A.G.F. 5000	175 76	167 79
Agfimo	249 69	238 37
Altefi	183 95	175 61
A.L.T.O.	163 99	156 55
Amérique Gestion	319 71	305 21 ◆
Bourse-Investiss.	196 31	187 41
Capital Plus	1021	1021
C.I.P.	569 30	543 48
Convertimmo	203 71	194 47
Cortexa	655 95	626 21
Credinter	229 61	219 20
Croiss. Immobil.	234 18	223 56
Déméter	52049 71	51894 03 ◆
Drouot-France	187 36	178 86
Drouot-Investiss.	413 68	394 90
Energie	175 91	167 93
Epargne-Croiss.	922 21	880 39
Epargne-Industr.	307 46	293 51
Epargne-Inter	414 43	395 64
Epargne-Oblig.	146 73	140 08
Epargne-Unie	550 28	525 33
Epargne-Valeur	234 98	224 32
Euro-Croissance	256 89	245 05
Financière Privée	574 69	548 63
Foncier Investiss.	417 31	398 39
France-Garantie	234 30	229 71
France-Investiss.	267 30	255 18
Fr.-Obl. (nouv.)	332 75	317 66
Francic	166 86	159 31
Fructidor	171 58	163 80
Fructifrance	306 69	292 69
Gestion Mobilière	392 74	374 93
Gest. Rendement	387 97	370 38 ◆
Gest. Sél. France	255 20	243 63 ◆
I.M.S.I.	243 32	232 29
Indo-Suez Valeurs	411 50	392 84 ◆
Interoblig.	7452 83	7114 87
Intersélect France	187 96	179 44
Intervaleurs Indust.	276 31	263 78
Invest. St-Honoré	427 45	408 07
Laffitte-Expansion	452 05	431 55
Laffitte-France	138 16	131 88
Laffitte-Oblig.	125 90	120 10
Laffitte-Rend.	169 59	161 90
Laffitte-Tokyo	518 43	494 92
Livret portefeuille	308 24	294 26
Mondial Investiss.	220 19	210 21
Multi-Obligations	358 82	342 55
Multirendement	123	117 42
Natio.-Epargne	10971 22	10862 59
Natio.-Inter.	674 33	643 75
Natio.-Valeurs	374 47	357 49
Oblisem	132 30	126 30
Pacifique St-Honoré	283 62	270 76
Paribas Gestion	339 38	323 99
Pierre Investiss.	292 58	279 31
Province Investiss.	210 88	201 32 ◆
Sécur. Mobilière	340 61	325 16
Sél.court terme	10914 38	10833 13
Sélec. Mobil. Div.	230 55	220 10
S.P.I. Privinter	173 65	165 78
Sélection-Rendem.	141 35	134 94
Sélect. Val. Franç.	147 63	140 94
S.F.I. fr. et étr.	282 11	269 32
Sicavimmo	337 98	322 65 ◆
Sicav 5000	146 91	140 25
S.I. Est	683 94	652 93
Sivafrance	248 07	236 82
Sivam	202 76	193 57
Siverente	159 85	152 60
Sivinter	218 58	208 67
S.I.G.	492 88	469 99
S.N.I.	680 53	649 67
Sofinvest	293 48	280 17
Sogepargne	286 88	273 87
Sogevar	531 09	507 01
Sogimter	691 47	660 11
Soleil Investiss.	329 40	314 46
U.A.P. Investiss.	226 79	216 51
Unifrance	176 92	168 90
Unifoncier	459 63	438 79
Unigestion	393 34	375 50
Uni-Japon	619 23	591 15 ◆
Unirente	1406 48	1380 23
Univar	11120 58	11120 56
Valorem	258 10	246 40
Valreal	107373	107266
Worms Investiss.	464 55	443 48

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrons être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1695	4,5 % 1973	1692	1690	1691	1680
3085	C.N.E. 3 %	3186	3189	3190	3189
465	Air Liquide	453	459	456	459
310	Als. Superm.	308	321	321	321
67	A.L.S.P.I.	67 10	67	67	65 70
142	Alsthom-Atl.	133	132	132	132
850	Amrep	895	850	850	850
162	Applic. gaz	161	161	161	160 10
110	Arjom. Prioux	98 70	103	105	105
830	Aux. Entrepr.	765	765	765	765
525	Av. Dass.-Br.	483	483	483	474
145	Bail-Equipem.	147	144	144	144
315	Bail-Investiss.	324	328 20	328 20	329
163	Cie Bancaire	157	156 50	158 10	159 50
114	Bazar H.-V.	111 50	111 10	110 10	110
85	B.C.T. Midi B.	83 10	82 60	82 60	81
205	Béghin-Say	195	197	197	193 10
490	Bic	471	463	470	453 70
154	B.I.S.	141	141	142	141
375	Biscuit (Géné.)	385	365	365	380 10
910	Bongrain S.A.	947	950	949	950
625	Bouygues	617	612	612	619
1340	B.S.N.-G.D.	1305	1295	1298	1295
1320	– (obl.)	1290	1250	1250	1250
1380	Carrefour	1382	1405	1397	1405
285	– (obl.)	285	284 90	284 90	284 90
1220	Casino	1205	1205	1205	1205
735	Cedis	675	655	655	650
28	CEM	28	27	27	27 10
167	Cetelem	168	166	166	163
530	C.F.A.O.	510	532	524	541
59	C.F.D.E.	56 60	55 50	55	54 40
188	Charg. Réunis	174	165 20	167 30	162
10 50	Chiers-Châtil.	10 20	10 40	10 40	10 20
130	Ciments franç.	116 30	116 50	117 50	118
800	C.I.T. Alcatel	725	720	722	720
510	Club Méditerr.	516	511	511	521
86	Codetel	88	90	89 90	90
119	Cofimeg	120	119 60	119 60	118 10
200	Colas	182	186	188	189 60
90	Compt. Entrepr.	90	87 60	87	85 90
320	Compt. Mod.	292	290	290	289 90
320	Créd. Foncier	320	322	322	320 10
179	Crédit F. Imm.	187 10	188	189	189
290	Crédit Nat.	285 50	288	288	285
78	Creusot-Loire	73 60	73 20	73 20	73 20
188	Crouzet	176 20	168	169	166
255	C.S. Saupiquet	260	259	259	261
810	Damart-Servip	760	765	755	750
775	Darty	738	731	740	731
690	Docks France	625	620	620	614
30	D.M.C.	29 20	29 10	29 10	29
1040	Dumez	1080	1075	1075	1080
300	Eaux (Gén.)	282	280	280	280
117	Elf-Aquitaine	115 30	114	114 50	114
118	– (certific.)	115 50	115 50	115 50	115 50
670	Essilor	572	580	580	580
210	Esso S.A.F.	195	190	197 30	190
330	Eurafrance	330	335	334	328 80
990	Euromarché	1010	980	1000	970
485	Europe n° 1	490	480	480	470 50
555	Facom	527	521	521	521

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1100	Fichet-bauche	980	970	980 c	985 c
143	Finextel	153	154	154	151
141	Fives-Lille	141 10	139 90	139 90	139 30
50	Fonderie (Gén.)	50 10	51	51	52
85	Fraissinet	83	85	85	84 50
400	Francarep	400	400	400	392 20
165	Gal. Lafayette	146	143	142	145
320	Gén. d'Entrep.	269 50	262 30	262 30	257 10
1350	Gén. Géophys.	1385	1348	1354	1348
465	G.T. Mars.	448	436	436	435 20
355	Guyenne-Gasc.	349	342	342	340 10
440	Hachette	461	460	459	460
340	Hénin (La)	336	337 90	337 90	335
50	Imétal	51 30	51	51	50 10
220	Imm. Plaine-M.	206 50	205 20	205 20	205 20
173	Ind. et Particip.	157	155	155	152 50
700	Inst. Mérieux	702	700	700	700
840	Intertechnique	930	935	935	931
179	J. Borel Int.	178 50	....	....	....
188	J. Lefebvre	187	186	186	190
154	Jeumont Ind.	138	139	139	138
18 50	Kléb.-Colombes	18 50	19	18 80	19
290	Lab. Bellon	267	267	268	272
236	Lafarge-Coppée	218 50	217	216 10	221
295	– (obl.)	282	282	282	282
210	Lafarge nouv.	201 60	199	199	195
1460	Legrand	1400	1440	1435	1440
745	Lesieur	711	698	694	698
161	Locafrance	162	160	159	160
340	Locindus	338	345	345	350
410	Lyonn. Eaux	400 90	403	403	407 90
31	Machines Bull	30 50	30 65	30 70	30 05
245	Mais. Phénix	243	243	249	238 20
1250	Majorette (Ly)	1196	1200	1200	1200
315	Manurhin	335	335	335	331 20
43	Mar. Wendel	43 50	43 50	43 50	43
755	Martell	765	757	757	757
750	– (obl.)	734	740	740	740
535	Merlin-Gerin	498	490	485	498
1310	Matra	1428	1420	1416	1395
9 80	Mét. Nav. D.-N.	9	9 15	9 10	9
660	Michelin	603	609	608	611
585	– (obl.)	581	582	582	582
640	Midi (Cie)	621	622	622	622
103	Mines Kali (Sté)	99 90	101	101	99 50
39	M.M. Penarroya	38 60	38 80	38 80	38
695	Moët-Hennessy	728	730	730	730
780	– (obl.)	857	830	830	830
400	Mot. Leroy-S.	332	330	330	336 60
53	Moulinex	54 50	52 90	52 50	52 50
320	Mumm	308	302	302	298
169	Navig. Mixtes	157 50	155	155	151 90
15	Nobel-Bozel	15	15 50	15 40	15 30
46	Nord-Est	47 50	47 50	47 40	47 50
200	Nordon (Ny)	183 50	180	180	180
82	Nouvelles Gal.	78 50	75	75	76 50
410	Occident. (Gén.)	414	414	412 10	414 90
188	Olida-Caby	178	178	178	176 10
675	Omn. F. Paris	682	675	673	662
115	Opfi-Paribas	122 20	120 50	122	119 10
900	Oréal (L')	909	890	893	910
66	Papet. Gascogne	65	65	65	65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
121	Paris-France	115	112	112	109 80
285	Paris-Réescomp	280	282	283	285
100	Pechelbronn	97	99	98 50	100
350	Penhoet	355	357	357	364
335	Pernod-Ricard	341 50	339 90	339 90	339 90
135	Pétroles (Fse)	133	115 50	115 10 c	113 50 c
172	– (obl.)	180	177	177	173 60
34	– (certific.)	33 50	28 90	28 90 c	28 30 c
40	Pétroles B.P.	43 50	43 60	43 50	43 95
146	Peugeot S.A.	129 20	128	129	128
320	– (obl.)	322 50	321 50	321 50	318 10
61	P.L.M.	66	66 50	66 50	67 80
117	Poclain	111	118	118	120 20
370	Poliet	330	326	321	319 50
104	Pompey	99	104 80	104 80	102 80
182	P.M. Labinal	171	173	173	171 10
685	Presses Cité	647	640	640	640
495	Prétabail Sic.	465	461	460	461
280	Primagaz	281 50	281 50	281 50	277
138	Printemps	136	135	136 50	135
1080	Promodès	1085	1100	1100	1120
920	Radar S.A.	880	880	880	880
275	Radiotechn.	253	244	247	239 50
88	Raffin. (Fse)	84	83	83	84 50
930	Redoute (La)	880	884	884	884
500	Révillon	480	480	480	486
320	Roussel-Uclaf	278	276	276	280
785	Rue Impériale	775	779	779	779
....	Sacilor	30 40	29	28 30	29
118	Sade	123 50	117	117	117
860	Sagem	825	827	827	819
157	St-Louis B.	137	137	137	135
295	Sanofi	275	273	275	278
395	– (obl.)	367	364	364	364
320	S.A.T.	290	292	292	297 80
26	Saulnes	24 80	23 40	24 50	23 40
50	Saunier-Duval	50	49 80	49 80	49 80
130	Schneider	124	121	121	120
31	S.C.O.A.	30 20	30 40	30 40	30 40
115	S.C.R.E.G.	107	108 50	108 50	110 70
128	– (obl.)	129	129	129	127 10
205	Seb	183 50	180	179 80	180
155	Sefimeg	154 50	154	154	154
770	S.F.I.M.	750	735	752	735
345	Sign. Ent. El.	352	332	332	332
305	Silic	304	300	300	304 90
171	Simco	171	174	174	174
102	Simnor	101 80	102	102	102
580	Skis Rossignol	564	558	562	547
295	Sogerap	309	303	303	305
127	Sommer-Allib.	122	125	125	127 30
167	Source Perrier	160 10	160	160 50	160
280	Talcs Luzenac	275	276	276	275
770	Tél. Elect.	745	732	732	732
122	– (obl.)	122 30	122 20	122 20	122 20
142	Thomson-C.S.F.	129	127	127	125
195	– (obl.)	195	195	195	196
1060	T.R.T.	995	991	991	1001
115	U.F.B.	114	113	113	112 10
310	U.I.S.	315	312	312	315
108	U.C.B.	108	108	108	106
3 72	Usinor	3 50	3 50	3 50	3 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
148	U.T.A.	148 50	146	148	148 80
182	Valéo	178	176	176	179
115	Vallourec	115 50	115 80	115 80	113 60
1080	V. Clicquot-P.	980	996	995	980
780	Viniprix	820	828	829	828
148	Amax Inc.	174 90	174 30	172 90	174 30
335	Amer. Express	345 50	334	334	340
425	Amer. Teleph.	434	435	434 50	436 90
58	Anglo Amer. C.	62 70	63 30	63 30	62 80
360	Amgold	387	392	392	398
710	B. Ottomane	732	738	738	725
390	BASF (Akt)	400	392	392	385 10
375	Bayer	376	374	374	369
184	Buffelsfont.	186	199	198 50	202 50
26	Charter	27 10	27 30	27	27 30
325	Chase Manh.	348 10	341	341	347
141	Cie Pétr. Imp.	149	148	148	146 10
24	De Beers	28 05	27 40	27 50	27
870	Deutsche Bank	905	905	905	915
45	Dome Mines	54 50	54 80	54 40	54 80
123	Driefontein Cod	137	137	136	138 40
255	Du Pont-Nem.	277 50	275	275	280
970	Elf-Gabon	1020	995	990	995
560	Eastman Kodak	620	615	606	613
37	East Rand	38 05	40 30	39 60	41 10
275	Ericsson	291 60	297	297	293
220	Exxon Corp.	234	231	231	227
180	Ford Motors	199 50	200	200	196
123	Free State	140 50	141 50	141 50	140 10
84	Gencor	82 80	92	92 50	91 70
177	Gén. Belgique	187	185	185	183 10
490	Gén. Electr.	539	549	548	549
385	Gen. Motors	376	375 50	375	369
45	Goldfields	48	48	48	47 50
53	Harmony	57 60	58 40	58 30	58 40
21	Hitachi	19 80	18 80	18 70	19
350	Hoechst Akt.	372	386	388	379

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
44	Imp. Chemical	45 10	44 50	44 50	44 50
69	Inco. Limited	70 50	71	70 10	70
470	IBM	509	513	508	508
27	Ito-Yokado	27 45	27 20	27 20	27 50
186	ITT	195 50	197	197	195 10
34	Matsushita	34 30	33 10	32 85	33 70
560	Merck	568	560	560	558
410	Minnesota M.	444 10	448	448	449
183	Mobil Corp.	188 40	185	185	181 30
12490	Nestlé	13100	13050	13050	13210
345	Norsk Hydro	352	350	350 10	357
890	Petrofina	734	725	726	726
395	Philip Morris	435	427 50	425	429 90
68	Philips	70	70	70	68 60
154	Pres. Brand	171	171 50	171	171 50
137	Président Steyn	154 50	156 10	158 50	155 10
795	Quilmès	891	885	935	869
275	Randfontein	293	300	300	295
265	Royal Dutch	264	260 10	259 90	258 90
51	Rio Tinto Zinc	53 90	52 80	52 80	52 15
158	St Helena Co	153 50	153	153	152
315	Schlumberger	328	318	314 10	318
58	Shell transp.	56 40	55 05	55 05	54 50
685	Siemens A.G.	740	745	745	740
107	Sony	109 10	107	108	105 70
125	T.D.K.	129	125	125 10	127 40
435	Unilever	451	453 50	453 50	....
285	Unit. Techn.	325	317 10	315	317 10
310	Vaal Reefs	335	334	334 20	330 10
143	West Deep	167	168 50	168 50	165 10
177	West Hold.	190	188 50	189 50	188 50
260	Xerox Corp.	269 50	269	269	264 10
1 52	Zambia Corp.	1 89	2 08	2 02	2 02

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/7	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 830	6 838	6 660	7 010
Allemagne (100 DM)	277 490	277 550	269	283
Belgique (100 F)	14 525	14 523	12 900	14
Pays Bas (100 fl.)	251 070	251 200	245	257
Danemark (100 krd)	80 200	80 230	77	83
Norvège (100 k)	108 370	108 350	107	113
Grande-Bretagne (£ 1)	11 855	11 863	11 550	12 250
Grèce (100 drachmes)	9 861	9 885	10	12 500
Italie (1 000 lires)	4 945	4 938	4 800	5 200
Suisse (100 fr.)	326 400	326 320	313	331
Suède (100 krs)	111 870	111 820	107	114
Autriche (100 sch)	39 365	39 430	38 500	40 200
Espagne (100 pes.)	6 136	6 145	0 605	0 650
Portugal (100 esc.)	8 165	8 170	8 100	9 100
Canada ($ can 1)	5 291	5 307	5 190	5 450
Japon (100 yens)	2 680	2 676	2 580	2 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/7
Or fin (kilo en barre)	67800	68000
Or fin (en lingot)	68000	68100
Pièce française (20 fr)	600	600
Pièce française (10 fr)	452	.....
Pièce suisse (20 fr)	492	487
Pièce latine (20 fr)	470	472
Souverain	576	582
Pièce de 20 dollars	2515	2550
Pièce de 10 dollars	1312 50	1350
Pièce de 5 dollars	700	.....
Pièce de 50 pesos	2995	3070
Pièce de 10 florins	499	495

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. LOI ÉLECTORALE : « Manipulations », par Michel Giraud ; « La démocratie équitable », par Louis Feuvrier et Bernard Nicolaieff ; « Les minorités et la proportionnelle », par Odon Vallet ; « Ne devenez pas gaullistes », par Milou Rikir.

ÉTRANGER

3.-4. L'ÉVOLUTION DE LA GUERRE AU LIBAN
4. AMÉRIQUES
— MEXIQUE : M. Miguel de la Madrid est proclamé vainqueur de l'élection présidentielle.
6. DIPLOMATIE
7. EUROPE
— GRÈCE : M. Papandréou attend de son gouvernement remanié une plus grande efficacité économique.

POLITIQUE

8 et 9. La polémique sur le statut de la capitale.

SOCIÉTÉ

10. ÉDUCATION.
10-11. JUSTICE : Au tribunal de Paris, le mythomane qui voulait sauver M. Mitterrand.

SPORTS

12-13. Automobilisme : Le Grand Prix des Pays-Bas. — Tennis : Le Tournoi de Wimbledon.

CULTURE

15. THÉATRE : le Bavard imprudent, de Goldoni, au Festival du Marais.
— MUSIQUE : Il Tabarro et Paillasse à l'Opéra ; la Traviata à Genève.
— EXPOSITION : George Ball.
— POINT DE VUE : « Trompettes de la renommée », par Didier Motchane.

RÉGIONS

18. ILE-DE-FRANCE : Malgré le blocage des prix, les tarifs de stationnement continuent d'augmenter à Paris.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

19 à 21. L'ouverture de la Chine aux investissements étrangers.
22. LES CLEFS DE LA CONJONCTURE : Reprise aux Etats-Unis ?

ÉCONOMIE

38. PRESSE : Les structures de la S.A.R.L. le Monde.

RADIOTELEVISION (17)
INFORMATIONS « SERVICES » (14) :
Troisième âge ; « Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés.
Annonces classées (23 à 36) ; Carnet (13) ; Programmes spectacles (16) : Bourse (41).

A B C D E F G

LES 8, 9 ET 10 JUILLET PROCHAINS

Hôtesses et stewards d'Air France confirment leur préavis de grève

La grève des hôtesses et des stewards, a largement perturbé le trafic de la compagnie intérieure au cours de ce dernier wek-end. Elle doit s'achever ce 5 juillet à minuit. Le même mouvement doit affecter Air France du 8 au 10 juillet prochains. Le Syndicat national du personnel navigant commercial (S.N.P.N.C.) a, en effet, confirmé le préavis de grève qu'il a déposé auprès de la compagnie nationale le 2 juillet en fin d'après-midi et qui prévoit un arrêt de travail du 8 juillet à 0 heure au 10 juillet à 24 heures.

Ce syndicat, qui groupe la grande majorité des hôtesses et stewards des trois compagnies aériennees françaises (Air France, U.T.A. et Air Inter), affirme que le mouvement a été *« très largement suivi à Air Inter »*. La direction de cette compagnie indique qu'elle a pu assurer samedi et dimanche 40 % environ de son trafic normal et qu'elle en assurera 70 % ce lundi. Elle précise que, en cette période de départs en vacances, elle achemine en moyenne de trente-sept mille à trente-huit mille passagers par jour. Elle estime qu'elle aura perdu au cours de ces trois jours plus de 20 millions de francs de recettes.

Une polémique, qui n'est pas nouvelle, se développe actuellement entre les responsables syndicaux, les hôtesses et les stewards et les directions des compagnies à propos des revendications du personnel navigant commercial. Hôtesses et stewards rappellent les motifs principaux de leur mécontentement. *« Ils ne peuvent »*, disent-ils, *« admettre d'être tenus à l'écart d'une mesure générale de diminution de la durée du travail alors que toutes les catégories du personnel au sol des compagnies aériennes en ont déjà bénéficié y compris les cadres dont les salaires sont supérieurs aux leurs et dont la disponibilité, à l'égard de l'entreprise, est moindre ».* « Hôtesses et stewards », ajoutent-ils, *« vont en outre comme toutes les aures catégories de personnel, subir les effets de mesure de blocage d salaires ».*

Les directions des compagnies ont une réplique sur la procédure et su le fond. Air France, notamment, rappelle les termes de l'article 30 de l'ordonnance sur la réduction du temps de travail qui prévoit qu'il n'y aura pas *« de diminution automatiques »* des horaires pour les salariés qui se trouvent dans des *« conditions de travail particulières »*.

La direction d'Air Inter a, dans un long communiqué, détaillé les conditions de trevail de ses hôtesses et de ses stewards, conditions qui sont comparables à celles faites au personnel d'Air France. *« Le personnel navigant commercial d'Air Inter*, indique la direction, *effectue en moyenne quarante-cinq heures de vol par mois et travaille quatorze jours par mois, congés annuels exclus. Ces congés annuels sont de quarante et un à quarante-huit jours selon qu'ils sont pris en été ou en hiver. Les salaires bruts (base douze mois) des hôtesses et stewards varient de 8 200 francs par mois pour un agent débutant après un stage de six mois à 14 700 francs pour un chef de cabine et à 24 000 francs pour ceux qui accèdent aux fonctions d'encadrement. Ces chiffres ne comprennent pas les indemnités de blanchissage et de transports. L'ensemble du personnel navigant bénéficie en outre d'un abattement fiscal supplémentaire de 30 % »*

★ Renseignements : Air France : 320-14-55 ; Air Inter : 539-25-25.

Dans l'Ain

DEUX CENTS PATRONS DE P.M.I. BLOQUENT LA GARE DE BELLEGARDE

Quelque deux cents patrons de l'Ain, de la Haute-Savoie et du Jura, réunis à l'appel du Syndicat des petites et moyennes industries (S.N.P.M.I.), ont bloqué, ce lundi matin 5 juillet à partir de 7 heures, les voies de la gare de Bellegarde (Ain), où passe notamment le T.G.V. Ils entendaient protester contre les mesures gouvernementales sur le 1 % de la taxe professionnelle et le rapport Auroux. Ils affirmaient ne pas vouloir quitter la gare de Bellegarde tant qu'un ministre ou une « autorité nationale » ne se serait pas déplacé « pour entamer les négociations ».

Sauf modifications techniques importantes

LES PRIX DES VOITURES MODÈLES 1983 NE VARIERONT PAS

Contrairement à un usage désormais bien établi, les prix des voitures *« millésime 83 »*, qui sont commercialisées dès l'été par les constructeurs, ne seront pas supérieurs à ceux des modèles 82. Le blocage des prix a empêché les groupes français d'appliquer les hausses prévues (de 5 à 6 % selon les marques). Dès le blocage connu, Renault, Citroën et Peugeot-Talbot ont successivement déposé des dossiers auprès de la Direction des prix, demandant l'autorisation de majorer les prix des modèles nouveaux ayant subi des modifications techniques. Les hausses de tarifs réclamés à ce titre oscillent autour de 1 %.

Pour l'heure, seul Peugeot-Talbot a reçu une reponse. Renault et Citroën continuant, en attendant la décision de la Direction des prix, d'appliquer des tarifs identiques à ceux de mars 82, date des dernières augmentations (+ 3.5 à 3.7 % selon les marques). Chez Peugeot-Talbot seuls échappent à la règle du blocage sept produits considérés comme nouveaux qui sont ou seront commercialisés d'ici la fin octobre : trois nouvelles versions de l'Horizon, une de la 104, une de la 505, une de la Samba et une série spéciale 305. Citroën a demandé de nouveaux tarifs pour deux nouveautés. Renault pour six.

Les constructeurs étrangers, autorisés en revanche à répercuter les effets de la dévaluation du franc (qui renchérit les prix des importations), seules les marges des sociétés importatrices et des concessionnaires étant bloquées, ne semblent pas non plus décidés à changer leurs tarifs.

Stabilité du dollar
6,86 F

Les cours du dollar se sont montrés stables, lundi 5 juillet 1982, s'établissant aux alentours de 6,86 F à Paris *et de 2,47 DM à Francfort. A la veille* du week-end, ces cours étaient un peu plus bas dans la matinée (6,83 F), mais s'étaient raffermis dans l'après-midi.

L'application de la réduction du temps de travail dans les hôpitaux parisiens se heurte à de grandes difficultés

Appliquer la réduction du temps de travail dans les hôpitaux, c'est de toute évidence tenter une gageure : en effet, la pénurie de personnel y est telle que réduire la durée du travail, même d'une heure par semaine, c'est risquer de surcharger davantage les équipes, donc d'accroître encore les contraintes qui pèsent sur elles, et, par le fait même, d'aggraver les conditions de vie des malades hospitalisés.

Une illustration de ces difficultés est fournie dans les hôpitaux de Paris, où la direction de l'Assistance publique (A.P.) s'efforce, pour appliquer les textes, de modifier l'organisation du travail dans son ensemble. Les syndicats, de leur côté, dénoncent une réduction du temps de travail qui, faute d'embauche de personnel supplémentaire en nombre suffisant, leur apparaît comme un « leurre ».

Le 16 décembre 1981, un décret réduisait le temps de travail hebdomadaire dans la fonction publique à trente-neuf heures. Le 31 décembre, une circulaire du ministère de la santé précisait l'application de cette mesure dans les hôpitaux. Le 1er mars, elle entrait en vigueur à l'Assistance publique de Paris.

D'une manière générale, le travail était organisé, dans les hôpitaux parisiens, sur le mode des « trois huit » (7 h - 15 h ; 15 h - 23 h ; 23 h - 7 h). La réduction de la durée du travail pouvait s'envisager soit par une « capitalisation » d'un certain nombre d'heures, sous forme d'une journée supplémentaire de repos toutes les huit semaines, et cela sans modifier le régime des trois huit. Telle était l'une des thèses syndicales. Soit en modifiant le rythme quotidien, et en allongeant les repos hebdomadaires de certaines équipes, solution retenue par l'Assistance publique.

Cette dernière a ainsi décidé d'appliquer, dès à présent, les ttrente-neuf heures hebdomadaires de deux manières : d'une part de « jour » et de « garde » (c'est-midi qui sont fixés à sep heures à-dire les matins et les après-et non plus à huit. D'autre part, le service de la « veille », c'est-à-dire le service de nuit, est allongé de deux heures ; il débutera dorénavant à 21 h et non plus à 23 h ; en compensation, les équipes de nuit disposeront de trois jours de repos consécutifs par semaine. L'objectif est d'atteindre les trente-cinq heures d'ici à 1985, ce qui imposera la constitution d'une équipe de « veille » supplémentaire.

Une dramatique pénurie de personnel

L'Assistance publique s'est refusé à envisager la réduction de la durée du travail sous forme de *« capitalisation »* de journées de repos, en fonction d'un calcul simple, si l'application des heures hebdomadaires représente l'équivalent de six jours de repos par an et par tratravailleur, celle des trente-cinq heures représenteait l'équivalent de trente jours de repos sur l'année, donc impliquerait, a estimé l'administration, le risque d'une réelle désorganisation du travail.

La nouveauté la plus radicale dans ce train de mesures est l'instauration de la « nuit » de dix heures. La direction le l'A.P. fait valoir, sur ce point, que la prise du travail des équipes de nuit à 21 heures et non plus à 23 h. améliorera la sécurité et la commodité des déplacements et *favorisera* le *contact* entre les personnels et les malades. Elle ajoute que ce système, déjà en vigueur dans deux hôpitaux et quelques services de l'A.P., fonctionne dans la majorité des grands établissements de province, dont l'Assistance publique de Marseille et les Hospices civils de Lyon.

Dans les syndicats, aucun front commun ne s'est réellement dégagé sur une stratégie de lutte à propos de ces mesures. Un seul point fait l'unanimité : la pénurie générale en personnel des hôpitaux de Paris. Les syndicats estiment, en général, qu'il manque à l'heure actuelle quelque 10 000 agents au total dans les hôpitaux parisiens sur un effectif de plus de 60 000. Ils ajoutent que l'application des trente-neuf heures aurait dû imposer l'embauche immédiate de quelque 1 500 agents (750 personnes supplémentaires ont été accordées par les pouvoirs publics pour 1982), et que la mise en vigueur des trente-cinq heures exigera 7 500 personnes de plus.

Si l'accord est unanime à propos de cette pénurie, il n'existe pas néanmoins de stratégie syndicale unitaire sur les modalités de la réduction du travail. Ainsi la C.G.T. souhaitait-elle obtenir la « capitalisation » d'un jour de repos toutes les huit semaines sur le mode de ce qui avait été obtenu à l'issue des accords de Grenelle. A la C.F.D.T., où la « veille » de dix heures apparaît tout aussi inacceptable, on aurait imaginé le passage aux trente-neuf heures par une réduction journalière de la durée du travail, éventuellement cumulable sous forme d'une journée supplémentaire toutes les huit semaines. On insiste aussi sur la nécessité de constituer, pour alléger la pression actuelle sur les personnels, une quatrième équipe de « jour » dont l'A.P. ne parle pas pour le moment.

A Force ouvrière, troisième syndicat représentatif du personnel, on souligne aussi avec force que cette réduction des horaires de travail n'est qu'un leurre si elle ne s'accompagne pas d'une augmentation des dotations en personnel. Enfin, à la C.F.T.C., la critique est plus radicale encore : l'application, à l'heure actuelle, de cette réduction des horaires, y dit-on — réduction dont le principe n'est évidemment pas en cause, - risque de se retourner contre le personnel et les malades. *« Nous vivons*, dit-on à la C.F.T.C., *dans une pénurie dramatique ; la nuit, les week-ends, les malades ne sont pas tous en sécurité. Fallait-il appliquer une telle mesure dans de telles conditions ? ».*

La tension est aggravée par un fait conjoncturel qui pèse lourd : du fait de l'allongement de la durée des études d'infirmières (de vingt-huit à 33 mois), les *écoles d'infirmières n'ont pas* « sorti » de promotion en février dernier, soit un groupe de 1 000 infirmières nouvelles dont traditionnellement 700 à 800 intégraient, dès la fin de leurs études, les hôpitaux de l'Assistance publique. La prochaine promotion sortira avant la mi-juillet. En attendant, la tension est vive dans bon nombre d'hôpitaux où des mouvements de grève ont commencé. Ces mouvements souffrent, à n'en pas douter, de l'attrait qu'exerce sur les jeunes infirmières la perspective d'un repos de trois jours consécutifs, « prime » des nuits de dix heures. Dans les syndicats on regrette que les personnels, victimes de mesures qui devraient pourtant les servir, ne s'expriment pas d'avantage.

CLAIRE BRISSET.

MORT DE Mme LÉON BLUM

Mme Jeanne Léon Blum, veuve de l'ancien président du Conseil, est décédée le 3 juillet à Jouy-en-Josas.

Née Levylier-Humbert, Jeanne Blum — « Janot », comme l'appelaient ses proches — était la troisième épouse de l'ancien chef du gouvernement du Front populaire. Elle était devenue sa femme en 1943, après lui avoir permis de maintenir des liens avec le monde extérieur, grâce à ses visites, quand il avait été interné par le gouvernement de Vichy, en 1940, au château de Chazeron, avant d'être déporté au camp de Buchenwald

Evoquant cette déportation dans son ouvrage consacré à Léon Blum, Jean Lacouture raconte ce « geste admirable » *par lequel* « Janot », « la fidèle, l'enthousiaste », *arrache alors aux autorités d'occupation* « le droit de rejoindre » *l'ancien président du conseil à Buchenwald* (1) *et cela* « avant de convaincre les geoliers de la laisser épouser Léon Blum, qu'elle admire précisément depuis l'adolescence, car elle est sa petite-cousine. Il deviendra ainsi, poursuit Jean Lacouture, dans les circonstances les plus tragiques, son troisième mari comme elle est sa troisième femme. Jeanne Levylier a été l'épouse du grand avocat Henri Torrès, dont un divorce l'a séparée ; elle est la veuve d'un homme d'affaires nommé Reichenbach. Depuis de longues années, depuis les années d'épreuves et d'internement de Léon Blum en tout cas, elle ne vit que pour embellir ou apaiser la vie du leader socialiste. Quelle occasion plus cruelle de lui montrer son total dévouement ? Ces retrouvailles inimaginables, ils les avaient tous les deux imaginées, dès le premier jour. Le 14 avril [1943], dans sa première lettre datée de Buchenwald, Léon Blum écrit à « Janot » : « Vous pourrez peut-être me rejoindre... », non sans ajouter qu'elle y sera enfermée, que nul retour ne sera possible (...). A partir de 30 juin 1943 c'est donc un couple qui affronte l'épreuve. « Ma vie est transformée », note Léon Blum ».

Jeanne Blum, qui vivait dans la maison de Jouy-en-Josas (Yvelines) où mourut son mari, en 1950, avait reçu, il y a un an, la visite de M. Pierre Mauroy, qui, à peine nommé premier ministre, avait tenu à lui rendre visite pour lui témoigner son admiration personnelle et exprimer l'hommage du gouvernement à l'ancien leader socialiste.

(1) Déporté au camp de Buchenwald, Léon Blum fut isolé dans une bâtisse à l'écart des baraquements des autres prisonniers et soumis à un régime de claustration très dur, mais moins inhumain, toutefois, que celui des déportés ordinaires.

Le numéro du « Monde » daté 4-5 juillet 1982 a été tiré à 474 853 exemplaires.